TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9559 — 40 PAGES — JEUDI 16 OCTOBRE 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

DOYEN LA COMÉDIE-FRANÇAISE

JACQUES CHARON EST MORT

LIRE PAGE 40

COEXISTENCE ET LUTTE IDÉOLOGIQUE

• Les discours du Kremlin laissent apparaître des divergences entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing

• Le second entretien « au sommet » est soudain ajourné

Moscou. — Surprise à Moscou : en début d'après-midi, mercredi 15 octobre, la délégation française a annoncé que le programme de la visite de M. Giscard d'Estaing était sensiblement remanié. Les entretiens que le président de la République devait avoir ce mercredi après-midi avec M. Brejnev ont été reportés à vendredi matin. Le président de la République visite ce mercredi après-midi le champ de bataille de Borodino, ce qu'il aurait dû faire vendredi matin.

L'explication avancée par la délégation française est que cette décision soudaine, qui, indique-t-on officiellement, a été prise conjointement, est due au très beau temps qui règne en ce moment à Moscou. Elle est assez peu convaincante. Le programme de jeudi, officiellement, n'est pas modifié. M. Giscard d'Estaing doit partir dans la matinée du 16 octobre pour Kiev, dont il ne reviendra que dans la matinée du lendemain.

De nos envoyés spéciaux

Il est encore impossible de dire à l'initiative de qui cette décision a été prise. On sait seulement que l'ambassadeur de France resté à Moscou en a été averti par un taing de Yasnaïa, vers Poliana, message envoyé à partir de l'avion qui ramenait M. Giscard d'Es- la capitale soviétique. Selon le programme initial, M. Giscard d'Estaing, après un déjeuner privé, aurait dû faire une brève déclaration dans une émission de télévision diffusée en direct à partir de la place Rouge. Ses entretiens avec M. Brejnev étaient prévus pour 16 h. 30. A 19 heures, le président de la République doit assister à une soirée de ballets au Palais des congrès par la troupe du Bolchoï. Cette dernière manifestation est toujours prévue.

Plusieurs hypothèses sont avancées : le président aurait changé son programme pour profiter du beau temps (mais, si tel était le cas, on pourrait se demander comment un tel dilettantisme serait apprécié par la partie soviétique) ; M. Brejnev est fatigué ; ou encore il a paru inutile d'avoir de nouvelles conversations dans l'immédiat, parce qu'on se serait dit dès les premières rencontres l'essentiel et qu'on aurait pris acte des divergences qui existent entre Moscou et Paris à propos du désarmement et de la « compétition idéologique ». Dans cette dernière hypothèse, il reviendrait maintenant à M. Gromyko et à M. Sauvagnargues, qui doivent toujours se rencontrer ce mercredi après-midi, de travailler à la mise au point d'un texte de compromis.

Au cours de leur premier entretien, mardi, MM. Brejnev et Giscard d'Estaing ont abordé deux sujets : la coopération bilatérale et les suitesà donner à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. A ce propos, a indiqué le porte-parole français, « *s'est manifestée une façon très accordée de voir les choses* ».

Par coopération il faut entendre essentiellement les relations économiques. Des deux côtés on souhaite, bien entendu, les développer, de même que l'on cherche à remédier au fort déséquilibre actuel des échanges commerciaux en faveur de la France. C'est à quoi s'emploient ce mercredi les ministres « économiques ».

Le deuxième sujet est plus délicat puisqu'il s'agit, après la conférence d'eHlsinki (C.S.C.E.) qui a réglé le problème territorial en Europe, de donner un second souffle à la détente. MM. Giscard d'Estaing et Brejnev peuvent-ils s'entendre pour jouer à cet égard un rôle de pionniers, comme le général de Gaulle et le secrétaire général du P.C. soviétique il y a dix ans ?

L'acte final d'Helsinki ne manque pas d'ambiguïtés. Le mérite des discours du grand dîner de mardi au Kremlin a été de ne pas chercher à les dissimuler.

En termes certes fort courtois mais aussi fort clairs, en dépit de la phraséologie qu'affectionnent les dirigeants soviétiques, M. Brejnev a dit que la ligne nouvelle de la détente devait être le désarmement, et qu'il ne saurait être question pour l'U.R.S.S. de renoncer au combat idéologique contre le capitalisme. M. Marchais et le bureau politique du parti communiste français ne se sont pas exprimés autrement dans un communiqué publié lundi et dont la *Pravda* donne, ce mercredi, à côté du compte rendu de la visite présidentielle, une version atténuée.

M. Giscard d'Estaing a répondu courtoisement que « *la détente dans le domaine des armements* » ne dépendait pas de la seule France, mais de la situation « mondiale », autrement dit des Etats-Unis et de la Chine, qu'elle impliquait un contrôle et qu'elle ne devrait pas porter préjudice à la sécurité des Etats indépendants. En somme, le désarmement n'est pas pour demain. En revanche, le président de la République souhaite que soit modérée la « compétition idéologique ».

MM. Giscard d'Estaing et Brejnev n'en ont pas moins répété que la coopération franco-soviétique doit se renforcer. Le secrétaire général du parti communiste soviétique a en outre habilement fait vibrer la corde, toujours sensible en France, de l'indépendance nationale.

Comment concilier ces préoccupations divergentes et cette volonté d'entente ? C'est ce que vont essayer de faire maintenant MM. Giscard d'Estaing et Brejnev et leurs ministres des affaires étrangères d'une part, les experts de l'autre, qui se sont remis au travail dans la nuit pour faire progresser le texte commun qui doit être signé vendredi.

MAURICE DELARUE. et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

La « zone d'insécurité » s'étend à Beyrouth

Les ministres des affaires étrangères de dix-sept pays, membres de la Ligue arabe, se réunissent ce mercredi soir 15 octobre — en l'absence des représentants de l'O.L.P. et de la Syrie, — pour examiner la situation au Liban. Pendant ce temps, de nouveaux et graves incidents sont signalés à Beyrouth. Selon Radio-Liban, la « zone d'insécurité » s'est étendue dans la matinée à de nombreux secteurs de la capitale et de la banlieue nord-est. De violents combats ont opposé, dans la nuit de mardi à mercredi, des phalangistes et des Palestiniens du camp de Tall-Zaatar, dans la banlieue est de Beyrouth.

De notre correspondant

Beyrouth. — Boycottée par la Syrie et l'O.L.P., la réunion de la Ligue arabe qui devait s'ouvrir mercredi au Caire, au niveau des ministres des affaires étrangères, ne pourra traiter valablement du Liban. Il a d'ailleurs suffi que le problème spécifique des relations libano-palestiniennes ne figure pas à l'ordre du jour des débats, à la grande satisfaction des Palestiniens et de leurs alliés au Liban, pour que cette rencontre perde beaucoup de son intérêt.

Annonçant mardi la décision de boycottage de l'O.L.P., M. Farouk Maddoumi, chef de la section politique de l'Organisation, avait souligne (nos dernières éditions) « *l'aspect négatif de cette rencontre, qui risque d'embarrasser les frères libanais et d'entraîner les Arabes dans une querelle qui s'inscrit en marge des événements graves dont la région est le théâtre, et notamment l'accord égypto-israélien sur le Sinaï* ».

A Beyrouth, l'O.L.P. continue ses démarches pour imposer une accalmie sur le terrain. Les commerçants refusent toujours de rouvrir les rideaux de leurs magasins, d'où ils ont retiré les marchandises. Si le canon s'est tu sur certains fronts, des batailles rangées se sont produites dans la proche banlieue de la capitale, mettant aux prises cette fois des phalangistes (Kataëb) et des éléments exclusivement palestiniens. C'est notamment le cas dans les secteurs de Dekwaneh-Tall-Zaatar et Hazemieh-Jezmel-Bacha, où la population chrétienne, encadrée par les Phalanges, s'est heurtée à des réfugiés palestiniens contrôlés par les organisations du Front du refus. De nombreux observateurs estiment que ces combats ont été provoqués pour forcer la main aux participants à la réunion du Caire et les contraindre à débattre des relations libano-palestiniennes. Si tel est le cas, la manœuvre a échoué.

Les dirigeants de l'O.L.P., approuvés par les Syriens, paraissent déterminés à tout mettre en œuvre pour éviter avec les chrétiens une cassure qui risquerait de se solder par la partition du Liban. Le mémorandum de M. Arafat au Comité national pour le dialogue, dans lequel il réaffirme le respect des Palestiniens pour la souveraineté libanaise « *sur tout le territoire national* », ne semble pas avoir rassuré les éléments de la population qui sont littéralement obsédés par « *le péril palestinien* ». Mardi, ce ne sont plus les Kataëb qui se sont insurgés contre « *les éléments irresponsables et incontrôlés* » de la résistance, mais deux associations chrétiennes qui s'en sont prises violemment à ce qu'elles appellent « *le fait accompli palestinien* ». Ce texte, signé par le Père Charbel Kassis au nom du congrès supérieur des moines maronites, et par M. Chaker Abousleimane, président de la Ligue maronite, a été remis au chef de l'Etat « *pour qu'il soit débattu en conseil des ministres* ». « *La plus grande partie du territoire libanais*, affirme le document, *est aujourd'hui occupée en fait par les Palestiniens. Le Sud, avec Saïda, le Nord, avec Tripoli, la plaine de la Bekaa, la région de Baalbeck, Hermel, et une partie de Beyrouth échappent totalement au contrôle de l'Etat.* »

Après avoir rappelé qu'une suite concrète avait été donnée aux revendications des musulmans concernant la réorganisation de l'armée, les deux associations chrétiennes exigent, avant toute négociation sur les réformes intérieures, que l'Etat retrouve son autorité entière sur tout le territoire libanais. Elles menacent, enfin, de réviser leurs positions fondamentales quant aux structures du pays « *si l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale devaient continuer à être bafouées.* »

ÉDOUARD SAAB.

LES MUTINS DE PORTO ONT EU GAIN DE CAUSE

(Lire page 3)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Islande le nationalisme maritime

Sur la recherche cancérologique

Le 28 octobre, le budget de la santé publique sera discuté à l'Assemblée nationale. Le ministère de la santé a l'intention de favoriser, cette année, la recherche appliquée, et plus spécialement les secteurs mal nantis des maladies médico-sociales (buccodentaires, rhumatismales, etc.), et le rétablissement de l'institut Pasteur. La cancérologie, qui absorbe tous les ans une part importante de budget, ne semble pas avoir été spécialement avantagée cette année. Un effort particulier portant sur les recherches en immunologie devrait cependant entraîner des retombées dans le domaine du cancer.

De son côté, le rapport du VIIe Plan signale que « la situation actuelle de la cancérologie en France laisse apparaître des éléments positifs, mais aussi de nombreuses et graves insuffisances » et que « la situation française est difficile face à l'énorme investissement fait par les Etats-Unis et depuis quelques années par certains pays tels que l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne ».

Ces prévisions et ces réflexions ont incité le professeur Georges Mathé à présenter un plaidoyer en faveur du développement de la recherche cancérologique.

par le professeur GEORGES MATHÉ

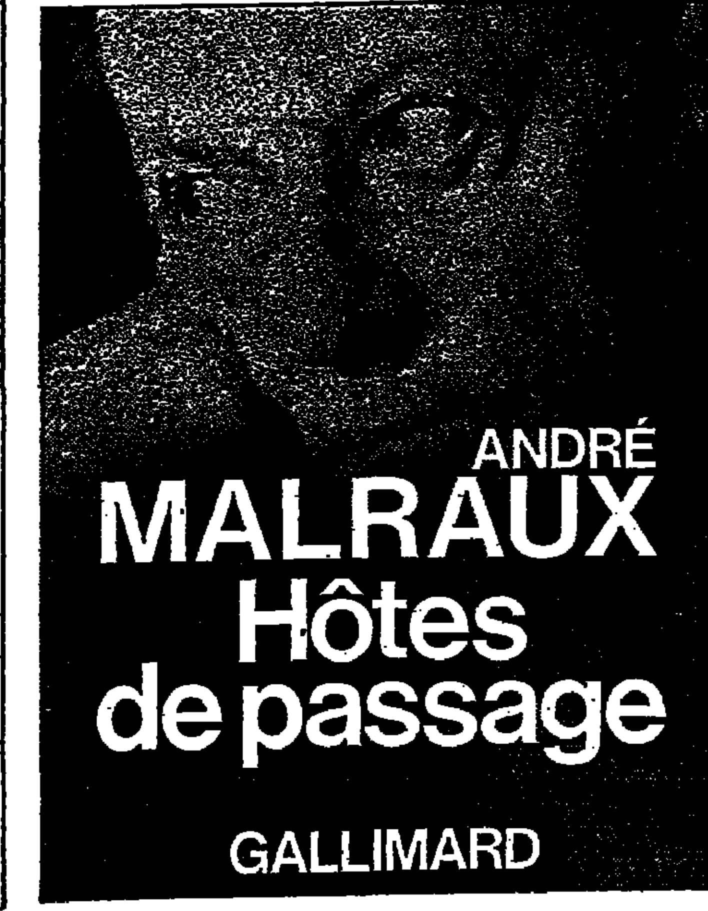
En recherche médicale, il faut être le premier ou ne pas être. Si, dans certains domaines scientifiques dont les découvertes sont tenues secrètes, pour des raisons économiques ou militaires, par les Etats qui les détiennent, il est justifié que des recherches soient répétées dans d'autres pays, il ne sert à rien, dans le domaine biomédical, d'être second puisque les acquis de cette discipline sont immédiatement mis au service de tous les médecins du monde.

La France ne peut ni ne doit suivre ce parlementaire qui conseillait au gouvernement de restreindre les crédits de la recherche sur les tumeurs puisque « de toute façon, les patients français profiteront des découvertes américaines ».

Un tel raisonnement finira cependant par se justifier si le potentiel de la recherche cancérologique française continue de se restreindre. Dans peu d'années, notre pays sera exclu de la compétition internationale si, comme l'a déclaré Mme Simone Veil (propos repris par des tracts émanants de certains syndicats après son passage à Villejuif), « le cancer n'est pas, dans sa politique, une priorité ».

Si tel devait être le cas, nos chercheurs n'auraient plus qu'à se reconvertir au gré des nouvelles priorités ou à s'orienter vers la recherche privée qui, comme dans trop de grandes entreprises, ne vit que grâce aux investissements américains.

(Lire la suite page 12.)



AU JOUR LE JOUR

Le juge et le justicier

Escompte-t-on que la peine encourue par le juge Pascal sera exemplaire et qu'elle fera désormais réfléchir les juges justiciers ?

On nous l'a bien dit, un juge ne saurait être un justicier, c'est-à-dire, dit mon dictionnaire, un homme « qui aime faire la justice ». Qu'il aime ou qu'il n'aime pas la besogne, un juge applique les lois, et quand les lois ne sont pas justes il y a évidemment incompatibilité entre les deux fonctions.

Au fond, ce n'est pas nos juges qu'il nous faut juger, c'est notre justice.

ROBERT ESCARPIT.

DEUX EXPOSITIONS

Boccace et l'or des Scythes

Octobre est toujours un mois riche en événements artistiques. Deux grandes expositions viennent de s'ouvrir : L'or des Scythes, au Grand Palais, Boccace en France, à la Bibliothèque nationale.

Réalisée grâce au concours des musées soviétiques — le musée de l'Ermitage surtout, — qui ont envoyé des pièces majeures de leurs collections, l'exposition L'or des Scythes est un panorama de cet art animalier des steppes, de l'Ukraine aux confins de la Mongolie, entre le septième siècle avant Jésus-Christ et le début de notre ère ; art des Scythes proprement dit, à l'ouest, sur le Dniepr et dans le Kouban, art des Sauromates, des Saces, art de l'Altaï et de Sibérie... Un art de nomades, original, où la présence stylisée de l'animal sur la boucle de ceinturon ou la plaque de bouclier se charge, au-delà de la richesse décorative, d'une signification symbolique et de vertus magiques. Deux cents pièces d'art barbares qui nous ont été prêtées en remerciement du passage de « la Joconde » à Moscou. (Les musées américains, qui ont eu l'exposition scythe en primeur, ont pour leur part envoyé aux musées soviétiques cent chefs-d'œuvre du Metropolitan Museum de New-York.)

Célébré à Florence cet été, le sixième centenaire de la mort de Boccace est, à Paris, non seulement l'occasion d'évoquer le grand écrivain italien et son œuvre, mais aussi et surtout la fortune de celle-ci en France, où elle a été diffusée et connue de très bonne heure. Du quinzième siècle à nos jours, « De l'humanisme à l'érotisme », pour reprendre le sous-titre de l'exposition, ce sont plus de deux cents ouvrages — manuscrits, incunables, traductions précieuses et éditions illustrées — qui nous sont proposés. A travers tout cela l'exposition offre, et c'est son apport capital, un regard sur cette merveilleuse floraison de la miniature en France, au quinzième siècle, dans la littérature profane, avec notamment les illustrations de Fouquet.

(Lire nos articles page 21.)

AMÉRIQUES

Brésil

L'Église affronte le nouveau régime

De notre correspondant

Sao-Paulo. — La trêve précaire qui s'était instaurée entre l'Eglise catholique et le régime après l'installation à la présidence du général Geisel est en passe d'être rompue. Depuis plusieurs semaines, une partie du clergé s'est mobilisé contre la menace d'expulsion qui vise l'un des évêques les plus combatifs du pays, Dom Pedro Casaldaliga, Espagnol arrivé au Brésil en 1968 et ordonné en 1971 évêque de la « *prelazia* » (terre de mission) de Sao-Felix-do-Araguaia, dans le Mato-Grosso. Selon le président de la conférence nationale des évêques au Brésil (C.N.B.B.), Dom Aloisio Lorscheider, le gouvernement aurait fourni l'assurance que cette expulsion n'aurait pas lieu. L'inquiétude persiste néanmoins dans certains milieux ecclésiastiques de Rio et de Sao-Paulo, en raison de la vague de répression qui frappe le pays.

L'alerte a été donnée le 13 septembre par Dom Tomas Balduino, évêque de Goias, région limitrophe de celle où exerce Dom Pedro Casaldaliga. Dans une lettre adressée à « *tous les frères des Eglises du Brésil* », Dom Tomas Balduino écrivait qu'une procédure d'expulsion sommaire avait été préparée par le ministère de la justice, sans que l'intéressé ait le droit de présenter sa défense. Dénonçant cette « *iniquité* », il affirmait : « *Ceux qu'intéresse réellement l'expulsion de Dom Pedro, ce sont ceux qui veulent faire travailler le peuple à bas prix. Ce sont les grands propriétaires, brésiliens ou étrangers, qui se sont emparés des terres sur lesquelles le peuple vivait depuis de nombreuses années...* »

L'expulsion de l'évêque, si elle avait lieu, aurait valeur de symbole. Depuis son arrivée, Dom Pedro Casaldaliga a sans cesse été mêlé à la lutte des petits paysans de Sao-Felix-do-Araguaia contre les grandes compagnies d'élevage qui les expulsent de leurs terres (1). De nombreux conflits ont éclaté dans la région, provoqués par les exactions des compagnies et de la police militaire contre les paysans et les missionnaires qui prennent leur parti. En mai 1973, l'un des prêtres de la « *prelazia* », le Français François Jentel, était condamné à dix ans de prison parce que la population dont il avait la charge avait tiré des coups de feu contre la police militaire. La même année, l'évêque était gardé à vue, soumis à un interrogatoire, sa maison était fouillée, tandis qu'une vaste opération des forces de l'ordre était déclenchée dans plusieurs villages, où quelques prêtres furent brutalisés.

Selon le témoignage des missionnaires de Sao-Félix-do-Araguaia, après une période de calme, les persécutions contre l'évêque ont repris cette année : menaces de mort, paysans pressés par la police de signer des déclarations affirmant que Dom Pedro Casaldaliga les invitait « *à la lutte armée* », interdiction faite au prélat d'entrer dans les réserves indiennes, alors que dix tribus vivent dans son diocèse, etc.

Un long silence

A Rio, une chaîne de télévision a engagé une campagne contre lui. A trois reprises, elle l'a présenté comme « *un communiste qui avait remplacé le crucifix et le chapelet par la faucille et le marteau et substitué au bréviaire les pensées de Mao Tse-toung* ». Il est vrai que Dom Pedro Casaldaliga avait fourni un argument à ses adversaires en publiant à Buenos-Aires un recueil de poésies où il disait qu'il avait « *la foi d'un guérillero et l'amour de la révolution* » et qu'il « *incitait à la subversion contre le pouvoir et l'argent* ». Certes, il puisait son inspiration aux sources mêmes des Evangiles, et les mots qu'il employait étaient surtout une réplique aux accusations lancées contre lui. Mais les nuances n'étaient pas assez marquées pour éviter une intervention du nonce apostolique lui-même, Mgr Carmine Rocco, qui lui faisait observer qu'un tel langage l'exposait à « *des mesures désagréables de la part des autorités civiles* ».

La menace d'expulsion a provoqué une levée de boucliers. L'archevêque de Sao-Paulo, le cardinal Dom Paulo Evaristo Arns, dont relève l'évêque de Sao-Felix, s'est inquiété de la crise grave qu'une telle mesure ouvrirait dans les relations entre l'Eglise et l'Etat. Plusieurs évêques étaient prêts à lancer un appel au Saint-Siège, que le cardinal lui-même aurait remis au pape pendant le séjour qu'il vient de faire à Rome, lorsque le président de la C.N.B.B. reçut les apaisements du gouvernement.

L'affaire a donc poussé l'Eglise à sortir du silence qu'elle observait depuis un an et demi, et qui contrastait avec ses nombreuses prises de position contre le gouvernement antérieur. En même temps qu'il alertait l'opinion publique, l'évêque de Goias, Dom Tomas Balduino, adressait au président de la République une lettre rappelant par sa vigueur les documents élaborés en 1973 par plusieurs diocèses pour défendre les libertés individuelles. « *Notre peuple*, écrit l'évêque, *est dans une misère croissante. En dépit du « miracle économique » si souvent célébré (...) de nombreux faits, connus de tous, attestent le manque de respect pour les droits des citoyens, et créent un climat d'insécurité. Ceux qui aspirent pour autrui à une vie plus juste et plus heureuse sont traités de subversifs, menacés dans leur liberté, passibles d'emprisonnement, sans culpabilité reconnue et sans droit à la défense (...).* »

La libération des prisonniers politiques, la suppression des pouvoirs arbitraires du président de la République « *pour que tous les citoyens puissent vivre en paix* », un plan global et efficace de réforme agraire : telles sont les recommandations faites par l'évêque au chef de l'Etat pour rétablir le calme dans le pays. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les faits ne montrent pas une évolution dans ce sens. C'est ainsi que, récemment, l'archevêque de Sao-Paulo était amené à écrire au général Golbery, chef de la maison civile de la présidence, à propos de membres de la police militaire détenus et torturés depuis deux mois.

En juin et juillet derniers, les services de répression de la ville, poursuivant leur offensive contre le parti communiste brésilien (P.C.B., pro-soviétique) arrêtaient soixante-seize personnes, dont soixante-trois membres de la police militaire de Sao-Paulo. Après plusieurs semaines d'« interrogatoires » conduits dans le plus grand secret, les autorités militaires viennent d'indiquer que dix des policiers militaires ont été condamnés à la détention préventive pour avoir constitué des cellules du P.C.B. au sein des forces armées.

Le rapport officiel soutient que certains des inculpés appartenaient depuis plus de vingt ans au « secteur militaire » de l'organisation clandestine. Il reconnait que deux des policiers arrêtés sont morts pendant l'enquête : l'un s'est « *suicidé* » dans sa cellule, l'autre est décédé d'un « *infarctus du myocarde* » dans une clinique. Selon une autre version qui court à Sao-Paulo, la première victime, M. Jose Ferreira de Almeida, lieutenant de réserve, âgé de soixante-cinq ans, a été retrouvé pendu dans une cellule du D.O.I. (sécurité militaire) ; l'autre, M. Jose Maximiniano de Andrade Neto, colonel de réserve, a été abandonné dans la rue après avoir été torturé et est mort presque aussitôt revenu à son domicile.

D'autre part, les autorités militaires de Brasilia viennent d'annoncer que vingt-deux personnes ont été arrêtées dans l'Etat de Goias, sous l'accusation d'avoir tenté de réorganiser le P.C.B. dans cette région. Cinq ont été gardées sous les verrous. Des députés du parti gouvernemental ont protesté, auprès du ministre de la justice, contre les « *excès* » et les « *mesures arbitraires* » dont avaient été victimes plusieurs avocats de Goias au cours de la vague de répression. Quinze jours plus tôt, des membres du M.D.B., parti légal d'opposition, avaient été arrêtés dans le Parana, sous l'accusation d'affiliation au parti communiste brésilien.

Enfin, deux personnes suspectes d'appartenir au parti communiste du Brésil (pro-chinois) viennent d'être emprisonnées à Sao-Paulo : il s'agit de M. Jose Milton Ferreira de Almeida et de M. Armando Eurico Gomes, tous deux ingénieurs. On pense que ce pourrait être le début d'une série d'arrestations dans ce secteur de la société peu touché jusqu'ici par les rigueurs du régime.

CHARLES VANHECKE.

(1) Voir *le Monde* des 8, 9-10 et 11 février dernier, « Mato-Grosso, western brésilien ».

États-Unis

Le département d'Etat s'étonne des attaques de Pékin contre sa « politique tibétaine »

Washington (*A.F.P.*). — « *Rien dans les actions ou la politique du gouvernement américain n'est basé sur l'idée que le Tibet ne fait pas partie de la Chine* », a déclaré, mardi 14 octobre, le porte-parole du département d'Etat. Cette déclaration faisait suite à la dénonciation par Pékin « *de la complicité et du soutien apportés par le gouverneent américain aux activités des traîtres tibétains aux Etats-Unis* » (*le Monde* du 15 octobre).

Le porte-parole a précisé que le gouvernement fédéral n'avait pas les moyens légaux d'interdire la tournée aux Etats-Unis d'une troupe de danseurs et de chanteurs tibétains, pas plus que d'imposer la fermeture du « bureau du Tibet » installé à New-York. Celui-ci est légalement enregistré auprès du ministère de la justice, et les artistes de la troupe tibétaine ont normalement reçu leurs visas d'entrée.

Le porte-parole a encore qualifié de « *malentendu apparent* » l'accusation lancée par le ministère chinois des affaires étrangères, selon laquelle l'attitude américaine dans cette affaire constitue une violation du communiqué de Changhai.

Le « bureau du Tibet », mis en cause par la déclaration diffusée par l'agence Chine nouvelle, fonctionne depuis une dizaine d'années à New-York, où il représente le dalaï-lama, qui vit en exil en Inde.

[Le Groupe de Tibétains donne actuellement des concerts de musique religieuse en France. A notre connaissance, l'ambassade de Chine n'a élevé aucune protestation. L'article de « Chine nouvelle » paraît donc relever du contentieux sino-américain. La question se pose de savoir pourquoi Pékin réagit maintenant, peu avant le voyage de M. Ford en Chine. L'existence à New-York d'un obscur « bureau du Tibet » n'avait en effet, jusqu'à *présent*, pas pesé sur les discussions entre Chinois et Américains.]

LE PRÉSIDENT FORD SORT INDEMNE D'UNE COLLISION

Washington (A.F.P.). — La limousine blindée du président Ford, qui le conduisait mardi soir 14 octobre à l'aéroport de Hartford (Connecticut), a été heurtée à un croisement par une Buick venant de la droite et réussissant à couper la file des motards en uniforme. Le choc n'a pas empêché la voiture présidentielle de poursuivre sa route. On ignore encore s'il s'agit d'un accident ou d'une nouvelle tentative d'assassinat. Trois jeunes gens et deux jeunes filles ont été conduits au commissariat pour interrogatoire. Les autorités se refusent à confirmer qu'il s'agit des occupants de la Buick.

Le président du parti républicain du Connecticut, M. Frederick Biebel, qui se trouvait aux côtés de M. Ford, aurait été blessé au poignet dans cette mystérieuse collision.

PROCHE-ORIENT

UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS EN VISITE AU CAIRE

(*De notre correspondant.*)

Le Caire. — Recevant une délégation de vingt-cinq industriels et hommes d'affaires américains, conduite par M. Thomas Murphy, président de la General Motors, le premier ministre égyptien, M. Mamdouh Salem, a déclaré, lundi 13 octobre, que « *les investissements étrangers étaient les bienvenus en Egypte* », et que « *la participation du secteur privé au développement national devait être davantage encouragée* ».

Depuis le lancement de la politique d'ouverture économique par M. Sadate, il y a deux ans, plusieurs banques américaines, dont la Chase Manhattan, ont ouvert des représentations au Caire, mais les capitalistes d'outre-Atlantique ne s'étalent pas encore décidés, jusqu'à ces derniers temps, à investir en Egypte, trouvant que le nouveau code égyptien des investissements n'offre pas de garanties suffisantes. — J.-P. P.-H.

Egypte

Vers une nouvelle réconciliation avec la Lib

De notre correspondant

Le Caire. — Il est des signes qui ne trompent pas. Les vitrines du service d'information de la représentation libyenne au Caire, qui, il y a quelques semaines, ne présentaient aux passants que des journaux de Tripoli critiquant vertement le président Sadate, ne contiennent plus aujourd'hui que des portraits souriants de Nasser, du colonel Kadhafi, du président Assad et... du Raïs. Dans le même temps, les milieux informés laissent entendre que les régimes égyptien et libyen sont, une fois de plus, en train de se « *réconcilier* », et qu'une rencontre entre les présidents Sadate et Kadhafi « *pourrait bientôt couronner l'évolution en cours* ».

La dernière « *réconciliation* » entre le Raïs et le colonel remonte à août 1974. Elle était à porter au crédit de l'émir Zayed, d'Abou-Dhabi. Comme les précédentes, elle fut sans lendemain. Le rapprochement auquel on assiste en ce moment sera-t-il aussi éphémère ?

Des interventions discrètes et diverses sont à son origine. Les dirigeants soudanais, ainsi que de hauts fonctionnaires de la ‹ dération des Républiques (Union créée en 1971 ent Caire, Damas et Tripoli, et vue d'organes permanent joué un rôle d'intermédiair tre les chefs d'Etat liby égyptien.

Toutefois, selon le Raïs, l sons qui ont déterminé le nel Kadhafi à se rapprocl Caire sont à rechercher d tentative avortée de sédit commandant libyen Omar chi au cours de l'été pass

Ce dernier, avant de s en Tunisie, aurait été d au président Kadhafi p Libyens appartenant à la « tèle » de l'Egypte. Ce tr loyalisme aurait incité le Kadhafi à rétablir des r normaux avec Le Caire.

Une telle issue devrait p tre également à Tripoli d'a l'isolement diplomatique d quel il se trouve depuis l'éc la fusion avec la Tunisie, e Le Caire, de son côté, e chanté d'avoir un voisi calme chez lequel elle peut nuer à déverser une partie trop-plein de main-d'œuvr temps derniers, plusieurs r de nouveaux coopérants ég ont gagné la Libye, ce qui dire à un journaliste ca « *Nous allons enseigner l fants des bourgeois de Tri de Benghazi pendant que de nos fellahs restent an bêtes.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUG

● *M. Arafat attendu à M* — On annonce à Beyrou source palestinienne, que M ser Arafat, président de l' se rendra à la fin d'octo Moscou. La précédente vis M. Arafat en U.R.S.S. re au mois de mai dern (*A.F.P.*)

PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ASSISTENT A UN DINER POUR LE DÉPART DE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL

L'Alliance France-Israël et les groupes parlementaires France-Israël du Sénat et de l'Assemblée nationale ont offert mardi 14 octobre un dîner en l'honneur de l'ambassadeur d'Israël en France et de Mme Ben-Natan, qui doivent prochainement quitter Paris. (Rappelons que M. Ben Natan sera remplacé par M. Mordekhai Gazith, qui était jusqu'à présent directeur de cabinet du premier ministre, M. Rabin.)

Mme Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, MM. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, Poncelet, secrétaire d'Etat au budget, Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, une soixantaine de parlementaires, des membres de l'Institut et de l'Université assistaient à ce que le président du Sénat, M. Alain Poher, a appelé « *une grande soirée franco-israélienne* ».

M. Ben-Natan a évoqué les liens existant entre Israël et la France, « *si profonds que les vicissitudes ne peuvent les changer* ». Il a affirmé qu'une France libre et une Europe libre étaient la base même de l'existence d'Israël, mais que « *l'existence d'Israël était elle-même la condition de l'existence de cette Europe* ».

Sur le Golan

DEUX BERGERS SYRIENS ONT ÉTÉ TUÉS PAR DES SOLDATS ISRAÉLIENS

Une certaine tension se manifeste dans le Golan à l'approche de l'expiration (le 30 novembre) du mandat de la force des Nations unies sur le front israélo-syrien. Deux bergers syriens, qui avaient pénétré mardi 14 octobre en territoire contrôlé par les forces israéliennes, ont été tués. Selon les autorités israéliennes, ils avaient refusé d'obéir aux sommations. D'après un porte-parole syrien, ils ont été tués alors qu'ils se trouvaient dans la zone-tampon.

De son côté, l'agence palestinienne Wafa fait état, mardi, de mouvements de troupes israéliennes vers le front syrien.

M. Rabin, premier ministre israélien, a déclaré mardi soir à la télévision que la Syrie n'avait plus le choix qu'entre trois solutions « *après avoir échoué dans ses efforts pour dresser le monde arabe contre l'Egypte* », à savoir : accepter de négocier avec Israël, rouvrir les hostilités ou créer une situation de « ni guerre ni paix », avec tous les risques que cela comporte.

Selon le journal israélien *Maariv*, citant mardi son correspondant à Washington, les Etats-Unis maintiennent les contacts avec l'Arabie Saoudite et d'autres pays arabes afin d'amener le président Assad à renouveler le mandat de la force des Nations unies sur le Golan. — (*A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● DEUX MILLE PERSONNES ONT ETE ARRETEES dans le cadre d'une campagne déclenchée il y a un mois contre les détenteurs *illégaux* d'armes, a annoncé, mardi 14 octobre, un porte-parole de la police. — (*Reuter.*)

Chine

● LES RELATIONS SINO-YOUGOSLAVES. — M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, se rendra en Yougoslavie à une date qui n'a pas été fixée, annonce le communiqué publié le 12 octobre à l'issue de la visite en Chine du premier ministre yougoslave. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● UNE ENQUETE POLICIERE se poursuit à propos des huit cambriolages dont M. Harold Wilson a été la victime depuis 1968. Ces cambriolages — dont le premier ministre a laissé entendre qu'ils pourraient être l'œuvre d'une partie de la presse soucieuse de compromettre le Labour — semblent avoir pour objectifs les papiers personnels du premier ministre, de son comptable, de son avocat et de son ancien secrétaire particulier. — (*Corresp.*)

Irlande du Nord

● L'IRA PROVISOIRE DE BELFAST MENACE DE DECLENCHER UNE OFFENSIVE en réponse « *aux opérations de harcèlement* » qui seraient menées par la police et les troupes britanniques contre la population. L'IRA soutient que des prisonniers seraient torturés par la police dans trois commissariats de la ville. Le gouvernement a aussitôt répliqué par un communiqué, dans lequel il dénonce « *les mensonges de la brigade de Belfast* ». Les dernières « *représailles* » de l'IRA, le 22 septembre dernier, avaient fait plusieurs dizaines de blessés. — (*A.F.P.*)

Libye

● LE CHEF DU GOUVERNEMENT TCHECOSLOVAQUE, M. Lubomir Strougal, est arrivé, lundi 13 octobre, à Tripoli, pour une visite de trois jours en Libye. — (*A.F.P.*)

Tchad

● LES SUITES DE L'AFFAIRE CLAUSTRE. — Le général Negue Djogo, ministre tchadien des finances et membre du Conseil supérieur militaire, a exprimé la crainte, au cours d'une conférence de presse tenue mardi soir 14 octobre à N'Djamena, que l'amitié franco-tchadienne ne « *soit très affaiblie* » à la suite de l'affaire Claustre. Le ministre a affirmé que la décision du C.S.M. de faire évacuer les troupes françaises stationnées au Tchad constituait « *un constat d'échec* » pour Paris. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● LE REPORT A UNE DATE INDETERMINEE de la visite que M. Ceausescu devait faire à Belgrade, à partir du 14 octobre, a été annoncé au corps diplomatique qui devait l'accueillir à son arrivée. Aucune raison n'a été fournie par le ministère yougoslave des affaires étrangères. La semaine dernière, M. Stanc Dolantz, secrétaire de la ligue des communistes, s'était rendu à Bucarest pour s'entretenir avec le chef de l'Etat roumain. — (*Reuter.*)

ASIE

Vietnam du S

Les nouveaux manue scolaires sont parus

IL ÉTAIT UNE FOIS UN PETIT GARÇON QUI TROMPAIT LES MÉCHANTS FANTOC

Saigon (A.F.P.). — Les man scolaires sud-vietnamiens pr seront désormais à l'imagina des écoliers qui apprennent à des sujets inspirés de la gu qui vient de s'achever.

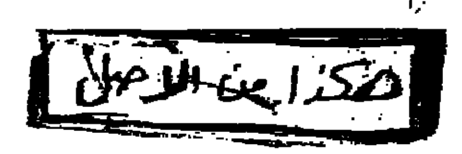
Ils y admireront le sang-f du « petit Tuan » lançant une fausse piste une patro de « fantoches aux visages neux » engagée dans la p suite de deux cadres révolut naires, ou les stratagèmes l'« oncle Tu », apiculteur de état, qui lâche un ess d'abeilles enragées sur des n taires de l'ancien régime.

A l'approche de la rentrée nouveaux manuels ont fait apparition dans les librai Exception faite pour cert livres scientifiques, les ouvr édités sous l'ancien régime été remplacés par des li imprimés soit à Hanoï, soit les zones du Sud déjà « l rées » avant l'offensive de c année.

Les manuels proclament gloire de l'« oncle Ho », don rayonnement sur le Vietnam semblable, indique la prem leçon, à « l'éclat des lotus marécages de Thap-Muoi » plaine des Jones). Le ma enseigne cinq commandem que l'oncle Ho a forgés à l'in tion des petits : « Aimez v patrie et votre peuple ; s studieux et travailleurs, unis et disciplinés ; observez stricte hygiène ; soyez modes francs et courageux. »

Le manuel exalte l'union Nord et du Sud, représentés les traits de deux paysan assises sur le même banc en et faisant sauter leurs pe garçons sur leurs genoux. D' tres leçons rendent homm aux vertus du travail en u et, plus encore, du travail champs. Le manuel initiera a les écoliers à un nouveau je « Le jeu de la capture des a teurs américains. »

Les manuels seront util dans toutes les écoles, les é blissements privés venant d'ê nationalisés. L'archevêque Saigon vient d'ailleurs de don son « approbation » à cette m sure qui touche le secteur p maire ; Mgr Binh a d'autre p fait savoir que les catholiq « sont prêts à mettre à la d position de l'Etat » leurs éco secondaires.



EUROPE

Italie

socialistes ne reprendront pas leur place au gouvernement

De notre correspondant

me. — Le parti socialiste ne reprendra pas ace au gouvernement avant les prochaines ons, a déclaré, mardi 14 octobre, son secré- M. Francesco De Martino, pour lequel rience de centre gauche est terminée. Le ne croit, pour le moment, ni à l'unité de uche ni au « compromis historique », mais à « promouvoir une transition démocratique elle » vers le socialisme. Il s'opposera à une sion des communistes des responsabilités du ir et retirera son appui au cabinet si ci prend des mesures opposées aux « exi- de renouveau » du pays.

autre part, M. Sandro Pertini, président de ambre, est revenu sur sa démission mardi tobre, cédant aux sollicitations du chef de , du chef du gouvernement et des partis ques, unanimes pour une fois.

affaire — née d'une polémique sur le trai- nt des employés du Parlement — n'est pas close pour autant : plusieurs personnalités parmi les plus importantes de l'Etat ont été mises en cause dans ce débat qui concerne toute la fonction publique en Italie.

C'est donc M. Pertini qui devait lire aux députés, mercredi en fin de matinée, le message exceptionnel adressé au Parlement par le président de la République, M. Giovanni Léone, en vertu de l'article 87 de la Constitution. Il n'existe qu'un seul précédent : le discours de M. Antonio Segni en 1963, qui proposait aux parlementaires la non-rééligibilité immédiate du chef de l'Etat, la suppression du « semestre blanc » (au cours duquel les Chambres ne peuvent être dissoutes) *et de nouvelles* normes pour l'élection des juges constitutionnels. Mais on attendait, mercredi, de M. Léone, un message plus ample touchant les divers aspects de la crise que traverse le pays.

R. S.

Entre les deux grands...

ne. — *Malgré sa taille* ste (12 % de l'électorat) le socialiste est, plus que is, au centre du débat poli- en Italie. On guette ses s d'humeur, sachant qu'elles aient être fatales au gouver- nt. On scrute ses réactions appels du pied des commu- s et des démocrates chré- , car c'est de lui, finalement, dépend le déblocage d'une tion jugée plus pesante à re que la récession s'aggrave le le climat social s'alourdit. nscient de son rôle-clé, mais eux de conserver son auto- e et de ne pas être asphyxié deux grands partis venaient rapprocher, le P.S.I. com- e à serrer les rangs. En r prochain, pour la pre- fois depuis quinze ans, il ra un congrès « *unitaire* » ours duquel les différentes nces essaieront de présenter nble une « *alternative* », -à-dire un nouveau projet ociété.

rti du gouvernement depuis an — sans rejoindre pour nt l'opposition — le parti aliste semble avoir profité de e retraite. Il a eu les mains libres et davantage de recul réfléchir sur ses erreurs es. *Mais on* n'efface pas en ues *mois* douze années de *ipation* au pouvoir et de aises habitudes prises, dit- u contact de l'allié démo- chrétien.

'Italie a changé, la démo- — chrétienne non. Votez » Cette affiche soigneuse- élaborée par des spécialistes mass media fit choc, au mps dernier, avant les ns locales. Mais les élec- ne devaient retenir la leçon moitié. Constatant que l'Ita- ait changé et que la démo- chrétienne restait désespé- it la même, deux millions eux votèrent communiste. S.I. — avec un gain de huit mille voix seulement — eut ession désagréable d'avoir campagne pour le P.C. Il t en fait ses hésitations et mpromissions.

is le sillage du vainqueur, rti socialiste n'en a pas amélioré ses positions, au local, depuis les élections de dernier. Ce parti, qui ne e qu'un électeur sur huit, ipe désormais au gouverne- de 82 % des municipalités us de cinq mille habitants re 71 % avant le scrutin) ; le plus souvent aux commu- (1), il détient le poste de dans une quinzaine de -lieux de province parmi les- Milan, Venise, Gênes, Ca- Padoue, Parme, Pavie et oue.

Le regard fixé sur M. Mitterrand

ns les régions, quand une ce de gauche n'était pas itaire, le P.S.I. a générale- cherché à associer les com- stes à un gouvernement de gauche. Et il l'a souvent . « *Cette politique ne date les élections*, nous affirme lvano Labriola, responsable administrations locales au « *En trois ans nous avons ssivement effacé en Italie ntière entre « gauche » et re-gauche ». Le soupçon qui sur le parti communiste a vé.* » Il ne devrait exister, M. Labriola, que deux cles à une participation des unistes au pouvoir dans une , une province ou une mu- lité : des divergences sur gramme ou le refus des inté- eux-mêmes.

te règle s'applique-t-elle au rnement du pays où entrent des questions de fond (les s) et des facteurs interna- x (l'équilibre Est-Ouest, obation de Washington et oscou ?) Là, les *socialistes* plus vagues, plus ambigus. part, ils refusent le « *com- s historique* » — craignant doute un accord entre dé- tie chrétienne et parti uniste qui se ferait à leur insu. Mais, d'autre part, ils déclarent s'opposer à une majorité gouvernementale qui n'aurait pas l'appui du P.C.

En fait, le parti socialiste cherche à mettre ses deux grands interlocuteurs au pied du mur. Il veut les obliger à préciser au grand jour leurs intentions. La démocratie chrétienne se voit sommée en même temps de s'engager, *en matière* économique, dans « *une voie nouvelle* » acceptable par les syndicats et qui irait au-delà des habituelles « *mesures de relance* ». Sinon — le P.S.I. ne le cache pas — il retirera son appui au gouvernement et ce sera la crise. Quant au P.C., il est invité à préciser son attitude à l'égard du communisme international et notamment *de l'Union soviétique*.

Les socialistes, unanimes, veulent que leur parti préserve son autonomie et qu'il prenne des initiatives pour s'affirmer davantage. Ils estiment que la présidence de la République devrait normalement leur revenir à la fin du mandat de M. Leone, en 1978. Mais sur la tactique à adopter, deux plans s'affrontent. Le *premier* est représenté par M. Mancini et plusieurs notables proches du secrétaire du parti, *M. De Martino, qui mise sur un* renouvellement de la *démocratie* chrétienne, et une association du P.C. à la majorité gouvernementale. Le deuxième plan se réclame de MM. Nenni et Lombardi. Il vient de préciser sa position dans un document que l'un des principaux rédacteurs, M. Giuseppe Tamburrano nous résume ainsi : « *Dans l'immédiat, il faudrait constituer un gouvernement d'urgence avec les partis démocratiques, car la situation est trop grave pour qu'on ne s'unisse pas. Une fois sa tâche accomplie, ce cabinet démissionnerait et les partis se présenteraient devant les électeurs. Il reviendrait alors aux socialistes de regrouper une nouvelle gauche comprenant les communistes, mais aussi des libéraux, des catholiques, des républicains...* »

Cette stratégie en deux temps se qualifie volontiers de « *mitterrandienne* ». Elle se base sur le postulat de départ suivant : « *La démocratie est irrécupérable. On ne fera plus rien avec elle.* »

Pour faire lui-même quelque chose, le P.S.I. est contraint de sortir du « *minestrone idéologique* » dans lequel il se débat. Plusieurs petits groupes — dont un nouveau club l'Ara — cherchent à provoquer cette *clarification interne* qui permettrait au parti de se rénover et d'attirer les catholiques progressistes, comme l'a fait le P.S. français. Il lui restera ensuite à trouver son Mitterrand.

ROBERT SOLÉ.

(1) Ces pourcentages, établis à de statistiques qui nous ont urnies par le parti socialiste, nent six cent vingt-cinq mu- lités parmi les plus impor-

Il faut œuvrer pour une plus large unité du mouvement ouvrier et des forces démocratiques

répète le P.C. italien

Tranchant avec l'extrême discrétion observée par les autres participants à la conférence des partis communistes européens à Berlin-Est, le P.C. italien a rendu publique (*l'Unita* du 14 octobre) l'intervention faite à cette conférence par le chef de sa délégation, M. Gian Carlo Pajetta.

« *Un principe*, déclare-t?il, *a guidé le P.C.I. : la conférence doit se fonder sur le principe du consentement et la pleine reconnaissance non seulement de l'autonomie de chaque parti — ce qui est pour nous hors de discussion — mais aussi du caractère spécifique de la politique et de l'action de chaque parti dans son pays.* »

Parmi les conditions d'un travail utile, M. Gian Carlo Pajetta juge « *indispensable, en tout premier lieu, que soit établi un rapport positif — dans le respect de la personnalité et de l'autonomie de chacun — entre les partis communistes, socialistes et sociaux-démocrates* ».

L'attitude du P.C.I. a pu apparaître, au cours des travaux préparatoires du document de base pour la conférence, comme « *de l'obstination* ». Mais, dit M. Pajetta, « *cette ténacité était l'expression de notre conviction obstinée (...) qu'il est nécessaire d'œuvrer pour une plus large unité du mouvement ouvrier et de l'ensemble des forces démocratiques et de gauche, et en premier lieu des socialistes et des communistes* ».

Le nouveau projet présenté par le S.E.D. apparaît donc, dans ces conditions, « *comme la base d'une discussion ultérieure, dans laquelle chaque parti formulera encore ses remarques sur le fond et ses propositions. Il s'agit d'arriver à un texte qui puisse obtenir le consentement de tous les participants (...)*.

« *Qu'il soit bien clair, naturellement*, a-t-il ajouté, *que le document de conclusion pourra toucher simplement une certaine thématique, à l'exclusion des questions sur lesquelles nos partis ont des positions différentes... L'importance de la conférence de Berlin résidera dans le fait de ne pas passer sous silence l'existence de différences et même de divergences, et de mettre au centre de la conclusion commune tout ce qui unit nos partis dans la pleine autonomie et indépendance de chacun.* »

Portugal

Les mutins de Porto ont eu gain de cause

Désavouant publiquement le général Pires Veloso, commandant militaire de la région nord, le général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée portugaise, a négocié directement un accord avec les mutins du régiment d'artillerie de Porto. Ces derniers, qui ont obtenu gain de cause, ont mis fin à leur rébellion le mardi 14 octobre. Aucune sanction ne sera prise.

Le général Fabiao met ainsi devant le fait accompli le Conseil de la révolution et le gouvernement, qui préconisent la « restauration de la discipline ». Il se rapproche du général Otelo de Carvalho, commandant du Copcon, qui prend parti pour les commissions de travailleurs alliés aux militaires d'extrême gauche. L'organisation révolutionnaire « Soldats unis vaincront », prend d'ailleurs de l'extension. Elle organise, ce mercredi, des manifestations dans l'Alentejo où les syndicats agricoles redoutent une remise en cause de la réforme agraire.

Porto. — Réinstallation dans d'autres bâtiments, hors de Porto, du CICAP (centre d'instruction du train) après sa réorganisation; réintégration des officiers mutés; enquête sur les responsabilités qui ont provoqué la dissolution du régiment; création, sous l'autorité du major Arago, officier de « gauche », d'un détachement d'intervention « révolutionnaire » — l'Unité du 25-avril, — qui s'installera dans les anciens locaux du CICAP : tel est le prix apparent qu'a accepté de payer le général Carlos Fabiao, chef d'état-major général de l'armée portugaise, pour mettre fin à l'*insubordination des militaires du* RASP (régiment d'artillerie lourde n° 2) de Porto.

Une victoire à la Pyrrhus

La « commission de lutte », chargée mardi après-midi de négocier avec lui l'accord à l'intérieur même de la caserne dans laquelle, selon le général Fabiao, « *il n'y a pas de situation de rébellion* », reconnaît cependant qu'il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus. Certes, l'autorité du général Pires Veloso, commandant de la région nord, dont l'éloignement constituait l'un des objectifs prioritaires des mutins, est sérieusement atteinte, puisqu'il avait à *plusieurs reprises affirmé* : « *Jamais le CICAP ne rouvrira* » et que la caserne « *serait probablement transformée en école* ». Mais, selon les propres termes du général Fabiao, celui-ci restera « *pour le moment* » en place.

Si le major Arago, très proche du général Corvacho, ancien commandant de la région Nord, mais aussi intimement lié au général Fabiao, jouit de toute la confiance des soldats du RASP, la nature et les fonctions de l'unité qu'il a la charge de créer ne sont pas clairement définies. Lui présentera-t-on un schéma ou bien sera-t-il libre de l'organiser comme il l'entend ? De même les éventuels rapports de cette unité avec l'AMI, la nouvelle force d'intervention créée pour rétablir l'ordre dans l'armée, n'ont été que vaguement évoqués. Etant donné le poids, au sein du haut-commandement de la région, des officiers partisans d'un retour à une stricte discipline militaire, il est probable que le rapport des forces dans cette nouvelle unité jouera en faveur du major Arago. Rien ne prouve non plus que l'enquête menée sous la responsabilité du général Fabiao pour éclaircir les événements qui ont amené la fermeture du CICAP — implicitement présentée comme dirigée contre les officiers de l'état-major du Nord — ne puisse se retourner contre ceux dont le gouvernement disait, il y a quelques jours, que, « *coupables de désobéissance hiérarchique, ils seraient punis* ».

Les soldats annoncent la poursuite de l'action

Enfin, les conditions même de la reconstitution du CICAP ne sont pas précisées. Le chef d'état-major de l'armée est décidé à reformer ce régiment pour « *des raisons sentimentales* », le CICAP ayant été le premier régiment à « bouger » le 25 avril. Mais il n'en a pas dit plus. La « commission », qui comprend des éléments du RASP, reconnaît que « *ce manque de clarté pourrait permettre n'importe quelle manipulation* ».

Si l'assemblée générale des mutins s'est finalement prononcée à l'unanimité pour approuver les propositions du général Fabiao et accepter que tous les militaires quittent la caserne — transformée depuis une semaine en « symbole » de la résistance à la « *contre-révolution en marche* », — c'est sans doute parce qu'ils ont réalisé que leur lutte risquait de se dégrader et de nuire à terme au projet révolutionnaire.

Les soldats qui, dans les huit jours, rejoindront leur unité respective ne seront pas punis. Les soldats annoncent par ailleurs, avec l'accord sans enthousiasme du général Fabiao, la poursuite de l'action de la « commission de lutte ».

Malgré les cris de victoire de la foule qui assurait, depuis le 7 octobre, jour et nuit, la vigilance populaire autour de la caserne et à l'issue de la conférence de presse improvisée qu'a tenue le chef d'état-major général à sa sortie du RASP, au cours de laquelle celui-ci a fait la preuve de qualités manœuvrières certaines, qui pourraient rehausser son prestige auprès du Conseil de la révolution, l'enthousiasme ne régnait pas, cette nuit, parmi les soldats qui, individuellement ou par petits groupes, une couverture sur le dos et traînant leur petit sac, se résignaient à abandonner ce « foyer insurrectionnel » pour rejoindre leur unité.

« *S'il ne s'agit pas d'une victoire, il s'agit au moins d'une déroute de l'ennemi, le général Pires Veloso* », affirmait vers minuit au porte-voix un membre de la commission de presse. Sans doute pour tenter de dissiper un climat de déception générale.

Correspondance

● *L'ex-chancelier Willy Brandt*, a démenti mardi 14 octobre à Bonn les accusations selon lesquelles son parti aurait reçu de la C.I.A. des fonds destinés aux socialistes portugais, M. Brandt a déclaré : « Ces informations en provenance des Etats-Unis sont des mensonges inventés de toutes pièces. » — *(A.F.P.)*

Espagne

M. José Solis affirme que le régime veut « coopérer avec les pays démocratiques »

Madrid *(A.F.P., A.P.)* — Le ministre secrétaire général du Mouvement, M. José Solis, a réaffirmé, le mardi 14 octobre, la « *volonté d'évolution et de progrès* » du régime et sa détermination de « *coopérer avec les pays démocratiques pour créer un ordre international capable de survivre à toutes les tentatives déclenchées pour le détruire* ».

Dans une déclaration au journal *Informaciones*, M. Solis a également déclaré que les manifestations et réactions déclenchées en Europe après les récents conseils de guerre et condamnations à mort avaient « *perturbé le processus politique que nous désirons voir accomplir dans notre pays, mais celui-ci ne sera pas interrompu* ».

Pour le ministre ce processus ne peut que « *passer par l'associationnisme politique tel qu'il est prévu par les statuts actuels* ».

Ce système *de' association* », a-t-il dit, permettra de construire une « *démocratie solide* » et « *tout effort pour bloquer systématiquement en Espagne les tentatives vers ce système politique qui constitue notre but final ne peut que gêner notre progression et le retarder* ».

Les « associations politiques » auront désormais accès aux moyens officiels d'information de la radio et de la télévision nationales, ainsi qu'à ceux de la radio et de la presse du Mouvement.

Les « associations » pourront désormais faire diffuser de courts communiqués de convocation à la radio et à la télévision. Elles pourront également participer à des débats et exposer leurs objectifs et programmes après le journal télévisé de la soirée.

Cependant la répression se poursuit : quatre prêtres du diocèse de Gérone ont été sanctionnés par des amendes administratives de 150 000 pesetas (environ 12 000 F) chacun pour des sermons. Une homélie avait été distribuée à tous les prêtres du diocèse par leur évêque, Mgr Camprodon, et devait être lue en chaire le dimanche 5 octobre. Après une conversation téléphonique avec le nonce apostolique à Madrid, Mgr Luigi Dadaglio, l'évêque de Gérone avait demandé que son homélie ne soit pas diffusée. Le même dimanche, une *homélie de l'évêque adjoint de* Madrid, Mgr Alberto Iniesta, contre la violence, les peines de mort et la législation anti-terroriste, a provoqué la détention de cinq de ses prêtres et son « *rappel à Rome pour une période indéterminée* ».

En Catalogne encore, la garde civile a appréhendé mardi deux hommes soupçonnés d'avoir distribué de la propagande clandestine. Samedi dernier, quatre personnes ont été arrêtées à Manresa, accusées d'avoir rédigé des tracts de propagande anti-franquiste.

Grèce

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les responsables de la répression de novembre 1973 sont jugés à Athènes

De notre correspondant

Athènes. — Depuis lundi 13 octobre, le tribunal militaire d'Athènes juge trente-sept officiers, sous-officiers et soldats tortionnaires, qui encourent des peines pouvant aller jusqu'à la *détention à vie. Douze* d'entre eux ont déjà fait l'objet de sévères condamnations.

Pourtant, c'est un autre procès qui débute le jeudi 16 octobre devant le tribunal installé dans la prison de Korydalos, qui mobilisera surtout l'opinion. Trente-trois inculpés, qui vont de l'ancien président de la République Georges Papadopoulos et de l'ancien chef de la police militaire, le général Dimitri Ioannidès, à de simples agents de police, en passant par de hauts fonctionnaires, sont rendus responsables des événements survenus les 16 et 17 novembre 1973 lors de l'occupation de l'école polytechnique d'Athènes par des étudiants dressés contre la dictature. Les juges enquêteurs ont retenu les chiffres de vingt-trois morts et *deux cents blessés*. Ces chiffres sont contestés dans les milieux étudiants.

Certains observateurs qui rendent hommage au courage de ces jeunes gens se demandent pourtant dans quelle mesure leur enthousiasme ne fut pas exploité par ceux qui, dans l'ombre, tissaient la trame d'une tortueuse machination. On relève, par exemple, que les événements de l'école polytechnique s'inscrivent entre la fin de la guerre d'octobre 1973 et le coup d'Etat du général Ioannidès qui renversa M. Papadopoulos le 25 novembre suivant. Or, l'attitude adoptée par M. Papadopoulos et par son éphémère premier ministre, M. Spyros Markezinis, lors de la guerre d'octobre, avait inquiété Washington.

Les dirigeants athéniens s'opposèrent à l'époque à ce que les Américains utilisent leurs bases installées en Grèce afin de ravitailler Israël, ce qui n'empêcha pas ces derniers d'utiliser leur base de la Sude en Crète. D'autre part, le gouvernement grec s'engageait de plus en plus dans une *politique de dégagement sur le* plan international et le président roumain Ceausescu était attendu en visite officielle. De même, la visite également attendue du général Maurin, alors chef d'état-major général des forces armées françaises illustrait la volonté d'ouverture du gouvernement en matière de politique étrangère. Enfin un début de coopération était amorcé entre Athènes et Nicosie, ce qui ne pouvait que préoccuper les milieux américains décidés à maintenir à tout prix la Grèce et Chypre dans leur orbite. Au début de novembre 1973, les diplomates et agents *américains* en poste à Athènes ne cachaient pas leur hostilité à M. Papadopoulos et à M. Markezinis et laissaient entendre que ces derniers ne resteraient plus longtemps au pouvoir. Les milieux particulièrement bien informés savaient qu'un groupe de militaires grecs inféodés aux Américains, préparait la chute de M. Papadopoulos.

Le 14 novembre au matin, les chefs de la police recommandaient de faire évacuer l'Ecole polytechnique de la même façon que la faculté de droit l'avait été au mois de mai précédent. Mais, obnubilés par le désir de passer pour ce qu'ils n'étaient pas, à savoir des libéraux, les dirigeants militaires interdirent à la police et à la gendarmerie d'intervenir, alors qu'il en était encore temps. Le 16 novembre, le gouvernement dut faire appel à l'armée, et ce fut la ruée des chars contre les grilles de l'école, la charge des soldats spécialement entraînés à « *taper dans le tas* ».

MARC MARCEAU.

EUROPE

LE VOYAGE A MOSCOU DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Coexistence et lutte idéologique

(Suite de la première page.)

En définitive, faute de trouver une appellation plus séduisante, qui ne soit à la fois ni trop plate ni trop compromettante, ce texte serait baptisé tout bonnement « déclaration commune ».

Il n'est pas question dans ce document — souligne-t-on du côté français — d'interpréter ni d'infléchir l' « acte final » d'Helsinki, mais de préciser les conditions de son application. La déclaration franco-soviétique mentionnera — ajoute-t-on du même côté — des exemples concrets. On insiste beaucoup également pour que les Soviétiques facilitent les voyages et le travail des journalistes, des hommes d'affaires, et en général les déplacements des personnes. Mais nombre des dispositions qui devraient être prises en ce sens relèvent de la souveraineté des Etats, et non d'accords internationaux. Les deux gouvernements ne pourront donc, une fois encore, que manifester de bonnes intentions. Reste à savoir comment les autorités soviétiques les traduiront en actes.

Mardi après-midi, l'accueil à l'aéroport de Vnoukovo avait été sans histoire. Vent glacial et ciel épais. A 15 heures, la « troïka » — trois pardessus et trois feutres du même gris foncé, trois visages également graves — s'avance d'un pas égal vers l'appareil présidentiel qui vient de se poser. M. Brejnev a un sourire et lance, semble-t-il, une plaisanterie en voyant M. Giscard d'Estaing descendre l'échelle de coupée en veston bleu marine — tenue que la température rend désinvolte. Mme Brejnev, en manteau d'astrakan, offre des roses à Mme Giscard d'Estaing, en manteau vert à parements de renard blanc. Rituellement, le chef du détachement des trois armes qui rend les honneurs interpelle l'invité et lui annonce d'une voix de stentor que la garnison de Moscou le salue. M. Brejnev écoute les hymnes nationaux en faisant un salut militaire. Les troupes défilent. Les officiels sont présentés et quelque trois cents personnes amenées par onze autocars acclament les visiteurs.

Dès la fin de la cérémonie d'accueil, MM. Brejnev et Giscard d'Estaing se sont engouffrés dans la même limousine noire pour se diriger vers Moscou, distant d'une vingtaine de kilomètres. Jusqu'à l'entrée de la ville, l'interminable avenue Lénine était absolument vide. Le spectacle ne changea qu'aux abords de la capitale : çà et là, on pouvait voir quelques groupes de plusieurs centaines de personnes — surtout des écoliers — contenus par des gardes. Ce n'est pas l'enthousiasme, mais la bonne humeur règne en dépit de la température. Passé les groupes, le désert règne de nouveau, seulement ponctué par les silhouettes de nombreux miliciens et des « droujnikis », ces auxiliaires civils de la police, reconnaissables à leur brassard rouge.

Il serait vain de tenter une évaluation chiffrée de cette assistance qui s'épaissit aux abords du Kremlin. Disons cependant que M. Honecker, le numéro un de l'Allemagne de l'Est, avait eu droit, la semaine dernière, à des foules plus compactes, mais aussi plus ouvrières, moins écolières. Enregistrons ensuite le témoignage de tous ceux qui avaient assisté à l'accueil réservé en 1970 à Georges Pompidou et, bien entendu, au général de Gaulle en 1966 : la différence est notable du point de vue non seulement quantitatif mais aussi qualitatif. La modeste foule de 1975 (qui pourtant à Paris, dans une occasion similaire, serait jugée considérable) n'est pas venue spontanément, mais a été soigneusement, voire chichement, mesurée, bien que les comptes rendus officiels parlent d'un accueil « chaleureux ». Les badauds potentiels, pourtant si nombreux à Moscou, ont, au contraire, été invités à circuler.

Quelques banderoles tendues au milieu de l'avenue vantent cependant, « *l'amitié et la coopération entre les peuples soviétique et français* »... Arrivé au Kremlin vers 16 heures, M. Giscard d'Estaing n'est resté qu'une trentaine de minutes dans les appartements du tsar, traditionnellement réservés aux chefs d'Etat étrangers en visite officielle. Il devait rapidement en ressortir pour son premier acte politique : le dépôt d'une gerbe au mausolée de Lénine sur la place Rouge.

Il n'eut pas à cette occasion la possibilité de prendre le pouls de la population moscovite. C'est sur place totalement déserte que se déroula, comme à la va-vite, cette cérémonie, habituellement réservée aux seuls dirigeants des pays « frères ». Le dépôt d'une gerbe (tout aussi petite que la précédente) au monument du Soldat inconnu eut lieu tout de suite après. Puis M. Giscard d'Estaing regagna le Kremlin pour y commencer à 17 heures la première des quatre séances de travail qu'il doit avoir durant son séjour à Moscou.

Dix membres du bureau politique assistent au dîner

Les entretiens débutèrent à 17 heures dans la salle Catherine du Kremlin aux ors rutilants et aux murs tendus de moire grège. Après lui avoir serré la main, M. Giscard d'Estaing s'assit en face de M. Brejnev, toujours encadré de MM. Podgorny et Kossyguine. Le plus remarquable dans ce début d'entretien fut que M. Brejnev, en présence des journalistes, n'échangea, à travers la table, avec son interlocuteur français, aucune des plaisanteries dont il est coutumier. Il se contenta de lancer en aparté quelques mots à M. Podgorny et de rire sous cape, sans faire participer son hôte à sa gaieté. Pendant ce temps M. Giscard d'Estaing modifia l'ordonnance des places pour faire venir M. Andréani à sa portée. Directeur d'Europe au Quai d'Orsay, ancien conseiller à l'ambassade de France à Moscou, M. Andréani négocie depuis la semaine dernière avec les diplomates soviétiques le texte qui sera signé vendredi.

La séance dura jusque vers 19 heures, heure du dîner d'apparat offert au Kremlin en l'honneur du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing. L'ambiance, selon tous les témoins, fut beaucoup plus chaleureuse et décontractée qu'au début des entretiens politiques. Apparemment très en forme, M. Brejnev assuma avec bonne humeur son rôle d'hôte. Dix des quinze membres du bureau politique assistaient à ce dîner, parmi lesquels se trouvaient, outre MM. Brejnev, Kossyguine, Podgorny et Gromyko, MM. Andropov, le chef du K.G.B. (Comité d'Etat pour la sécurité); Souslov, l' « idéologue » en chef du parti; Kirilenko, secrétaire du comité central, et Polianski, ministre de l'agriculture. M. Ponomarev, l'adjoint de M. Souslov, qui fit l'objet en juin dernier d'attaques de M. Poniatowski à propos du Portugal, était également présent.

MAURICE DELARUE et JACQUES AMALRIC.

Le haut lieu des tolstoïens

(De notre correspondante.)

Moscou. — « *Peut-être sans Yasnaïa-Poliana verrais-je plus clairement ce dont a besoin ma patrie, mais je ne l'aimerais pas de cet amour passionné* », écrivait Léon Tolstoï à propos de ce lieu où il est né, où il a passé la plus grande partie de sa vie et dont il ne s'est enfui que pour mourir.

Situé à près de 200 kilomètres au sud de Moscou, à proximité de Toula — la ville des samovars et des armes à feu, — Yasnaïa-Poliana (la clairière lumineuse) reçoit chaque année la visite de milliers de touristes. L'actuel domaine ne comprend plus qu'une partie de l'immense propriété que Tolstoï avait hérité de sa mère, Marie Volkonski. En réalité, la grande maison de bois où l'écrivain est né, le 28 août 1828, avait été démontée et vendue par le jeune Tolstoï pour régler des dettes de jeu. C'est pourquoi on ne visite que la maison relativement modeste où il a ensuite vécu presque sans interruption jusqu'en 1910.

Dans le parc qui s'étend jusqu'à la petite rivière Voronka où Tolstoï aimait se baigner, une allée conduit jusqu'au tertre où est enterré l'écrivain. Selon sa volonté, il n'y a là ni monument, ni croix, ni pierre tombale, mais seulement du gazon et les fleurs déposées pieusement par les visiteurs.

Près de la maison, dans l'école que Tolstoï avait installée pour les enfants de ses paysans, a été créé un musée littéraire. Plus loin, dans un garage, on peut voir la voiture qu'il attela dans la nuit du 28 octobre 1910 après avoir pris la décision de quitter définitivement le confort de Yasnaïa-Poliana. Quelques jours plus tard, il devait mourir comme un vagabond dans la petite gare d'Astapova, qui porte aujourd'hui son nom. Il avait quatre-vingt-deux ans.

NICOLE ZAND.

LES ALLOCUTIONS

M. Brejnev : la détente ne signifie pas l'aban[don] de la lutte des idées

A l'issue du dîner qu'il offrait mardi soir au Kremlin en l'honneur de M. Giscard d'Estaing, M. Brejnev a notamment déclaré :

« *(...) Les rencontres soviéto-françaises au plus haut niveau ont toujours eu un contenu politique important; chaque fois elles ont fait progresser les rapports entre nos deux Etats. La présente rencontre avec vous, monsieur le président, revêt un sens particulier à la lumière du succès de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui ouvre des horizons nouveaux dans la politique européenne et mondiale.* »

Après avoir refait l'historique du rapprochement franco-soviétique opéré par le général de Gaulle il y a dix ans et poursuivi par Georges Pompidou, M. Brejnev a poursuivi : « *De côté fort de cette coopération* [franco-soviétique] *est le fait que, parallèlement aux sentiments amicaux et aux sympathies qu'éprouvent nos pays l'un envers l'autre, elle est pénétrée d'un réalisme politique, d'un réalisme d'Etat. J'entends par là tout d'abord le fait que nos pays se basent dans leur politique sur la reconnaissance de la situation qui s'est créée dans l'Europe d'après-guerre, sur la nécessité de la coexistence pacifique entre les Etats aux systèmes sociaux différents, sur l'inadmissibilité d'immixion dans les affaires intérieures. (...) La matérialisation de la déte[nte] tout simplement impensabl[e] l'extention de la détente [au do]maine militaire également. [Nous] croyons que les conditions [à cet] effet sont devenues main[tenant] plus favorables.*

» Il va de soi que dans [le dé]roulement de la coopération [entre] les Etats aux systèmes [sociaux et] économiques différents, au[x idéo]logies différentes, les par[ticula]rités découlant de ces diff[érences] de classes ne peuvent p[as être] éliminées. Ce serait évid[emment] une illusion que de croi[re pos]sible une modification d[e l'ap]proche générale de chac[un des] pays vis-à-vis des problèm[es que] celui-ci, du fait de son ré[gime et] de ses liens internationau[x, com]prend et résout à sa mani[ère. La] détente internationale ne [signifie] nullement l'abandon de l[a lutte] des idées. C'est un phé[nomène] objectif.

» Il est en même temps [incon]testable que l'Union soviét[ique et] la France, les peuples [de nos] deux pays, ont de vastes [intérêts] communs tout à fait ré[els] leur amitié et leur coop[ération] l'U.R.S.S. et la France o[nt] rendu un grand service [à l'Eu]rope et au monde entier [et] peuvent faire encore [davan]tage. (...) »

M. Giscard d'Estaing : la détente doit s'éte[ndre] aux armements et à la compétition idéolog[ique]

Voici les principaux passages de la réponse de M. Giscard d'Estaing :

« *... Ma visite succède à celle, mémorable, du général de Gaulle en 1966 et à celle de mon prédécesseur regretté, M. Pompidou, en 1970. Elle démontre la permanence d'une amitié, la constance d'une volonté de coopération (...).*

» *Plus encore qu'aux souvenirs du passé, c'est aux exigences du présent et aux appels de l'avenir que répond la nécessité de la coopération franco-soviétique. Au lendemain de la dernière guerre, dans une Europe divisée, la France et l'Union soviétique étaient séparées, non seulement par la distance, mais par des choix fondamentaux. Elles pouvaient se croire vouées à l'éloignement et peut-être un jour à l'affrontement. Or, une fois de plus, le désir commun qu'elles avaient de protéger la paix les a conduites à ouvrir, les premières, la voie à la détente, à l'entente et à la coopératio[n].*

» *Mais aussi dans l'évolu[tion de] l'Europe, c'est un fait [que la] France et l'Union soviétiq[ue ont] été les premières à démont[rer que] les divergences de leurs [institu]tions sociales et politiques [n'étaient] un obstacle ni au développ[ement] de leurs échanges ni à l'es[sor de] leur coopération. Elles ont [été les] premières, mais elles se r[éjouis]sent de n'être plus aujourd'[hui] seules, car leur exemple [a été] suivi et le climat des re[lations] européennes en a été transf[ormé].*

M. Giscard d'Estaing r[appelle] alors le rôle que M. Brej[nev et] lui-même ont joué à la conf[érence] d'Helsinki. Et il poursuit : « *[Est-ce] à dire que nous devions en [rester] là et que la coopération [franco-]soviétique a maintenant [épuisé] ses effets ? C'est la questi[on que] je vous ai posée tout à l'h[eure :] je suis venu vous dir[e, au] contraire, qu'il nous reste [beau]coup à approfondir, à com[pléter] et à étendre.*

» *A approfondir tout c[...] parce que, dans le cham[p si] vaste de nos relations, de [nom]breux domaines attendent [d'être] exploités. (...) A compléter [...] car la charte que nous [avons] adoptée à Helsinki n'a pas [seule]ment défini les principes [de la] détente ; elle a également [fixé] le programme de sa réal[isation] par les Etats européens [...] une échéance pour en éta[blir le] bilan (...).*

» *A étendre enfin par[ce que] notre coopération ne saur[ait, de]main comme hier, se limit[er à] approfondir leurs relations [bila]térales ni à parfaire la déte[nte en] Europe (...).*

» Il est souhaitable [que la] détente dans les relation[s poli]tiques entre les Etats se p[rolonge] le moment venu sur deux [plans :] la détente dans le domai[ne des] armements, qui ne peut [se réa]liser valablement qu'à l'[échelle] mondiale et sous un contrô[le effi]cace et en respectant la c[apacité] pour les pays concernés d'[assurer] de façon indépendante leu[r sécu]rité ; et la détente dans l[a com]pétition idéologique af[in que] l'émulation entre des sy[stèmes] économiques et sociaux [...] nature des peuples et des d[onnées] objectives conduisent à ét[...] férents n'aboutisse pas à d[es exces]sives tensions. C'est à ces [condi]tions que la détente, aprè[s avoir] été une initiative régi[onale] d'amélioration des relatio[ns en] Europe, pourrait devenir [peu à] peu la règle d'un mond[e qui] aspire à la liberté des peu[ples, à] la tolérance réciproque, à [la jus]tice et à la paix.

« L'HUMANITÉ » ET L'HOM[MAGE] AU MAUSOLÉE DE LÉN[INE]

A propos de l'hommage [rendu] par M. Giscard d'Estain[g au] mausolée de Lénine, *l'Hu[manité]* rappelle les paroles de M. [Ponia]towski sur le « *caractère* [...]*taire* » et « *fasciste* » du marx[isme-]léninisme. Le journal co[nclut :] « *De deux choses l'une. Ou M. Giscard d'Estaing estime [to]lérables les propos du m[inistre] de la police, et alors qu['il le] dise clairement et on en [tire] les conséquences. Ou bien [son] geste relève simplement [d'une] répartition des tâches au [sein] du gouvernement, et l'hypo[crisie,] en la circonstance, est por[tée à] un point de perfection.* »

Quand la « Pravda » censure le bureau politique du P.C.F.

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Les paris étaient ouverts mardi soir, au centre de presse installé au deuxième étage de l'hôtel Intourist : la « Pravda » de mercredi allait-elle « censurer » le discours de M. Giscard d'Estaing, en particulier le passage dans lequel il s'est prononcé en faveur de « la détente dans la compétition idéologique » ?

Le quotidien du parti communiste soviétique a répondu ce mercredi à la question en publiant intégralement l'intervention du président de la République. En revanche, il condense étrangement le texte du communiqué du bureau politique du parti communiste français, publié lundi dans « l'Humanité » et consacré au voyage de M. Giscard d'Estaing. Quelques exemples :

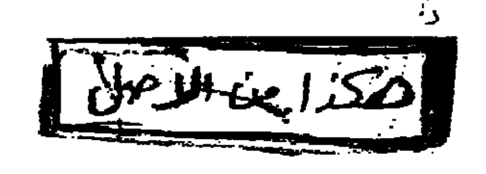
— Alors que le P.C.F. a déclaré qu' « il ne saurait en aucun cas abandonner ou même affaiblir sa lutte pour substituer le plus tôt possible au pouvoir actuel de la grande bourgeoisie un gouvernement d'union démocratique mettant en œuvre la politique nouvelle définie par le programme commun de la gauche », la « Pravda » écrit plus simplement que le P.C.F. « n'abandonnera jamais ni n'affaiblira sa lutte pour la réalisation des buts déterminés dans le programme commun de la gauche ».

— La « Pravda » ne mentionne pas le jugement du P.C.F. sur la situation « des travailleurs et du peuple français qui souffrent de la crise qui frappe notre pays, de la politique d'austérité, d'autoritarisme et d'abandon national pratiquée par la droite conservatrice au pouvoir ». Ce n'est pas étonnant si l'on sait que M. Brejnev a évoqué mardi soir la politique d'indépendance de la France.

— La « Pravda » n'écrit pas, comme l'affirmait le parti communiste français, que l'Union soviétique n'a jamais protesté publiquement contre la « grossière provocation » de M. Chirac à Moscou, en mars dernier, contre le parti communiste. Le journal soviétique parle simplement de « tentative d'utiliser son séjour pour faire pression sur le P.C.F. ».

— Le communiqué du bureau politique se termine par un rappel de son programme, selon lequel la politique du P.C.F. « ne saurait être mise en cause par quelques ingérences, pressions et représailles étrangères que ce soit ». Cette précision n'est pas mentionnée par la « Pravda ».

Le communiqué du bureau politique du parti communiste franjais n'a pas, de toute évidence, été accueilli avec satisfaction par tous les responsables soviétiques. L'un d'entre eux déclarait d'ailleurs mardi au centre de presse : « Il serait temps que le P.C.F. comprenne que la politique étrangère soviétique est décidée à Moscou, et uniquement à Moscou. »



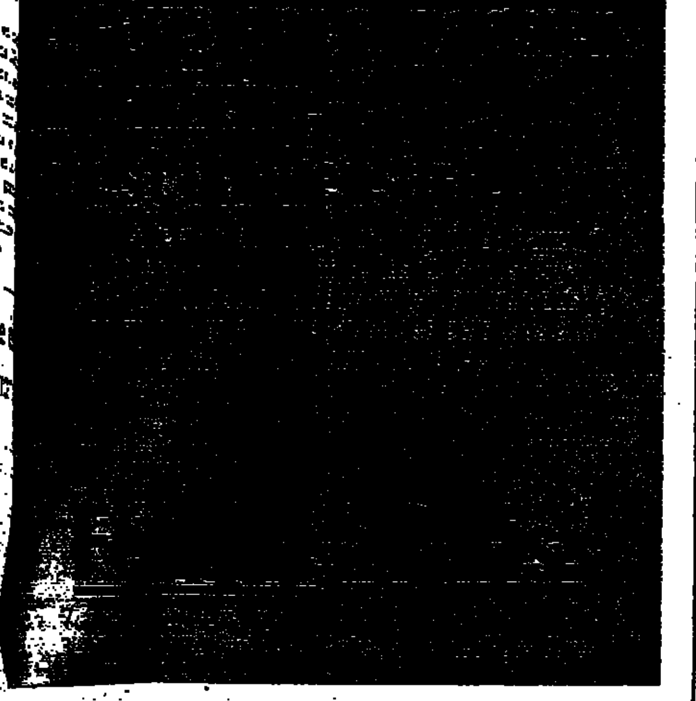
L'U.R.S.S. DE LA MATURITÉ

Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 14 et 15 octobre) André Fontaine a évoqué l'importance des dimensions géographiques et du problème des nationalités pour la compréhension d'une Union soviétique parvenue à l'âge de la maturité, puis le traditionalisme d'une société fondée principalement sur l'émulation.

...iev. — De Staline, dont des ...aines de milliers de portraits ...le statues imposaient la présence obsédante, il ne reste aujourd'hui, sur tout le territoire soviétique, qu'une seule effigie, à ... sa ville natale. Emergeant ... foisonnement de verdure, le ... roi Vladimir qui, au dixième ...le, baptisa la Russie, continue, ... revanche, une immense croix ... main, de dominer Kiev. A ...ingrad, le *Pierre le Grand* de ...e compatriote Falconnet fait ...ours se cabrer, au bord de la Néva, un fougueux destrier au socle souvent paré de fleurs anonymes.

Vladimir et Pierre, chacun à sa manière, ont ouvert leur pays au progrès. Contre les tsars obscurantistes, mais aussi contre les « slavophiles » qui prêchaient, au siècle dernier, la rédemption d'une Europe pécheresse par la sainte Russie — ils conservent des disciples jusque dans le parti — Lénine est allé chercher dans Marx l'inspiration d'une autre ouverture. Staline fut, par réaction, l'homme du repli sur soi.

L'U.R.S.S. écrit-elle sous Brejnev le quatrième chapitre de son occidentalisation ? Comment ne pas se poser la question en retrouvant Moscou lorsque l'on garde le souvenir de ce qu'elle était il y a vingt ans ? En voyant ces rues sans vitrines ni voitures, cette foule grise, aux vêtements informes, les queues aux portes de magasins également mal approvisionnés, on sentait que deux mondes s'étaient développés



III. — Cette grande lueur à l'Ouest

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

chacun de son côté, dans l'ignorance et dans la peur de l'autre. L'écart entre les largeurs de pantalons ou les longueurs de manches a disparu et, devant telle élégante, on se demande si elle est russe ou « bourgeoise ». Tout le monde est bien chaussé, bien nourri, la circulation automobile, dans les rues aux façades bien entretenues, commence, dans la capitale au moins, à poser quelques problèmes.

L'Intourist reçoit maintenant chaque année des centaines de milliers de visiteurs étrangers. Est-ce la marque de leur influence ? Le pourboire, jadis formellement proscrit, a fait sa réapparition. Les orchestres des restaurants se sont transformés. Là où sévissaient des musiciens apathiques, des gaillards aux cheveux longs se défoulent chaque soir à qui mieux mieux. Au nombre des airs à la mode figure en ce moment la musique du film tiré d'un livre toujours interdit : *le Docteur Jivago*...

Aux hôtels vieux jeu hérités de la Russie tsariste, aux quelques palaces néo-corinthiens de l'époque stalinienne, s'ajoutent maintenant des caravansérails imités, plomberie mise à part, encore que la situation se soit améliorée, de ceux des grandes capitales occidentales. L'air conditionné fait son apparition. Comme on manque partout de chambres, des négociations sont en cours avec des groupes scandinaves, français, américains, yougoslaves, pour construire de nouveaux établissements. Le service, sans être parfait, tant s'en faut, est un peu moins lent, surtout lorsqu'on va vers le sud. Des décorateurs d'une sage audace ont conçu, notamment à Kiev et à Samarcande, des salles à manger qui sont un plaisir pour les yeux.

C'est Khrouchtchev qui a brisé la glace. Mais le mouvement s'est accéléré. Un bon endroit pour s'en rendre compte est l'Institut pour les relations avec les Etats-Unis et le Canada où nous a longuement reçu le directeur adjoint, M. Bogdanov. Lors de sa fondation en 1968, il comptait huit collaborateurs. Ils sont maintenant plus de trois cents. Il ne se passe pas de jour que l'Institut ne reçoive plusieurs visiteurs venus d'outre-Atlantique, pas de trimestre que ses animateurs ne participent à un ou plusieurs séminaires avec des Américains.

M. Bogdanov reconnaît que trop longtemps ses compatriotes ont étudié les Etats-Unis à travers leurs propres lunettes, ce qui leur a fait commettre pas mal d'erreurs. Lui, en tout cas, porte sur les difficultés de Washington un regard compréhensif, en homme qui sait le rôle des considérations de politique intérieure dans les déclarations de politique étrangère.

Mais pourquoi *la Pravda* fustige-t-elle à l'occasion la conduite de M. Ford ou de son secrétaire d'Etat ? La détente est-elle en péril ? Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Sofinsky, nous rassure : « *Il n'y a pas de ciel qui reste toujours sans nuage*, nous dit-il, *mais on aurait tort de porter trop d'attention aux nuages.* » Aussi paraît-on convaincu à Moscou que la visite de M. Brejnev à Washington aura bien lieu avant la fin de cette année.

C'est que les bonnes relations avec les Etats-Unis ne découlent pas seulement de l'impossibilité de se faire la guerre. L'Union soviétique a besoin d'eux pour mettre en valeur les énormes ressources de son sous-sol et pour rattraper un retard technologique sensible notamment dans l'informatique. Il ne faut jamais oublier que dans la course à la production les Etats-Unis ont pris une avance considérable, grâce sans doute au dynamisme de leur capitalisme, mais aussi au fait que la guerre les a considérablement enrichis, alors qu'elle infligeait des pertes incommensurables à l'U.R.S.S., déjà terriblement éprouvée par la folie stalinienne. Le Kremlin n'en a pas moins rivalisé avec eux à grands, à très grands frais, dans la course aux armements, à l'espace, aux faveurs du tiers-monde. D'où la persistance d'évidentes pénuries, d'autant plus que le gaspillage, tare majeure du capitalisme, n'épargne pas le socialisme.

Ce pays couvert de forêts manque de papier au point que pour acheter un exemplaire de *la Reine Margot*, le *best-seller* du moment, il faut fournir 20 kg de vieux papiers. La fabrication de 800 000 voitures particulières par an est loin de satisfaire la demande des conducteurs en puissance, dont on se demande d'ailleurs où ils peuvent bien trouver les 30 000 francs nécessaires pour acheter la plus modeste : la Jigouli, la Fiat soviétique. Les magasins font encore bien modeste figure par rapport aux nôtres. Pour quelques stations-services copiées sur celles de l'Ouest, il reste encore beaucoup de pompes archaïques devant lesquelles s'étirent des queues interminables. Et surtout il y a le logement, problème essentiel, malgré un énorme effort de construction et la mise en chantier d'immeubles en copropriété. On estime encore à plus de 20 % le nombre des appartements occupés par plus d'une famille à la fois — d'où les tensions qu'on imagine pour l'utilisation des parties communes. Bien souvent les jeunes, après leur mariage, doivent rester deux ou trois ans chez leurs parents. Enfin et surtout, les erreurs techniques et politiques s'ajoutant aux caprices de la météorologie, l'U.R.S.S. continue de devoir importer de grandes quantités de céréales.

Sans doute existe-t-il à Moscou des idéologues pour se réjouir de la crise de l'impérialisme. Nos interlocuteurs nous ont plutôt paru soucieux des répercussions de l'inflation mondiale sur l'économie du monde socialiste. Même si le prix du métro ou du pain, si les loyers, extrêmement bas, ne bougent pas, la tendance sur le marché libre, comme pour les prix de certains articles fabriqués aux caractéristiques intentionnellement modifiées, est généralement à une certaine hausse. Clairement, au moins pour le moment, on a besoin d'un Occident relativement prospère. On raconte à Moscou, à ce propos, l'histoire du militant qui reste silencieux alors qu'on célèbre la victoire du socialisme aux Etats-Unis, dernier pays à lui être resté rebelle : « *Ça ne va pas, camarade ?*, lui demande-t-on. — *Si, si, mais je me demande où nous allons bien pouvoir, maintenant, acheter notre blé.* »

Développement et idéologie

Le concours des autres pays occidentaux n'est pas moins nécessaire que celui des Etats-Unis, dont le Kremlin ne souhaite évidemment pas devenir trop exclusivement tributaire. La France se trouve bien placée, et parce que de Gaulle a parlé le premier de détente, et parce qu'on attend d'elle un certain contrepoids au dynamisme impressionnant de l'économie ouest-allemande. M. Kirilline, vice-président du conseil et co-président de la « grande commission » franco-soviétique, ne nous a pas caché son enthousiasme à l'idée de la venue de M. Giscard d'Estaing, dont il n'est pas le dernier à célébrer le rôle dans le développement des échanges entre les deux pays. Il n'a pas hésité à qualifier devant nous d'« *excellentes* » les relations des deux pays. Un autre de nos interlocuteurs nous a confirmé qu'il arrivait aux communistes français de manifester quelque mauvaise humeur, à Moscou, devant les amabilités adressées à un chef d'Etat dont ils dénoncent avec constance l'atlantisme. Quant à M. Poniatowski, un Soviétique ferré en politique américaine nous a dit : « *C'est votre Schlesinger* », avec un air de penser que M. Giscard d'Estaing avait besoin d'un réactionnaire bon teint pour satisfaire une partie de sa clientèle.

Mais le Portugal ? Pour M. Soares, M. Cunhal a tenté de prendre le pouvoir à Lisbonne, par M.F.A. interposé, avec l'appui soviétique. Si cependant la presse de Moscou a publié à de nombreuses reprises des articles appuyant les thèses du P.C.P., elle n'a guère cherché à mobiliser une opinion dont l'attention a été beaucoup plus attirée sur la conférence d'Helsinki et la préparation du vingt-cinquième congrès.

Personne ne nous a parlé spontanément du Portugal, sauf un spécialiste aux yeux duquel les communistes avaient perdu la partie dès lors qu'ils n'avaient pu empêcher les élections. M. Brejnev, recevant en août des sénateurs américains, a soutenu qu'il y avait des socialistes dans le gouvernement Gonçalves ; ce qu'entendant M. Ponomarev, qui était présent, lui a donné une grande bourrade, lui disant en substance qu'il n'y entendait rien. Les sénateurs ont été plutôt ahuris de voir le numéro un soviétique si mal informé et si cavalièrement contredit en public. Enfin, s'il paraît établi que le Kremlin a aidé financièrement les communistes portugais — le parti socialiste a fait, de son côté, quasi publiquement la quête à l'étranger, — il n'a jamais laissé miroiter à M. Gonçalves ce dont il aurait eu le plus besoin : une assistance économique importante. Mais n'aurait-ce pas été transgresser les règles non écrites de la coexistence ?

Celle-ci s'accommode d'une large part de rivalité. Sinon la négociation sur le ralentissement de la course aux armements ne serait pas si serrée, les océans ne verraient pas s'étoffer les armadas, et la paix régnerait au Proche-Orient. Comment douter cependant que l'adversaire principal de l'U.R.S.S. demeure la Chine, envers laquelle tous les griefs se résument en un mot : « hégémonisme », celui-là même dont se sert cette dernière, en y ajoutant celui de « révisionnisme », pour faire le procès du Kremlin ? La Chine n'est plus un pays socialiste, répondent les Soviétiques, quitte à remettre en cause, pour la circonstance, le dogme selon lequel le socialisme se définit par l'appropriation collective des moyens de production et d'échange, caractéristique qui demeure commune, jusqu'à nouvel ordre, aux deux antagonistes. Une grande partie de la politique soviétique ne s'explique que dans cette optique : les pressions sur le Japon pour l'amener à choisir entre Moscou et Pékin, l'aide résolue à l'Inde, la campagne répétée — et vaine — pour la conclusion d'un pacte de sécurité collective en Asie, la condamnation voilée de la neutralité de certains pays socialistes devant le grand schisme.

Peut-on à la fois donner la priorité à l'amélioration du niveau de vie et demeurer la Mecque d'un nouvel Islam ? Indispensable au développement, la coopération avec les pays capitalistes heurte un tiers-monde qu'on veut toujours séduire, mais qui, devant tant de puissance, se sent davantage attiré par l'expérience chinoise. Elle commence à agacer tel ou tel parti communiste de la diaspora.

Les contradictions parfois relevées entre les propos des diplomates soviétiques et tel ou tel article de la presse moscovite ne reflètent-elles pas pour une bonne part la nécessité d'apaiser successivement les uns et les autres ? Il doit se trouver dans la direction soviétique des gens pour qui l'univers socialiste n'est pas encore assez prospère pour affronter les délices et les poisons de la société de consommation : les récits et les cadeaux des touristes retour de l'étranger, les montres, les souliers, les médicaments au conditionnement luxueux, fascinant, qu'ils vendent au marché noir, et jusqu'à la pilule, introuvable en U.R.S.S., et que des voyageuses se font voler dans leur chambre d'hôtel, répandent des images de pays de cocagne au moment où la récession amène un nombre croissant de citoyens du monde occidental à mettre leurs espoirs dans le socialisme.

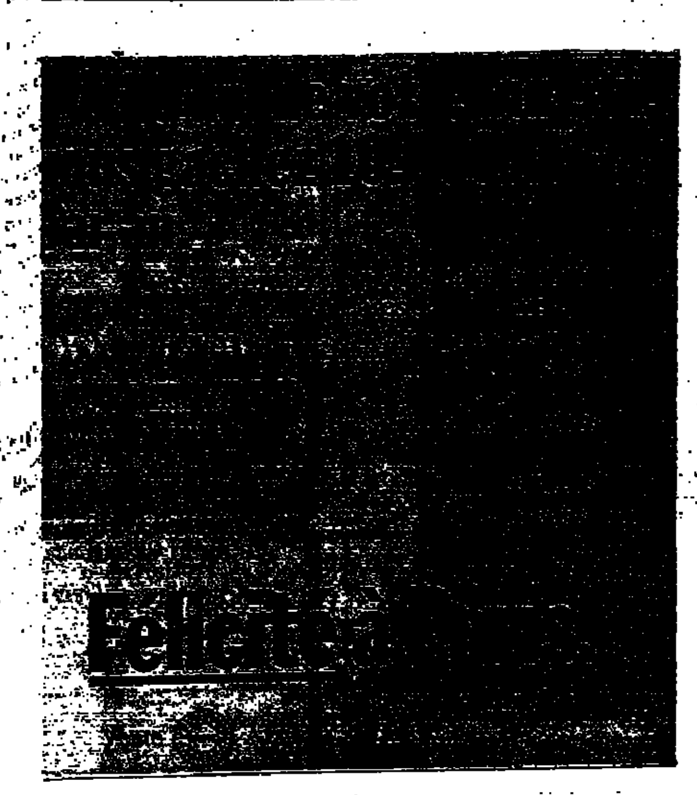
Si la sécurité des rues demeure quasi totale on constate un certain relâchement des mœurs, sensible notamment à la chute de la natalité, et à l'accroissement rapide du nombre des divorces, à la multiplication des vols de la propriété d'Etat. On vient d'annoncer la quatorzième condamnation à mort de l'année : elle a été prononcée contre un directeur d'usine qui avait trafiqué sur une grande échelle. Des gangsters repentants ont été montrés à la télévision. Enfin, la répression n'a pas réussi à empêcher des courants contestataires divers d'agiter une partie de l'*intelligentsia*.

La vie religieuse est loin d'avoir disparu, et les séminaires trouvent sans peine des candidats à la prêtrise. Il y a toujours autant de monde dans les églises : surtout des femmes âgées, certes, mais, comme l'avait noté Emile Servan-Schreiber, c'était la même chose avant la guerre : ce qui veut dire que beaucoup des jeunes filles d'alors vont à l'église aujourd'hui ; on fait même état, de temps à autre, de conversions d'intellectuels. D'après une estimation officieuse, on compte aujourd'hui, toutes religions réunies, y compris l'islam, 15 % de pratiquants. Il n'y en a pas tellement plus en France.

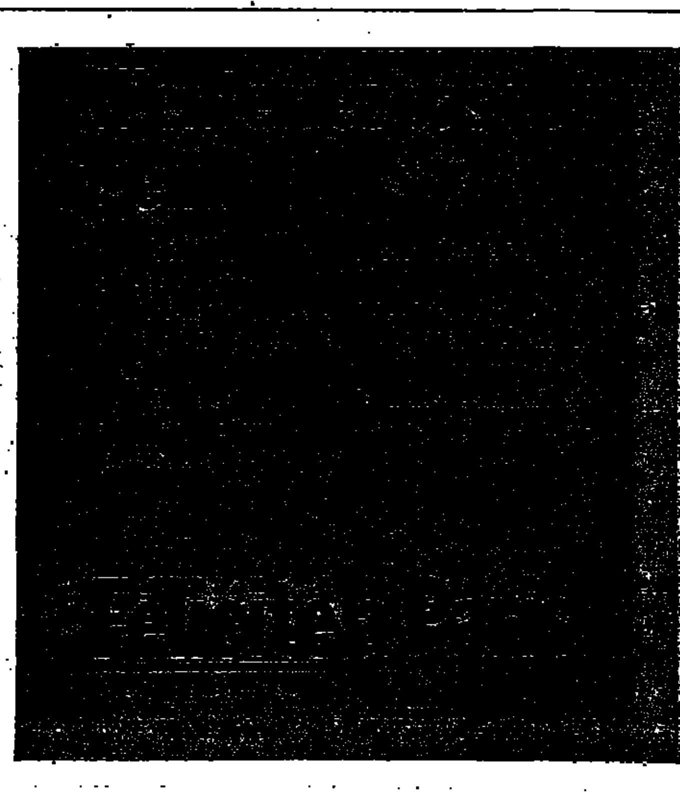
Périodiquement, arrestations, internements dans ses cliniques psychiatriques, expulsions, montrent que le parti de l'ordre l'a emporté. Dans d'autres cas, l'autorité choisit celui de la conciliation : on vient de le voir pour le mariage de Spassky et pour les peintres non conformistes de Moscou et de Leningrad, comme on l'a vu pour nombre de juifs candidats au départ. Ce n'est pas en recourant aux abominables méthodes du passé que le régime pourrait empêcher l'évolution vers une vie plus libre qu'appellent naturellement l'élévation du niveau de vie et le développement des échanges. Il ne peut au contraire que se renforcer en faisant progressivement davantage confiance aux capacités d'hommes et de femmes dont les parents ou les grands-parents étaient bien souvent des moujiks analphabètes et qui, grâce à l'immense travail accompli dans tous les domaines, peuvent prétendre au titre, et donc à la condition, de citoyens du monde moderne.

FIN









AFRIQUE

Angola

Le F. N. L. A. se serait emparé de plusieurs localités

Selon des informations en provenance de Kinshasa, et non démenties par Luanda, le Front national de libération (F.N.L.A.) poursuit son avance au nord-est de la capitale angolaise. La route qui relie Caxito, à 50 kilomètres au nord de Luanda, à Carmona, la grande ville caféière du centre-nord, serait désormais entièrement contrôlée par le F.N.L.A. Ce mouvement se serait emparé de plusieurs localités dans la première quinzaine d'octobre. L'objectif du Front, installé désormais dans le nord de la province de Cuanza-Norte (à l'est de la province de Luanda), serait de conquérir la ville de Salazar, située sur l'axe routier qui relie Luanda à l'est du pays.

Des appareils civils du F.N.L.A. auraient lancé sur les régions nouvellement conquises des tracts assurant les soldats du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) qui se cachent dans la brousse qu'ils seront traités en prisonniers de guerre.

Des informations en provenance de Luanda ont fait d'autre part état, mardi 14 octobre, de violents engagements dans la région de Samba Caju, à 300 kilomètres à l'est de Luanda. Le M.P.L.A. assure avoir pris l'avantage dans ce secteur.

A Luanda, M. Agostino Neto, président du M.P.L.A., a répété mardi que son mouvement s'apprêtait à proclamer l'indépendance de l'Angola « *quoi qu'il arrive* ». Il a rappelé qu'il jugeait « *totalement impossible* » d'accepter une solution de compromis avec le F.N.L.A. et l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) qui sont, a-t-il dit, des « *mouvements fantoches alimentés et manipulés depuis l'extérieur du pays et totalement étrangers aux sentiments de notre peuple* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Sahara occidental

La population devra décider de son avenir

déclare la mission d'enquête de l'ONU

La population du Sahara occidental — y compris les expatriés — administré par l'Espagne « devrait pouvoir décider de son avenir en toute liberté et dans un climat de paix et de sécurité ». Telle est la conclusion essentielle du rapport de la mission des Nations unies qui s'était rendue en mai et juin derniers successivement au Sahara occidental, en Espagne, au Maroc, en Mauritanie et en Algérie. Ce texte, rendu public mardi 14 octobre, recommande que la procédure pour consulter la population se déroule sous les auspices des Nations unies. Elle devra être mise au point par une nouvelle mission nommée par M. Kurt Waldheim et en étroite collaboration avec l'Espagne et les autres parties intéressées.

La Cour internationale de justice de La Haye doit rendre, jeudi 16 octobre, son avis consultatif sur le point de savoir si, avant sa colonisation par Madrid, le Sahara occidental était un « territoire sans maître ».

Nations unies (New-York). — De notre correspondant

Bien que la délégation marocaine aux Nations unies ait salué mardi le rapport de la mission d'enquête au Sahara espagnol comme une victoire de la thèse de Rabat selon laquelle le territoire devrait revenir au Maroc, la plupart des officiels des Nations unies considèrent que les conclusions du document recommandent plutôt un référendum qui permettrait à la population d'exprimer librement son avis. Selon le rapport, la mission a constaté que presque toutes les personnes venues déposer devant elle dans le territoire se sont prononcées pour l'indépendance, et ont rejeté les revendications territoriales du Maroc et de la Mauritanie. Les personnes interrogées désirent que l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Ligue arabe et les Nation unies aident la population à atteindre cette indépendance.

Les deux mouvements politiques avec lesquels la mission est entrée en contact, le Front populaire pour l'indépendance de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (F.POLISARIO), soutenu par Alger, et le Parti d'union nationale sahraoui (PUNS), seule organisation reconnue par l'Espagne, considèrent que le référendum, préconisé également par Madrid, est dépassé, la population ayant déjà fait clairement connaître à la mission ses aspirations. Les deux mouvements seraient cependant prêts à accepter une telle procédure si les Nations unies insistaient.

Le rapport souligne que les thèses concernant l'avenir du territoire sont contradictoires. Le gouvernement marocain estime qu'il doit revenir au Maroc, et c'est également l'avis des réfugiés sahraouis que la commission a rencontrés durant son séjour dans le royaume. A Madrid, par contre, les autorités se sont prononcées en faveur d'un référendum d'autodétermination. En Algérie, les réfugiés sahraouis et les dirigeants du F.POLISARIO entendus par la mission ont plaidé en faveur de l'indépendance. Cette thèse a d'ailleurs la préférence du gouvernement algérien.

En Mauritanie enfin, bien que le gouvernement n'ait pas voulu se prononcer avant de connaître l'avis consultatif demandé à la Cour internationale de justice de La Haye, certaines des personnes interrogées revendiquaient l'intégration du territoire à la Mauritanie tandis que d'autres déclaraient approuver la thèse de l'autodétermination.

On comprend aisément dans ces conditions que la mission des Nations unies recommande aux parties intéressées ou concernées par ce problème de recourir à la concertation et d'éviter dans l'immédiat toute initiative qui risquerait d'entraîner des conflits. Après la publication de ce rapport et l'avis consultatif que la Cour de La Haye doit rendre jeudi 16 octobre, les discussions vont sans doute s'engager dans les couloirs des Nations unies afin de tenter de trouver un compromis avant que le problème ne soit débattu par l'assemblée générale au mois de novembre.

PHILIPPE BEN.

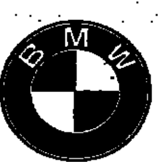
Territoire franç des Afars et des I

« NOUS AVONS OBTEN NOS VOISINS LA GARAN NOS FRONTIÈRES », d le chef de l'opposition

« *Le refus de Paris de n avec la Ligue populaire po dépendance comme seule sentante des seuls intérêt tables nationaux de notr conduit inéluctablement ternationalisation de la q de Djibouti* », a affirmé, 14 octobre, au cours d'une rence de presse, M. Hassan led, président de la Ligue laire pour l'indépendance caine (L.P.I.A.), qui r l'opposition dans le Te français des Afars et des I

Auparavant M. Hassan évoquant la mission qu'l d'effectuer dans de nom capitales arabes et afr avait indiqué : « *Avant qu'un gouvernement nat n'exerce ses prérogatives rieures, notre Ligue a obt grand succès diplomati même où le gouvernement excellait à échouer : la naissance de l'intégrité d territoire et la garantie de curité de nos frontières voisins et frères d'Ethiopi Somalie.* »

L'orateur a conclu : « *tement du gouvernement est contraire aux relations tié et de coopération qu désirons maintenir entre n ples.* »







POLITIQUE

La C.G.T., M. Mitterrand et la « collaboration de classes »

Le bureau confédéral de la C.G.T. a répondu, mardi 14 octobre, à M. François Mitterrand, qui, dimanche, avait posé la question : « *Pourquoi y aurait-il collaboration de classes quand la FEN signe un accord salarial, et non pas quand la C.G.T. conclut les accords de Grenelle?* » (*le Monde* du 14 octobre). La C.G.T. souligne : « *Il n'y a pas eu d'* « *accords de Grenelle* », *mais un* « *constat* », *que nous n'avons pas signé parce que nous avions la conviction qu'il était possible d'arracher, en poursuivant la grève et par branche professionnelle, bien plus que ne le prévoyait ledit constat.*

» *C'est ce qui s'est effectivement produit (...).*

» *Cela dit, nous sommes surpris que François Mitterrand place sur le même plan le* « *constat de* » *Grenelle* » *et l'* « *accord salarial de la fonction publique* ».

» *Bien que non signé, le premier traduirait un bilan considérable de conquêtes sociales imposées par la grève, alors que le second consacre une détérioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires, constitue une caution à la politique d'austérité du pouvoir (...).*

» *Les termes dans lesquels François Mitterrand pose sa question apportent curieusement, et pour la première fois, une caution publique à l'attitude de la direction de la FEN et de Bergeron à propos de cette affaire et condamne du même coup celle de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui ont refusé de signer cet accord au rabais au nom des intérêts des fonctionnaires et de la solidarité interprofessionnelle.* »

***

Dans le même discours, M. Mitterrand avait demandé en outre : « *Pourquoi serait-on réformiste à quinze nationalisations et révolutionnaire à seize?* » M. Georges Marchais avait déjà répondu, le 9 octobre, à Pantin, à cette question, que M. Mitterrand avait posée dans une interview au *Nouvel Observateur* :

« *Nous considérons que la gauche doit s'assigner aujourd'hui l'objectif de réaliser un nombre suffisant de nationalisations choisies dans des secteurs décisifs pour pouvoir répondre aux revendications sociales des travailleurs, assurer le progrès économique et démocratique, en portant un coup sérieux à la domination du grand capital. C'est cela être révolutionnaire (...). Nous ne constatons pas de la part de notre partenaire un grand enthousiasme à défendre les nationalisations, au point que son contre-plan publié récemment évoque avec beaucoup de flou leur application. Voilà la différence de comportement sur laquelle nous attirons l'attention.* »

● *Démocratie et Université*, mouvement associé au P.S., organise ce mercredi 15 octobre à 20 heures, 44, rue de Rennes à Paris, un débat sur la stratégie de la gauche. Contrairement à ce qui nous avait été indiqué (*le Monde du 15 octobre*), *M. Hugues* Portelli nous fait savoir qu'il ne participera pas à ce débat et qu'il n'a jamais envisagé d'y participer.

LE DÉBAT SUR LA RÉGIONALISATION

Le premier secrétaire du P.S. exalte l'« exemple italien »

M. François Mitterrand était l'hôte à déjeuner, mardi 14 octobre, de l'Association des journalistes du développement régional (AJODER). Le premier secrétaire du P.S. a rappelé les choix résolument « régionalistes » de son parti, mais il a affirmé que l'amélioration de la réforme régionale ne comporte à ses yeux aucune atteinte à l'unité nationale. M. Mitterrand s'est référé à l'« exemple italien » qui a su, a-t-il dit, satisfaire aux exigences de l'unité nationale sans méconnaître les impératifs locaux.

M. François Mitterrand a déclaré :

« *Je ne prétends pas qu'il existe une solution socialiste globale et toute prête à la question régionale, mais je dois rappeler que cela fait au moins deux ans que nous y réfléchissons. Il faut se défier d'un abord conformiste et conservateur de cette question : il y a une façon réactionnaire d'être régionaliste, comme il y a une façon réactionnaire d'être écologiste. Méfions-nous de certaines ambiguïtés !* »

Le premier secrétaire du P.S., interrogé sur l'existence d'une ou de plusieurs solutions régionales, a répondu : « *Il est exact que les problèmes ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre. Ce qui est commun à toutes nos régions, c'est un formidable besoin de décentralisation. Les élus en ont assez de n'être consultés que pour donner un avis pour copie conforme. En raison de la tradition cartésienne de la France, je crois que nos compatriotes souhaitent un schéma régional unique, mais qui comporte des applications locales différenciées. Je préconise, à cet égard, que l'on s'inspire de l'exemple italien, qui a su concilier le respect de l'unité nationale avec des adaptations raisonnables de la régionalisation aux impératifs locaux.* »

A propos des mouvements régionalistes, M. Mitterrand, qui s'est déclaré opposé à tout recours à la violence, a affirmé : « *Nous acceptons et préconisons les revendications de tels mouvements, sauf, toutefois, pour les mouvements qui luttent pour un retour à un passé historique, et résultent donc d'un choix de classe et non d'un nécessaire choix politique. Nous sommes persuadés que, une fois que l'on aura décidé de sortir les régions de leur statut colonial, une démarche commune les ramènera dans le giron national, et la France ne pourra qu'y gagner.*

» *Je n'accepterai jamais de voir remise en cause l'unité nationale. L'unité nationale ne doit pas souffrir d'une décentralisation, mais au contraire y trouver des richesses nouvelles, en donnant aux Français des responsabilités nouvelles et en permettant aux collectivités de pouvoir s'exprimer davantage.* »

« *On n'aurait sans doute pas pu bâtir la France républicaine sans le centralisme jacobin. Aujourd'hui, le problème est autre : il s'agit que la France soit plus démocratique ; et c'est l'autogestion, notamment régionale, qui peut lui offrir cette chance.* »

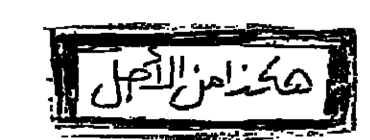
M. Mitterrand a estimé qu'aucune opposition durable ne pouvait exister entre les structures départementale et régionale, et s'est déclaré réservé à l'égard de la campagne actuellement menée dans les milieux « *régionalistes* » contre le cumul des mandats, « *campagne qui met en devanture un problème accessoire pour masquer l'essentiel...* ».

A propos des rôles respectifs des comités économiques et sociaux et des conseils régionaux, le député de la Nièvre a précisé : « *Les socio-professionnels ont certes autant à dire que les élus du suffrage universel ; mais ma conception de la démocratie me conduit à penser qu'ils ont moins à décider.* »

● *M. Pierre Messmer* écrit, dans son éditorial du mensuel *Presse-Lorraine* : « *La réforme régionale est un héritage gaulliste, le général de Gaulle a voulu l'assurer par un référendum, et nous n'avons pas oublié que certains, qui s'affirment les tenants du* « *pouvoir régional* », *ont, en 1969, fait passer l'anti-gaullisme avant la région. La loi régionale est en vigueur depuis moins de deux ans, et le bon sens veut qu'on l'applique complètement — ce qui n'est pas encore le cas — avant de la changer. Mais personne ne peut dire qu'elle est intangible. Le projet de 1969 allait beaucoup plus loin et ceux qui l'ont voté ne le renieront pas.* »

Mme GROS : le parti radical souhaite des « élections primaire » lors des législatives.

Mme Brigitte Gros, secrétaire générale du parti radical, a publié mardi 14 octobre une déclaration dans laquelle elle juge « *néfastes et dangereuses* » les « *propositions de M. André Bord pour les prochaines élections législatives* » (le secrétaire général de l'U.D.R. s'était prononcé, le 12 octobre, devant le comité central de son parti, contre la présentation de candidats des autres formations de la majorité dans les circonscriptions dont les députés sortants seront des représentants du parti gaulliste). Selon Mme Gros, ces propositions « *doivent être combattues* » parce qu'elles « *visent à emprisonner tous ceux qui ne sont pas partisans des objectifs marxistes dans une organisation unique de la majorité sous la coupe directe et exclusive de l'U.D.R.* » et parce qu'« *elles ne manqueraient pas de faire le jeu des tenants du programme commun* ».



POLITIQUE

L'EXAMEN DU PROJET DE M. ROBERT GALLEY SE POURSUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Discussion des articles contre la montre

Les députés se sont replongés, mardi 14 octobre, dans l'examen des articles de la réforme foncière. A en juger par l'ordre du jour établi par la conférence des présidents, le gouvernement semble désireux de voir mener jusqu'à son terme la dicussion des deux projets de réforme foncière et de réforme de l'urbanisme (ancien titre III du texte initial). L'irréalisme d'un tel ordre du jour, qui envisage même la discussion éventuelle, vendredi, du projet relatif au statut des militaires, a été souligné, dès mardi soir, par M. Fanton (U.D.R.). Ce dernier estime « inconvenant » que la réforme de l'urbanisme puisse être votée par un trop petit nombre de députés dans la nuit de vendredi. Il juge préférable de s'en tenir à la réforme foncière — dont seulement huit des trente-sept articles ont été votés jusqu'à présent.

P. Fr.

Mardi 14 octobre, l'Assemblée nationale a poursuivi l'examen du projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière.

Le vote des articles 2 et 3 ayant été réservé, les députés continuent l'examen des articles du titre premier, relatif à l'exercice du droit de construire.

A l'article 4, qui concerné les terrains déjà construits, l'assemblée repousse notamment un amendement de M. CLAUDIUS-PETIT (réf.), qui craint que l'on n'encourage la démolition des immeubles encore en bon état.

Après l'article 4, l'Assemblée adopte un amendement de la commission des lois, destiné à parer à une fraude résultant d'une nouvelle division du terrain à la suite de la construction d'un immeuble.

La commission des finances ainsi que MM. CLAUDIUS-PETIT, DUBEDOUT (P.S.) et FANTON (U.D.R.) jugent toutefois que cet amendement ne comporte pas de garanties suffisantes. M. GALLEY, ministre de l'équipement, s'engage à revoir ce problème au cours de la navette.

A l'article 5, qui concerne la protection des droits acquis et prévoit la possibilité de construire sans versement un immeuble de même densité que l'édifice existant sauf si ce dernier est insalubre, M. PERETTI (U.D.R.), maire de Neuilly, estime que cet article va inciter les constructeurs à acheter des terrains supportant des immeubles en bon état et à les remplacer par des édifices neufs. A son avis, dans de nombreux cas, la surdensité, en vertu des droits acquis, n'aura pas à être payée.

M. CLAUDIUS-PETIT pense, pour sa part, que cet article dissuadera les promoteurs de construire dans les secteurs où se trouvent des immeubles insalubres.

M. DUBEDOUT (P.S.), maire de Grenoble, souligne que, *« article après article, on tombe sur des inconnues quant aux conditions d'application du plafond légal de densité »*.

M. FANTON indique que sa commission a jugé impossible de ne pas tenir compte des droits acquis mais reconnaît que, dans certaines hypothèses, *des opérations fâcheuses vont être encouragées*, par exemple la fausse rénovation d'immeubles insalubres.

Pour M. GALLEY, le texte du gouvernement respecte scrupuleusement les droits acquis *« incontestables »*.

A l'article 6, qui fixe le mode de détermination de la valeur du terrain, un long débat s'engage sur le délai dans lequel la commune doit faire connaître son avis sur le prix déclaré par le propriétaire lors du dépôt de la demande de permis de construire. L'Assemblée repousse un amendement de M. LIGOT (app. R.I.) proposant de fixer ce délai à un mois.

L'article 7 étant réservé, l'Assemblée aborde l'examen de l'artice 8, qui affecte à la commune les trois quarts du versement résultant du dépassement du P.L.D., le dernier quart étant versé à un fonds de péréquation.

L'Assemblée repousse un amendement communiste demandant que l'ensemble des sommes versées soit attribué à une caisse de prêts aux collectivités locales. Elle repousse également un amendement de M. MESMIN (réf.), qui les attribuait à un fonds régional de compensation entre les communes de la région. Elle adopte en revanche un amendement de M. BOSCHER (U.D.R.), qui estime qu'il convient de laisser une grande *latitude* aux communes pour l'usage de ces sommes, qui devront servir à réaliser des espaces verts, des logements sociaux, des équipements collectifs, la restauration d'immeubles anciens.

En revanche, l'Assemblée écarte un amendement du gouvernement qui précisait que les équipements collectifs devaient être à caractère éducatif, sanitaire ou social.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de M. Claudius-Petit privilégiant une politique sociale de l'habitat ancien. Puis elle accepte un amendement du gouvernement permettant que les ressources nouvelles servent non seulement à l'achat de terrains pour les organismes d'H.L.M. mais aussi à la construction de ces logements sociaux, ainsi qu'à la construction de logements pour les travailleurs immigrés.

M. GALLEY précise que cet amendement compense en quelque sorte son refus d'exempter les organismes d'H.L.M. du versement pour dépassement du P.L.D. Cet argument ne convainc pas MM. FANTON, CLAUDIUS-PETIT, CANACOS (P.C.), MAURICE ANDRIEU (P.S.) et BOSCHER.

Le ministre de l'équipement souligne de nouveau le danger d'entrer dans la voie des exemptions. *« Vous ne devez pas, à la fois, voter une loi et la vider de sa substance en multipliant les exemptions »*, affirme-t-il.

En séance de nuit, M. DUBEDOUT (P.S.) s'étonne de voir la majorité *« étendre les possibilités d'utilisation de crédits dont on sait qu'ils seront limités »*. *« C'est une vraie politique de saupoudrage »*, fait-il remarquer.

L'Assemblée examine ensuite un amendement socialiste empêchant la revente des terrains acquis grâce aux fonds dégagés par la loi. La commission et le gouvernement s'opposent à cet amendement, qui est repoussé.

Un amendement de la commission (repoussé par l'Assemblée) refusant d'obliger le District de la région parisienne à consacrer aux espaces verts la moitié des *sommes qui lui seront versées* suscite un plaidoyer de M. Galley en faveur d'une disposition qu'il estime *« essentielle »* pour cette *région*.

M. CLAUDIUS-PETIT défend avec succès un amendement qui préconise, outre la création d'espaces verts, la mise en œuvre d'une politique sociale de l'habitat.

Les députés reviennent ensuite sur l'article 2, afin d'examiner plusieurs amendements exemptant certaines catégories de constructeurs du versement pour dépassement du P.L.D.

M. BAS (U.D.R.) propose d'en dispenser les organismes à but non lucratif, à fins charitables, éducatives ou culturelles.

La commission demande pour sa part l'exemption des constructions à usage locatif édifiées par les Offices publics, les sociétés d'H.L.M. ou les organismes construisant des logements pour les travailleurs immigrés.

M. GALLEY explique alors que, *« si l'on ouvre une seule brèche, tout le monde s'y engouffrera aussitôt »*.

Pour M. CLAUDIUS-PETIT *« on ne peut jamais, en matière d'urbanisme, s'engager à interdire toute dérogation »*.

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement de M. GERBET (R.I.) qui exempte les établissements d'enseignement et les édifices du culte. La gauche s'abstient.

Puis elle accepte un amendement du gouvernement, qui attribue aux communes la totalité des sommes versées par les organismes d'H.L.M. en cas de construction dont la densité est comprise entre le plafond légal et une densité double de ce plafond. *« Si les communes qui ont des offices d'H.L.M. ne leur reversaient pas les sommes en cause*, précise M. GALLEY, *elles prendraient une lourde responsabilité. »*

Après adoption de l'article 2, M. LONGEQUEUE (P.S.) dénonce à l'article 3 *« les inconvénients et les dangers du permis de construire tacite »*. L'Assemblée décide de supprimer cet article.

Après avoir modifié l'article 7 relatif notamment aux délais de paiement du versement, y compris en cas de contentieux, la séance est levée, mercredi 15 octobre à 1 heure 25.

M. ROBERT GALLEY A GAGNÉ LA BATAILLE DES EXEMPTIONS

M. Robert Galley a solennellement défendu mardi 14 octobre, au Palais-Bourbon, le « principe novateur » du plafond légal de densité qui partage entre le propriétaire et la collectivité les droits de construire attachés à un terrain et oblige le constructeur à racheter à la commune les densités qui dépassent le plafond. Il a combattu avec succès les offensives diverses, et bien intentionnées, de ceux qui souhaitaient exempter du versement à la commune, qui les Petites Sœurs des pauvres, qui les associations à but non lucratif, qui les organismes d'H. L. M.

Une seule brèche — étroite — a été finalement ouverte en faveur des congrégations religieuses pour leurs églises et leurs écoles dont la densité normale ne dépasse pas en pratique le plafond légal. Quant aux H.L.M., le ministre a dû faire la preuve de sa volonté de les favoriser, sans toucher au sacro-saint « P. L. D. », en leur consacrant exclusivement une partie des ressources nouvelles offertes aux communes par cette loi.

La digue semble solide du côté des exemptions, mais les députés ont passé plusieurs heures à vouloir, de l'autre côté, allonger la liste des utilisations de ces ressources nouvelles. Aux achats de terrains pour les espaces verts, les logements, les équipements sociaux et la restauration des immeubles anciens, prévus dans le projet de loi, le gouvernement a lui-même ajouté la construction d'H. L. M. et les députés ont finalement élargi la notion d'équipements collectifs.

Obtenir des exemptions d'un côté, allonger de l'autre la liste des affectations de sommes dont bien des orateurs estiment qu'elles seront insignifiantes : beaucoup de temps passé à grignoter un gâteau et à le partager alors qu'on le dit minuscule.

● *M. Dominique Bussereau*, président du mouvement de jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, a déclaré mardi 14 octobre à Paris : *« La majorité présidentielle doit aller plus loin dans sa politique de changement en manifestant un plus grand esprit de réforme. »* Le deuxième congrès national de G.S.L. siégera le samedi 25 octobre au palais de la Mutualité. Il aura pour thème *« une autre génération pour une autre vie »* et sera suivi d'une *« fête des jeunes giscardiens »* qui aura lieu le même jour, de 17 à 24 heures, au Parc des expositions de la porte de Versailles.

DANS LES COULOIRS DU PALAIS-BOURBON

Qui a peur de l'impôt foncier ?

Qui a peur de l'impôt foncier ? « Pas moi », *a protesté M. Jacques Chirac devant les trois groupes de la majorité, mardi 14 octobre*, « d'ailleurs le moment venu... » — *Oui, mais le gouvernement...* — « Le gouvernement dans son ensemble n'est pas hostile au principe de l'impôt foncier », *a juré, en martelant ses mots — M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., l'a entendu de ses propres oreilles, — le premier ministre.*

« Pas nous », *ont renchéri les députés gaullistes. Voyez notre programme, c'est écrit noir sur blanc dans notre petit livre orange.*

« Pas nous », *ont affirmé les centristes. Ah ! si seulement M. Claudius-Petit, qui est l'un des nôtres, était plus adroit ! Et s'il y avait eu plus de concertation !*

« Pas nous », *ont murmuré les républicains indépendants, à en croire du moins ceux d'entre eux qui avaient pu débrouiller les quelques phrases prononcées par leur président, M. Roger Chinaud.*

« Pas moi », *a répété une fois de plus M. André Fanton, rapporteur du projet Galley et auteur de l'amendement controversé. Le député de Paris a même insinué que ceux qui aujourd'hui soutenaient contre lui le gouvernement seraient moins farauds quand viendrait en discussion la taxation des plus-values. En clair, selon un fin exégète : l'impôt foncier, c'est peut-être une façon d'éviter l'imposition des plus-values.*

« Pas nous », *ont clamé les députés de la gauche. Il s'agit de créer* « une dynamique », *expliquait par exemple M. Hubert Dubedout, afin de* « favoriser une politique d'acquisitions foncières par les communes ». *On l'a fait à Rennes, précisait-il, et ce n'est pas une municipalité socialiste (le maire de Rennes est M. Henri Fréville, sénateur centriste).*

Donc, la cause est entendue, l'impôt foncier sera voté ? Hélas ! Si nous y avions pensé plus tôt !... Mais dans l'état actuel des travaux une telle disposition, comprenez-le bien, serait techniquement inapplicable. M. Chirac, regretta sincèrement cette impréparation : « Nous avions pris, avec le projet Galley, une initiative jugée courageuse par l'opinion, *soulignait-il devant les élus de la majorité*, et voilà qu'aujourd'hui, à cause de certains, nous allons donner l'impression de reculer. » *Vraiment navré, le premier ministre ajoutait :* « Convenez qu'il serait politiquement mauvais de faire voter un texte de cette importance par l'opposition. »

Vingt fois sur le métier...

Il ne restait plus qu'à remettre à nouveau l'ouvrage sur le métier, afin de se sortir au mieux (au plus mal, objectait M. Fanton, qui a mauvais esprit) d'une affaire engagée, selon M. Chirac, d'une manière si inconsidérée. On recourut donc à la vieille formule de la commission d'étude que l'on baptisa comité, par décence. Sous la dictée de M. Jean Foyar, président de la commission des lois, on décida de soutenir un amendement créant un comité d'étude « chargé d'examiner : 1) la politique foncière des collectivités locales, ses instruments et, notamment, le Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme ; 2) l'assiette de l'imposition des terrains à bâtir, au regard des taxes foncières sur la propriété bâtie et la propriété non bâtie ; 3) le fonctionnement de la documentation foncière, tant dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle que dans les autres départements ». *Ce comité, composé de dix-huit parlementaires, un maire désigné par l'Association des maires de France, sept fonctionnaires, deux personnalités qualifiées, devrait remettre son rapport avant le 31 juillet ou le 31 décembre — cet ultime détail restant à fixe — de l'année prochaine.*

L'esprit inventif des juriste était, on le voit, pris quelqu peu en défaut, mais, comme o ne fait pas appel en vain l'abnégation des députés de l majorité, il ne s'en trouva qu cinq ou six pour s'opposer cette formule et une dizaine — dont M. Jacques Chaban-Delma — pour s'abstenir. « C'est u enterrement », *commentait, parm d'autres, M. Alexandre Bolc U.D.R. Mais l'unité de la maj rité passe avant tout.* « Pas d dissonances », *avait demand M. Max Lejeune, au nom de réformateurs.* « Il faut ressen les rangs », *avait proclam M. Chirac.* « Ce n'est pas l moment, étant donné un récen scrutin, de briser la majorité » *avait dit M. Chinaud.*

Un « récent scrutin »

Ce « récent scrutin » *était év demment celui du premier tou de l'élection législative partiell de la Vienne. Les socialistes n parlaient que de cela. M. Gasto Defferre avait appelé ses amis au cours de leur réunion d groupe, à partir en campagn pour Mme Edith Cresson, car disait-il,* « dans un scrutin d ballottage tout est possible ». *Du premier tour on tirait déj quelques enseignements, dont l principal était que le glissemen vers la gauche était apparem ment le fait des centristes e non pas, comme beaucoup l pensaient, des gaullistes (inter prétation que contestait M. Le jeune, pour qui les électeurs U.D.R. avaient voulu donner une sorte d'avertissement à M. Abelin). Bref, hormis les spécialistes, les députés socialistes ne dissertaient guère sur la réforme foncière.* « Nous, nous n'avons aucun problème, *rappelaient-ils*, alors nous pouvons parler d'autres sujets. »

D'élections, par exemple. Mais si c'était, au fond, le même sujet ?

THOMAS FERENCZI.

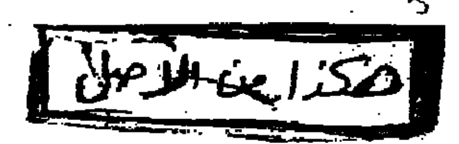
LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS D'IMPOT FONCIER

	Proposition FANTON	Proposition CLAUDIUS-PETIT	Proposition Hubert DUBEDOUT
Relations avec les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties.	Suppression de la taxe foncière des propriétés non bâties.	Suppression des deux taxes foncières des propriétés bâties et non bâties.	Conservation des deux foncières actuelles.
Champ d'application géographie.	Ensemble du territoire.	Ensemble du territoire.	1) Communes où les POS prescrits. 2) Ailleurs, uniquemen terrains à bâtir.
Nature des biens soumis à l'impôt.	Terrains non bâtis. Terrains supportant des constructions évalués comme s'ils n'en supportaient pas.	Tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.	Tous biens immobiliers et non bâtis.
Evaluation de l'assiette.	Valeur vénale déclarée annuellement.	Valeur vénale déclarée annuellement.	Valeur vénale déclarée (dicité par décret en C d'Etat).
Contrôle de l'évaluation par le propriétaire.	1) Commission arbitrale (magistrat + représentants de l'administration et des propriétaires). 2) Recours ultime au juge de l'expropriation.	Comme dans la proposition Fanton.	1) Estimation administ 2) Commission arbit comme dans la propo Claudius-Petit. 3) Recours ultime au ju l'expropriation.
Exonération et dégrèvements.	1) Voirie. 2) Terrains des collectivités publiques. 3) Terrains concernés par une interdiction de bâtir. 4) Emplacements réservés par la collectivité dans les POS. 5) Personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, bénéficiaires du Fonds national de solidarité, infirmes et invalides pour leur habitation principale. 6) Possibilité d'abandon du bien à la commune.	1) Exonérations définies par un règlement d'administration publique. 2) Système de paiement différé.	1) Comme dans la propo Claudius-Petit. 2) Terrains et immeubl collectivités publique 3) Terrains et immeubl organismes de log social. 4) Terrains concernés pa interdiction de bâtir. 5) Terrains et immeubl moins de 20 000 F au pour le même proprié 6) Possibilité d'abando bien à la commune. 7) Acceptation d'un serv « non aedificandi » in aux hypothèques. 8) Contrat de trente an conservation en l'éta espaces verts, boisé cultivés. 9) Bénéficiaires du Fond tional de solidarité.
Taux.	Fixé par le conseil municipal pour trois ans de 0,10 % à 1 %.	Terrains à bâtir, 2 % (possibilité de prévoir 5 % sur des zones urbaines spécialement délimitées). Immeubles bâtis, 0,5 % (possibilité de prévoir 1 %). Terres agricoles, 0,01 %.	Fixé par le conseil muni pour trois ans, de 1 2 %.
Affectation de la ressource.	Commune pas d'affectation.	Un quart pour l'Etat ; trois quarts pour les communes, sauf en région parisienne.	Commune affectée à l'él ration des docum d'urbanisme ; la polit foncière définie par plafond légal de dens

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, était l'invité des Amitiés radicales, qui organisaient, mardi 14 octobre, un déjeuner-débat à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, à Paris. Après avoir noté *« quand on est radical c'est pour toujours »*, M. Edgar Faure (qui fut membre de la formation valoisienne), s'est prononcé en faveur d'une politique qui garantisse en particulier aux jeunes de dix-huit ans un premier emploi *« pendant deux ans »*.

● PRECISION. — Dans le compte rendu des travaux de la commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie le 11 octobre, *le Monde* du 14 octobre indiquait qu'un amenden de M. Marette (U.D.R., Pa étendant l'application du t majoré de la T.V.A., notamm aux publications pornographi et perverses, avait été adopt l'unanimité. En fait, les dép socialistes radicaux de gauche communistes n'avaient pas part au vote.





LE PROJET MAZEAUD EXAMINÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'emploi des emblèmes olympiques à des fins commerciales est interdit

Mardi 14 octobre, l'Assemblée nationale a examiné le rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'éducation physique et du sport.

M. RICKERT (U.D.R.), rapporteur, a notamment précisé à l'article deux que la commission, reprenant pour l'essentiel le texte adopté par le Sénat, a décidé que les activités physiques et sportives seraient inscrites dans tout programme de formation et qu'elles seraient sanctionnées dans tous les concours, compte tenu des indications médicales.

A l'article 9, relatif à la dissolution des groupements sportifs, le rapporteur indique que M. RUET, sénateur (app. R.I.), a souligné qu'il n'était pas tolérable que des sportifs participent, directement ou indirectement, à des activités commerciales ou lucratives et qu'il conviendrait de veiller attentivement à l'application de la loi sur ce point.

A l'article 14, la commission s'est longuement interrogée sur le problème de la propriété des emblèmes olympiques que, par amendement, l'Assemblée nationale avait attribuée au Comité national olympique, sous réserve des droits acquis. M. JEAN FOYER (U.D.R.), président de la commission des lois, a demandé que l'on ajoute une disposition qui permette réellement de protéger le symbole olympique sans créer une recette au profit de qui que ce soit. Le Comité national olympique est donc finalement reconnu propriétaire des emblèmes olympiques ; leur emploi à des fins commerciales de quelque nature que ce soit est interdit.

En conclusion, M. Rickert annonce que la commission a adopté l'ensemble des dispositions restant en discussion, ainsi modifiées.

Dans les explications de vote, M. HAGE (P.C., Nord), estime que cette loi, *« précédée d'une pseudo-concertation tapageuse, demeure une mauvaise loi »*. Elle consacre, à son avis, le désengagement attesté par la faiblesse des crédits budgétaires.

M. Jacques BLANC (R.I., Lozère), annonce au contraire que son groupe votera *« un projet de loi qui assure un équilibre heureux entre l'initiative privée et l'action de l'Etat »*.

M. MAZEAUD, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, s'estime satisfait par le texte final, qui est adopté au scrutin public par 297 voix contre 182.

● *A la commission des affaires culturelles, familiales et sociales* de l'Assemblée nationale, réunie mardi 14 octobre, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a dressé les grandes lignes de son budget. Il a notamment souligné que les créations d'emplois porteront à cent neuf mille le total des personnes régies par le secrétariat d'Etat aux universités. M. Louis Le Pensec (P.S., Finistère), rapporteur pour avis, a dénoncé *« l'étouffement des universités depuis 1968, qui aboutit à une véritable « décapitalisation » du patrimoine universitaire »*. Répondant aux intervenants, M. Soisson a informé la commission qu'un comité interministériel spécial étudie actuellement les moyens de pallier les difficultés financières des universités de Paris VI et Paris VII.

LES CHARGES INDUES DES COMMUNES ÉVOQUÉES AU SÉNAT

Un nouvel équilibre sera réalisé en 1977

ANNONCE M. PONIATOWSKI

Le problème des finances locales a été évoqué mardi 14 octobre au Sénat à l'occasion de la discussion de deux questions orales. Répondant à M. BALLAYER (Un. centr.) qui l'interrogeait sur la réforme des collectivités locales, M. PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a notamment déclaré :

« Des commissions ont été constituées pour proposer des mesures de déconcentration et de décentralisation. Ces propositions sont actuellement à l'examen. En aucun cas, elles ne seront décidées par voie autoritaire et sans concertation. Le financement des collectivités locales sera amélioré, comme on a déjà pu le voir à l'occasion du collectif. Le versement représentatif de la taxe sur les salaires passera de 14 à 21 milliards entre 1975 et 1976. Plus de mille C.E.S. et C.E.G. seront nationalisés en 1976 et huit cents environ en 1977, dernière étape. »

« Les prévisions du ministère des finances, a affirmé M. CHATELAIN (P.C.), dans une seconde question orale, *escomptent un alourdissement de 22 % des impôts locaux en 1976. Ne comptez pas sur les élus communistes pour entrer dans votre jeu. »*

M. FREVILLE (Un. centr.), sénateur et maire de Rennes, signale un certain nombre *« d'anomalies administratives »* et souligne que la participation de l'Etat aux dépenses d'intérêt général que supportent les communes n'a cessé de diminuer depuis 1966. *« Puisque nous sommes entrés,* conclut-il, *dans une période de révision modérée, mais efficace, des errements d'antan, je vous demande d'aller résolument vers la globalisation des subventions, sur la base, principalement, des chiffres de population, de la croissance et de la pression fiscale locale. »*

MM JARGOT (P.C.) et BRIVES (Gauche dém.) dénoncent la *« situation désastreuse des communes rurales »*. M. Brives, qui est maire de Cuq-Toulza (Tarn), indique que *« pour une commune qui recevra 1 000 F de subvention et empruntera jusqu'à 2 millions, les frais, pour 2 100 000 F de travaux seront de 25 000 F de T.V.A. : deux fois plus qu'elle n'aura perçu ! Avec les intérêts, l'investissement de 2 100 000 F aura coûté, en définitive, plus de 5 millions »*.

Dans sa réponse, M. PONIATOWSKI rappelle l'effort financier de l'Etat en faveur des collectivités locales, et décrit les étapes de la réforme en cours. *« Ce dispositif,* souligne-t-il, *complété le cas échéant par les ressources qu'apportera la loi sur la réforme foncière, est maintenant en place. Dans cinq ans, les transferts de l'Etat atteindront le montant de la T.V.A. sur les équipements. (...) En 1977, les problèmes de charges indues en matière de justice et de police seront réglés. Au terme de cet effort, un nouvel équilibre sera réalisé. »*

M. NAYROU (P.S.) demandait au premier ministre si l'effort particulier qui a été annoncé par le chef de l'Etat, en faveur du Massif Central, serait étendu à d'autres régions, et notamment aux Pyrénées.

« L'Alsace la bien votante a été malmenée, a déclaré M. SCHIELE (Union centriste). *On nous annonce des fusées Pluton dont nous ne voulons pas, mais nous ne voyons pas venir la liaison Rhin-Rhône que nous voulons. Craignez que l'Alsace n'en tire la leçon ! »*

Réponse du MINISTRE D'ETAT : *« Le plan de mise en valeur du Massif Central intéresse une des régions les plus déshéritées de notre pays. Les efforts entrepris dans un cadre général n'ont pas suffi : depuis 1968, l'Auvergne est, avec le Limousin, la zone la plus défavorisée par la démographie. (...)*

» C'est dire qu'il fallait engager une action spécifique pour le Massif Central.

» Mais « priorité » ne signifie pas « exclusivité ». C'est pourquoi d'autres plans, en faveur notamment de l'artisanat régional, sont en préparation. »

M. Poniatowski annonce qu'un commissaire à l'aménagement des Pyrénées sera prochainement nommé et reconnaît que les régions frontières posent des problèmes spécifiques, qui sont à l'étude. Quant à la liaison Rhin-Rhône, elle est examinée, indique-t-il, à l'intérieur des options du VII[e] Plan.

Retraités de province et de Paris

Répondant à Mlle RAPUZZI (P.S.), qui réclamait l'extension à la province des mesures prises par le Conseil de Paris en faveur des Parisiens âgés de plus de soixante-cinq ans, le ministre d'Etat a notamment déclaré :

« La mesure que vous visez n'est pas financée par l'Etat et il n'y a aucun transfert de charge sur l'ensemble des contribuables. La délibération du 27 juin du Conseil de Paris dégage les crédits nécessaires sur le seul budget de la capitale. Mais le Conseil d'Etat, consulté, a émis un avis selon lequel la Ville de Paris, dans ce nouveau cadre légal, aurait dû financer, non seulement le supplément de ressources, mais l'ensemble de l'allocation.

» C'est pourquoi le Conseil de Paris a pris une nouvelle délibération situant le complément de ressources décidé dans le cadre des mesures d'aide sociale. Cette mesure reste ainsi compatible avec les possibilités financières de la ville.

» Certes, peu de collectivités sont en mesure de consentir un effort analogue (...). Le relèvement général à 1 200 francs par mois représenterait 20 milliards de francs ; il ne peut être décidé dans l'immédiat, mais nous poursuivrons notre effort. » — A. G.

● *M. Joseph Raybaud*, sénateur des Alpes-Maritimes (Gauche démocratique), a protesté, au cours de la séance du 14 octobre, contre la suppression du Train bleu quatre jours par semaine. *« Toutes les municipalités de la Côte,* a-t-il déclaré, *s'ingénient à maintenir une activité touristique en toute saison. Cette suppression porte une grave atteinte à leur prestige. »*

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

Libres opinions

Les femmes et le scrutin de Chatellerault

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

IL en est de la participation des femmes comme de la régionalisation, de l'organisation de l'Europe, ou de la réforme de l'entreprise : elle fait peur. Elle fait peur aux gens en place qui n'y voient qu'un risque supplémentaire de perdre une parcelle de leur pouvoir. Ainsi l'attitude qu'adopte la classe politique à l'égard de Femme Avenir est symptomatique : l'opposition nous respecte, nos alliés nous considèrent, un trop grand nombre de nos amis politiques nous ignorent lorsqu'ils ne nous combattent pas en sourdine, semblant craindre que notre rayonnement ne se fasse aux dépens du leur, réaction simpliste du petit chef, aveu implicte de faiblesse, d'absence de dynamisme et d'imagination. On est loin de la participation chère aux gaullistes...

C'est ainsi qu'il est courant d'entendre dire par beaucoup d'hommes politiques que les candidatures féminines sont vouées à l'échec, que les femmes ne votent pas pour les femmes, sous-entendant par là qu'une femme ne peut faire confiance à une autre femme et que seuls les hommes votent pour une candidate. Cette idée toute faite et commode s'avère malheureusement bien ancrée dans l'esprit d'une partie de ceux qui détiennent le pouvoir, tant et si bien que, si le président de la République n'y met pas bon ordre lui-même, les candidatures féminines de la majorité brilleront par leur absence lors des prochaines législatives de 1978.

Lors d'un récent congrès à Toulon, un sondage effectué, je dois le préciser, auprès de femmes et d'hommes motivés puisqu'il s'agissait de militants Femme Avenir et U.D.R., a révélé à une majorité écrasante que tous voteraient indifféremment pour un candidat ou pour une candidate si ceux-ci présentaient les garanties nécessaires de sérieux et d'efficacité.

L'élection partielle de la Vienne est une illustration vivante des résultats de cette enquête et le révélateur de l'état d'esprit d'une population provinciale éloignée des courants d'opinion parisiens, des modes, des combinaisons d'état-major, électorat par essence même raisonnable. Quel a été son verdict : une jeune femme, quoique parachutée, a fait un score excellent en menant avec simplicité une campagne dynamique et honnête, dans une circonscription difficile puisque tenue par un ministre très implanté. Le dynamisme, l'art de persuader, le charme de la candidate, sont évidemment à l'origine de ce résultat, mais le mérite n'en revient-il pas aussi à l'état-major du parti qu'elle représente, qui, en lui accordant sa confiance et l'investiture, a su faire fi des vieilles certitudes ? Qui peut maintenant soutenir sérieusement que les femmes de la Vienne n'ont pas voté pour elle ? Les deux candidats arrivés en tête au premier tour avaient tous les deux de sérieux handicaps à surmonter : l'un, d'être au pouvoir, au gouvernement même, et de cristalliser ainsi sur sa personne tous les maux de la société ; l'autre, d'être parachuté, inconnu et par là même suspect.

Luttent-ils à armes égales ? Je répondrai que c'est sans importance puisqu'ils combattent avec des armes différentes. L'objet de mon propos se situe bien là puisqu'il s'agit de démontrer que les femmes demandent simplement le droit à la différence, que les objectifs à atteindre sont similaires, mais que les voies empruntées ne peuvent être, par la nature même des choses, identiques, ce qui ne veut pas dire, et les résultats le prouvent, qu'elles ne sont pas les meilleures.

A propos de cette élection, les commentateurs ont évoqué toutes sortes de facteurs politiques pour analyser la progression des socialistes aux dépens de la majorité et des communistes. Ils n'ont omis qu'un détail, le facteur humain, c'est-à-dire la personnalité de Mme Cresson.

Elle est un bon candidat, indépendamment de toute appartenance politique, et les électeurs s'en sont aperçus.

(*) Président de Femme avenir, député suppléant des Hauts-de-Seine.

M. Charbonnel (U.D.R.) appelle à voter pour Mme Cresson

MM. Chirac et Poniatowski vont appuyer M. Abelin

Le second tour de l'élection législative dans la deuxième circonscription de la Vienne opposera dimanche 19 octobre M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, à Mme Edith Cresson, membre du secrétariat du P.S. M. Abelin, qui avait rassemblé lors du premier tour 21 467 voix, doit compter avec un ensemble de suffrages de gauche atteignant 19 797 voix. Mme Cresson devrait en principe pouvoir compter, en outre, sur les suffrages de M. Roussell. Le candidat du Mouvement des démocrates, qui avait rassemblé 1 982 voix au premier tour, a en effet souhaité pour la circonscription *« une représentation neuve »*. Le Front progressiste (gaullistes d'opposition) qui, au premier tour, avait soutenu M. Roussell, appelle quant à lui à voter pour Mme Cresson.

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, qui est toujours membre de l'U.D.R., a pris position, lui aussi, en faveur de la candidate socialiste. Il note : *« Je me réjouis qu'une partie des gaullistes de Châtellerault aient refusé de suivre les consignes de l'U.D.R. et de voter pour M. Abelin. Ils ont ainsi contribué à infliger un échec cuisant au gouvernement et à la nouvelle majorité présidentielle. »*

L'ancien ministre confirme ainsi une évolution qui l'avait conduit, par exemple, à déclarer en février : *« Le gaullisme n'a plus d'avenir dans le cadre de la majorité giscardienne (...). Je ne peux pas accepter le programme commun que j'ai combattu. Mais j'estime qu'un dialogue peut être instauré avec la gauche et que les gaullistes doivent manifester leur indépendance par rapport à la droite. »*

Le sort de M. Abelin va donc dépendre dimanche de l'attitude de l'électorat gaulliste.

Le ministre de la coopération va bénéficier d'un soutien massif des leaders de la majorité. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre d'État, ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, se rendront jeudi 16 octobre à Châtellerault pour participer à une réunion publique. Le lendemain, MM. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, et André Diligent, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs, prendront la parole à Loudun.

Du côté socialiste un effort analogue est accompli. M. Gaston Defferre, maire de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, passe la journée de mercredi dans la circonscription. Le lendemain — donc le même jour que M. Chirac — M. François Mitterrand tiendra une réunion publique à Châtellerault. Le premier secrétaire du P.S. a commenté mardi 14 octobre le premier tour de scrutin en notant : *« Certaines mutations socio-politiques dans quelques départements, dont celui de la Vienne, avaient été sous-estimées ... à une réconciliation de deux traditions : chrétienne et socialiste. Mais il faut dire que la perte de suffrages enregistrée par le P.C. est beaucoup plus faible qu'on ne veut bien le dire. Ce qui compte, c'est la victoire de toute la gauche contre la droite. Edith Cresson peut être l'artisan de cette victoire, si chacun s'y prête parmi ceux que rassemble la fidélité aux engagements du programme commun. »*

De son côté, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré mardi au micro d'Europe 1 :

« Ce qui caractérise les élections partielles (pas seulement celle de Châtellerault), c'est une consolidation des positions du parti communiste français dans la classe ouvrière.

» A Châtellerault, nous constatons un léger fléchissement de nos positions dans les classes moyennes, mais un maintien et une consolidation chez les travailleurs, chez les ouvriers. C'est encourageant pour nous. »

Le bureau politique du P.C.F. a ajouté que les résultats *« confirment la justesse de la ligne générale du parti, des décisions des dernières sessions du comité central et soulignent la nécessité d'en poursuivre et d'en généraliser, avec patience et persévérance, l'application. »*

● *A la suite de l'inculpation de M. Marcel Trigon*, membre du comité central du P.C.F., maire d'Arcueil, les maires communistes de la région parisienne fermeront les portes des mairies vendredi 17 octobre, de 14 à 15 heures. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a estimé que cette inculpation est *« une décision scandaleuse qui doit retenir, par sa gravité, l'attention de tous les démocrates »*.

Création d'une tendance favorable à la majorité à l'U..

L'Union des jeunes pour le progrès doit tenir une assemblée générale avant le 15 décembre pour renouveler son bureau en raison de la démission de M. Jean-Paul Fasseau de son mandat de président (*le Monde* du 23 septembre). Deux membres sortants du bureau national, MM. Jean-Michel Ferran, secrétaire national, et Jean-Michel Naulot, délégué aux relations internationales, suivis pour le moment par une dizaine de délégués départementaux, viennent de lancer un appel pour la constitution d'une tendance qui présentera un candidat à la succession de M. Fasseau.

Il s'agit pour les promoteurs de cette tendance de ramener l'U.J.P. dans les parages de la majorité et, tout en lui apportant son soutien, de conserver un ... de critique de certaines de ... options. Ils estiment que si ... minorité de responsables ac... de l'U.J.P. est tentée de p... dans une opposition plus fra... les plus nombreux qui av... été attirés par « l'ailleurs ... M. Michel Jobert, n'ont ... trouvé dans cette perspectiv... grandes satisfactions (l'U... avait apporté son soutien ... candidat du Mouvement des ... mocrates lors du premier tou... l'élection de la Vienne, le 1... tobre).

La nouvelle tendance veut ... rapprocher l'U.J.P. de la maj... tout en refusant la dispersio... ses membres dans les rang... l'U.D.R. — A. P.

★ J.-M. Naulot, B. P. n° ... 75525 Paris, Cedex 17.

CORRESPONDANCE

La mémoire courte

A la suite de la « Libre opinion » de M. Jacques Isorni « la Mémoire courte » parue dans le Monde *du 10 octobre, M. Auge, de Paris, nous écrit :*

L'auteur se demande comment les Français, qui n'ont pas, depuis 1944, protesté contre les exécutions dans leur pays, peuvent maintenant le faire contre celles qui ont eu lieu en Espagne.

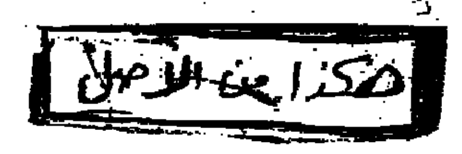
Pour expliquer ce comportement que déplore Mᵉ Isorni, faudrait-il peut-être remonter à l'aube du 27 août 1941 quand furent guillotinés : André Brechet, Emile Bastard, Abraham Trzebrucki, jugés par une section spéciale de la cour d'appel de Paris instituée par Joseph Barthélemy, garde des sceaux du gouvernement du maréchal Pétain et condamnés à mort en vertu d'une loi à effet rétroactif promulguée par ce même gouvernement ?

De son côté, M. Robert Auclaire, de Paris, nous écrit :

Non, Charles de Gaulle n'a pas *« fait fusiller Robert Brasillach pour délit d'opinion »*. Les minutes du procès et la collectio... *Je suis partout* prouvent qu... été condamné, justement, ... avoir dénoncé publiquement, ... un organe auquel sa tenue ... raire donnait une incontes... audience, ces résistants, ... franc-maçons et autres « ... tres » à la collaboration fr... allemande.

D'autres, il est vrai, ont fa... même, sont encore en vie, ... activité, couverts même p... prescription. Tel l'un d'entre ... connu sous plusieurs patron... dans les rédactions parisie... qui dénonçait nommément ... dont il mendiait et obtenait, ... ques mois auparavant, l'aide ... mentaire... Soit. Mais est-ce ... raison pour croire que nous ... la mémoire courte et faire pr... aux jeunes qui dévorent *le M...* à force de les répéter, les ... songes pour des vérités ?

Je ne serai sans doute p... seul à faire, tant que « ceux ... seront présents parmi nou... verbe de plus en plus haut ... indispensable rappel à une ... et précise mémoire.



SOCIÉTÉ

...X FONDATIONS ET UNE ...UE CRÉENT UNE « BANQUE ... DONNÉES SUR LES INNO...TIONS SOCIALES ».

...S FEMMES ISLANDAISES DÉCIDENT UNE GRÈVE GÉNÉRALE POUR LE 24 OCTOBRE

MÉDECINE

A Besançon

Un groupe d'information et d'action sur la santé s'interroge sur les conditions d'exercice de la profession médicale

De notre correspondant

Besançon. — A la suite du mouvement de contestation des médecins contre les positions du conseil national de l'ordre, différents groupes d'action ou de recherche se sont constitués. C'est ainsi qu'à Besançon est né, sous forme d'une association loi de 1901, le Groupe régional d'information et d'action sur la santé (GRIAS) (1). Si le GRIAS réunit essentiellement pour l'instant une cinquantaine de professionnels : praticiens de ville, chercheurs, médecins hospitaliers, recrutés principalement parmi ceux qui refusent de payer la cotisation à l'ordre, il souhaite élargir ce cercle aux organisations syndicales et familiales et, directement ou à travers elles, aux usagers de la médecine. Le GRIAS a déjà acquis l'adhésion de l'union régionale C.F.D.T., dans le but d'une concertation portant sur les problèmes qui touchent à la fois le travail et la santé. Pour la commission constituée au GRIAS sur ce thème, il n'est pas douteux que le « présentéisme » auquel incite tout un arsenal de barèmes d'assiduité et de rendement, ou encore la crainte d'une perte d'emploi, est un phénomène beaucoup plus sérieux que l'absentéisme. Le GRIAS est adversaire acharné du contrôle des arrêts de travail effectué par des médecins payés par les employeurs. Son opposition à ce système s'exprime avec d'autant plus de vigueur que l'ordre des médecins a largement collaboré à son établissement et que, dans la région même, selon le GRIAS, le président du conseil de l'ordre de Haute-Saône a procédé personnellement à des visites parallèles pour le compte du patronat local.

En fait, la querelle du GRIAS contre les instances officielles qui régissent la profession médicale se nourrit de nombreux griefs, souvent illustrés par des exemples locaux. Le GRIAS reproche par exemple à l'ordre des médecins de fournir bien peu de détails sur l'emploi des fonds provenant des cotisations : un médecin bisontin est commissaire aux comptes de l'ordre national.

Proche des groupes information-santé, des commissions santé et population créées à Lyon, en Bretagne, en Provence, du mouvement Santé et Socialisme et du Syndicat de la médecine générale, le GRIAS est une association qui se veut indépendante. Ainsi ne prend-t-elle pas à son compte, par exemple, les termes du projet socialiste visant à la disparition de l'Ordre.

Pour répondre à l'objet immédiat qu'il s'est fixé, réfléchir sur les conditions d'exercice de la médecine, le GRIAS a mis en place plusieurs commissions. L'une se donne pour tâche de développer la campagne hostile à l'ordre et de défendre les médecins contestataires qui viendraient à faire l'objet de sanctions. D'autres s'attacheront notamment à engager une enquête dans les établissements hospitaliers publics de la région pour s'informer de l'application de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse et à poursuivre une réflexion sur les médicaments et leur place dans les relations entre le malade et le médecin. Le rôle des laboratoires dans la formation des médecins et l'influence de l'industrie privée sur la thérapeutique ordonnée par le praticien sont au cœur de ce débat qui s'ouvrira vraisemblablement aux associations de consommateurs et aux associations populaires familiales, selon le vœu même des animateurs du GRIAS.

CLAUDE FABERT.

(1) 40, rue des Tulipes, 25000 Besançon.

Vers un antidote contre les intoxications par les amanites ?

Le Salon du champignon 1975, organisé comme chaque année, depuis plus de quarante ans, par le laboratoire de cryptogamie du Muséum national d'histoire naturelle, ouvre ses portes ce mercredi 15 octobre. Les visiteurs y trouveront des informations sur la classification des champignons et le rôle de certains de ceux-ci (antibiotiques, fabrication des fromages et de la bière, entre autres). Mais, comme d'habitude, l'intérêt majeur de cette exposition est la présentation de plusieurs centaines de champignons frais... puisque renouvelés tous les jours.

Chaque année, de juillet à fin octobre, sont dénombrés en France trente à cinquante cas mortels d'intoxications par les amanites phalloïdes (*Amanita phalloides*) ou les amanites vireuses (*Amanita virosa*). Il s'agit des deux seules espèces de champignons mortels connues en Europe et en Amérique du Nord. Lorsque les symptômes pathologiques (diarrhées et douleurs abdominales, puis ictère, anurie, enfin asphyxie, hypothermie et coma) apparaissent dans un délai variant entre trois heures et plusieurs jours après l'ingestion des champignons, l'état du malade est déjà très grave, et souvent même catastrophique. L'importance de l'intoxication est, bien évidemment, fonction de la quantité ingérée, mais aussi de l'âge des amanites. Vieillies, celles-ci sont en effet moins toxiques que les jeunes : des bactéries et des champignons parasites des amanites dégradent les toxines et rendent donc celles-ci moins actives.

Des recherches sur les amanites phalloïdes et vireuses sont menées de longue date, en particulier aux États-Unis et en Allemagne fédérale. Depuis 1965 en France, la station des antibiotiques et des bioconversions de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) fait des études qui ont permis d'abord de déterminer avec précision les deux espèces mortelles d'amanites, ensuite d'isoler les toxines et de comprendre le processus des intoxications, enfin d'avancer dans la voie du traitement de ces dernières.

De très grosses molécules

Les toxines des amanites sont composées de très grosses molécules faites de deux éléments, l'un glucidique, l'autre peptidique, dont la conjonction produit une substance souvent mortelle. Ces molécules passent entièrement à travers la paroi intestinale pour aller se fixer de préférence dans le foie, les reins et aussi les systèmes nerveux et sanguin. Là, elles perturbent tous les échanges intracellulaires et inhibent la synthèse des protéines au niveau des cellules.

Les chercheurs de l'INRA ont remarqué que les souris et les rats (contrairement aux chats et aux hommes) résistaient assez bien à l'ingestion par voie orale de « concentrés » d'amanites (notons que les injections par voie péritonéale sont également dangereuses pour tous les animaux de laboratoire). Au passage dans l'estomac humain ou animal, les deux éléments de la toxine — glucides et peptides — se séparent. Mais, grâce à des composants particuliers, la muqueuse gastrique des souris et des rats retient les peptides sur la paroi stomacale assez longtemps pour que ceux-ci arrivent dans l'intestin trop tard pour se réunir aux glucides. Ces derniers ont eu, en effet, le temps de parvenir seuls dans l'intestin et de passer à travers la paroi intestinale.

Si l'on injecte à un animal par voie sous-cutanée, intraveineuse ou intra-péritonéale le seul élément glucidique de la toxine des amanites, on peut prélever sur lui, après plusieurs jours, du sérum où se retrouvent les glucides, mais ils sont alors additionnés d'un anticorps spécifique. Injecté à un animal intoxiqué, ce sérum empêche la réassociation, dans l'intestin, des glucides et des peptides. Les symptômes d'intoxication diminuent d'intensité, l'organisme élimine spontanément les peptides isolés et l'animal intoxiqué a toutes les chances de guérir.

Depuis 1974, le traitement par sérum a été pratiqué avec succès par l'INRA sur plus de quarante rats et souris (et aussi sur quatre chats). Il n'a pas encore été essayé sur l'homme, mais les études de l'INRA peuvent permettre d'espérer que l'antidote des intoxications humaines par les amanites phalloïdes et vireuses sera mis au point dans un avenir relativement rapproché.

YVONNE REBEYROL.

★ Les 15, 16 et 17 octobre, le Salon du champignon est réservé aux groupes scolaires (ouverture de 9 h. 30 à 17 h., prix 1 F). Les 18, 19, 20, 21 et 22, le Salon est ouvert à tout le monde (de 9 h. 30 à 18 h.), prix 5 F ; 2,50 F pour les étudiants et les familles nombreuses).

Galerie de botanique du Muséum, Jardin des plantes. Entrée par le 10-18, rue Buffon, Paris (5e).





MÉDECINE

La recherche cancérologique française

(Suite de la première page.)

Dans l'immédiat, comment pouvons-nous lutter, conserver notre place dans la compétition internationale, poursuivre nos travaux, faire connaître et reconnaître la qualité de la science française quand le budget de la recherche cancérologique est limité à 51 millions de francs (17,5 à l'INSERM, 27,5 au C.N.R.S. et 6 à la D.G.R.S.T.) ? Il faut savoir que le budget public américain atteint 700 millions de dollars soit 2 milliards 800 millions de francs, qu'il est donc quatorze fois supérieur par habitant à celui de notre pays. Quant aux ressources philanthropiques complémentaires, elles sont, en France huit fois moindres par habitant qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et plafonnent aux alentours de 15 millions de francs.

Dans ces conditions, même si l'un de nos chercheurs trouve une voie nouvelle, et cela n'est pas rare, les Américains, plus nombreux et plus riches, atteindront le but avant lui.

Comment se fait-il que cette évidence échappe aux hommes politiques qui ont en charge le destin scientifique de la France ? C'est sans doute qu'on ne les informe pas, qu'on ne leur fournit pas les données qui permettent de comparer les efforts respectifs des divers pays. C'est aussi parce que parlementaires et ministres acceptent, sans esprit critique, les conclusions de quelques « informaticocrates » aux cœurs électroniques et que, dès lors, ils sont bien incapables de prendre en compte les manipulations budgétaires qui, pour des raisons futiles en amont, réduisent en aval le rendement des chercheurs et ne procurent aux administrations que la satisfaction d'entretenir de bons rapports avec leurs contrôleurs financiers, tandis que les malheureux directeurs et gestionnaires d'instituts de recherche se débattent dans des difficultés insurmontables.

C'est parce que la France ne consacre à la recherche médicale que 1,8 unité de compte (1) contre 8,85 pour l'Allemagne, 4,8 pour le Danemark, 4,69 pour la Belgique et 4,2 pour la Hollande, que les cancérologues de notre pays ont mis, très tôt, beaucoup d'espoir dans la recherche européenne. Ils ont créé, il y a douze ans, un institut transnational, l'Organisation européenne de recherche sur le traitement du cancer, qui coordonne les travaux de quelque deux cents chercheurs et médecins dans les domaines qui demandent une population deux cents millions d'habitants. Le succès de l'O.E.R.T.C. est tel que le National Cancer Institute américain assure la moitié de son budget, le reste provenant essentiellement de ressources privées (l'Etat français n'a contribué que pour 100 000 francs en 1975). Qu'on ne s'étonne pas, dans ces conditions, que les investissements, dans la plupart des secteurs-clés, soient en majorité américains.

Au demeurant, il est clair que les citoyens des Etats-Unis ont compris que la recherche est la meilleure forme d'investissement.

Encore faut-il disposer de la volonté nécessaire pour se fixer des objectifs ambitieux. Le cancer est responsable d'une mort sur cinq, ce qui représente une perte de quatre cent mille personnes et 40 milliards de dollars pour les Etats-Unis, et de cent mille personnes et 40 milliards de francs pour la France. Nul doute que l'Amérique consacre la même énergie, la même organisation, la même dépense à la recherche contre le cancer qu'elle consacra à la conquête de la Lune. Nul doute qu'en dix ans, ses biologistes et ses médecins auront accompli les mêmes progrès dans la recherche cancérologique que dans la conquête spatiale.

On aurait tort de les croire naïfs. La formidable machine de guerre contre le cancer qu'est le National Cancer Institute va venir à bout de ce fléau dans les décennies qui viennent. La question est désormais de savoir si nous voulons participer à ce combat, si nos chercheurs et nos médecins y auront leur place, ou si nous attendrons en spectateurs la victoire américaine. La France ne doit pas constituer seulement une force d'appoint à cette immense lutte menée par les Etats-Unis. Nous ne pouvons remporter des victoires que si l'armée de nos scientifiques est convenablement dotée et si nos rares deniers ne sont pas gaspillés sous prétexte d'économie par des financiers à courte vue.

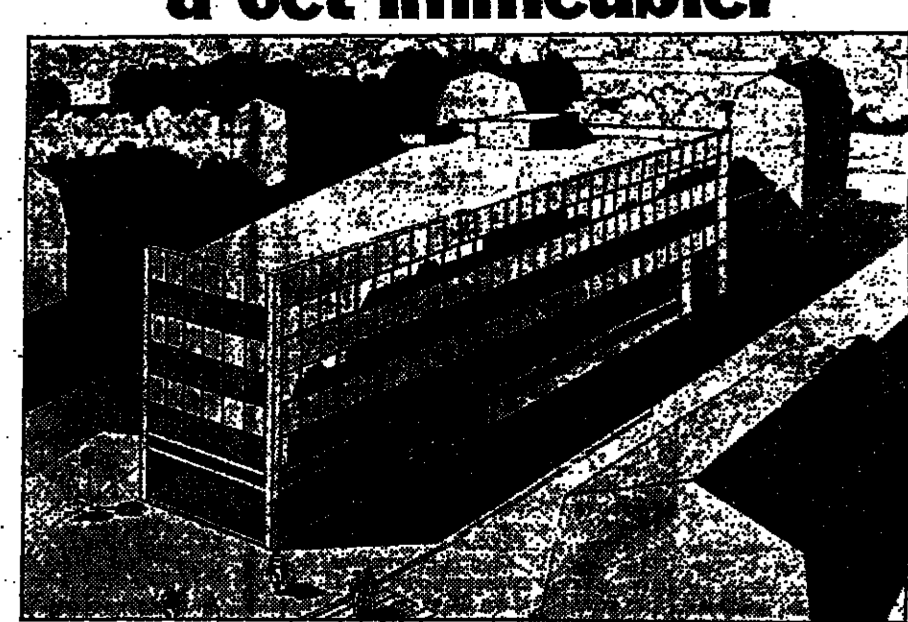
Le problème est si grave et si urgent qu'il doit être désormais traité, comme c'est le cas aux Etats-Unis, par le chef de l'Etat. Il convient que M. Valéry Gis[card] d'Estaing décide que la recher[che] cancérologique sera une h[aute] priorité, ou, mieux encore, [une] action directement dirigée de[puis] la présidence de la Républiqu[e.] [Il] faut créer pour cela un haut co[mité] de la recherche cancérologique [qui] proposera une politique, qui [sera] chargé de l'appliquer et de veill[er à] la coordination des travaux m[enés] dans les diverses institutions. [Un] tel comité, composé non pas [de] notables mais de scientifiques [en] pleine activité, devrait recevoir [son] budget directement de l'Elysé[e et] non de la Rue de Rivoli. Il de[vrait] rendre compte de ses réalisat[ions] au président lui-même.

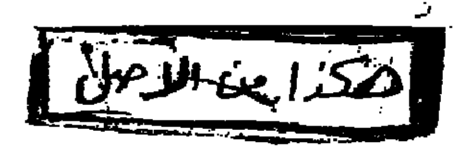
Et puisque l'Europe est la gr[ande] affaire, et qu'au-delà des co[nver]gences politiques et économi[ques] subsiste le grand drame du ca[ncer,] ce ne serait pas trop d'une co[nfé]rence des chefs d'Etat europ[éens] qui serait consacrée à cette c[ause] tion et tenterait de déterminer [une] politique de la recherche cancé[rolo]gique à l'échelle du continent.

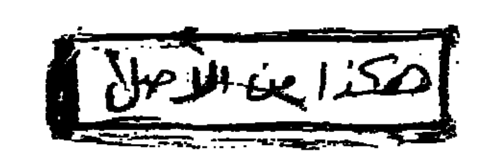
Alors on pourrait convaincr[e les] Françaises et les Français que [les] valeurs dont notre pays est d[épo]sitaire méritent mieux que de v[ains] bavardages et de pieuses mé[dita]tions sur les textes sacrés de[s] grands philosophes, et [qu'il] conviendrait peut-être de mon[trer] un humanisme tant glo[rifié] autrement que par la « gr[ande] bouffe », en mettant par exe[mple] la science au service des plus d[éfa]vorisés ; et les cancéreux [sont] encore de ceux-là.

GEORGES MATH[É]

(1) Monnaie européenne.







après le succès du premier numéro

(épuisé en quelques jours)

Lire n°2 est sorti

LE MAGAZINE DES LIVRES



Dans LIRE N° 2
Bernard Pivot et son équipe ont choisi de publier des extraits (non condensés) de :

- Le palanquin des larmes, Chow Ching Lie
- Ce que je crois, Maurice Clavel
- Haute curiosité, Maurice Rheims
- L'histoire de l'Emigration, Ghislain de Diesbach
- Maurice Thorez, Philippe Robrieux
- Vivre à gauche, Alfonsi et Pesnot
- Journal de voyage, Alexandra David-Néel
- Au pays des grands singes roux, John Mac Kinnon
- Vingt ans ça suffit, Maurice Siégel
- Les surdoués, Rémy Chauvin

En plus des extraits, vous trouverez dans LIRE N° 2 :

- **Deux grandes interviews :**
  – Jacques Monod parle de ses lectures et de ses auteurs préférés.
  – Robert Sabatier s'explique sur son œuvre romanesque et poétique.
- **Le Guide Lire,** qui vous présente 60 nouveaux livres de la rentrée, dans tous les genres : romans, essais, Histoire, science-fiction, policiers, poésie, livres d'art, livres pratiques, livres pour enfants, "poche"...
- **Nouvelles et indiscrétions** sur la vie de l'édition.

Pour recevoir le prochain numéro de LIRE, et pour profiter des conditions de lancement, renvoyez vite ce bulletin à LIRE, service abonnements, 78 rue Olivier de Serres, 75739 PARIS CEDEX 15.

BON pour un an d'abonnement à prix réduit à **Lire** LE MAGAZINE DES LIVRES

Je désire m'abonner à Lire pour un an.
Je réglerai mon abonnement, au prix de 98 F seulement, au lieu de 120 F, après réception du premier numéro (port en sus pour l'étranger).

Mme
M.
Mlle ____________ Prénom ____________ Nom ____________

N° ________ Rue, av., bd ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Pays (pour abonnement étranger 98 F + 20 F frais de port par train ou bateau).

Signature ____________

N'envoyez pas d'argent maintenant.
Adressez simplement ce bon à Lire, service abonnement 78 rue Olivier de Serres 75739 Paris Cedex 15.

MO/2

ÉDUCATION

DANS LES UNIVERSITÉS

L'UNEF (ex-Renouveau) appelle les étudiants à une «rentrée combative»

« *Nous appelons les étudiants à faire une rentrée combative* » a annoncé, mardi 14 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau, animée notamment par des étudiants communistes). Quatre journées d'action sont prévues, du 21 au 24 octobre, pour protester contre les hausses des tarifs des œuvres universitaires intervenues en juillet dernier. L'UNEF appelle à « *un boycottage national des restaurants universitaires le 23 octobre en province et le 24 octobre à Paris, suivi de manifestations de rue en direction des rectorats dans chaque ville universitaire et d'un rassemblement autour du Centre national des œuvres (C.N.O.) vendredi 24 octobre à Paris* » au moment où le conseil d'administration de ce dernier se réunira pour décider de son budget 1976.

L'UNEF invite aussi les étudiants en médecine à participer à la manifestation qui se rendra jeudi 16 octobre du Centre hospitalier universitaire Necker au ministère de la Santé, et les étudiants en éducation physique et sportive à engager « *un mouvement de grève nationale le 7 novembre, jour du vote du budget de la jeunesse et des sports à l'Assemblée nationale* ».

« *M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, est un mystificateur dangereux qui tente avec force d'apparaître devant l'opinion publique comme un « ministre libéral » décidé à aider les étudiants et à développer les universités, alors que dans les faits il prend les mesures contraires* », a affirmé M. Maurice.

UNE DÉCISION DU MINISTÈRE

Les jeunes filles enceintes ne pourront plus être renvoyées de leur établissement

M. René Haby, ministre de l'éducation, attire l'attention des chefs d'établissements et des inspecteurs d'académie, dans une circulaire qui va paraître au *Bulletin officiel* de l'éducation, sur la situation scolaire des élèves mariés et des « *jeunes femmes, mariées ou non, enceintes ou mères* ». Il rappelle que « *de telles situations ne peuvent motiver ni une exclusion ni un refus d'inscription* », que les intéressées doivent être maintenues « *dans toute la mesure du possible* » dans la voie qu'elles ont choisie. Si elles désirent se réorienter vers des études professionnelles, ce changement d'orientation doit être facilité, sans pour autant exercer de pression « *pou les diriger systématiquement vers des études plus courtes* ».

« *Le maintien d'une élève célibataire enceinte au sein de la communauté scolaire entraîne inévitablement un choc, dont les conséquences, sur le plan de la psychologie et de l'affectivité des autres élèves, ne doivent pas être sous-estimées,* poursuit M. Haby. *Mais la communauté scolaire se doit d'avoir une attitude d'accueil. Il est souhaitable de faire en sorte que, tout en évitant soigneusement ce qui pourrait donner à son cas un caractère de provocation ou d'exemplarité, la jeune femme continue à se sentir intégrée à la collectivité à laquelle elle appartient, sans statut exceptionnel, et y trouve le soutien grâce auquel elle parviendra à concilier ses tâches de mère et d'élève, et mènera à bonne fin ses études. La durée d'interruption de la fréquentation scolaire nécessaire à l'accouchement sera fixée en accord avec l'élève et sa famille, sur avis médical. Cette interruption ne devra pas être considérée comme une rupture volontaire de la scolarité justifiant un refus d'accueil ultérieur dans l'établissement.*

» *Si le maintien dans l'établissement n'est pas souhaité par l'élève ou par sa famille, il importera, dans toute la mesure du possible, de proposer un établissement d'accueil ou de favoriser l'inscription au centre national de télé-enseignement. Toute dem[ande] éventuelle de dispense de l'[obli]gation scolaire présentée par [une] élève enceinte ou mariée [sera] examinée avec bienveillance [par] l'inspecteur d'académie.* »

[Certaines « affaires » c[...] avaient contribué à sensibilis[er] mais insuffisamment jusqu'à [pré]sent — l'opinion sur cette que[stion]. En décembre 1971, une délég[ation] du Mouvement de libération [des] femmes, parmi lesquelles Simo[ne de] Beauvoir et Delphine Seyrig, [était] venue apporter son soutien [aux] élèves du collège d'enseign[ement] technique du Plessis-Rob[inson] (Hauts-de-Seine) en grève : c[e col]lège, fermé à la rentrée de[...], accueillait des mères célibatai[res de] treize à dix-sept ans. En janvier [...] une jeune élève du lycée tech[nique] de Reims avait accouché clan[destine]ment dans les toilettes de [l'éta]blissement et abandonné le nou[veau-]né dans une poubelle.]

● *M. Bernard Raffray*, préfet hors cadre, vient [d'être] nommé chargé de missio[n au] cabinet de M. René Haby, [mi]nistre de l'éducation. Il [est] adjoint du directeur du ca[binet,] M. Michel Denieul. M. Ra[ffray] était, depuis novembre 1974, préfet de Narbonne.

Pénurie de professeurs et fermetures de classes

Les actions d'enseignants et de parents d'élè[ves] se sont multipliées

Les protestations continuent, un mois après la rentrée scolaire, dans de nombreux établissements de la région parisienne et de province. Dans les zones urbaines, c'est principalement le manque de personnel enseignant qui est en cause, les élèves ne pouvant suivre les cours faute de professeurs. Cette pénurie touche surtout certaines spécialités de l'enseignement technique. Le ministre de l'éducation vient d'inviter, à ce sujet, les recteurs à prendre contact avec les agences pour l'emploi, afin que celles-ci les aident à recruter des maîtres auxiliaires, même pour des contrats à durée limitée.

Dans les zones rurales, les protestations portent en priorité sur les fermetures de classes dans les villages, comme à Truinas (Drôme), où les parents d'élèves assurent eux-mêmes l'enseignement en attendant la nomination d'un instituteur. A Ascros (Alpes-Maritimes), l'institutrice et son mari, instituteur dans une commune voisine, ont commencé une grève de la faim pour protester contre la vétusté des locaux et l'insécurité des installations.

Ces actions, ainsi que l'ont souligné les dirigeants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) au cours d'une conférence de presse, se caractérisent souvent par la convergence entre des parents d'élèves et des enseignants. Les grèves de [pro]fesseurs et d'instituteurs, o[u les] actions de limitation des [effec]tifs, sont parfois « relayées » [par] des grèves scolaires à l'init[iative] des associations de parents [d'élè]ves, Cornec et Lagarde. « [Cela] *signifie,* a notamment d[éclaré] M. Michel Armand, secr[étaire] national du SGEN, *que les [per]sonnels et les parents ne su[ppor]tent plus des règles préjudic[iables] au travail des enfants et [des] élèves et demandent que s[ur ce] point, qui touche à la quali[té du] service rendu, des négocia[tions] s'ouvrent.* »

Le SGEN a fait d'autre pa[rt un] premier bilan de son « [opération] effectifs-emploi », qui a to[uché,] selon le syndicat, plus de [...] cents établissements du se[cond] degré, et à laquelle ont part[icipé] localement des enseignants a[dhé]rents du Syndicat national [des] enseignements de second [degré] (SNES-FEN) ou des non-sy[ndi]qués. Cette action consist[e à] dédoubler les classes lorsqu[e les] effectifs dépassent vingt[-cinq] élèves ; le groupe qui n'a [pas] cours est pris en charge pa[r un] ou plusieurs autres enseign[ants] pour un travail pédagogique [dif]férent et plus libre, comme l'[orga]nisation de débats.

Dans l'académie de Vers[ailles]

Dans l'académie de Vers[ailles,] un des « points chauds » [de] l'agitation scolaire, un ras[sem]blement devait avoir lieu ce [mer]credi 15 octobre devant le rec[torat.] Les parents d'élèves prote[stent] principalement contre l'in[suffi]sance de personnel ensei[gnant] et non enseignant : ains[i, des] professeurs manquent au [C.E.S.] de Beynes (Yvelines) ; [des] postes d'enseignants ne son[t pas] pourvus au C.E.T. de Conf[lans-]Sainte-Honorine (Yvelines) [; au] C.E.S. Pierre-de-Ronsard, à M[ont]morency (Val-d'Oise), plu[sieurs] professeurs en congé de m[ater]nité ou de formation n'ont [pas] été remplacés. Au C.E.T. de [Vil]liers-le-Bel (Val-d'Oise), q[ui a] ouvert ses portes à la de[rnière] rentrée scolaire (*le Mond[e du]* 10 octobre), une manifest[ation] doit avoir lieu jeudi 16 oc[tobre] à l'initiative des parents d'[élèves] pour protester contre le ma[nque] d'enseignants.

• • •

Dans l'académie d'Amiens [la] commission de sécurité a [de]mandé la fermeture prov[isoire] de six classes du C.E.S. de [...]vieux (Oise) : il pleut dan[s ces] bâtiments construits en 196[.]. [Les] parents d'élèves de l'étab[lisse]ment ont décidé de ne pas [en]voyer leurs enfants en class[e les] 16, 17 et 18 octobre.

LA C.N.G.A. CONDAMNE LES OPÉRATIONS DE LIMITATION D'EFFECTIFS DE CLASSES

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.), créée en juin 1968, considère que la rentrée scolaire « s'est effectuée sans bavures excessives ». Elle « condamne donc les actions démagogiques et illégales de syndicats qui prétendent s'arroger le droit de fixer de leur propre autorité le nombre d'élèves à admettre dans les classes ».

La C.N.G.A., au cours d'une conférence de presse réunie le mardi 14 octobre, a aussi déploré qu'« on réduise le nombre de postes offerts aux concours de recrutement, alors que par ailleurs on titularise imprudemment un grand nombre de maîtres auxiliaires plus ou moins qualifiés au détriment de titulaires récemment nommés et des candidats aux concours ».

La Confédération demande d'autre part « un rééquilibrage de l'année scolaire permettant de raccourcir le premier trimestre et de rallonger le dernier ».

MINISTÈRE

... ont plus être ...

...ME D'INGÉNIEUR ...A DÉLIVRÉ ... FUTUR CENTRE ...TAIRE DE METZ

(... correspondant.)

... Jean-Pierre Soisson, ...tat aux universités, ...erview accordée au ...lorrain daté de ce ...obre, a donné quel...s sur le futur cen...logie de Metz.

...ravaux de construc...e de Metz pourraient ...ans moins d'un an, ...éancier que je me ... commission acadé...té un premier profil ...urrait être l'établis...nologique de Metz. ...nnées d'études, cet ... délivrera des diplô...e ceux que délivrent ...arts et métiers, et, ...nnée de spécialité ...ison avec les orga...naux, permettra de ...diplôme d'ingénieur. ...ussi que l'établisse...ologique de Metz ...rgement vers la re...iquée et qu'il parti...sformation en cours ...s lorraine. »

... a d'autre part an...e cycle complet de ...oit « doit être orga...née à Metz en totale ...ur le droit public et ...vec une université ...cy ou Strasbourg, ... privé ».

...nseignants et de par...

...se sont multipliées

JEUNESSE

DEVANT LE HAUT COMITÉ DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

M. Jacques Barrot annonce des initiatives gouvernementales en faveur du logement des jeunes

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, et M. Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, ont présenté devant le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, réuni mardi 14 octobre, leurs projets en faveur de la jeunesse et du logement des jeunes.

« Toute politique ségrégative ne résoudrait qu'un problème partiel, celui de l'hébergement. Or, aujourd'hui, la dimension qualitative exige une bonne insertion des jeunes dans le milieu social et, pour cela, une bonne intégration dans le tissu urbain... », a déclaré M. Jacques Barrot. Si le secrétaire d'État n'abandonne pas les foyers de jeunes travailleurs, il parle plus volontiers du réaménagement des foyers anciens et semble désirer en contrôler plus sévèrement l'implantation : il a rappelé à cet égard l'existence d'une commission de concertation régionale.

M. Jacques Barrot se propose de favoriser la location à plusieurs jeunes de logements H.L.M. *« Cette location à plusieurs devrait pouvoir être réalisée grâce à l'intervention d'un organisme garantissant le paiement régulier du loyer — par exemple une association gestionnaire des « foyers-soleil » ou une association de travailleurs, un centre régional des œuvres universitaires et sociales, — on peut envisager aussi une location multiple et solidaire. »*

Toujours pour favoriser la location d'une H.L.M. par les jeunes, le secrétaire d'État compte demander la suppression du critère d'ancienneté : de tels logements sont très demandés et les listes d'attente sont longues ; il espère, en outre, réaménager l'allocation-logement et attribuer une prime de première installation.

« Il s'agit aussi d'accroître l'offre de logements susceptibles d'insérer les jeunes. On peut y parvenir en incitant à la création de petits logements. La directive ministérielle prescrivant que, dans les ensembles locatifs de plus de trois cents logements, 20 % de ceux-ci soient réservés aux isolés, pourrait être étendue aux ensembles de plus de cent logements. »

Selon le secrétaire d'État, sur dix jeunes Français âgés de seize à vingt-cinq ans, sept vivent dans leur famille ; aussi compte-t-il *« proposer un ensemble de mesures tendant à assurer aux ménages une taille suffisante de leur logement »* : des conditions d'attribution plus larges pour les logements de type H.L.M., de manière à assurer une chambre par enfant ; un renforcement de l'incitation à la mobilité (hausse de la prime d'installation et de déménagement, révision des loyers plafonds de l'allocation de logement).

***

M. Pierre Mazeaud a, de son côté, souligné que, dans la répartition budgétaire, *« priorité absolue »* a été donnée aux associations de formation de cadres de centres de vacances, qui forment chaque année près de cent mille animateurs spécialisés.

« Je suis décidé à soutenir plus fermement l'activité d'ATITRA (Association technique interministérielle des transports), de manière à ce que des tarifs plus intéressants pour la jeunesse soient acquis dans les différents moyens de transport », a-t-il d'autre part déclaré. Le secrétaire d'État a annoncé aussi la création d'un « bureau conseil en émissions de télévision » pour la jeunesse, au Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.) de Paris. Celui-ci sera chargé d'aider les associations de jeunesse à formuler des demandes d'émissions ou de diffusion de leurs informations auprès de sociétés de télévision et de radio.

CARNET

Naissances

— Herbert et Muriel Maisl,
ainsi que Fabien,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Olivia.
Le 6 octobre 1975.

— M. Bernard Bellavoine et Mme, née Yvonne de Metz,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Rémy,
le 1er octobre 1975.

Mariages

— M. et Mme Charles Carot,
Mme Paul Ferembach,
M. et Mme Jean Carot,
M. et Mme J.-L. Matus,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs petits-enfants et enfants
Serge
et
Yadira.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 octobre 1975, au Nicaragua.

Décès

FRANCIS CHAVETON

Mme Francis Chaveton,
Son épouse,
M. et Mme André Chaveton,
M. et Mme Hubert Chaveton,
Le docteur et Mme J.-P. Clermont,
Ses enfants,
Sandrine, Eloy, Romain, Florent, Amélie Chaveton,
Isabelle, Rémi, Laure Chaveton,
Jean, Francis, Aline Clermont,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Chaveton,
Ses frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Francis CHAVETON,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire honoraire de Saint-Cloud,
ancien vice-président
du conseil général
des Hauts-de-Seine,
rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 14 octobre 1975, à Saint-Cloud, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 17 octobre 1975, à 9 heures, en l'église de Saint-Cloud.
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, parc du Val-d'Or,
92210 Saint-Cloud.

[Né à Paris le 16 décembre 1904, M. Chaveton avait été maire de Saint-Cloud de 1945 à 1971. Il présidait un conseil municipal à majorité centriste. Sa liste avait été éliminée en 1971 par une liste U.D.R.-républicains indépendants que conduisait M. Jean-Pierre Fourcade, devenu trois ans plus tard ministre de l'économie et des finances. Conseiller général de Seine-et-Oise de 1964 à 1967, puis des Hauts-de-Seine, jusqu'en 1973, il avait occupé la fonction de vice-président de l'assemblée départementale de 1967 à 1973. A cette date, devancé par M. Fourcade au premier tour des élections cantonales, il s'était retiré avant le second. Deux fois candidat aux élections législatives, en 1956 sur une liste R.G.R.-Union des républicains, et en 1967 sous les couleurs du Centre démocrate, il avait échoué en cette dernière circonstance devant M. Jacques Baumel, U.D.R.]

Henry de MAUDUIT

On nous prie d'annoncer le décès de
Henry DE MAUDUIT,
gouverneur
de la France d'outre-mer
(E.R.).
La cérémonie religieuse a eu lieu à Paris et l'inhumation dans le caveau de famille, à Quimperlé, dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.
De la part de
Mme Henry de Mauduit
(née Anne Hellequin).
Un service religieux sera célébré à Paris ultérieurement.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue Olier,
Paris (15e).
Château du Bourblanc,
Plourivo (Côtes-du-Nord).

[Né le 13 décembre 1897, à Provins, Henry de Mauduit était licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Après des études à l'Ecole coloniale, il fit toute sa carrière outre-mer, où il exerça les fonctions de gouverneur en Côte-d'Ivoire, en Mauritanie et au Tchad.

Mobilisé en 1939, Henry de Mauduit rejoint le général de Gaulle à Londres l'année suivante, puis se rend à Brazzaville, où il est affecté à l'état-major du général de Larminat. Il participe à la libération de la Bretagne, puis à celle de Paris.]

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante et onzième année, de
Mme Adrienne ASZENMIL.
L'incinération aura lieu le vendredi 17 octobre, à 8 heures, au crématorium du Père-Lachaise.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jacques BOUSQUET,
née Marie-Louise Vallantin,
décédée à Paris le 13 octobre.
De la part de
Mme Pierdet,
Sa fidèle Germaine,
Et de ses nombreux amis.
Les obsèques auront lieu vendredi 17 octobre à 10 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Paul Calon, leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Georges Courtois, leurs enfants et leurs petits-enfants,
Mlle Nicole Calon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul CALON,
survenu à Paris, le 8 octobre 1975, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Notre-Dame de Monts (Vendée).

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Louis CHARTIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
vice-président
de la société historique
« La Province du Maine »,
ancien président
du conseil départemental
de l'ordre des médecins
de la Sarthe,
survenu le 12 octobre, dans sa soixante-seizième année.
De la part de
Mme Louis Chartier, son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Chartier et leurs enfants,
M. et Mme Jean Lambert et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Simiand et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Chartier et leur fils,
M. et Mme Hervé Canlorbe et leur fille,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Paule Chartier, moniale bénédictine de l'abbaye de Solesmes, sa sœur,
Les familles Lemoine, Linet, Guillot,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.
Les obsèques auront lieu le jeudi 16 octobre, à 10 h. 15, en l'église Notre-Dame-de-la-Couture (Le Mans).
Réunion et remerciements à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
2, rue Maupertuis,
72000 Le Mans.

— Mme Jean-Michel Desormeaux et son fils, Fabrice,
M. et Mme Hervé Gicquiau et leurs enfants,
Le colonel et Mme Andrew Podlesny et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Montels et leurs enfants,
Mlle Madeleine de La Lande d'Olce,
Le comte de Penguern,
Son épouse, ses beaux-frères, ses sœurs, ses neveux et nièces, sa grand-tante, son beau-père,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Jean-Michel DESORMEAUX,
survenu le 11 octobre 1975, à l'âge de trente-trois ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 16 octobre, à 8 h. 30, en l'église de la Madeleine.
L'inhumation se fera au cimetière du Nord à Rennes, à 15 h. 15, le même jour.
Une messe sera célébrée à son intention ainsi qu'à celle de ses parents, M. Jean Desormeaux et Mme, née Solange de La Lande d'Olce, le vendredi 17 octobre, à Rennes.
15, avenue de Guyenne,
Rennes.
28, rue du Parc-de-Clagny,
Versailles.
3, rue de Montfort, Rennes.

— Mme Anna Dessau,
M. et Mme Jean Dessau,
M. et Mme Jean Lorenceau,
Mme Sonia Debeauvais,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de
Aage L. DESSAU,
survenue, en son domicile, le 10 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
229, boulevard Raspail,
75014 Paris.
[Né à Copenhague en 1889, A.L. Dessau vivait en France depuis 1917. Il fut directeur général de la Compagnie du Niger français, de 1923 à 1929, puis fonda sa propre société d'import-export, la Société A.L. Dessau et Cie, qu'il dirigea jusqu'à ses derniers jours. Il a représenté le Danemark à la Chambre de commerce internationale, de 1921 à 1971. Personnalité bien connue de la colonie danoise à Paris, il n'a cessé d'être un lien vivant entre la France et le Danemark. Il était officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre du Dannebrog.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Gillet,
Mlle Laurence Gillet,
Les familles Gillet, Demaison, Gerbal, Lasseri, Portet, Pouech, Sadoul,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Paul GILLET,
leur époux, père, parents et alliés, survenu le lundi 13 octobre, dans sa quarante-neuvième année, en son domicile, 5, rue du Docteur-Paul-Laurens, 94-Villejuif.
L'incinération, suivie de l'inhumation, aura lieu le mardi 21 octobre à 9 h. 30 précises, au colombarium du Père-Lachaise, Paris-20e, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michel Konovaloff,
M. et Mme Guy Claisse et leur fille Virginie,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quatorze ans, de
M. Michel Stépanovitch
KONOVALOFF.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 13 octobre 1975, en l'église orthodoxe à Lyon.
35, rue Julien,
69003 Lyon.
23, rue des Ecoles,
75005 Lyon.

— Nous apprenons le décès de notre confrère
Jean LIBAUD.
[Agé de cinquante ans, M. Libaud, qui collaborait au groupe de presse Agefi - « Nouveau Journal » depuis trente ans, était rédacteur en chef de l'Agefi.]

— Mme Raphaël Molho,
Denis, Jean-Noël, Vincent, Pascale, Benoît et François Molho,
Mme Jacques Molho,
M. et Mme Francis Pelletier,
font part du décès de
M. Raphaël MOLHO,
professeur à l'université
de Paris-X Nanterre,
officier
des Palmes académiques.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Odier, née Kreiss, son épouse,
M. et Mme Boris Gammal et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Odier et leurs enfants,
M. Philippe Odier,
M. et Mme Nicholas Burton-Page et leur fille,
Mlle Clémence Odier,
Mme Philippe Kreiss,
Les familles Odier, Breitling, Kreiss et Delsol,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François ODIER,
survenu le 13 octobre.
Le service religieux aura lieu au temple de Bellevue le jeudi 16 octobre à 10 h. 45.
« Fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître. »
(Matthieu, 25.)
2, rue du Bel-Air,
92190 Bellevue.

— La direction,
Le comité d'entreprise,
Et le personnel
de la Société nouvelle des paveurs réunis, 30, rue Gabriel-Péri, 93110 Clichy,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André PLANCHON,
officier de réserve,
directeur
administratif et financier
de la S.N.P.R.,
survenu à l'âge de quarante-trois ans, le 12 octobre 1975.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 15 octobre 1975, à Lorcières (Cantal).
Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 18 octobre 1975, à 9 h. 45, en l'église Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières, 174, rue Championnet, Paris (18e).

— M. Michel Torchon, son fils,
Sa famille,
Ses amis,
font part de la grande douleur qu'ils ont éprouvée de la perte de
M. René ROËLAND-TORCHON,
ingénieur,
décédé brutalement dans sa cinquante-troisième année.
61, avenue de la République,
Montrouge.
Les obsèques auront lieu à l'ancien cimetière de Livry-Gargan, mercredi 15 octobre à 15 h. 30.

— Le docteur et Mme Julien Roman,
Leurs enfants et petits-enfants (92-Neuilly),
M. et Mme David Perry,
Leurs enfants et petits-enfants (Beverly Hills, Californie, U.S.A.),
M. et Mme Oskar Markovitz
(Beverly Hills, Californie, U.S.A.),
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Dora ROSSHANDLER,
née Ubersfeld,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Anvers (Belgique), le 7 octobre 1975.
24, Quinten Mastslei,
Anvers (Belgique).
52, boulevard Maillot,
92-Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Samuel SILVESTRE DE SACY,
De la part de
Mme Samuel Silvestre de Sacy,
De leurs enfants et petits-enfants,
De ses sœurs
Et de sa famille.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 octobre 1975.
33, rue de Verneuil,
75007 Paris.
[La biographie de M. Silvestre de Sacy a paru dans *le Monde* du 15 octobre.]

— Mme Guglielmo Veroli, née Liscia,
M. et Mme Emile Biamut et leurs enfants,
M. et Mme Claude Amon et leurs enfants,
M. et Mme Georges Veroli et leurs enfants,
Les familles Finzi, Lumbroso, Jami, Cardoso, Liscia, Dello Strologo,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Guglielmo VEROLI,
leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent,
survenu le 13 octobre à Neuilly-sur-Seine.
Les obsèques auront lieu le jeudi 16 octobre 1975.
Réunion à 15 h. 30 à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
3, villa Blaise-Pascal,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

— Mme A. Bernard Lindenberg et ses enfants rappellent le souvenir de leur cher mari et père à l'occasion du troisième anniversaire de sa disparition.

Rem

— M. et Mme Jean
enfants,
M. et Mme Jean-L
leur fils,
Charles W. Arbes,
Suzanne Arbes,
Vicki Arbes,
Et toute la famille,
profondément touché
breuses marques de
leur ont été témoign
décès de
M. Gaston A
conseiller hon
à la cour d'appel
remercient chaleureu
ceux qui ont pris
douleur.

— Prayssac (Lot).
Mme Henri Phidias,
Les familles Rome
Chanfreau
remercient sincèremen
amis qui se sont as
deuil.

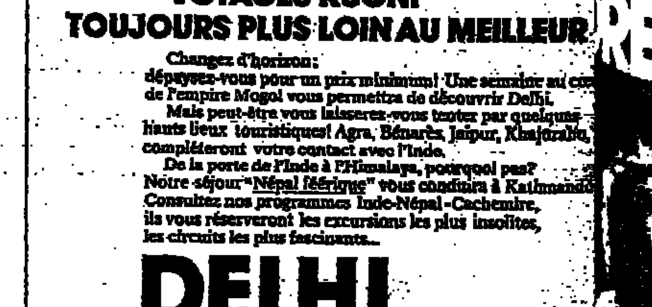
Communicatio

— Le septième cong
tologie, présidé par
Maurice Marois, de
médecine de Paris,
jeudi 16 et vendredi 1
les salons de l'hôtel L
levard Raspail, Paris-
de 9 h. 30 à 12 heures
à 18 heures. Thème gé
rir à son heure ».

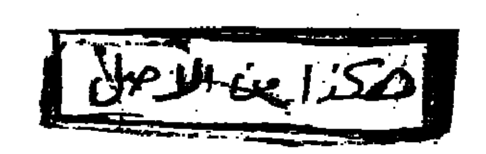












Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

« Futuristie » de Pierre Henry à Chaillot

« Bonjour Russolo, c'est tout »


Russolo : *Autoportrait*

PIERRE HENRY face à ses musiques : un pygmée devant *les chutes du Niagara*. La tête bouclée rentrée dans les épaules, le regard à l'affût derrière des lunettes brechtiennes, minuscule devant d'énormes dispositifs à fabriquer, à diffuser, à transformer, à orienter *le* son, minuscule au centre des océans qu'il déchaîne, il est plus seul — là, dans *« ses » sons — que Michel*-Ange au plafond de la chapelle Sixtine. Lui, au moins, étreignait une matière palpable, alors que le musicien commande, sans les toucher, aux objets sonores.

Drôles d'objets cette fois, et drôles de machines : tuyaux en plastique gros comme des gouttières, casseroles en cuivre de la taille d'une roue, et surtout, plantée sur la scène du palais de Chaillot, une forêt de pommes d'arrosoirs géants, orientés vers les gradins comme pour les asperger. Ce sont les « bruiteurs », tels que les avait imaginés, vers 1913, le futuriste Luigi Russolo, *à l'heure des premières* expériences de musique concrète. Ces bruiteurs-là, c'est un hommage. Pierre Henry les a reconstitués tels quels, pour voir.

« *Ah! Vous n'aimez pas les* futuristes ? » Il a l'air étonné. « Quels peintres, cependant, et quelle époque ! Le mouvement, la vitesse, la machine, le dynamisme, la force, l'art dans la vie. Et l'« Art des bruits », de Russolo. En voilà un avant-gar*diste. D'ailleurs, Varèse s'en est* inspiré. Schaeffer lui-même, sans avoir jamais voulu l'avouer... »

« Fascistes, les futuristes ? Sans humour plutôt. Et puis moi, vous savez, l'idéologie, la politique.. » Habituel retrait des musiciens derrière les hasards de l'inspiration. Mais il se reprend : « Fascistes, c'est vrai. D'ailleurs, il y a toujours eu chez Russolo une part d'académisme. Mais cette idée de faire chanter les bruits méritait bien un coup de chapeau. Moi-même... »

L'argument historique n'a pas — il le sent bien — valeur d'explication. C'est donc son propre *passé, maintenant, qu'il* interroge.

« *Moi-même*, j'étais très futuriste à mes débuts. Les bruits de foule, de voix, j'ai trouvé cela beau. Mes titres étaient futuristes, La « Symphonie pour un homme seul » était futuriste. *Cette démarche sauvage qui* nous faisait, Schaeffer et moi, étudier, en tapant des mains, la naissance des sons et leur développement, avant même l'ap*parition du magnétophone, cette* démarche était futuriste. »

« Futuristie » ? « Vingt-cinq ans de mon travail. J'enterre ma vie de garçon. Je ris avec mes sons (d'anciens sons que j'ai sortis de mes réserves et que j'ai mixés avec d'autres, récemment réalisés en studio). Pour me moquer de moi-même. Pour dire : bonjour Russolo, c'est tout. Négatif ou positif ? Je n'en sais rien. Il est bien possible que l'œuvre résonne plutôt comme *anti-futuriste : un concert est* toujours paradoxal. »

Paradoxe en effet — ou évidence freudienne — que cet hommage filial tourné en dé*rision ; paradoxe que ces sons* à double visage, pile : passé ; face : présent. Paradoxe que cette « création » destinée à effacer toute une période de vie. *Paradoxe que ce bonjour cachant* plutôt un au revoir.

A tout cela, Pierre Henry acquiesce, l'air sincèrement ennuyé. « Je dois avoir plus en*vie d'aller vivre à la campagne* que je ne le pensais. Quand on coupe avec un certain mode de travail et de vie, on compose toujours un hommage. Maintenant, j'aimerais faire mon œuvre tranquillement, sans me préoccuper de la diffuser — ce qui *la fait toujours dévier. Avec un* peu d'argent, je monte un laboratoire, loin de Paris. Il faut vivre hors les bruits. C'est peut-être pour cela que je fais aupa*ravant un concert futuriste.* »

Un téléphone sonne, tout près. « Vous entendez ? C'est laid. Les beaux sons sont ceux que l'on fait soi-même, et pas ceux qui *sont imposés par* la civilisation. Ne pas reproduire le bruit d'un chemin de fer, mais le décrire, l'écrire, comme le ferait un homme de lettres (et peu importe si d'autres croient y reconnaître le bruit d'une machine à laver). Ce qui m'intéresse, c'est d'avoir fait, en 1952, tel bruit de chemin de fer et non tel autre. Après, je le mets en réserve. Et lorsque je le réemploie, c'est un peu de l'année 1952 qui se mêle au montage du jour (oui, montage du jour, comme l'on dit plat du jour : j'adore la cuisine. C'est mon violon d'Ingres...). »

Proust, alors ? « Exactement. *Comme les mots de l'écrivain*, mes sons ont une orthographe, des liaisons et différentes couches de signification. Passé-présent : ce mariage, c'est mon *monde. Un monde que j'aban*donnerai sans doute. Quand j'aurai terminé toutes mes petites madeleines. »

ANNE REY.

★ 16, 17 et 18 octobre, à 20 h. 30.



Réflexions sur « Histoire de Paul »

FAIRE LES FOUS

par MICHEL FOUCAULT

J'AI vu *Histoire de Paul* et je me suis frotté les yeux. Je reconnaissais, à leur visage, des acteurs professionnels. Et pourtant le film que je voyais, ce n'était pas « comme » *l'asile, c'était l'asile. Je me suis demandé si les* acteurs n'avaient pas passé plusieurs semaines ou mois dans un hôpital psychiatrique, mêlés aux malades, étudiant ce qui se passait, épiant les gestes, écoutant aux portes, notant tous ces dialogues sans écho. René Feret a fait l'inverse. Il a placé des acteurs professionnels dans la carcasse vide d'un asile : il les a répartis entre *ces murs, ces portes, ces lits de fer, ces salles* communes, ces tables de ping-pong ; il leur a fait reprendre les gestes séculaires de l'hôpital, il a reconstitué avec eux la vieille hiérarchie, visible ou secrète, de la maison des fous. Bref, *il a déclenché la machinerie asilaire,* ne demandant alors à ses acteurs que d'y trouver chacun sa ligne de pente, sa déclivité propre. Expérience *étonnante sur la force et les effets plastiques* de l'asile : dans la serre où on les avait mis, et sans qu'on leur donne d'autre règle de jeu que la forme du pouvoir psychiatrique, ils sont devenus spontanément faune et flore asilaire. Végé*tation étrange et familière à la fois : le rieur en* rafales, le questionneur angoissé, le marmonneur de prières, le guéri de chaque mois qui tous les mois revient... Chacun sur sa ligne, ils se croisent sans cesse, mais, comme ces rubans d'auto*routes qui forment des fleurs à l'entrée des* villes, on ne s'y rencontre jamais. Tels sont ces grands rituels de l'asile, que Feret et ses acteurs ont su retrouver — repas, parties de cartes, ping-pong, — où les répliques, les gestes, la *nourriture, les plats, les balles, les dés,* les questions, les plaintes, les grimaces, se croisent ave la rapidité et la justesse de l'éclair, et où pourtant « ça ne marche pas ». L'antithéâtre, en somme. Il fallait le talent de ces hommes (tous, ou presque, venus du théâtre), il fallait aussi l'inévitable force de l'asile, pour qu'ils puissent réellement et volontairement « faire les fous », *au plus loin du théâtre.*

***

Paul entre à l'asile. Ni fou ni raisonnable, ni malade ni en bonne santé, ni contraint ni volontaire, ni anxieux ni agressif. Blanc, vide, « apathique », indifférent et infiniment attentif, comme on peut l'être au seuil d'une initiation : affilié, demain, au grand ordre de la déraison. Le long plan du déshabillage initial est presque insupportable d'indiscrétion. Le fou du Moyen Age se *reconnaissait à ses clochettes et ses oripeaux,* celui du XIX[e] à ses délires et à ses cris ; on entre de nos jours dans la folie, par une silencieuse, docile, *exhaustive mise à nu.* Paul (joué par Paul Allio) c'est le point de croisement de toutes les stupeurs : la sienne devant ces masques figés de la folie, qui tournent autour de lui, qui lui font signe et dont l'un d'entre eux — *lequel ? choix, hasard, fatalité — devra bien* devenir un jour le sien ; stupeur des fous qui le regardent, corps sans espèce, malade sans catégorie, compagnon sans nom, sans diagnostic, sans rôle ni emploi, qu'ils auront à capturer au filet de leur propre folie et à offrir aux médecins, digne enfin du baptême pathologique ; stupeur aussi qui lui est injectée dans les veines par le *regard des infirmiers, les paroles des médecins* qui parlent de lui, au-dessus de lui, sans s'adresser à lui, et par les médicaments qu'on le force à prendre ; stupeur qui est le nôtre à voir sourdre la folie dans l'épaisseur d'un corps qui *ne bouge pas, à travers les traits d'un* visage qui reste, systématiquement, « sans expression » : la performance de Paul Allio est étonnante. Il semble finalement se dissoudre et prendre la maîtrise de cette eau qui hante ses *rêves, où il a peut-être voulu se noyer autrefois* et qui remplit maintenant de sa tranquillité le grand aquarium psychiatrique.

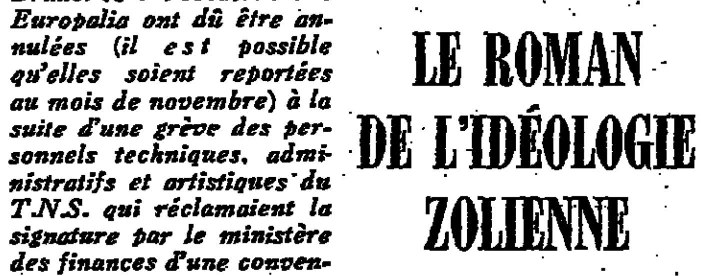
Il y a une douceur de l'asile (au moins depuis les neuroleptiques), sillonnée de violence, emportée parfois par des tourbillons, traversée d'éclairs. Le comble de cette douceur et son *symbole, c'est la nourriture.* L'asile est peut-être toujours renfermement et exclusion ; mais il est maintenant, de plus, ingestion. Comme si aux vieilles lois traditionnelles de l'hôpital : « tu ne bougeras pas, tu ne crieras pas », s'était ajoutée celle-ci : « tu avaleras ». Tu avaleras tes médicaments, tu avaleras tes repas, tu avaleras nos soins, nos promesses et nos menaces, tu avaleras la visite de tes parents, tu avaleras les provisions que ta mère, chaque semaine, enfouit dans son cabat, qu'elle l'apporte avec emphase, offrande rituelle à « son » malade, et que tu dois consommer devant elle, pour son plus grand plaisir, dans la communion de cette maladie qui vous appartient à vous deux, qui est votre relation la plus intense et où elle a mis, la pauvre, tout son amour pour toi. Les gens de l'asile aujourd'hui ne sont plus des affamés derrière des barreaux : ils sont voués à l'ingestion. L'histoire de Paul *est une histoire d'absorption, de bouche ouverte* et refermée, de repas pris et refusés, de bruit d'assiettes et de verres. Ce n'est pas, René Feret l'a bien vu, que la fonction de la nourriture, dans l'hôpital d'aujourd'hui, soit de permettre la guérison : mais docilement avalée, elle fait apparaître, entre la folie dont on ne veut plus et la guérison qu'on n'attend guère, *le personnage précieux du « bon malade »* : celui qui mange bien c'est, dans le système asilaire, le « permanent » dont tout le monde est satisfait. La pièce essentielle de l'initiation à l'hôpital, c'est l'épreuve alimentaire. Le film culmine dans un extraordinaire « avalage de crêpes », prouesse digestive par *laquelle* Paul, au terme des rituels, devient, à la satisfaction de tous — parents, *infirmiers*, autres malades surtout, — « un » des malades mentaux. Avalant avalé ; histoire de Paul, histoire de Jonas.

***

Il y a eu *Family Life*, voici *Hospital Life*. Mais le film de René Feret, dans sa très grande beauté et rigueur, me fait penser surtout à ces fêtes de fou, comme il en existait encore, il *y a peu d'années, dans certains hôpitaux* d'Allemagne et de Suisse : le jour du Carnaval, les fous se déguisaient et faisaient un défilé de masques *dans* les rues : curiosité gênée, un peu effrayée des spectateurs ; le seul jour où on permettait aux fous de sortir, c'était pour rire, pour faire les fous. René Feret, dans ce film-expérience, a retourné la fête : il a mis des *non-fous* dans la boîte à folie, et il leur a dit : laissez-vous aller, faites les fous aussi loin que vous vous y sentirez poussés par la force des choses et la logique de l'internement. Et il en est sorti, dans sa réalité même, la *forme raide, répétitive, rituelle de la folie* : la folie, cette chose du monde la plus rigoureusement réglée.

★ « Histoire de Paul » (prix Jean-Vigo 1975) est projetée à la Clef.

« Germinal » par le Théâtre national de Strasbourg


LE ROMAN DE L'IDÉOLOGIE ZOLIENNE

GERMINAL, *le premier spectacle du T.N.S. pour la saison 1975-76, sera créé à Strasbourg le 28 octobre. Les représentations prévues à Bruxelles à l'occasion des Europalia ont dû être annulées (il est possible qu'elles soient reportées au mois de novembre) à la suite d'une grève des personnels techniques, administratifs et artistiques du T.N.S. qui réclamaient la signature par le ministère des finances d'une convention collective attendue par le personnel du T.N.S. depuis sa nationalisation.*

Depuis le mois de juillet, le collectif du T.N.S. (comédiens, dramaturges, metteurs en scène, décorateurs) travaille sur Germinal, *sur Zola, pour établir les grilles d'interprétation qu'il appliquera à cette grande épopée de la classe ouvrière. Bernard Chartreux et Michel Deutsch, deux des dramaturges, se sont rendus en Allemagne, où Fassbinder a montré sa propre adaptation du roman d'Émile Zola. Partis pour construire un spectacle autour de l'intrigue imaginée par Zola, ils ont retenu l'histoire d'un prolétariat vu par un écrivain bourgeois. De leur côté, les comédiens ont travaillé sur les personnages du roman, dont ils ont retenu l'image d'hommes et de femmes soumis à un travail précis.*

Germinal, *le spectacle du T.N.S., veut s'éloigner de l'épique, de la grande fresque populaire. Jean-Pierre Vincent, Bernard Chartreux, Michel Deutsch, André Engel, Dominique Muller, s'en expliquent.*





« Pourquoi ce parti pris ?

— Comment des acteurs sur un plateau pourraient-ils, sans indécence, représenter le travail ou *la vie quotidienne des mineurs ?* C'est impossible. Nous montrons seulement une réalité qui ne représente rien d'autre qu'elle même. Tout notre soin porte sur *l'exactitude naturaliste* des gestes, leur fonction, leur utilité. Ainsi, quand, dans une scène, nous lavons le plateau, il est sale et nous le lavons vraiment. C'est *le seul moyen de montrer* le travail sans être obscènes. En même temps, nous dirigeons l'attention du public sur ce qui, d'habitude, ne semble pas digne d'être vu.

— S'il est impossible de représenter la vie des mineurs, pourquoi monter Germinal ?

— Notre centre d'intérêt est le dix-neuvième siècle, l'histoire, ou plutôt la préhistoire de la classe ouvrière. L'isolement dans les *corons* préfigure celui des *H.L.M.* Nous pensions trouver ce matériau dans *Germinal*. Des générations d'ouvriers sont venues au syndicalisme à travers cette œuvre dont la valeur documentaire est indéniable. Zola est allé dans les mines, il a observé, minutieu*sement décrit. Mais il* est *roman*cier, sa transcription passe par la littérature. Nous avons été amenés à lever le lièvre de l'idéologie zolienne, et ce que nous avons trouvé, c'est l'imaginaire bourgeois branché sur la classe ouvrière. Les fantasmes de Zola s'alimentent à la science de son époque, aux théories d'Auguste Comte, de Darwin, etc., l'évolution, la sélection naturelle : la saga des *Rougon-Macquart* suit ce propos, plus biologique que sociologique. Pour Zola, la fonction d'un écrivain est pareille à celle d'un médecin. Il diagnostique les « maladies » provoquées par la pauvreté : l'alcoolisme, l'adultère, la violence. Il alerte les possédants sur ces *dangers menaçants* et leur dit : *« Ce sont des maladies guérissables, nous devons les guérir. »* Sa mise en enquête de la classe ouvrière est une démarche d'appropriation, de domestication, de surveillance. Nous considérons ce fait ; notre rapport aux mineurs passe par notre rapport à Zola.

— A Zola et non à ses personnages ni à son roman ?

— Le spectacle résulte d'une confrontation avec le roman, avec les mots, la résistance des mots. Nous ne sommes pas naïfs. Nous inscrivons l'histoire des mots dans l'espace scénique, avec des actions qui se prolongent en coulisses. Les images ne prétendent pas rendre *compte* au *maximum de* ce qui pourrait être montré. Nous faisons voir un dixième de la « *face cachée* de l'iceberg ». Nous prenons le parti de la fragmentation, nous prenons en charge des pans de roman auxquels on pourrait donner des titres : *l'Etranger, les Femmes au travail, la Classe ouvrière,* etc. Zola obéit à une constante du dix-neuvième siècle, période de bilan, de panorama. Il a une vue globale du paysage social. Pour entreprendre sa critique, il nous faut adopter une attitude opposée.

» D'autre part, contrairement à Balzac, qui sait intérioriser les contradictions d'une époque, Zola les fait passer à travers plusieurs personnages tout d'une pièce. C'est son texte qui est fantastique. Les personnages, la fable, sont *déficients*, nous n'avons pas à y suppléer.

— Que deviennent les indignations bouillonnantes de Zola ?

— L'indignation se ramasse au niveau du détail, dans l'écriture, par de grands cris déchirants, qui sont rarement le fait de la classe ouvrière. Nous ne gardons pas le « *côté Hugo* ». L'enflure, la grandiloquence, sont des effets littéraires dépendants de la mode du temps. Quand Zola raconte les ouvriers qui saccagent le paysage, les femmes qui émasculent l'épicier, il invente le piment qui fait vendre ou il plonge dans ses *fantasmes*. Nous avons étudié les documents de l'époque, sans rien trouver de semblable ni d'approchant.

» Le Zola que nous prenons au sérieux est le romancier *qui* se voulait médecin, le Zola reporter dont les descriptions induisent tout un *dispositif* de vision et nous imposent le statut du réalisme. Notre méthode de travail implique un changement par rapport à la voie brechtienne, qui a été la nôtre. Nous devons *constamment* nous tenir sur nos gardes. D'habitude, nous nous reposons sur un minimum connu. Cette fois, non. Ce que nous essayons de faire, c'est en somme écrire notre roman sur *Germinal*. Nous ne montons pas l'épopée de *Germinal*. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Strasbourg, à partir du 28 octobre.

« PETITS FORMATS » A THONON-LES-BAINS

LES CINÉASTES INDÉPENDANTS SUR DES TERRAINS CONNUS

A THONON-LES-BAINS, la maison des arts et des loisirs a des murs de verre. Elle ouvre sur une terrasse qui domine le lac Léman où l'on peut descendre par de petits chemins sous les arbres. Elle tourne le dos à la montagne, mais la montagne est là. Avec le soleil d'arrière-saison, on est ailleurs.

A Thonon-les-Bains, « ailleurs », c'est le paysage qu'on sent vivre même la nuit et c'est, dans la maison des arts et des loisirs, une exposition, *le Cinéma français de 1930 à 1940*, affiches et photographies, rares, étonnantes, de quelques classiques et de beaucoup de films commerciaux oubliés. Le tout sorti des collections de la cinémathèque suisse de Lausanne par son directeur, Freddy Buache. Lausanne est de l'autre côté du Léman et Freddy Buache n'avait qu'à faire la traversée pour apporter, un jour, une curiosité, le premier film de Daniel Schmid : *Il faut tout faire dans le noir pour épargner la lumière du Seigneur*. Car, à Thonon, « ailleurs », c'était aussi, du 4 au 12 octobre, le deuxième Festival international du cinéma indépendant 8/16 mm. Un cinéma « différent » dont l'existence à sa portée n'a pas attiré la curiosité de la population locale. Ce festival est plutôt un congrès de spécialistes et d'observateurs. Important pour les jeunes cinéastes français, québécois, italiens, américains qui se retrouvent là pour discuter, parler de leur travail et de l'avenir d'un cinéma posant sa marginalité économique et artistique comme un crédo.

Les colloques animés par Jean Rouch devaient faire le point sur les problèmes que pose l'utilisation de la caméra super-8, cette nouvelle « caméra stylo » d'une génération pressée de s'exprimer, de témoigner. Les congressistes de Thonon n'étaient pas de ces amateurs englués aux pièges de la société de consommation que visent les constructeurs en leur offrant des jouets pour filmer leurs cérémonies familiales ou leurs vacances. La fragilité de l'appareil, le fait que les copies des films super-8 s'usent très vite d'être projetées, n'altèrent pas leur foi en un moyen d'expression qui seul, selon eux, colle de très près à la réalité, qui seul n'est pas « mythifiant ». Après tout, disent-ils, un article de journal n'a qu'une existence éphémère et puisqu'on écrit bien une lettre pour une seule personne, pourquoi ne ferait-on pas un film pour quelques-uns. L'important, c'est l'acte de filmer qui est, essentiellement, un acte politique.

Aussi, *la Traviata*, essai gonflé en 16 mm de Walter Bockmayer, représentant de l' « underground » de Cologne, apparaît-il ici comme un acte incongru, une fâcheuse déviation vers le cinéma spectacle. Bockmayer a réalisé une adaptation volontairement laide et agressive de l'opéra de Verdi, transposée dans le Paris d'aujourd'hui et jusqu'à la foire du Trône. Les rôles de femmes sont tenus par des hommes travestis, fagotés en robes 1900 pour une parodie tellement excessive qu'on ne sait pas s'il faut en rire ou la trouver consternante. Mais Jacques Robert, organisateur parisien du festival, recherche les films « insolites ».

Retour du lettrisme

A Thonon, le super-8 était militant avec les œuvres du groupe Cinéma politique : *Ici commence le Larzac ou Fontevraud*, reportages-tracts dirigés contre l'implantation des camps militaires en France. Mais chacun s'est incliné devant le *Ciné-journal de Léon Maillé*. Léon Maillé est un paysan qui avait acheté une caméra pour ses loisirs et qui a enregistré — parce qu'il était concerné — les manifestations autour du Larzac et à Millau. Témoignage direct et document spontané qui domine la sélection super-8 et qui figure fort justement au palmarès. (Prix spécial du court métrage.)

Du côté du 16 mm, pas de discussions de principe, pas de problèmes apparents. Il y a beau temps que cette technique n'est plus à découvrir et qu'elle peut servir à toutes fins. La sélection de Thonon allait dans les directions habituelles :

● Recherches théoriques sur le son, l'image, les structures : *Eugénie de Franval*, de Louis Skorecki sur un texte de Sade, ou *Ne*, de Jacques Richard. Une surprise : la résurrection du cinéma lettriste avec *l'Autre*, « roman hypergraphique en cinéprose » de Pierre Jouvet.

● Films politiques où l'on relève, évidemment, l'influence du reportage télévisuel : *Italicus* et *28 maggio ore 10/12 Brescia*, courts métrages de Bernagozzi-Bugané, *Bianco e nero* long métrage de Paolo Pietrangeli, apportent une somme d'informations sur la renaissance du fascisme en Italie et les violences qui l'accompagnent. Le groupe Cinéma-Vincennes présentait *l'Olivier*, long métrage d'un collectif de réalisation sur la question palestinienne laissant de côté le langage militant et sectaire pour une tentative — réussie — d'éclaircissement historique des rapports du peuple juif d'Israël et du peuple arabe de Palestine. *Les Transplantés* de Percy Motas montre la vie à Paris d'une famille de la bourgeoisie chilienne émigrée après l'arrivée au pouvoir de l'Unité populaire et divisée aujourd'hui, sur la question du retour au Chili, par la prise de conscience politique des enfants.

● Films d'auteur à dimension sociologique : dans *Primates*, Frederick Wiseman examine longuement les expériences scientifiques faites sur des singes-cobayes dans un laboratoire américain. Il semble contester les moyens et les buts de ces expériences, mais en s'attardant sur les horreurs des opérations pratiquées sur les primates, il donne à voir la vivisection comme un spectacle morbide, comme du « Frankenstein documentaire ». Dans *Autobiographie d'une princesse*, Ismail Merchant et James Ivory placent l'acteur James Mason face à une vraie princesse indienne en exil à Londres et qui, chaque année, pour l'anniversaire de la mort de son père, maharadjah dépossédé, se projette des films évoquant le temps nostalgique des fastes d'une Inde fabuleuse. *Bertolucci selon le cinéma*, de Gianni Amelio, est le journal en 16 mm du tournage de *Novecento*, fresque sociale à grande mise en scène de Bertolucci. Il s'y crée un rapport très intéressant et, par moments, ambigu entre la vie captée par le cinéma direct et la création cinématographique avec matériel lourd et acteurs internationaux. *My very private Eros*, du japonais Kazuo Hara, est une étude de femme, qui a favorablement impressionné le jury (Grand Prix).

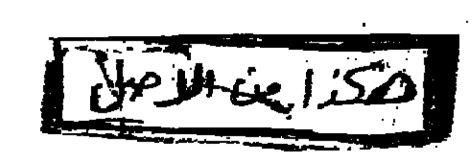
● Films de fiction enfin, car le bon vieux cinéma de récit ne perd pas ses droits, même en 16 mm. On [peut] même dire qu'il est venu apporter [une] heureuse diversion à quelques sé[ances] indigestes. Production canadienne [de] Trois-Rivières, *La maison qui empêc[he de] voir la ville* (Michel Audy) trouve [dans] une musique de Chopin, des accents [ro]maniens pour raconter la névrose [d'une] jeune femme et une amitié homosex[uelle]. *Bar-salon*, d'André Forcier (super-1[6] gonflé en 35 mm), affirme, dans la [comé]die de mœurs, l'originalité d'un cin[éaste] québécois. *Corner of the circle*, du [jeune] américain Bill Daughton, tourné à [New] York en décors naturels et avec [des] acteurs professionnels, est le plus pa[ssion]nant du genre par la netteté de son [récit] et son climat psychologique. C'est la [ren]contre de deux homosexuels, dont [l'un,] juif, ne peut se réaliser que dans la [clan]destinité nocturne des parcs et la [pro]vocation volontaire du danger, l'[autre] n'étant qu'un sentimental. Rien de [sca]breux, rien d'équivoque, mais une vérité hu[maine] subtilement analysée.

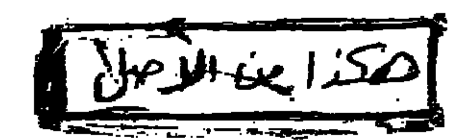
Passage de Godard

Avec le cinéma de récit, la « [diffé]rence » que prônent les adeptes du su[per-8] tend, évidemment, à disparaître. [Mais] l'esprit de production-réalisation ind[épen]dante, raison d'être d'un festival e[st] en monde fermé dans son lieu cu[...] et dont on peut avoir parfois l'impr[ession] qu'il ne concerne que les technicie[ns et] les éternels chercheurs « intellectuels ».

Un jour, pourtant, à Thonon, t[out a] failli basculer. Pour une séance impr[évue,] Jean-Luc Godard avait apporté lui-[même] la bobine *D'ici et ailleurs*, un film s[ur le] problème palestinien commencé il [y a] quelques années et terminé en 1974, [pour] conclure — avec lucidité et amertu[me —] qu'il était impossible à faire. La pré[sence] signalée de Godard a pris l'appa[rence] d'un canular. En fait, il était re[parti] discrètement, comme il était venu, [sans] avoir parlé à personne, mais lai[ssant] derrière lui, derrière son film au[...] repris, un trouble certain. Comme s[i les] vraies questions avaient été brusque[ment] posées, comme si les vraies rép[onses] avaient été brusquement données.

JACQUES SICLI[ER]





…DE DE MARCHÉ
…GEORGES GUETTE

CULTURE DANS LES THÉÂTRES ET DANS LES ENTREPRISES

Le grand jeu « scientifique » du groupe Organon

Au mois d'avril, le public parisien a découvert un spectacle, la Femme morcelée, *une troupe, le groupe Organon. Mais, pour une fois, Paris n'était pas le premier spectateur.*

Organon travaille depuis 1971 en liaison avec les associations Travail et Culture (TEC) et Tourisme et Travail, le groupe se produit toute l'année dans les CE (comités d'entreprise) et se charge d'organiser les loisirs des vacanciers dans les villages de la C.C.A.S. (Caisse centrale d'activités sociales gérées par le personnel des industries électrique et gazière).

Ainsi, pour la quatrième fois, cette année, les quelque quinze cents habitants des villages de toile, au bord de l'Atlantique, ont bénéficié d'une animation qui concilie les concours de belote et les ateliers de marionnettes, les parties de pétanque et les débats du Planning familial.

La méthode d'Organon consiste à ne pas heurter des vacanciers habitués à des distractions bien précises, en leur proposant des activités trop « culturelles ». Par exemple, la fête du « village » : c'est une tradition, un sommet dans leurs souvenirs de vacances pour les employés de l'E.D.F.-G.D.F. ; il faut préserver un certain nombre de choses, les jeux, la « grande bouffe » sous les arbres et le bal.

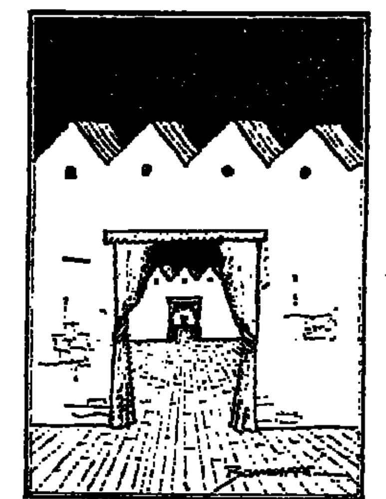
Mais Organon s'est ici appliqué à renouveler les épreuves classiques du grand jeu, héritées du scoutisme : chaque équipe doit par exemple monter un spectacle de marionnettes et en écrire les dialogues à partir d'un scénario tiré au sort. Sous la direction de Florence Sicre, le jeu prend vite un tour professionnel : « Pourquoi réciter la fable du Corbeau et du Renard en argot ? dit-elle. C'est une fausse bonne idée », ou « Regardez vos mains jouer. » Deux ou trois conseils, une simple suggestion, suffisent à faire jaillir un embryon de spectacle.

Cette journée de festivités est pour certains l'aboutissement d'un long travail : ils ont construit les marionnettes, préparé les parcours. Mais le nombre de ceux qui participent aux « ateliers » est encore infime. Quelques dizaines seulement pour les marionnettes, les masques, les constructions géantes et la sérigraphie.

De même, les « spectacles » du soir sont irrégulièrement suivis : sur un village de quelque sept cents vacanciers, les débats n'attirent qu'une centaine de personnes, alors que le chapiteau est comble pour la Femme morcelée *ou la dernière création d'Organon :* le Chant du facteur, *un montage de textes du poète turc Nazim Hikmet.*

Mais l'originalité du travail d'Organon est ailleurs : dans son propos, dans ses méthodes de travail, dans la liaison qu'il s'attache à établir constamment entre le monde ouvrier et des intellectuels de disciplines variées.

Organon n'est pas une institution que l'on reconnaît à des murs de brique agencés selon une hiérarchie fonctionnelle. Après six ans de travail, le groupe n'a pas de subventions, pas de locaux : Organon, c'est la convergence d'hommes et d'idées faits pour se rencontrer, sur un projet politique, autour d'un animateur, Patrick Morelli, le fils de Monique Morelli. Nombreuses sont les préoccupations du groupe, inscrites dans la biographie de son fondateur.



« Nous savons que l'art est un des derniers refuges de l'idéalisme »

« AVEC le passé de cabaret que j'ai par ma mère, je suis devenu un comédien obscur du conservatoire de Versailles, *dit Patrick Morelli.* Ensuite, assistant metteur en scène, puis metteur en scène, j'ai monté *le Moine bleu*, un joli succès de café-théâtre. C'est après ce succès qu'est intervenu le point de rupture : la C.C.A.S. cherchait des artistes pour faire des tournées culturelles dans les C.E. ; j'ai rencontré là un public qui n'était jamais allé au théâtre, un public qui n'était pas celui du cabaret ; les codes ne passaient plus : de tous les textes qui « passaient » au cabaret, seul Rabelais, peut-être, continuait, là, de « signifier ». J'ai commencé à m'interroger — et cela recoupait les préoccupations théoriques, politiques, que j'avais alors — sur les vices constitutifs de ce que j'appelais, de ce qu'on appelle en général, le succès.

» Cette rupture, ce n'était pas seulement rompre avec un public, c'était aussi changer de problématique. C'est trop simple d'affirmer que le monde ouvrier et l'univers des intellectuels sont deux circuits fermés, mais, Guy Lux est là pour ça, tout le nécessaire est fait pour qu'il y ait deux cultures. Participer à la liaison des intellectuels et des travailleurs, cela voulait dire, d'emblée : modifier notre pratique, dans la production, dans l'animation culturelle et sur le plan théorique ; cela voulait dire : la nécessité d'avoir une attitude « scientifique », face à la production et face à l'animation.

» Rompre avec une idée du théâtre, c'était aussi rompre avec ses circuits de distribution, y compris la décentralisation théâtrale : on ne montait pas une troupe ; on ne se fixait pas sur un seul moyen d'expression ; on se réunissait, gens d'expériences culturelles différentes, sur un projet idéologique et culturel identique. La décentralisation théâtrale a su faire venir un certain public dans les salles ; nous projetions d'aller trouver les travailleurs là où ils sont, dans leurs entreprises, sur leurs lieux de vacances.

— Vous proposiez une autre politique culturelle aux comités d'entreprise. Pas seulement d'acheter des billets au tarif « collectivités »...

— Nous partions à l'aventure sur un terrain laissé à l'abandon. A la suite du Front populaire, et aussi après la guerre, un appareil éducatif s'était créé autour des C.E., mais, petit à petit, il avait été déserté. Pourtant, les travailleurs étaient là, et l'animation que nous offrons répondait à un besoin. Nous avons travaillé, ici, là, dans un, trois, cinq C.E., dans des camps de vacances, et maintenant nous tentons de couvrir l'ensemble : la population de trois maisons de la culture.

» Nous concevons notre activité à la fois comme action culturelle et comme une mission pédagogique. Attention : la relation pédagogique dans l'animation ne se substitue pas à l'école ; nous affirmons que ce n'est qu'un palliatif, et, en même temps, que ce n'est pas une raison pour abandonner ce terrain. Une classe sociale a besoin d'apprendre pour transformer le monde : l'objet culturel ne se suffit pas à lui-même, il faut une pédagogie au sens brechtien du terme — ni l'Université ni Guy Lux, mais à la fois le divertissement et le didactisme. Pour nous, ces deux notions ne sont pas contradictoires, et l'efficacité de notre action passe par ce que la critique du public ouvrier apporte au dialogue culturel.

— Pourtant, la « base » d'Organon est constituée d'intellectuels...

— Notre problématique est centrée sur ce qu'on appelle le « non-public », et nous savons que l'art est un des derniers refuges de l'idéalisme. Nous tentons d'avoir, à l'exemple de Brecht, sans reproduire sa théorie de façon mécanique, une attitude à la fois scientifique et critique. Cela nécessite la rencontre de sociologues, de musiciens, de producteurs, de plasticiens. Mais le but de cette rencontre n'est pas de se poser des problèmes différents : le premier problème que nous posons est celui du contrôle idéologique de la production.

— Dans la pratique...

— Premièrement, on ne commence plus par se dire : « Je veux monter *Macbeth.* » Puis, comme nous ne sommes pas des spontanéistes, nous travaillons avec les organismes représentatifs : nous ne faisons pas des « animations » à la sortie des usines ; nous faisons en sorte d'être à l'intérieur. Une « animation », c'est d'abord une série d'enquêtes auprès des travailleurs, des militants politiques, des cadres techniques ; et nous y joignons un grand souci de documentation, d'étude et de recherche.

» Le résultat peut aussi bien être une série de produits culturels (une exposition, des films vidéo, des disques, des débats) que le montage d'un spectacle.

— Mais lorsque vous en venez au spectacle, en quoi votre méthode est-elle spécifique ?

— Lors de l'écriture du spectacle, en premier lieu, nous avons la volonté de nous écarter du rapport auteur-comédien. Nous nous situons dans notre siècle, c'est-à-dire ni dans l'utopie ni dans les classiques (tout en sachant que notre époque n'est pas une page blanche), et pour exprimer notre époque, pour la transposer, nous faisons en sorte d'utiliser tous les moyens de notre temps. Nous faisons en sorte de montrer les articulations d'un tout, et nous faisons en sorte qu'elles se voient. Nous luttons donc contre une certaine vision de « créateur » : contre l'idée de « liberté » qui s'y attache puisque nous savons que même cette « liberté » est déterminée ; notre liberté réside dans notre choix, et nous avons choisi de lier notre liberté à celle de la classe ouvrière. Nous intervenons ainsi, par tous les moyens qui sont les nôtres, et en réfléchissant sur tous les aspects par lesquels l'idéologie dominante s'exprime. C'est une des raisons pour lesquelles, tout en nous adaptant au champ sur lequel nous travaillons, nous tenons également à ne pas particulariser notre discours.

— Vous qui êtes comédien, vous parlez très peu des comédiens. Participent-ils par exemple à l'élaboration des spectacles ?

— Les comédiens sont à la périphérie d'Organon. Nous écrivons, d'abord, avec l'image, avec le son, avec la plume ; on y vient avec les comédiens. C'est le contact avec le public qui nous le permet, qui permet à chacun de faire évoluer sa pratique. Un comédien, pour nous, n'est pas un instrument transparent ; nous lui demandons de percevoir la dimension de l'idéologie dans le combat politique.

— Et quel est votre combat ?

— Nous sommes une avant-garde parce Notre propos ? Travailler dans le cadre de l'union de la gauche. Cela signifie, par exemple, que nous ne partons pas de notre idée de la « masse », mais que nous travaillons avec les représentants que la classe ouvrière s'est donnés. Les deux projets, le culturel, le politique, forment un ensemble. Nous sommes d'accord avec Vilar quand il disait : « *Donnez-moi une autre société, je vous ferai un autre théâtre* », et qu'il créait le T.N.P. Mais à condition de ne pas confondre volonte et volontarisme.

» On n'est pas « politique » pour être « politique » : nous démontons les processus d'une certaine société, et nous laissons les travailleurs tirer leurs propres conclusions. Nos analyses partent d'un point de vue de classe, mais nous ne vendons pas de cartes à la sortie. Aux syndicats, aux partis de faire leur travail.

— Mais pensez-vous que le démontage suffise ?

— Nous donnons tous les éléments de la réflexion, nous ne formulons pas de leçon : on ne peut plus écrire aujourd'hui des couplets sur le communisme comme Brecht en son temps.

» Notre problème c'est la maîtrise des signes, avec l'aide, sous le contrôle des travailleurs. On tue le « personnage », et, à travers lui, l'humanisme : on ne met pas l'homme au centre du monde ; on montre comment les gens agissent sur les choses et « sont agis » par elles. Mais, c'est certain, on n'est jamais tout à fait en dehors de l'idéologie dominante. Personne ne peut donner de leçons, ni de sa chaire ni de sa classe. Tout est continuellement à refaire. »

CLAIRE DEVARRIEUX
et MARTIN EVEN.

Une sélection

Cinéma

HISTOIRE DE PAUL
de René Feret

— Lire page 17 l'article de MICHEL FOUCAULT.

L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
de François Truffaut

Du Canada à la Barbade, sous un nom d'emprunt, la fille cadette de Victor Hugo poursuit de ses assiduités et de ses extravagances un officier anglais qui ne veut pas d'elle. La passion fait bientôt place chez elle à l'idée fixe, son obsession la consume, la démence la guette. Entièrement inspiré par le journal intime d'Adèle, le film de Truffaut est construit autour d'une solitude et d'une absence. Isabelle Adjani exprime admirablement l'usure morale, mentale, du personnage. Grâce à elle, ce cri d'amour devient le cri d'angoisse d'une femme qui voulait vivre et qui sait déjà qu'elle est morte.

TROIS FILMS ARGENTINS
de Cozarinsky, Luduena et Bejo

Première présentation groupée de trois films argentins réalisés en 1971 et en 1972, aujourd'hui interdits dans leur pays d'origine après une première autorisation : Points de suspension, Alliance pour le progrès, La famille unie attend l'arrivée d'Hallewyn. *L'Eglise, la révolution, le péronisme, y sont tour à tour passés au microscope, à travers des techniques narratives originales qui marquent une complète rupture aussi bien par rapport à l'ancien cinéma argentin du début des années 60 que par rapport au film-tract genre* l'Heure des brasiers.

SEMAINE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
à Nanterre

Un choix de films soviétiques récents par l'équipe de la Nouvelle Critique, *d'où l'on détachera trois films de Vassili Chouchkine, et l'œuvre de Sergheii Mikaelian,* la Prime, *habile transposition, dans un décor clos à la Hitchcock, d'une histoire complexe, toute en dialogues, où s'opposent un contremaître et son équipe, et les responsables de l'usine, à propos d'une prime injustement attribuée. Un des films les plus discutés aujourd'hui en U.R.S.S.*

NUMÉRO DEUX
de Jean-Luc Godard

Un couple d'ouvriers : féminin-masculin ; union-désunion. Pour filmer « autrement », Godard part d' « ici », des réalités simples ; il regarde auto lui et voit des éléments de sociét cadences quotidiennes. « Autre » m de faire de la politique. Numéro deu *« godardissime », est aussi, acce ment, une réflexion sur les pouvc cinéma et les manques de la télé*

BLACK MOON
de Louis Malle

Le voyage d'une jeune fille da royaume étrange, pays d'angoi d'innocence. Univers symbolique crypter, où l'on avance, « à cloch de case en case », du ciel aux

— ET AUSSI : *Leçon d'histo Moïse et Aaron*, de Jean-Marie (Brecht et Schœnberg traités en non événementielle) ; *Parfum de* de Dino Risi (l'humour est aveu réédition de *la Chienne*, de Jean (la naissance d'un style).

Théâtre

LEAR
de Bond
à l'Odéon

Vieux tyran déchu, Lear cultive sa légende pour des dupes entraînées par l'engrenage de l'atroce. Accompagné par le fantôme de la jeunesse, il remonte pas à pas le chemin de la vie. Dans son miroir, le père voit l'image du fils, le fils regarde le père. Le spectacle en noir et blanc de Patrice Chéreau reflète l'étincelant désespoir qui fait agir les hommes. (A partir du 17.)

FESTIVAL D'AUTOMNE LES TROYENNES
aux Bouffes du Nord

Euripide vu par Andreï Serban et la Mama experimental de New-York. Une corrida planétaire, de l'Inde au Mexique en passant par le boulevard du crime, d'une nostalgie très tibétaine-new-yorkaise. Longuement violentées, les femmes de Troie sont finalement touchées par la grâce.

TORO
à la Cartoucherie

L'Atelier de l'Epée de bois s'enferme dans un hangar nu pour travailler et montrer son travail, rêve visionnaire d'une humanité en détresse dans un enclos concentrationnaire.

UTOPIA
au Parc floral

A partir du 21, Luca Ronconi déploie dans l'ironie et la dureté la splendeur des rêves misérables, ceux des petits-bourgeois nourris de démagogie.

HOTEL DU LAC
au Théâtre moderne

Les naufragés d'un palace désert s'entre-déchirent, les phrases leur échappent. La première pièce de François-Marie Banier restitue au théâtre une grande petite musique singulière, qu'il semblait avoir perdue.

RUFUS, FARRÉ, VIDAL
les solitaires

Rufus, « héros national » à Boulogne, zozote, hésite, perd le fil. Dans l'accomplissement inabouti, il suggère Michaux et Folon.

Un autre clown, musical celui-là, fait trembler par ses incroyables machines à sous une péniche ancrée au q Valmy : Jean-Paul Farré, le n hystérique.

Au Palace, à 19 heures, les mo d'Alberto Vidal pétaradent et disl la logique de la pesanteur. A 21 : Bernard Ballet, fantastique, joue la compagnie du Cothurne Une ar pour Guignol, *de Marcel Maréchi*

— ET AUSSI : *l'Age d'or*, à la toucherie (le Théâtre du Soleil s tapis de moissons) ; *Potemkine* Robert Hossein (les mutins du des sports) ; *Sur le fil*, d'Arra l'Atelier (l'exil espagnol) ; *Woyzec* Daniel Benoin, au Théâtre Sora Vincennes (l'homme éclaté). *Un pour l'hiver*, de Jacques Lassalle, Cité internationale (le paysan da H.L.M.). *Le Tartuffe* de Planch Créteil.

Musique

SAMSON ET DALILA
à l'Opéra

Témoignage ambigu d'une sensualité inavouée que le souci formel tente de dissimuler. Samson et Dalila *est le seul des nombreux ouvrages lyriques de Saint-Saëns à figurer régulièrement sur la scène des théâtres lyriques. Une œuvre un peu étrange pour peu qu'on ne la perçoive pas seulement au premier degré (les 22, 25, 27 et 31 octobre).*

L'INTÉGRALE BEETHOVEN
à la salle Gaveau

Cependant que Via Nova poursuit son intégrale de la musique pour quatuor de Mozart, le quatuor Bernède vient d'entamer une intégrale Beethoven à 20 h. 30, salle Gaveau, les 16, 17, 21, 23 et 24 octobre. On attend encore une intégrale Haydn, mais quand et par qui ?

EUROPALIA 75
à Bruxelles

Musique française de tous les temps par des artistes internationaux depuis le 29 septembre au palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Cette curieuse expérience se poursuit pendant tout le mois d'octobre à raison de trois concerts par semaine. Il est possible de connaître par téléphone (02-512-50-43) les jours où cela vaudrait la peine de passer la frontière.

DIETER SCHNEBEL
l'inconnu

Du 23 au 25 octobre, le Festival d'automne proposera en trois soirées de lever un coin du voile qui entoure encore Schnebel, le plus méconnu des compositeurs dont on parle... Introduction aux Maulwerke *et répétition publique le 23 à 18 heures aux Bouffes du Nord.*

— ET AUSSI : création d'une œuvre écrite spécialement pour l'atelier d'enfants de France-Musique : *Cendres*, de Claude Ballif le samedi 18 au Studio 105 (Maison Radio-France). Au progr du premier concert des Amis de l sique de chambre (Théâtre de la leine le 18 à 17 heures), le conce Chausson ; une musique trop rar jouée et moins pantouflarde qu'or bien le dire. Création attendue à chestre de Paris : l'œuvre prim concours organisé par la revue *Dia* (le 23 au Palais des congrès).

— ET EN PROVINCE : reprise d *Carlo* à Strasbourg avec un nouvea teau (17, 22, 25 et 29 octobre) l'*Héritière* de J.-M. Damase (les 17 à Nancy) avec le même qu'il y a ans.

Disques

CLASSIQUE

— MAHLER : 5ᵉ SYMPHONIE ET KINDERTOTENLIEDER, par Christa Ludwig et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (2 d. DG. 2707.081) : *Le premier enregistrement d'une symphonie de Mahler par Karajan ; une interprétation éclatante, aussi rigoureuse que tumultueuse, dans une optique assez théâtrale.*

— SCHUBERT : 14 LIEDER (vol. 2), par Ch. Ludwig, au piano I. Gage (DG. 2530.528) : *Une des plus belles voix de femme d'aujourd'hui, grave et tendre, dans des mélodies pleines de sortilèges, quasi inconnues pour la plupart.*

— ARRIAGA : OUVERTURE DE « LOS ESCLAVOS FELICES » et « SYMPHONIE EN RE MINEUR », par l'English Chamber Orchestra, direct. J.-L. Cobos (Ensayo, ENY 804) : *A seize ans, ce Basque (mort à vingt ans) parlait déjà tour à tour la langue de Rossini et celle de Schubert avec une très pure émotion.*

— BACH : QUATRE CONCERTOS POUR PIANO, par Z. Kocsis, Orchestre du Conservatoire de Budapest, dir. A. Simon (Hungaroton, SLPX 11.711) : *Une version de dentelle par l'un des « wonderkinds » hongrois, avec de ravissantes broderies improvisées.*

— FRESCOBALDI : FIORI MUSICALI, par L.-F. Tagliavini (orgue de Brescia) et le chœur de l'Immacolata de Bergame (2 d. Erato, STU 709.18/19) : *Des pièces d'orgue inépuisables, alternant avec le dépouillement grégorien ; le miroitement d'une âme exceptionnelle.*

ROCK

— ALVIN LEE : « PUMP IRON ! » (Dist. WEA. Filipacchi Music. CHR 1094) : *Alvin Lee, sans Ten Years After, produit, fabrique un album qui a du punch manque peut-être d'originalité.*

— CREAM (33 t. Dist. Polydor. 2394 *Réédition de quelques-uns des titres des groupes les plus fameux de la que rock : Cream, avec Eric Cla Jack Bruce et Ginger Baker. Nostal*

— ROD STEWART : « ATLA CROSSING » (33 t. Dist. WEA. Filip Music. 56151) : *La voix de Rod St est plutôt agréable, mais ce qu'il c ici sur une musique standard des st de Floride de la Warner Bros est le plus pur style commercial.*

Arts

VOYAGEURS AU XVIᵉ SIÈCLE
au Louvre

Les choses vues dans les paysages de la Renaissance par les peintres voyageurs du seizième siècle : un accrochage agréable à l'œil, un panorama sans problème. Pourquoi pas? (Cabinet des dessins.)

BRAUNER

Les quatre-vingt-deux dessins offerts l'an dernier par Mme Jacqueline Brauner, veuve du peintre, au Musée national d'art moderne, plus le loup-table, *objet typiquement surréaliste. En fait, le meilleur de ce que Victor Brauner s'était réservé pour lui-même.*

L'ensemble fait partie d'une présentation sobre, mais attachante, dans la petite salle de l'entresol, dédiée, après le dessin abstrait, à l'un des artistes les plus secrets et les plus magiques du surréalisme.

...ET LES COLLECTIONS CONTEMPORAINES
au M.N.A.M.

A l'étage, le musée inaugure une autre expérience : procéder à l'inventaire de la collection moderne, par artiste et par mouvement. Tous les Fautrier, les Dubuffet, les Chaissac, les Matta, les Lam, les Michaux, les Alechinsky, les Jorn, les Hossiasson... du musée ont été sortis pour être exposés et faire apparaître, ici, les richesses, là les lacunes.

OR DES SCYTHES
au Grand Palais

— Lire notre article page 21.

BOCCACE
à la Bibliothèque nationale

— Lire notre article page 21.

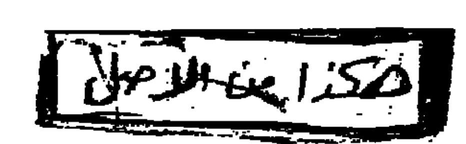
DIX SIÈCLES D'ART TCHÈQUE ET SLOVAQUE
au Grand Palais

Une vaste exposition sur l'art tchèque et slovaque depuis dix siècles. Cinq cents pièces de peinture, sculpture, orfèvrerie, verrerie, tapisserie, etc., qui illustrent splendidement l'étonnante vitalité artistique d'une région drainée par la Moldava, l'Elbe, et adossée au Danube.

JACQUES VILLON
au Grand Palais

Après l'hommage que lui a rendu été la ville de Rouen, où il avait ses études, le Grand Palais célèb son tour le centième anniversaire d naissance de Gaston Duchamp, connu sous le nom Jacques Villon. cinquante-sept peintures, dessins et vures évoquent les grandes étapes d œuvre aussi méticuleuse et méthod que poétique, déroulée sur un demi-si

— ET AUSSI : La Biennale des jeu aux Musées d'art moderne et à Gallie Le Studiolo d'Isabelle d'Este, au Lou de Chirico, à Marmottan ; Delessert, Musée des arts décoratifs.



...1 vrai conteur à succès

LE BOCCACE FRANÇAIS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

par ANDRÉ CHASTEL

.TRARQUE et Boccace sont morts coup sur coup en 1374 et 1375. Tous deux dans une retraite rustique, vigne rs, sans illusions sur rien, ni surtout ur époque. C'est peut-être ce qui peut es rendre plus proches : leur échec survie. Leur entreprise était à double retrouver à travers les textes et les antiques un certain niveau de culture rranéenne ; mais aussi reprendre à gue française le primat littéraire en ent pour l'Italien. Avec ses sonnets s et précieux comme des reflets dans rmes, que quatre, cinq générations cités et chantés, le premier a donné une nouvelle densité à la lyrique euse. L'autre, Boccace, dont il vaut la peine de reparler après six , a trouvé le ton libre et léger qui me déclenché jusqu'à nos jours, de r en conteur, tout l'art européen de velle. Une exposition à la bibliothè- urentienne de Florence a illustré au ps, avec livres et manuscrits, Boc- omme de lettres ; le British museum peler ce que l'Angleterre, à com- , bien sûr, par le Chaucer de et des *Canterbury Tales*, a pu lui Il restait à la Bibliothèque nationale senter la partie de la France. Le est loin d'être indifférent.

donc réuni tout ce qui dans les ons, vraiment assez impressionnan- cabinet des manuscrits pouvait er la carrière du fils de ce ssin », comme on appelait à Paris quier de père. Qu'est-ce que cela ? Un jeune garçon agité, très tôt es lettres et beau parleur, sans qui ne suit pas la voie paternelle. la crise financière du milieu du aissera sans grande avance e.

se ses vingt ans à Naples, à la llante et gaie des Angevins, très vita », où il s'amuse, où il ne seulement provision de culture avec tous les grands et petits de langue d'oïl à la mode, mais ncontre aussi des adeptes de la moderne, humaniste, celle qui vers Pétrarque.

storien à qui on doit des études s mais toujours valables sur Boc- . Hauvette, avait identifié la main ivain dans un gros recueil, *Zibal-* qu'on pourra voir dans sa vitrine Tout intellectuel passait alors son copier et à recopier, et en copiant r, et en glosant, à dessiner. Ainsi lui-même, Pétrarque, plus tard Un « Pline » (Bibl. nat.) donné à e par son admirateur comporte un oquis de la source de Vaucluse, à de Boccace (n° 20), et on en trou- utres dans le *Zibaldone*. Ces nota- bout de la plume ont un gra- mince de paraphes ; elles ne cor- ent pas à une imagination forte ni élégant. Ni l'acier de Dante, qu'il ni les perles fines de Pétrarque. it de loin, non, Boccace, narrateur story-teller » (comme on dira plus R. L. Stevenson), recherche d'abord quelque chose d'élastique et de vif, un jeu de silhouettes. Et c'est ce dont est fait le *Décaméron*, écrit en moins de deux ans (il n'a pas quarante ans) ; livre des cent « nouvelles », débitées au rythme de dix par jour, selon la fiction choisie, trésor, en fait, de « matière anecdotique », où domine l'histoire récente des trente ou quarante dernières années. Curieux livre, plus architecturé qu'il n'en a l'air, comme l'a montré le professeur V. Branca, qui commence par le récit d'une impiété inouïe (comment on fabrique un faux « saint » pour l'Eglise) et s'achève sur la plus touchante histoire de femme vertueuse et douce, une histoire indéfiniment répétée, rééditée, chantée, celle de Grisélidis.

Tous paillards et voleurs

Alberto Moravia a bien montré que nous avions tort de nous émouvoir du caractère immoral et scabreux de presque toutes ces situations ; tous paillards et voleurs *(« quanti ladri nel Boccaccio ! »)*. Mais c'est que Boccace est fasciné par l'action, le mouvement : si l'on aime l'aventure et ses profils cocasses, l'immoralité générale est meilleure *hypothèse* que la préoccupation du devoir. L'éternel pittoresque des mœurs est à base de trompeurs trompés, de caricatures des pompeux, de coups de bâton, d'échanges dans le lit, etc. ; l'argument est souvent faible, le contour sommaire, mais le dialogue — ce que ne connaissaient guère les fabliaux et les lais d'oïl — est toujours net et bondissant. On est dans le verbal plus que dans le visuel. Ainsi est né quelque chose de vif, de nouveau, d'insolent, d'irremplaçable. Pour amuser quel public ? Tous les publics. La réussite est là. Tout le monde a eu un petit moment pour Boccace.

La variété même des éditions, quand ce sera l'heure de l'imprimerie, le prouve. La bonne Marguerite de Navarre, qui prétendra renchérir dans son *Heptaméron* en partant uniquement de *« véritables histoires »*, déclare qu'on faisait des *« cent nouvelles de Boccace »* autour du roi François telles louanges que *« si Boccace, du lieu où il estoit, les eut pu ouïr, il devait ressusciter... »* Ecrit à Florence au milieu du Trecento, près de deux siècles plus tôt, le livre avait plu d'emblée aux Toscans caustiques, et il n'est pas sans intérêt de voir les plus vieux manuscrits recopiés par des gens d'affaires, l'un, peut-être dès 1370, avec des dessins — encre et bistre — assez élaborés, dont le professeur Meiss a pu montrer que l'auteur a pris le modèle des compositions dans la peinture religieuse (n° 63). Voici déjà, comme une scène de miracle à Santa-Croce, le tableautin des *« oies du frère Philippe »*, qui, à travers les illustrateurs de La Fontaine, auront une jolie destinée. Un certain nombre de thèmes se retrouveront dans les compositions de coffres de mariage, l'histoire de l'épreuve de Ginevra (n° 66) par exemple ; mais au total moins qu'on n'en attendrait.

Boccace était tellement l'homme de l'« anecdote » que, sa « somme » en langue commune achevée, il exploita dans le même esprit sa culture humaniste pour composer des recueils biographiques : *De casibus virorum illustrium*, recueil de malheurs remarquables pris dans l'histoire antique augmentés de quelques exemples modernes, et le *De mulieribus claris*, recueil à la gloire des dames, d'Eve à Jeanne de Naples. Une série de médaillons, en somme, qui valent toujours par le trait humain plus que par le caractère ou — ce qui est exclu — la « couleur locale ». Boccace, vieillissant, se tournait de *plus* en plus vers Pétrarque. Ils discutaient bibliothèque. Le sage d'Arquà léguera à Boccace sa houppelande de vair pour tenir chaud le « studiolo ». Finement, il détacha du *Décaméron* la dernière nouvelle pour la traduire en latin et lui assurer ainsi une diffusion plus large (n° 23). Boccace était fasciné par les poètes : Dante, dont il écrit la vie (n° 88), et tous les Anciens. Sa méthode de fragmentation anecdotique, il l'applique à la mythologie dans le traité, très laborieux, *de la généalogie des dieux*, où, cette fois, il s'agit moins de situations curieuses que d'arcanes poétiques. Ainsi Boccace était devenu « sérieux ». Nul ne pouvait imaginer ce qu'allait amener la diffusion *et le succès de son œuvre en France*, quelques années plus tard.

Le noyau de l'exposition est là. Quelques prêts extraordinaires ont pu avoir lieu, et on pourra voir sous vitrine quelques ouvrages absolument hors de pair. Toute cette section est, en fait, une sorte d'hommage posthume au professeur Millard Meiss, et il faudrait, pour bien faire, avoir aperçu de ses travaux sur « la peinture française au temps de Jean de Berry » à portée de la main. Car cette merveilleuse floraison de la miniature autour de 1400 en France — qui est unique en Europe — n'avait pas tellement été explorée jusqu'ici. Deux faits sautent aux yeux. D'abord, le développement soudain du livre illustré profane : géographique, comme le *Livre des merveilles*, ou mythologique, comme *Ovide*. Deux des recueils de Boccace convenaient admirablement à ce programme : les « cas des nobles hommes et femmes » *(De casibus)*, où sera mise en évidence la « roue de la Fortune » ; et les « claires femmes » *(De mulieribus claris)*, que la féministe Christine de Pisan, bien installée à la cour de Charles VI, ne pouvait que favoriser avant de l'imiter directement. Dans le grand courant qui emporte le livre (manuscrit, bien sûr) illustré parisien vers de magnifiques productions, les ouvrages de Boccace se trouvent donc, trente ans après la mort de l'écrivain, en bonne, en très bonne place. Voici l'histoire de Grisélidis, *la Marquise de Saluces*, adaptée au théâtre : déjà ! et accompagnée de petits dessins (n° 90). Voici surtout le livre des « cas », traduit une première fois assez mal (n° 98), puis une deuxième fois enrichie assez cavalièrement dans le texte français, et donnant lieu à un exemplaire de luxe pour Jean Sans Peur (Bibliothèque Arsenal) avec cent cinquante miniatures, en petites scènes sur fond de damier (n° 101). Pendant un bon demi-siècle vont se succéder les exemplaires de plus en plus brillants et ornés de ce livre à succès.

Mais — et c'est l'autre point — il n'y avait pas de précédent en Italie à ces représentations. Les illustrateurs parisiens ; le maître de Boucicaut ; le maître de la Cité des Dames (on ne les connaît pas avec certitude sous leurs vrais noms)... sont pressés par l'engouement des gens du monde et toutes leurs capacités sont à l'épreuve. Ces thèmes antiques sont projetés dans la vision moderne et encore largement « gothique » : on voit Hannibal en manteau brandir son poison, le roi Laïus en prince de sang agenouillé devant l'autel, des silhouettes de châteaux et de trônes. Mais l'imagination devient plus exigeante, et soudain, avec Fouquet, survient, dans le fameux exemplaire de Munich (n° 104), l'illustration magistrale, saisissante, des « cas ». Quatre-vingt-dix enluminures organisent, dans un décor entièrement repensé, moderne, antiquisant, avec des profondeurs, des groupes massés, des grisailles... et une invention inlassable, ces histoires de Didon, de Sardanapale, d'Artaxerxès..., si familières que même Villon vous y fait allusion en passant. Ainsi, l'art du Nord reprend un avantage certain grâce à la miniature, dans la représentation narrative. Ce fut un peu plus laborieux pour le *Décaméron* où, à partir d'un prototype établi pour Jean Sans Peur (au Vatican), il y a une famille de manuscrits, mais, malgré la page initiale fameuse de la « peste » (n° 107), moins inventifs et brillants : c'est au XVIII[e] siècle que les vignettes et les pleines pages fleuriront avec les jolies friponnes de Gravelots et des autres à l'ombre de La Fontaine.

Les jardins de roses du roi René

Boccace, on le connaissait dans le milieu de René d'Anjou. On l'aimait bien : dans son roman allégorique et tendre, si propice à l'illustration, le prince littérateur n'a pas oublié *« Bouccasse poethe »*, dans le *Cimetière d'amour*. Et, vers 1460, il fait traduire et illustrer la *Teseida*, une œuvre que Boccace avait écrite à vingt-cinq ans, et dérivée du « Roman de Thèbes » en langue d'oïl : l'histoire interminable de la reine des Amazones, Hippolyte et de ses chevaliers amoureux. Rien ne révèle mieux les chassés-croisés de la culture médiévale : toutes ces épopées d'origine antique (la *Thébaïde* de Stace est derrière) revenaient encore dans leur déguisement gothique. Et, comme il n'y avait pas d'illustration italienne, les images perpétuaient en l'amplifiant, en le gonflant sans cesse, le savoureux travestissement moderne. Ainsi naquit le merveilleux recueil de Vienne, où le roman de la reine des Amazones est accompagné de miniatures pleines de jardins de roses, de cavaliers en armure et de beautés blondes, dans un microcosme parfait et coloré, avec un raffinement insurpassable (n° 112). L'auteur ? Ou plutôt les auteurs ? Disons qu'on est dans le milieu particulièrement dense et élevé du roi René. C'est la gloire de cette exposition que de pouvoir présenter ce chef-d'œuvre à quelques pas du Fouquet.



Grisélidis. Edition populaire. (Lyon, début XVI[e] siècle.)

Le reste n'est pas négligeable. Mais il s'agit plutôt de l'histoire du livre et des initiatives d'imprimeurs, où frappe la précocité de l'initiative d'Antoine Vérard en 1485 (n° 120) et la diligence des Lyonnais, fidèles à *Flammette* et aux *Dames de renom*. Et puis, on le voit vite, malgré les efforts des organisateurs, tout cela comptera beaucoup moins et l'exposition pouvait cesser assez vite. On apprendra avec amusement que Mirabeau au donjon de Vincennes avait traduit le *Décaméron*, qui lui semblait d'abord de bonne frappe « libertine », pour avouer ensuite sa déception. Alexandre Dumas, qui se trompe avec désinvolture, comme souvent (n° 220) et les illustrateurs romantiques : Tony Johannot, Nanteuil (n° 224) peuvent passer par là. Le *Nouveau Décaméron* de quarante conteurs menés par Banville et Maupassant (n° 226) atteste sans doute une vitalité du cadre et du ton de Boccace, et, ce qui après tout, ne surprend par trop, comme une réponse de l'esprit parisien à l'esprit florentin. Entre l'amer et le léger.

Mais enfin, ces prolongements ne font qu'accentuer la rencontre extraordinaire du quinzième siècle. Elle est fort bien mise en scène dans la galerie habituelle de la rue de Richelieu. Mais une remarque semble s'imposer : on ne peut pas feuilleter, bien entendu, ces étonnants manuscrits. On leur rend un peu hommage comme à des reliquaires. Quelques diapositives en couleurs illustrent les pages qu'on ne peut voir, ce qui est la bonne solution, mais ne pouvait-on la pousser, étant donnée la nature tellement exceptionnelle de ces quelques ouvrages, jusqu'au déploiement de dispositifs plus audacieux, plus encombrants, plus onéreux aussi, où toutes ces miniatures auraient été présentées en transparence (quitte à les changer, par la force des choses, deux ou trois fois ?) Le nouvel administrateur général de la Bibliothèque aurait sans doute conquis le public par une initiative de cet ordre, si délicate fût-elle à réaliser.

★ Boccace en France. De l'humanisme à l'érotisme · 252 numéros, exposition organisée et présentée par Mmes F. Callu et F. Avril. Jusqu'au 4 janvier 1976.

Au Grand Palais

L'art barbare et l'or sacré de la Scythie

par JACQUES MICHEL

...n roi scythe ne mourait jamais seul ; une part de sa maison le suivait dans l'au-delà. Hérodote le raconte ses Histoires : *dans l'espace funéraire chambre resté libre, on ensevelissait, les avoir étranglés, une des concu- du roi, son échanson, son cuisinier, palefrenier, un porteur de messages, chevaux, une part choisie de toutes appartenances, et des coupes d'or (point ent ni de cuivre) ; cela fait, tous tra- ient à élever un grand tertre, rivalisant èle pour qu'il soit le plus grand pos- ... Un an après, on étranglait cinquante eaux serviteurs, tous scythes de nais- e, ainsi que leurs chevaux, les plus x, pour les immoler en cercle sur le eau, tumulus de terre d'une dizaine nètres de haut et d'une trentaine de*

sont les seuls « monuments » de scythe. Pour le reste, ce peuple bar- et nomade n'a laissé que des objets. nt pour la plupart été trouvés dans ces s (kourganes, en russe), tombeaux x dont certains ont été conservés quasi ts en Sibérie depuis le quatrième siè- vant notre ère, grâce aux infiltrations transformées, par le gel, en de ts réfrigérateurs archéologiques. Et ce deux cents de ces objets, dont certains nnent du musée de l'Ermitage de grad, qui sont exposés au Grand s.

tile de dire la fascination quasi féti- qu'exerce l'or sur les visiteurs qui ousculent devant les petites vitrines eusement aménagées en écrin, et illu- s. L'homme n'a pas beaucoup changé. les Scythes, l'or brillant et inaltérable un métal sacré : ils lui offraient des fices propitiatoires, raconte encore dote. Et il faut en revenir à lui pour r une explication sur l'origine de ce nomade sur lesquels historiens et ologues ne s'accordent pas. Elle est ellement légendaire. Les Scythes, e le figurent les sculptures en ronde- du vase d'or de Koul-Oba, seraient de l'accouplement d'Héraclès et d'une e-serpent. La légende et les écrits rodote expliquent que ce peuple de iers, répandu sur les steppes, du be au fleuve Jaune, porte le nom grec Skytès. Pour les historiens, il serait nté des plaines de l'Iran, vers le Cau- emportant avec lui les souvenirs du stan, de Mésopotamie et d'Assyrie, ne on peut le voir dans cette pre- salle, consacrée à la civilisation de



Koban (un millénaire avant Jésus-Christ : cheval bondissant, tête de mouflon) et à la civilisation de l'Ourartou (sixième siècle avant notre ère) avec cette péremptoire statuette ailée, marquée par l'art assyrien.

C'est du septième au sixième siècle que datent les traces de l'art scythe, art essentiellement animalier, d'une remarquable homogénéité, à travers un territoire aussi étendu qu'un continent et stabilisé à travers les âges. Il a ses archétypes : ce « Cerf couché », qui serait plutôt sculpté dans son galop, fuyant éperdument les bois modulés en volutes par le vent. C'est « le Chassé », un des emblèmes du peuple scythe qu'on retrouve partout, des bords de la mer Noire aux portes de la Chine. L'autre animal emblématique figure le contraire : l'attaque, la tension avant le bond, féroce et implacable ; les narines dilatées, l'oreille tendue, les crocs découverts, c'est « la Panthère », trouvée dans le kourgane de Kelermes.

Elle symbolise le chasseur, avec, tout le long de sa queue, dix petites panthères, qui réitèrent le symbole, comme pour multiplier sa force imageante. La plaque d'or d'un carquois va dérouler comme dans un film, des bonds de cerfs « couchés-fuyant », et de félin avant le bond : le chasseur et le chassé, la poursuite et la fuite, deux thèmes au centre de la réalité scythe qui en a fait l'essentiel de son bestiaire. On en trouve d'autres, familiers ou fantasques : le griffon à tête d'aigle, le daim, le bélier, l'étalon. Tout tourne autour de la chasse et de la guerre, toutes deux réglées par le mouvement et la rapidité.

Le Scythe est, en effet, cavalier de sa naissance à sa mort. Il vit collé à son étalon, habillé d'un pantalon, vêtement fonctionnel pour monter à cheval. Toujours en marche, il suit les étendues d'herbe, le cours des fleuves. Il transporte ses bêtes avec lui, boit leur lait caillé et se repaît de leur viande, qu'il cuit avec les ossements des cadavres, la steppe n'ayant pas de bois ni d'arbres, ou très rarement. L'habitat est mobile, monté sur roues, tressé en osier, avec des murs en feutre imperméable. Le Scythe ne construit pas de cité, ni ne tente d'en conquérir. Il voyage dans la mer d'herbes hautes de la steppe et se livre à des razzias parmi les sédentaires. Il vit dans un mouvement permanent. Et lorsqu'il sculpte sa vie, il la sculpte en mouvement avec un extraordinaire pouvoir suggestif. Et il ne sculpte que pour son équipement personnel : ses armes, son harnachement et son attelage. Les mentalités y sont incrustées avec un souci narratif puissament raccourci ici, réaliste là ; et souvent d'un fantasque délirant, à l'aise dans l'asymétrie et le déséquilibre.

Les « barbares » nomades n'avaient pas d'écriture, mais ils avaient un art. Leur langage était celui des images et des symboles, dont les significations réglaient la vie, à l'intérieur du clan et d'une tribu à l'autre : « images » sculptées sur un bouclier, un carquois, un chaudron, une coupe, d'où cette force expressive, chargée de magie, qui fait notre admiration aujourd'hui. Pas de pierre, pas d'architecture, et encore moins de monument, sauf à l'heure de la mort royale. Mais un art du métal, du bois, de l'os, du feutre, du cuir. Et, par-dessus tout, l'or, médium sacré pour les représentations magiques et totemiques qui figuraient principalement le monde animal, bestiaire, familier et fantastique.

Le langage magique des images

Les razzias scythiques étaient également culturelles. Ce que le scythe prend ici, il l'emporte là, et il arrive que l'on en retrouve la trace sur l'autre bord de la steppe. Au V[e] siècle, les barbares à cheval et en pantalon rencontrent les Grecs installés dans leurs cités, et habillés en robe. Et voici les fabuleuses chroniques d'Hérodote de plus en plus confirmées par les recherches archéologiques. Les échanges commerciaux avec les Grecs finissent par changer l'art scythe. On y voit soudain apparaître la figuration humaine. Les représentations sont plus composées et plus complexes. Après le vigoureux symbolisme archaïque, un art plus élégant, qui a assimilé les modèles grecs et du même coup perdu de sa tension barbare. Déjà, on ne parle plus d'art scythe, mais gréco-scythe. Et, en fait, les archéologues soviétiques ne sont pas étonnés lorsque, d'un kourgane caucasien, ils extraient une amphore grecque ou une somptueuse vaisselle impériale de bronze. Une des pièces les plus attachantes de l'exposition est ce peigne en or, trouvé près du casque d'un chef scythe, au fond de sa tombe. Son architecture évoque celle du Parthénon, contemporain, avec un groupe de guerriers, d'un réalisme narratif d'une merveilleuse précision. L'autre est ce pectoral royal en or qui est, en image (comme au Moyen Age les façades des cathédrales), une chronique de la vie en Scythie.

Après les Scythes, les Sauromates qui nomadisaient dans les steppes de la Volga, puis les Saces, en Asie centrale jusqu'à l'Altaï et le Pamir. Là, loin de l'influence grecque, les « modèles » retrouvent leur archaïsme, presque exclusivement animalier et leur caractère « barbare », qui a tant d'échos dans la sensibilité moderne. Les objets sarmates (nom dont il faut rapprocher sermaise en France) sont traversés par la houle et la féroce. Les griffons dévorent les boucs, les panthères s'abattent sur les cerfs et les mouflons. Partout, ça dévore, ça lutte, ça combat mortellement, et ça fuit éperdument pour la survie.

La vie barbare passe splendidement dans ces objets. Ainsi ce lourd chaudron de bronze, monté sur pied de mouflon, que les nomades enterraient sur place, pour le retrouver plus tard, lorsqu'ils regagnaient les pâturages d'été en altitude. Plus loin vers l'est les kourganes de l'Altaï ont livré aux chercheurs surtout des objets en bois, des chabraques, dessus de selle en feutre et en soie (la plus vieille du monde qui soit conservée). Mais ce que les pillards, dès l'antiquité, avaient laissé sur place suffit à enflammer les imaginations : sculptures en bois, plus fantastiques que nulle part ailleurs, coqs puissants et élans apeurés découpés, tête de griffon dévorant souverainement une tête de cerf ; une petite outre de cuir, ayant contenu des grains de chanvre, que les Scythes (rapporte encore Hérodote) jetaient sur des pierres rongées sous les couvertures, pour en respirer les vapeurs et s'exalter. Pour certains archéologues, l'usage hallucinogène du chanvre expliquerait les représentations fantastiques gravées dans les objets scythes. En Sibérie aussi, à l'autre bout de la steppe, on trouve encore la même effigie de cerf « couché-fuyant », que l'on avait au début vu apparaître sur les bords de la mer Noire.

Remarquable homogénéité du style, maintenu à travers l'espace et le temps, qui est lié à la religion animiste. Avec la montée des grandes religions, les Scythes se sont évanouis comme ils avaient surgi dans l'histoire, comme en Italie les Etrusques, mais non sans avoir auparavant transmis leur héritage aux conquérants Huns et Goths, qui ont déferlé sur l'Occident, emportant avec eux des images d'art scythe, dont on retrouve les traces jusqu'en France. L'étrange est que ce que montrent les œuvres d'art l'histoire culturelle classique l'ignore. Pour elle la Scythie n'existe pas.

★ L'art scythe du Grand Palais. Exposition organisée en collaboration avec le musée de l'Ermitage. Commissaires : Boris Piotrosky, Pierre Quoniam et Véronique Schiltz. Jusqu'au 21 décembre.

Expositions

L'OR DES SCYTHES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 30 octobre). Jusqu'au 21 décembre.

JEAN - FRANÇOIS MILLET. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 3 décembre.) Du 18 octobre au 5 janvier.

JACQUES VILLON. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 19 novembre.) Jusqu'au 15 décembre.

DIX SIECLES D'ART TCHEQUE ET SLOVAQUE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 décembre.

ART TCHECOSLOVAQUE CONTEMPORAIN. — Foyer de la Salle des congrès, 88, rue du 8-Mai-1945, Nanterre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 novembre.

VOYAGEURS AU XVIe SIECLE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 janvier.

PASTELS ET MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIECLE. — Nouvelle présentation. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre 1976.

DE CHIRICO, rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (227-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

VICTOR BRAUNER, Dessins. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er décembre.

DEYROLLE : Proposition pour une rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 16 novembre.

DESSINS D'ARCHITECTURE DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'à la fin décembre.

LES TAPISSERIES DE LE CORBUSIER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

ETIENNE DELESSERT. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD LAGNEAU. Lieu mécanisé n° 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 20 novembre (les groupes sont priés de s'inscrire en téléphonant au 260-56-56).

MARCEL BROODTHAERS : L'Angélus de Daumier. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 10 novembre.

BIENNALE DE PARIS (622-05-13). — Musée national d'art moderne et Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11-13, avenue du Président-Wilson. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée (pour les trois expositions) : 8 F. Jusqu'au 2 novembre.

BOCCACE EN FRANCE : De l'humanisme à l'érotisme. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 janvier.

ARTISTES DE LA CASA DE VELASQUEZ : Catalan, Fauvet, Herbin, Mohlitz, Rault, Reverdy, etc. — Institut de France, 25, quai Conti (326-52-04). Jusqu'au 25 octobre.

CENTENAIRE DE L'ECOLE FRANÇAISE DE ROME. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée libre. Du 18 octobre au 9 novembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

L'ARCHITECTURE DE JAMES STERLING. — Institut de l'environnement, 58, rue Salvador-Allende à Nanterre (776-01-05). Sauf samedi et dimanche, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

L'ATELIER NADAR ET L'ART LYRIQUE. — Théâtre national de l'Opéra. Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QU'EST-CE QU'UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE ? — Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers. Jusqu'au 29 octobre.

MAX LIEBERMANN. Dessins (1847-1935). — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Du mardi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

DESSINS DE JOHAN TOBIAS SERGEL (1740-1814). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

YVES TRUDEAU. « Murs fermés et ouverts ». — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 novembre.

M. BLANCHETON, peintures et dessins. — FIAP, 30, rue Cabanis. Jusqu'au 25 octobre.

CERAMIQUES ET POTERIES. — American Center for Artists, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 octobre.

PORCELAINES DE SEVRES AU XIXe siècle. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 5 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 3 novembre.

L'ART METRO. — Salon d'accueil de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Jusqu'au 15 novembre.

GALERIES

NEW-YORK DADA. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

PETITES SCULPTURES 1975. — Paris Sculpt, 52, rue de Bassano (730-79-76). Jusqu'au 30 octobre.

QUINZE PEINTRES : Aymé, Badin, Bonargent, Borsotto, Boutibonnes, Busto, Castex, Delarozière, Demezay, Dupuis, Duchêne, Frémiot, Haldorf, Nef, Ricard. — Galerie l'Œil 2000, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'à fin octobre.

AVEC VOS DIX DOIGTS : Batik, émaux, tableaux en fils tendus, etc. — J. Jacobs, 66, rue Falguière. Jusqu'au 4 novembre.

AGAM. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 8 novembre.

MENTOR. — Galerie Artcurial (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 octobre.

BILWEIS. — Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

BODANZA. — La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-Du-Bellay (633-30-52). Jusqu'au 30 octobre.

DANIEL BUREN. Intervention de D. Buren. — Les 15 et 17 octobre, à 19 h. 30, Galerie 31, 17, rue Campagne-Première (033-22-77).

CESAR. Présentation du livre de Pierre Restany. — Galerie Creuzevault, 9, avenue Matignon (225-36-35). Jusqu'au 30 octobre.

DELFINO. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 4 novembre.

DOBRINSKY. — Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Jusqu'au 1er novembre.

EMERIC. Les villages de Provence. — Galerie Bernheim-Jeune, 83, rue du Faubourg-St-Honoré (266-60-61). Jusqu'au 23 octobre.

J.-M. FOLON : Lettres à Giorgio Soavi. — La Hune, 170, boulevard Saint-Germain (548-35-85). Jusqu'au 25 octobre.

FOUGERON. Trente-trois compositions dessinées. — La Lampe de l'Horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-19-79). Jusqu'au 3 novembre.

RAYMONDE GODIN. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (551-08-40). Jusqu'au 31 octobre.

KAII HIGASHIYAMA. Etudes pour les peintures murales du temple Shodaiji. — Galerie Yoshi, 8, avenue Matignon. Jusqu'au 8 novembre.

MARIANO HERNANDEZ. Jardins rituels : peintures. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37).

PASTELS ET DESSINS. — Galerie Yves Brun, 7, rue Budé (325-0…). Jusqu'au 13 novembre.

ELEANOR KING. Aquarelles. — Galerie Marcel Bernheim, 35, rue La Boétie (359-14-45). Jusqu'au … octobre.

RAINER KUCHENMEISTER. — Galerie Lacloche, 24, rue de Gre… (222-12-76). Jusqu'au 30 octobre.

CHARLES LAPICQUE. Aquarelles et dessins. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (…-68-13). Tous les jours, de 15 … 22 h. Jusqu'au 31 octobre.

MATTA. — Galerie Alexandre …, 196, boulevard Saint-Germain (…-75-80). Jusqu'au 30 octobre.

LASZLO PESCI : Les racines de la création. — Galerie Sin'P…, 15, rue Etienne-Marcel (236-6…). Jusqu'au 3 novembre.

REINHOUD. Sculptures et dessins. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré. Jusqu'au 13 novembre.

REQUICHOT. — Galerie M… Billot, 20, rue de l'Echaudé (…-38-62). Jusqu'au 22 novembre.

EN BANLIEUE

ARCUEIL. J. Balmès et G. Ra… — Galerie de l'Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 21 octobre.

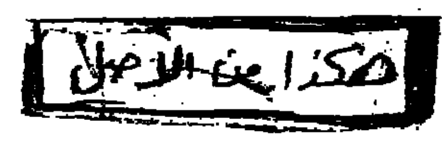
BOULOGNE-BILLANCOURT. …pression de l'humour. — M… Jusqu'au 28 octobre. Livres … mour. — Bibliothèque municipale. Jusqu'au 28 octobre.

COURBEVOIE. La peinture fantastique de l'Ecole de Paris. — … des fêtes, 7, boulevard Aristide-Briand. Jusqu'au 26 octobre.

CRETEIL. Jacno. — Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-90-50). Jusqu'au 31 décembre.

RUEIL-MALMAISON. Dan… Souanin. — Centre culturel E… tand (878-80-11). Jusqu'au 25 octobre.

SAINT-DENIS. Roger Som… peintures et dessins. — Musée … et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Jusqu'au 4 janvier.



…âtres

…alles subventionnées

… (073-15-59), les 15 (Abt Md), 24 à 19 h. 30 : Faust; Sym…e en ut, Pas de dieux (bal… les 18 et 23 à 20 h. : Elek… les 22 (Abt Ho) à 20 h. et 19 h. 30 : Samson et Dalila ; à 18 h. 30 : Une heure de …que de chambre (Ravel).

…IE-FRANÇAISE, Théâtre Ma… (742-27-31), 20 h. 30 (le 20 …, le 21 Abt C), mat. les 18 …3), 19, 22 (Abt bleu) et le 25 …3) à 14 h. 30 : la Poudre aux … le Plus Heureux des Trois ; … à 20 h. 30 et 26 à 14 h. 30 : …e.

… (325-70-32), les 17, 18, 20, …, 24, 25 à 20 h., les 19 et 26 … h. : Lear.

… - ODEON (L.), 18 h. 30 : …a.

… 636-79-09) (J., D. soir, L.), … salle, 20 h. 30, mat. dim., … : Carrefour de B. Touré (der… le 19) ; grande salle, 20 h. 30, dim., 15 h. : Coquin de coq ; … à 14 h. 30 : Cinéma.

…LOT (727-81-15), les 16, 17 et … 20 h. 30 : Futuristie ; à par…u 22 : Omphalos Hotel ; du …1 26 : Sélection Annecy.

…salles municipales

…LET (231-44-80) (D. soir, L.), … 30, mat. sam. et dim. à … 30 : Valses de Vienne.

…AU CARRE (277-88-40), le 15 … h. : le Tableau (dernière) ; (D. soir, L.), mat. merc., sam. …m. à 15 h. 30 : Cirque Gruss ; … 45, le 15 : soirée Saravah ; … : Folk ; le 17 : Jam Hoot ; … : Free music ; le 21 : Hélène …in.

…TRE DE LA VILLE (887-35-39), …5 à 20 h. 30 : Orchestre de … : les 16, 17 et 18 à 20 h. 30 : …na (film) ; à partir du 25 : …aine internationale de mu…e contemporaine.

autres salles

…INE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, dim. à 15 h. : le Tube.

…IER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. …, à 18 h. : Sur le fil.

…NEE (073-82-23) (L.), 21 h., … dim. à 15 h. : l'Arrestation.

…FES - PARISIENS (073-87-94) … 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : …rosse.

…OUCHERIE DE VINCENNES. — …ître du Soleil (808-87-63) (Mer., dim. soir), 20 h. 30, mat. … et dim. à 15 h. 30 : l'Age. — Théâtre de la Tempête …36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, dim. 16 h. : Citrouille.

…RE AMERICAIN (083-99-92), … à 15 h., dim., lun., mar. à … : Bajazet.

…LLES - DE - ROCHEFORT (522-…20) (L.), 20 h. 45, mat. dim. …15 h. : le Troisième Témoin.

…EDIE CAUMARTIN (073-43-41) …), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : …eing-Boeing.

…R DES MIRACLES (548-85-60) …), 20 h. 30 : Pique-Soleil ; … h. 45 : Attendons la fanfare.

…NOU (073-64-30) (J., D. soir), …, mat. dim. à 15 h. : Monsieur …ure.

… HEURES (606-08-35) (D.), … 30 : Et les petits cailloux contents.

…ARD VII (073-67-90) (D. soir, … 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

ESPACE CARDIN (265-97-60) (D.) 21 h. : Lorenzaccio.

ESSAION. (278-46-42) (L.), 20 h. 30, salle I : Bilitis ; salle II : l'Ecole des femmes.

FONTAINE (874-74-40) (Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Balance.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30. : Butley.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

INTERNATIONAL HOUSE, les mer. et ven., à 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et à 18 h. : Safari dans un placard.

LUCERNAIRE (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; (D. soir, L.), 22 h., mat. ven., sam., dim. à 18 h. 30 : Sade ; (D. soir, L.), 23 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. 30 : Fando et Lis.

MADELEINE (265-07-09) (mer., dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : Antigone.

MICHEL (265-35-02) (mer.), 21 h. 10, mat dim. à 15 h. : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Gog et Magog.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. à 15 h. : Hôtel du Lac.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D., L.), 18 h. 30, Romain Bouteille : « le Cracheur de phrases ».

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; (D., L.), 22 h. : Benoist Mary Story.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J.), 21 h. : mat. dim. à 16 h. : la Libellule (jusqu'au 19, en soirée).

ŒUVRE (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

PALACE (770-44-37) (L.), 19 h., mat. sam. à 16 h. : le Diable à ressort ; (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une Anémone pour Guignol.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30, dim. à 15 h. et 17 h. 45 : le Cuirassé Potemkine.

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : la Grande Fête.

RANELAGH (288-64-44), 20 h. 30 : la Pieuvre (jusqu'au 20 inclus).

RECAMIER (548-63-81) (Sam. soir, Dim. soir, L.), 20 h. 30, sam. à 19 h. et à 21 h. 30, dim. à 17 h : ..

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

TERTRE (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Ombres ; les Punaises.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (033-79-27), 19 h. : Le pipelette ne pipa plus ; 20 h. 30 : Vie et Mort d'une concierge ; 22 h. : Patrick Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India.

THEATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE (589-67-57). — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Galerie (D.), 21 h. : les Troyennes. — La Resserre, à partir du 21 : Mademoiselle Julie.

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51) (L.), 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; tous les jours à 21 h. : le Pélican (film).

THEATRE D'ORSAY (548-65-90). — Grande Salle, les 15, 16, 17, 21, à 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres ; le 18 à 20 h. 30, le 19 à 15 h. : Harold et Maude. — Petite Salle, les 16, 17, 18, à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Ma.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hinkemann.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D., soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Ice Dream.

TROGLODYTE (222-93-54), le 15 : l'Inconfortable ; les 16, 17, 18 : les Retrouvailles de l'imaginaire ; les 20, 21 : Xâhat.

VARIÉTÉS, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

BOULOGNE-T.B.B. (603-60-44), les 15, 16, 17, 18 à 20 h. 30, le 19 à 15 h. 30 : Rufus (« le Héros national »).

CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 15 à 21 h. : le Cercle de craie caucasien.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf, les 17 et 18 à 20 h. 30, le 19 à 15 h. : Du côté d'ailleurs.

COLOMBES-M.J.C., Théâtre (782-42-70), le 18 à 20 h. 30 : Arlequin prend la mouche.

CRETEIL, Maison des arts et de la culture (899-90-50), le 21 à 20 h. : le Tartuffe. Petite salle, le 21 à 18 h. 30 : Cycle Debussy.

IVRY, Studio (672-37-43), les 15, 16, 17, 18, 21 à 21 h., le 19 à 16 h. : la Sensibilité frémissante.

KREMLIN-BICETRE, Antenne culturelle, le 15 à 14 h. 15 : Du côté d'ailleurs.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 17 à 14 h. et 15 h. 30 : Concert J.M.F. ; le 21 à 21 h. : Rorschach.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), le 18 à 21 h. : Histoire de chanter.

ROSNY-SOUS-BOIS, Mairie, le 18 à 18 h. : Femmes, que vous êtes...

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), ven., dim., lun. 20 h. 30 ; mar. 19 h. 30 ; dim. 17 h. : Chile libertad.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 20 à 21 h. : le Prix ; le 21 à 14 h. 15 : les Fourberies de Scapin ; le 21 à 21 h. : les Bâtisseurs d'empire.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (808-73-74), sam., mar. à 21 h. : mat. dim. 17 h. 30 : Woyzeck.

VITRY-SUR-SEINE (680-85-20, poste 288), le 18 à 20 h. 45 : Nuit de guerre dans le musée du Prado.

Concerts

Les concerts

MERCREDI 15 OCTOBRE

EGLISE ST-SEVERIN, 21 h : Quatuor Via Nova (Mozart).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, direct. L. Foss, sol. B.-L. Gelber, J. Williams (Berlioz, Mozart, Foss).

JEUDI 16 OCTOBRE

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Ravel, Boulez, Schumann).

SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h 30 : Quatuor Bernède (Beethoven).

MUSEE GUIMET (723-61-65), 20 h. 30 : M. Haman (musique égyptienne).

VENDREDI 17 OCTOBRE

SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : Quatuor Bernède (Beethoven).

MUSEE GUIMET (723-61-65), 20 h. 30 : la Quatre (Bach, Vivaldi).

SAMEDI 18 OCTOBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 10 h : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Ravel, Boulez, Schumann).

THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h : A. Loewenguth, F. Doreau, J. Dejean, quatuor Loewenguth (Schumann, Chausson).

PLEYEL (227-88-73), 21 h : Chœurs des communautés européennes, Orchestre philharmonique européen, dir. J. Jakus, avec C. Orff, S. Geszty, L. Devos, F. Koenig (Carmina Burana).

DIMANCHE 19 OCTOBRE

THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES (225-44-36), 17 h 45 : P. Amoyal, petits chanteurs de Sainte-Croix, dir. G. Devos (Messiaen, St-Saens, Mozart, Schubert).

SALLE PLEYEL (227-88-73), 17 h 45 : E. Heidsieck, J.-P. Jacquillat (Schumann, Berlioz).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : G. Desbonnet (Scheidt, Tunder, Henff, Mendelsohn, Vierne, Desbonnet).

MARDI 21 OCTOBRE

SALLE PLEYEL (227-88-73, 21 h : C. Colard, piano (Mozart, Debussy, Schumann).

SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h 30 : Quatuor Bernède (Beethoven).

RADIO - FRANCE, auditorium 104 (224-22-22), 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Radio - France, sol. B. Rigutto, dir. Z. Macal (Glinka, Dvorak, Smetana).

PALAIS DES CONGRES (758-22-22), 18 h 30 : Concert du Mardi (Beethoven, Haydn, Bartok).

Festivals

AUTOMNE A PARIS

BOUFFES DU NORD, 20 h. 30, mat. dim. 16 : les Troyennes (jusqu'au 19 en soirée).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Atelier de l'épée de bois (D.), 20 h. 30 : Toro.

PARC FLORAL (L.), 20 h. 30 : Utopia (à partir du 20).

SORBONNE (L.), toutes les heures, de 13 h. à 22 h. : le Grand Prisme. Rens. et loc. 278-10-00.

Danse

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam., dim. à 15 h. : Shéhérazade.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h. 45, mat. sam., dim. 15 h. : Les ballets de Roland Petit : Carmen (jusqu'au 19) ; Coppélia (à partir du 21).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-43) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Brasil Tropical et Baden Powell.
BUS PALLADIUM (874-54-99), les 15, 16, 17, vers 24 h. : Pierre Vassiliu.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Revue de Roland Petit.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D., soir., L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. 30 : les Frères Jacques.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Histoire d'oser.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Roger Siffer (jusqu'au 19 en mat.). A partir du 21 : Anne Sylvestre.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim. : 14 h. 30 : Melba Moore.
PALAIS DES CONGRES (D. soir et le 16), 21 h., mat. dim. 17 h. : Show Sylvie Vartan.
TAVERNE DE L'OLYMPIA (742-82-45) (L.), 21 h. 30, sam. à 21 h. 30 et 24 h. : Lève-toi et viens.
THEATRE DE L'EUROPEEN (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30, 17 h. 30 : Jean's ou le Fou d'Assise (le 17 à bureaux fermés).
THEATRE DE LA PENICHE, quai de Valmy, 10e (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : Un Farré pour en cacher un autre.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (Mer.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Marcel Marceau.

Les opérettes

HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta et Hommage à Luis Mariano.

Les cabarets

ALCAZAR (326-53-35) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.
CRAZY HORSE SALOON (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : Super-Beautés.
MAYOL (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu, etc., etc.
TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Los Machucambos.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
DEUX ANES (606-10-26) (Ma.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Serre-vis compris.
DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : Dix heures, portes ouvertes.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

Cinéma

La cinémathèque

MERCREDI 15 OCTOBRE. — 15 h., la Croisière noire, de L. Poirier ; 18 h. 30, Will Penny le solitaire, de T. Gries ; 20 h. 30, Eve, de J. Mankiewicz ; 22 h. 30, l'Ange bleu, de J. von Sternberg.

JEUDI 16. — 15 h., Jeanne au bucher, de R. Rossellini ; 18 h. 30, la Légende du grand Judo, de A. Kurosawa ; 20 h. 30, les Derniers mots ; Précautions contre les fanatiques ; la Grande extase du sculpteur Steiner, de W. Herzog ; 22 h. 30 (en avant-première et en présence de l'auteur) l'Enigme de Kaspar Hauser, de W. Herzog.

VENDREDI 17. — 15 h., Kwaidan, de M. Kobayashi ; 18 h. 30, le Carrosse d'or, de J. Renoir ; 20 h. 30, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30, Bus Stop, de J. Logan.

SAMEDI 18. — 15 h., Rebecca, de A. Hitchcock ; 18 h. 30, Bandido Caballero, de R. Fleischer ; 20 h. 30, French Cancan, de J. Renoir ; 22 h. 30, Juliette des Esprits, de F. Fellini ; 24 h. 30, la Main de la momie, de W. Christy Cabanne.

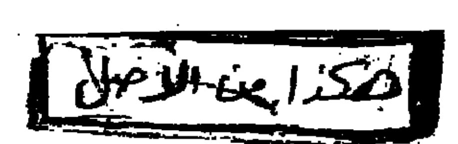
DIMANCHE 19. — 15 h., Les Rapaces, de E. von Stroheim ; 18 h. 30, Calcutta, de L. Malle ; 20 h. 30, les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30, Sueurs froides, de A. Hitchcock ; 24 h. 30, le Crâne maléfique, de F. Francis.

LUNDI 20. — Relâche.

MARDI 21. — 15 h., le Prince et la danseuse, de L. Olivier ; 18 h. 30, les Dingues sont lâchés, de N. Taurog ; 20 h. 30, les Sept voleurs de Chicago, de G. Douglas ; 22 h. 30, Hommage à M. Carné.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA BETE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
CHILE (Chil., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. 15 à 17 h.).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (359-52-70).
FLIC-STORY (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Boul-Mich', 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). - V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HU-MAN (Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40). - V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Athena, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.).
LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-42).
LEÇON D'HISTOIRE et MAC MUFT (Fr.) : Olympic, 1- 67-42), t.l.j. à 18 h.
LENNY (A., v.o.) : Hautefeu (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A Action-Lafayette, 9e (878-80
MANDINGO (A., v.f.) (**) mont-Théâtre, 2e (231-33-16
MOISE ET AARON (Fr.) : O Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE C (A., v.o.) : Studio Alpha, 20-47), Paramount-Elysées, 49-34) ; v.f. : Paramount 14e (326-99-34), Paramount 9e (073-34-37).
NUMERO DEUX (Fr.) : feuille, 6e (633-79-38), 14 Jul (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It., Elysées-Lincoln, 8e (359 Quartier-Latin, 5e (326 Quintette, 5e (033-35-40), 16e (525-27-06), Marignan, 92-82) (v.f. sam. et dim.), Nations, 12e (343-04-67), M nasse-83 6e (544-14-27) Fran (770-33-88), Clichy-Pathé, 18 37-41), Fauvette, 13e (331 Gaumont-Convention, 15e 42-27).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o. Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97), Ha (770-47-55).
PAS DE PROBLEME (Fr.) gnan, 8e (359-92-82), Montpa Pathé, 14e (326-65-13)
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées Show, 8e (225-67-29), Luxer 6e (633-97-77), Saint-Germ lage, 5e (633-87-59). V.f. : Lazare-Pasquier, 8e (387- Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROSMANI (Georg) v.o. : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) mont-Rive-Gauche, 6e (548 Gaumont-Champs-Elysées, 8 04-67), v.f. : Gaumont-Ga 20e (797-02-74), Max-Linder, 40-04), Gaumont-Madeleine, 56-03), Clichy-Pathé, 18e (522



Cinéma

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio-Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Bel.) (*) (v. Am.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Bilboquet, 6e (222-87-23). V.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), La Clef, 5e (337-90-90).

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-Sensurround), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les films nouveaux

LA BABY-SITTER, film français de René Clément, avec Sydney Rome. — Cambronne, 15e (734-42-96), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE TELEPHONE ROSE, film français d'Edouard Molinaro, avec Mireille Darc, Pierre Mondy. — Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).

LE FAUX-CUL, film français de Roger Hanin, avec Bernard Blier. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

E MUSIC, film américain sur Jimi Hendrix et Santana. — v. o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).

HESTER STREET, film américain de Joan Micklin Silver. — v. o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).

CACHE-CACHE PASTORAL, film japonais de Shuji Terayama. — V. o. : Pagode, 7e (551-12-15), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

A DERNIERE TOMBE A DIMBAZA, film collectif. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

HISTOIRE DE PAUL, film français de René Féret. — La Clef, 5e (337-90-90).

OTRO-CINE (trois films argentins), de Julio Cuduens, Edgardo Cozarinsky, Miguel Bejo. — V. o. : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 10).

L'INCORRIGIBLE, film français de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo. — Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

Y CHILDHOOD-MY AIN FOLK, films anglais de Bill Douglas. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, (14e) (580-03-75).

VIVA PORTUGAL (All., v. o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les festivals

FELLINI-VISCONTI (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), les 15, 16, 17 : Sandra.

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v. o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : Rivière sans retour.

TOULON 1975 : Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : My Childhood-My Ain Folk.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : la Croisière du Navigator.

L'EST EN DOUZE CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), I : 12 h. 15 : Femme rouge ; 14 h. : l'Oiseau blanc marqué de noir ; 16 h. 15 : Valérie au pays des merveilles ; 18 h. : Adrift ; 20 h. : Illuminations ; 22 h. : le Manuscrit trouvé à Saragosse. — II : 12 h. : les Amours d'une blonde ; 14 h. 15 : la Corne de chèvre ; 16 h. : les Faucons ; 18 h. : Il était une fois un merle chanteur ; 20 h. : la Clepsydre ; 22 h. : le Nid des gentilhommes.

JAMES DEAN : LA FUREUR DE VIVRE (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Arlequin, 6e (548-62-25) (mer., ven., dim., mar.) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41). — GEANT (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41). — A L'EST D'EDEN (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Arlequin, 6e (548-62-25) (jeu., sam., lun.) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Black Moon : Ariel (44-31-17) ; le Chat et la Souris : Ariel (44-31-17) ; la Course à l'échalote : Concorde (92-47-86), Gaumont (48-13-38) ; Flic Story : Ariel (44-31-17), Français (52-69-47) ; Histoire d'Adèle H. : Ariel (44-31-17) ; Il faut vivre dangereusement : Marivaux (48-43-14) ; le Mystère des douze chaises : Club (52-24-17) ; Parfum de femme : Gaumont (48-13-38) ; Pas de problème : Marivaux (48-43-14) ; Rollerball : Gaumont (48-13-38) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Ariel (44-31-17) ; le Vieux Fusil : Français (52-69-47).

CANNES. — La Bête : Vox (39-24-98) ; le Chat et la Souris : Rex (39-09-95) ; Mandingo : Majestic (39-13-93) ; Rollerball : Club (39-37-70).

GRENOBLE. — Le Chat et la Souris : Ariel (44-22-16) ; Flic Story : Eden (44-06-72), Stendhal (96-34-14) ; Histoire d'Adèle H : Ariel (44-22-16) ; Parfum de femme : Gaumont (44-16-45) ; Pas de problème : Royal (96-33-33) ; Rollerball : Paris (44-05-27) ; le Vieux Fusil : Stendhal (96-34-14).

LILLE. — La Bête : Familia (57-38-55) ; Parfum de femme : Pathé (57-32-71) ; Rollerball : Ritz (55-23-57) ; The Groove Tube : Pathé (57-32-71) ; le Vieux Fusil : Cinéac (55-02-01).

LYON. — Au-delà de la peur : UGC Part-Dieu (62-68-04) ; la Bête : Gémeaux ; Black Moon : Duo (37-05-55) ; le Chat et la Souris : UGC Scala (42-15-41), UGC Part-Dieu (62-68-04) ; la Course à l'échalote : Chanteclair (28-13-65), Comœdia (72-10-59), Pathé (42-61-03) ; Flic Story : UGC Concorde et Scala (42-15-41), Paramount (42-51-03) ; Histoire d'Adèle H : Ritz (52-17-67), UGC Part-Dieu (62-68-04), UGC Concorde (42-15-41) ; Histoire d'O : Pathé (42-61-03) ; Il faut vivre dangereusement : Gémeaux ; la Kermesse des Aigles : Palais des Congrès (24-15-83) ; Mandingo : Tivoli (37-33-25), Astoria (52-00-93) ; le Parrain n° 2 : UGC Scala (42-15-41) ; Parfum de Femme : Bellecour (37-09-05) ; Pas de problème : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; Rollerball : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; Souvenirs d'en France : Ambiance (28-14-84) ; Tarzoon, la honte de la jungle : UGC Concorde (42-15-41), UGC Part-Dieu (62-68-04) ; le Téléphone rose : Royal (37-31-49) ; le Vieux Fusil : Paramount (42-01-53), UGC Concorde (42-15-41), UGC Part-Dieu (62-68-04).

MARSEILLE. — Au-delà de la peur : Hollywood (37-74-53) ; la Bête : Odéon (48-35-16) ; la Course à l'échalote : Pathé (48-14-45), Rex (33-82-57) ; Flic story : Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32) ; Guerre et Amour : Odéon (48-35-16), Hollywood (37-74-53) ; la Fugue : K 7 (48-42-79), Drive In (54-18-00) ; Gorge profonde : K 7 (48-42-79), Hollywood (37-74-53) ; Histoire d'O : Pathé (48-14-45) ; le Parrain n° 2 : Festival-Vieux-Port (90-28-77) ; Parfum de femme : Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-50) ; le Parrain n° 2 : K 7 (48-42-79) ; Pas de problème : Pathé (48-14-45) ; Rollerball : Rex (33-88-57), Pathé (48-14-45) ; le Téléphone rose : Rex (33-88-57) ; le Vieux Fusil : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93).

MONTE-CARLO. — Histoire d'Adèle H. : Gaumont (30-81-06) ; le Parrain n° 2 : Gaumont (30-81-06).

NANCY. — Guerre et Amour : Paramount (24-53-37) ; Histoire d'O : Gaumont (24-56-83) ; Parfum de femme : Gaumont (24-56-83) ; Pas de problème : Gaumont (24-56-83) ; Rollerball : Pathé (24-54-31) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Gaumont (24-56-83) ; le Vieux Fusil : Paramount (24-53-37).

NICE. — Le Chat et la Souris : Variétés (87-74-97) ; la Course à l'échalote : Concorde (88-39-88) ; Flic story : Paramount (87-71-60), Rialto (88-08-41) ; Histoire d'O : Monte-Carlo (87-28-95) ; Parfum de femme : Concorde (88-39-88) ; Rollerball : Gaumont (88-39-88) ; le Vieux Fusil ; Paramount (87-71-60).

RENNES. — Allonsanfan : Boîte à films (30-52-40) ; le Chat et la Souris : Ariel (79-00-56) ; Guerre et Amour : Club (30-88-20) ; Histoire d'Adèle H. : Ariel (79-00-56) ; Il faut vivre dangereusement : Paris (30-25-55) ; Léonor : Dauphin ; Tarzoon, la honte de la jungle : Ariel (79-00-56) ; Tommy : Le Bretagne (30-56-33) ; le Vieux Fusil : Le Bretagne (30-56-33) ; Violence et Passion : Boîte à films (30-52-40).

STRASBOURG. — Flic Story : Capitole (32-13-32) ; Histoire d'Adèle H. : Ariel (08-07-14) ; Histoire d'O : Capitole (32-13-32) ; la Kermesse des aigles : Capitole (32-13-32) ; Pas de problème : Capitole (32-13-32) ; Rollerball : Capitole (32-13-32).

TOULON. — Le Chat et la Souris : Ariel (93-52-22) ; la Course à l'échalote : Gaumont (92-00-17) ; Flic Story : Ariel (08-07-14) ; la Fureur de vivre : Ariel (08-07-14) ; Géant : Ariel ; Il faut vivre dangereusement, Mandingo, Parfum de femme : Gaumont.

TOULOUSE. — Le Chat et la Souris : Américains (61-21-84) ; Flic Story : Variétés (22-42-71) ; Folle à tuer : Ariel (08-07-14) ; Guerre et Amour : Trianon (62-87-84) ; Il faut vivre dangereusement : Gaumont (21-49-58) ; la Kermesse des aigles : Gaumont (21-49-58) ; Rollerball : Trianon (62-87-84) ; le Téléphone rose : Gaumont (21-49-58).

RADIO-TÉLÉVISION

TROIS APRÈS-MIDI DE PROGRAMME ININTERROMPU SUR TF1

● La première chaîne de télévision diffusera bientôt un programme ininterrompu les lundi et mardi après-midi, en plus du mercredi. De nouvelles présentatrices sont actuellement recrutées en prévision de la nouvelle « grille ». Les candidates, qui doivent avoir entre dix-huit et trente ans et être bachelières, feront parvenir leur dossier avant le 31 octobre au service du personnel de TF 1, 15, rue Cognac-Jay, 75340 Paris, CEDEX 07.

VIDEOGRAMMES DE FRANCE VA LANCER « MAIRIE CASSETTES »

● Ancienne filiale de l'O.R.T.F. et de Hachette, en proie, depuis ses débuts (en 1972), à de multiples problèmes financiers, la société d'études audiovisuelles Vidéogrammes de France s'apprête à lancer plusieurs opérations qui marqueront peut-être la fin de ses difficultés : M. Roland Dhordain, président-directeur général de la société, estime que le budget sera équilibré en 1976, et place tous ses espoirs dans une étroite collaboration avec la Société française de production, qui détient 45 % de son capital.

A la fin de l'année, un film-pilote sur la vie quotidienne des Français entre 1940 et 1975 sera mis en circulation dans les établissements scolaires et universitaires. Vidéogrammes de France s'apprête également à lancer « Mairie cassette » : ce serait le premier réseau de lecteurs de vidéocassettes en France. Deux cents communes de plus de trente-cinq mille habitants recevraient un appareil de télévision pour diffuser les films fournis chaque mois par Vidéogrammes (films d'information et d'initiation à la vie communale). La formation permanente occupera une place privilégiée dans les opérations entreprises.

— VU —

Saigon et l'information étranglée

Le film présenté mardi soir 14 septembre n'est pas en cause, ni ses auteurs, Coutard et Lartéguy : libre à eux de considérer Saigon comme « étranglée », le Vietnam du Sud comme « pendu », la France comme « effacée » de ce pays (elle est bien — provisoirement sans doute — effacée).

Libre à eux d'ignorer volontairement ce que fut la guerre américaine, le régime de Thieu, et d'aligner une erreur historique (souvent par omission) à la minute. Libre à eux d'insulter des Vietnamiens : de nous montrer, par exemple, Mme Ngo Ba Thanh en train de hurler dans un haut-parleur, ce qui permet de la qualifier de « somnambule » sans rappeler ses années de prison et les sévices qu'elle a subis. Les « belles images » — d'ailleurs déjà vues cent fois — peuvent charger une solide dose de mépris.

Que visait Antenne 2 en nous assenant ce film, six mois après la fin de la guerre ? Ne parlons pas du « débat » qui suivit sur un plateau surchargé : il ne pouvait y avoir débat (il n'y eut que mystification du téléspectateur peu informé et qui, travaillant le lendemain, ne pouvait que demeurer sur l'impression causée par les images) (1).

Ou alors il fallait débattre d'Antenne 2, du choix qui y avait été fait. Un débat sur l'information, en somme. D'ailleurs, au milieu de la « discussion », l'animateur nous dit qu'il n'était pas question « de refaire l'histoire de trente ans de guerre ». En effet... Ni de parler des millions de réfugiés qui ont peuplé la ville « étranglée » parce qu'on assassinait un peuple. Ni de méditer sur la signification historique et politique de la défaite américaine.

Non, il n'était pas question de cela. De toute façon, la démocratie coulait à flots : les téléspectateurs (ceux qui ne dormaient pas) ne pouvaient-ils pas téléphoner librement pour animer le débat ? Sans doute y en eut-il qui ont appelé pour mettre en cause ce programme. Mais nul n'en parla : on « étranglait » décidément beaucoup mardi soir à Antenne 2.

JACQUES DECORNOY.

(1) Participaient au débat Jean Lartéguy, le général Nguyen Cao Ky, ancien premier ministre du Sud, Mgr Seitz, ancien évêque de Kontum, M. d'Ornano, sénateur, représentant les Français établis à l'étranger, M. Olivier Todd, journaliste au *Nouvel Observateur*, l'écrivain Vercors, M. Fourniau, historien communiste du Vietnam, M. Durbrow, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, et deux Vietnamiens ayant quitté leur pays en avril. Le G.R.P. et le Nord ont refusé d'envoyer des participants au débat.

MERCREDI 15 OCTOBRE

— Le *parti socialiste* exprime son opinion à la « Tribune libre », de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, est l'invité du magazine « C'est-à-dire », qui diffuse également une interview de Mme Sakharov et un reportage sur les femmes soviétiques, sur A 2, à 21 h. 30.

JEUDI 16 OCTOBRE

— *MM. Michel Guy*, secrétaire d'Etat à la culture, *et Georges Gorse*, maire U.D.R. de Boulogne-Billancourt, répondent aux questions de Philippe Bouvard, sur R.T.L., à 13 heures.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 15 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Enquête-fiction : Cécile ou la raison des femmes, d'Eliane Victor (troisième partie : l'Eloignement ; réal. H. Basle) ; 21 h. 30, Documentaire : Des milliers de livres écrits à la main, de P. Dumayet : Les travailleurs de la mer et la bibliothèque de Saint-Malo ; 22 h. 20, Portrait : Jiri Pelikan (deuxième partie : l'Apatride) ; 23 h. 15, IT 1 dernière.



CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 42, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (« la Cible ») ; 21 h. 30, Magazine d'informations : C'est à dire, de J.-M. Cavada (voir tribunes et débats) ; 22 h. 55, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Derrière la façade », d'Y. Mirande et G. Lacombe (1939), avec L. Baroux, J. Baumer, M. Simon, E. Popesco, J. Berry.

Une enquête de police dans un immeuble bourgeois, à la suite de l'assassinat de la propriétaire, fait apparaître quelques drames ou comédies, de la vie privée des locataires.

22 heures, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, En liaison avec TF 1, Emission médicale, par L. Barrere : La hanche ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Premier quatuor à cordes en la mineur op. 41 n° 1 » (Schumann), par le Quatuor Parrenin ; « Alla Rustica » (A. Jolivet) ; « Trois folk songs » (Chou Wen Chung), M. Debost, flûte, et F. Pierre, harpe ; « Quatuor à cordes en ré majeur (1897) » (Schoenberg), par le Quatuor Parrenin ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction Lukas Foss, avec B. Gelber, pianiste, et J. Williams, percussionniste : « Carnaval romain » (Berlioz) ; « Concerto n° 9 pour piano et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Concerto pour percussion » (L. Foss) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites : L'Angleterre ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

JEUDI 16 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 45) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Série : Salvator et les Mohicans de Paris ; 21 h. 20, Dossier d'IT 1 : Vieillir en France (le troisième âge) ; 22 h. 20, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (L'habit ne fait pas le moine) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Baden Powell ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Dramatique : Puzzle pour démons, d'après le roman de P. Quentin. Réal. A. Ridel, avec J.-F. Garreaud, E. Blain, D. Doll.

21 h. 55, Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

Avec M. Claude Parent, architecte ; Dick Annegarn, chanteur ; et un film sur les Beatles.

23 h. 10, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Histoire des enfants ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fondation de France ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30, Un film, un auteur : « Love », de K. Russel (1970), avec A. Bates, O. Reed, J. Linden, Gl. Jackson.

Dans les années 1910, en Angleterre, les amours entrecroisées de deux sœurs et de deux jeunes hommes, amis, dont l'un a des tendances homosexuelles.

22 h. 40, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), « le Mariage de Barillon », de G. Feydeau, avec Ch. Allers, J. Morel, M. Mercadier, A. Nathanson, T. Blitis, intermèdes musicaux de J. Wiener, réalisation H. Soubeyran ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Inédits de Schumann... Scènes dramatiques : « Von Pagen und der Königstöchter », « Ballade pour chœur et orchestre » ; « Requiem en ré bémol majeur », « Der Sänger Fluch » ; « Ballade, soli, chœurs et orchestre » ; 22 h. 45, Dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

PRESSE

Le juge des référés ordonne la réintégration d'un journaliste du «Parisien libéré» licencié

Le juge des référés, en date du 10 octobre, vient d'ordonner la réintégration d'un journaliste du *Parisien libéré*, M. Christian Dernoncourt — délégué syndical du S.N.J., délégué du personnel au comité d'entreprise — licencié le 5 juin dernier en compagnie de quatorze de ses collègues.

Me Marguerite Merger-Pellier, avocat du demandeur, arguait du fait que le licenciement collectif avait été autorisé en tant que tel par le directeur départemental de la main-d'œuvre sans qu'aient été portés à la connaissance de celui-ci les noms et qualités des personnes concernées et que, en vertu des dispositions d'ordre public de l'article L 412-15 du code du travail, le licenciement de son client ne pouvait intervenir qu'après avis conforme de l'inspection du travail. M. Christian Dernoncourt était fondé à demander sa réintégration dans son emploi et dans ses fonctions et le paiement des salaires qui lui sont dus depuis le 19 juin dernier, date à laquelle *le Parisien libéré* prétendait mettre un terme à son contrat de travail.

Pour s'opposer à ces demandes, la société du *Parisien libéré* entendait soutenir que l'occupation de ses locaux par les grévistes empêchait la direction de consulter ses archives et de vérifier que le demandeur appartenait à une catégorie protégée, ce qui constituait d'après elle un cas de force majeure. Elle prétendait d'autre part que le départ de M. Dernoncourt devait être assimilé à un départ volontaire du fait qu'après son licenciement elle lui avait proposé de reprendre son activité et qu'il s'y était refusé.

Me Marguerite Merger-Pellier regrettait, pour sa part, que la proposition du *Parisien libéré* faite à M. Dernoncourt ait été assortie de la condition qu'il renonce à ses fonctions syndicales.

Le juge des référés qui avait à se prononcer sur cette demande de réintégration — constatant que le premier moyen invoqué par la société du *Parisien libéré* ne pouvait être utilement soutenu que, de plus, il résultait d'une lettre produite par la société elle-même que les propositions faites à M. Dernoncourt *en vue d'une reprise de ses fonctions* après son licenciement *étaient assorties de la condition* qu'il cesse ses fonctions syndicales *et qu'il était constant que* le licenciement du demandeur était intervenu sans que les *conditions* légales aient été observées — celui-ci estime qu'il y avait *« urgence à faire cesser le trouble dont il* (le demandeur) *se plaint, conséquence d'une voie de fait, en ordonnant sa réintégration dans son emploi, cette réintégration comportant, sans qu'il soit besoin de l'ordonner spécialement, la reprise par M. Dernoncourt de ses fonctions de délégué syndical et de représentant du personnel au comité d'entreprise, dans la mesure où ses mandats ne sont pas expirés »*.

L'ordonnance de référé précise que dans les quarante-huit heures de sa signification, la société du *Parisien libéré* devra réintégrer M. Dernoncourt dans son emploi et dans ses fonctions, sous astreinte définitive de 200 F par jour de retard, et la condamne aux dépens.

La direction du «Washington Post» s'est préparée à un conflit de longue durée avec les syndicats de l'imprimerie

De notre correspondant

Washington. — Treize jours après le début de la grève des rotativistes, *le Washington Post* a réussi le lundi 13 octobre à publier plus de 500 000 exemplaires — soit le tirage habituel du journal en début de semaine — dans sa propre imprimerie. Quatre des neuf rotatives, réparées assez rapidement, ont permis en effet la publication d'un journal réduit à quarante pages, soit environ la moitié de son volume ordinaire.

De part et d'autre, cependant, les positions se sont durcies. Les premières discussions entre la direction et les rotativistes, engagées dans l'amertume et les récriminations réciproques, n'ont pas abouti, et aucune date n'a été fixée pour la reprise des pourparlers. Certes, l'administration du journal mène maintenant des négociations avec les clicheurs, linotypistes, typographes et autres ouvriers de l'imprimerie, mais jusqu'à nouvel ordre la solidarité syndicale, mise à l'épreuve, a tenu bon.

De son côté, la direction du journal, entraînée par un jeune administrateur énergique, M. Meagher, invoque le *« droit de publier »*, aussi valide, moralement et légalement à ses yeux, que le droit de grève. Il a trouvé sans perdre de temps des techniciens non syndiqués qui ont réparé des machines endommagées le 1er octobre dernier par un petit groupe d'ouvriers rotativistes *« devenus subitement fous »*, selon l'expression de leurs leaders.

Les actes de vandalisme et de violence justifient aux yeux de la direction l'emploi de « jaunes », ce qui évidemment ne crée pas un climat favorable à la négociation. Et cela, d'autant plus que l'administration, qui a intenté une action civile contre le Syndicat des rotativistes, est fermement décidée à ne pas réintégrer ceux qui ont détérioré les machines et qui sont passibles de ce fait d'amendes et de prison.

Mais, surtout, il ressort des déclarations de M. Meagher que la direction du *Post* s'est préparée depuis longtemps à un affrontement direct avec le Syndicat des rotativistes. La volonté de tenir tête au syndicat s'est manifestée concrètement par la décision, prise il y a deux ans, de former des employés non syndiqués, *« afin d'arriver sur un pied d'égalité à la table des négociations »*.

Ainsi le *Post* est prêt à une épreuve de longue durée, afin, selon les mots de son administrateur, de *« reprendre au syndicat le contrôle du journal »*.

De son côté, le syndicat peut difficilement souscrire à des propositions qui, inévitablement, réduiront le nombre des équipes, ni accepter les sanctions légales ou pécuniaires dont certains de ses membres sont menacés. Il faut donc s'attendre à une prolongation du conflit.

HENRI PIERRE.

Le projet de licenciement de cent quinze personnes

Le comité d'entreprise du «Figaro» demande la désignation d'un ou deux experts

La salle d'audience de la première chambre du tribunal civil de Paris était archi-pleine le mardi 14 octobre, plusieurs centaines de membres du personnel du *Figaro* étant venus assister aux longs débats consacrés à l'instance en référé engagée par le comité d'entreprise. Au nom de celui-ci, Me Paul Bouaziz a demandé à M. Michel Olivier, premier vice-président, de désigner un ou deux experts ayant pour mission de vérifier les caractères sincère et complet des informations financières et comptables fournies au comité d'entreprise depuis le mois dernier à l'occasion du projet de licenciement de cent quinze personnes (soixante-dix journalistes et quarante-cinq employés administratifs) et d'examiner si ces licenciements pour raisons économiques sont justifiés, alors que d'autres mesures telles que des préretraites pourraient peut-être éviter les congédiements.

L'avocat estime que la direction a mis trop de précipitation pour présenter au comité un dossier *« incomplet, confus, erroné »*, au cours des réunions tenues les 2 et 17 septembre et le 3 octobre.

Me Jean-Paul Ravalec, qui a plaidé pour M. Robert Hersant, le nouveau P.-D.G., a rétorqué que le juge des référés était incompétent, puisque l'inspection du travail, selon lui, peut seule apprécier, aux termes de l'article 321 de la loi du 3 janvier 1975, si toutes les règles ont été respectées.

En tout état de cause, ajouta-t-il, la direction du *Figaro* a rempli, et au-delà, ses obligations (notamment par la mise à la disposition de l'expert comptable du comité d'entreprise de tous les documents utiles) à propos de ce *« plan de sauvetage »* envisagé par M. Hersant en face d'une *« situation dramatique »* révélée par les bilans : 26 millions de francs de déficit au 31 décembre 1974, 30 millions prévus pour 1975...

Invité par M. Olivier à prendre la parole, ainsi que M. Montès, représentant du comité d'entreprise, afin de fournir divers renseignements sur les conditions dans lesquelles se sont déroulés les préliminaires de concertation et les rapports avec l'inspection du travail, M. Hersant — qui a pris le contrôle du journal le 1er juillet — a notamment déclaré :

« Je ne suis pas responsable du passé du Figaro, *mais je me sens responsable de son avenir... »*

Le magistrat doit se prononcer, en principe, le lundi 20 octobre.

● *Le XIIIe Congrès international de la presse de langue française* se déroulera du 22 au 30 novembre en Côte-d'Ivoire, sur le thème : « Presse, information et développement ». Plusieurs ministres de l'information, des représentants d'organisations internationales et des responsables de la presse écrite et audiovisuelle d'Afrique francophone, d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient participeront à cette importante réunion internationale dont la séance inaugurale sera présidée par M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire. (Tous renseignements à l'U.I.J.P.L.F., 3, cité Bergère, 75009 Paris.)

SPORTS

AUTOMOBILISME

Matra et Shadow décident de mettre fin à leur collaboration

Matra, *fournisseur de moteurs* de formule 1, et Shadow, constructeur britannique, ne continueront pas leur collaboration en 1976. Pour M. Georges Martin, directeur des Etudes avancées de Matra, qui a confirmé cette décision (*le Monde* du 6 octobre) prise, semble-t-il, par les deux sociétés, il s'agit d'une conclusion qui ne pouvait plus être évitée.

Depuis l'accord intervenu cet été entre la société américaine Universal Oil Product (U.O.P.), financier de Shadow, et Matra, rien n'a été fait par Shadow pour rendre vraiment compétitive la voiture équipée du moteur français. L'expérience commencée concrètement au Grand Prix d'Autriche (17 août) a montré qu'aucune bonne volonté n'avait été manifestée par le constructeur britannique.

De fait, Shadow, satisfait de services du moteur Ford Cos worth n'a pas compris l'avantag qu'il aurait eu à exploiter le mo teur Matra et s'est désintéress de la mise au point de la voitur (DN 7). Apparue en compétitio en Autriche, puis engagée e Italie (7 septembre), la DN 7 n' jamais pu supporter la compara son avec les meilleures monopla ces de formule 1. Lors de sa der nière sortie, aux essais du Gra Prix des Etats-Unis, la Sh dow DN 7 accusait un poids exc dentaire d'environ 80 kilo handicap insurmontable en fo mule 1, quelle que soit la quali d'un moteur. Jean-Pierre Jari pilote de la DN 7 l'abandonn d'ailleurs pour la deuxième séan d'essai et prit le départ du Gra Prix des Etats-Unis avec u Shadow-Ford.

Compte tenu de l'indifféren manifestée par Shadow, mie valait pour Matra renoncer à genre d'aventure. Le constru teur français a encore tout prouver en formule 1.

M. Georges Martin rapporte détail parmi d'autres, qui en long sur la bonne volonté et compétence de Shadow. « *Italie, par exemple, nous av fait valoir que les échappeme fabriqués par Shadow péna saient le moteur en puissance qu'ils étaient trop lourds, mal les spécifications que nous l avions données et qui, nature ment, n'avaient pas été suiv Aux Etats-Unis, Matra a fou les échappements, et, d'un co nous avons gagné 15 CV et pe 7 kilos. Pour amener la voit au poids minimum, il aurait f la revoir dans tous ses déta mais notre interlocuteur n'é qu'inertie* ».

Pour Matra, l'expérience ter en qualité de fournisseur de m teur en formule 1 n'est pas minée, elle ne fait au contr que commencer. C'est le 29 octo que sera présentée à Paris nouvelle Ligier-Matra, et ce sera beaucoup plus signific Guy Ligier a fait en sorte construire une voiture cap d'exploiter au mieux la puiss du moteur Matra (envi 500 CV) sans lui infliger de trainte de poids. Les essais, les débuts en compétition d Ligier-Matra donneront une juste idée de ce que peut esp un constructeur qui accept pari Matra. C'est, en fin compte, les moteurs Fer Ford et Alfa-Romeo (qui peront en 1976 les Brabham) apporteront la réponse.

FRANÇOIS JANI

Les Jeux panaméricains

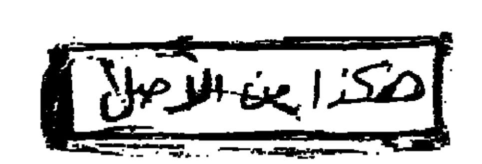
LES ATHLÈTES CUBAINS DOMINENT LES ÉPREUVES DE LA SECONDE JOURNÉE

Mexico (Reuter, A.F.P.). — La traditionnelle domination des Etats-Unis dans les épreuves d'athlétisme des Jeux panaméricains a été battue en brèche, mardi 14 octobre, à Mexico, où se disputaient plusieurs finales.

Le Canadien Bruce Pirnie a remporté le concours du lancer du poids (19,28 m), son compatriote Bishop Dolegiewicz s'adjugeant la médaille d'argent. Au 100 mètres masculin, le classement est le suivant : 1. Silvio Leonard (Cuba), 10 sec. 15 ; 2. Hasely Crawford, 10 sec. 21 ; 3. Hermes Ramirez (Cuba), 10 sec. 34. L'Américain Clancy Edwards, qui s'était déclaré presque sûr de sa victoire, ne s'est classé que cinquième.

En revanche, les Américains James King et Ralph Mann ont pris les deux premières places du 400 mètres haies, respectivement en 49 sec. 90 et 50 sec. 04, leur compatriote Michael Mansley gagnant le 3 000 mètres steeple devant le Brésilien José Silva et le Mexicain Octavio Guadarrama.

Chez les dames, le saut en longueur est revenu à la Cubaine Ana Alexander (6,63 m), qui devance les Américaines Martha Watson (6,57 m) et Katty McMillan (6,49 m). Pamela Jiles (E.-U.), 11 sec. 38, Patricia Loverock (Can.), 11 sec. 41) et Marjorie Bailey (Can.), 11 sec. 42, ont pris, dans cet ordre, les trois premières places du 100 mètres.



CONCORDE
entre en service

Dès aujourd'hui
vous pouvez réserver vos places.
Premier vol commercial
21 Janvier 1976,
de Paris à Rio
en 7 h. seulement
les mercredi et dimanche.

En Concorde
redécouvrez le voyage aérien.



Consultez votre agent de voyages
ou le bureau Air France le plus proche.

JUSTICE

DEUX LIVRES SUR LA TOLÉRANCE ET SUR LA MAGISTRATUR[E]

Le dernier combat de Casamayor

Depuis plus de vingt ans, et parce qu'il croit en l'homme, Casamayor, dans ses articles comme dans ses livres, poursuit le même combat. On pourrait dire qu'il enfonce le même clou. Que ce soit pour la justice, pour l'homme, pour la liberté, aujourd'hui pour *la tolérance*, son combat n'a finalement jamais cessé d'être un combat pour la fraternité.

Il y fallut d'abord du courage, ne serait-ce que celui de déranger. Il y faut aujourd'hui de la constance, ou, si l'on préfère, de la confiance. Cela ne signifie pas que Casamayor soit un naïf, un Don Quichotte au mauvais sens de l'expression, car il a du goût pour Don Quichotte. Depuis le jour de 1953 où il posa la question : « *Où sont les coupables ?* » il sait, comme il l'a écrit dans « *la Justice, l'Homme et la Liberté* » que, « *la plupart des oreilles ne sont sourdes que pour décourager les réclamations, mais, si le cri dure assez longtemps, il finit par être entendu.* »

Il ne se trompait pas. Le solitaire, ou le quasi solitaire de 1953, ne l'est plus en 1975. Si ses idées sur la justice et sa façon de la concevoir sont loin d'être mises en application, *du moins* ne sont-elles plus tenues pour aberrantes, ou, pour le moins, utopiques. Un élan a été donné, dont il fut, pour une part capitale, le maître d'œuvre. Que ceux qui mènent au jour le jour ce qu'il aime appeler « le combat quotidien » se reconnaissent ou non de son école de pensée, le fait est qu'il les a tous *précédés*.

Est-ce parce que le terrain d'origine et de prédilection — c'est-à-dire le judiciaire et le policier — lui paraît avoir été suffisamment fouaillé par ses soins que Casamayor — dans ses livres, du moins — a voulu depuis quelques années élargir sa quête ? *Le Prince*, en 1966, puis *l'Art de trahir*, en 1972, furent à cet égard significatifs. Avec *la Tolérance*, voici un nouvel essai dans la lignée des précédents, tant pour la pensée qui le commande que pour le style qui la véhicule. Comme les précédents, il est riche de subtilités. On y retrouve très fidèle à lui-même le sociologue, le moraliste que Pierre-Henri Simon eut ici même l'occasion de déclarer « *austère* » et *même* « ascète ».

Casamayor y développe les postulats qui lui demeurent chers, à commencer par celui-ci — pierre angulaire de son œuvre — : « *Les abus sont beaucoup moins dangereux que les habitudes.* » C'est donc sous ou derrière les habitudes qu'il a entrepris de débusquer l'intolérance, de montrer sa présence sous les formes les plus sournoises ou les plus inattendues ; et, quand il dit « habitudes », il faut d'ailleurs entendre : idées reçues, et, plus encore : *facilités en tous genres*.

Facilités du langage par exemple (accepter, répéter, seriner une expression toute faite comme « combattant héroïque », ne revient-il pas à refuser d'avance l'héroïsme à une femme de ménage qui peut l'être plus encore que le combattant ?) Facilités dans les réactions dues au fameux « esprit de corps ». Autant de facilités qui sont des refus et des refus de vérités. La difficulté dans toutes ces formes d'intolérance, c'est de s'y reconnaître. *C'est plus* encore de répondre à la question : « N'y a-t-il à leur endroit d'autre alternative que de les pratiquer ou de les subir ? »

Il n'est pas mauvais observateur cet essayiste parfois compliqué mais aussi malicieux quand il note : « *On dit une chose, on en pense une autre, on en fait croire une troisième.* » Et lorsqu'il ajoute : « *A trop vouloir convaincre, on en vient vite à persécuter.* »

Car il le sait bien : l'intolérance peut être « progressiste » autant que « passéiste », même si les f[or]mes en *diffèrent*.

C'est aussi un fameux tourm[en]teur de conscience celui qui v[…] démontre que le pardon peut […] forme d'intolérance parce que […] tolérance n'est ni indifférence […] résignation, ni pardon, ni f[…]gue, mais qu'elle est seulem[ent] recherche de vérité ». La v[…] donc pas loin des vertus rév[olu]tionnaires. Et fera donc en[…] grincer bien des dents — sur[tout] par les temps judiciaires qui […]rent — cet audacieux qui v[…] nous susurrer : « *Si l'on ne rec[on]naît pas l'intolérance dans le […]tème pénitentiaire, on ne la re[con]naîtra nulle part.* » Et qui insi[ste] : « *Le dernier obstacle à la t[olé]rance qu'il faut attaquer, c'es[t le] châtiment, action à double […] typiquement mauvaise et rép[utée] bonne.* »

Quant à la recette pour être [to]lérant, Casamayor ne nous […] refuse pas. Il la fait tenir […] cette simple phrase familière […] chacun doit s'adresser const[am]ment : « *Ne fais pas le mali[n].* » La recommandation va plus […]ticulièrement à « *celui qui rajoute, celui qui interprète, […] qui met son grain de sel en […]lant faire croire que le sel est […] le potage* ».

Et Casamayor sait que ceu[x-là] ne manquent pas.

★ « La Tolérance », Galli[mard], 179 pages, 29 F.

Un pamphle[t] placide

Qu'a voulu exactement M. [Oli]vier de Tissot ? Intituler un [livre] *Sans âme ni conscience*, le s[ous-]titrer, avec une évidente s[atis]faction, *la Magistrature*, révèl[e un] goût certain pour le défi. D'au[tant] plus que le contenu de l'ouv[rage] tient parfaitement les prom[esses] du titre.

Sous l'artifice d'une l[ettre] qu'adresse un magistrat im[agi]naire, ou plus exactement imag[inée] à son fils appelé à entrer [dans] la même carrière, *Sans âm[e ni] conscience* prétend brosse[r le] portrait-type d'un juge, étant [en]tendu dès le départ que son p[re]mier souci, « *son premier de[voir] et le plus essentiel, c'est de f[aire] une carrière aussi brillante [que] possible, d'atteindre aux hauts postes, de s'élever au[tant] que faire se peut au-dessus [de] tous ses collègues* ».

Ainsi, le ton est donné. Ce co[…] d'arrivisme donne le vertige. Fr[oi]dement, tranquillement, le mag[is]trat imaginé par M. de Tissot […]pose comment s'y prendre p[our] parvenir à la Cour de cassat[ion] via la Cour de sûreté, car néces[sité] fait loi, n'est-il pas vrai ? C[om]ment, à longueur de journée [et] à longueur d'affaires, il conv[ient] de tourner la loi, de tenir [pour] nuls les grands principes, de [pré]venir les désirs du pouvoir, e[n un] mot — et il est employé — « *ramper avec dignité* ».

Encore heureux que l'édi[teur] dans sa sagesse nous ait prév[enus] qu'il s'agissait d'un livre d[…]meur. Il a été, en tous cas, […] pour faire éclat. Dans ce bu[t, il] convenait de ne pas y aller [de] main morte. Voilà qui est […] A vrai dire, il en existe peut-[être] bien des magistrats qui pe[nsent] que « *l'emprisonnement d'un [sus]pect présente trop d'avant[ages] pour que l'on accepte d'en [faire] une mesure exceptionnelle, co[mme] le voudrait la loi* ». Ou pour[…] « *la présomption d'innocence […] un mythe dangereux* ». M. Ol[ivier] de Tissot, qui fut avocat à […] doit en avoir, pour sa part, co[…] ce qui, aujourd'hui, l'a inci[té à] régler ses comptes.

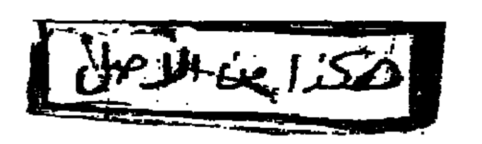
A-t-il eu raison cependan[t de] signifier du même coup que [les] réformes, les révoltes, les cou[rants] annonciateurs de changement[s de] mentalités ne constitueraien[t, en] fin de compte que chim[ères,] miroirs aux alouettes et a[…] poudres jetées aux yeux des […]fanes pour ne pas dire « gogos » ? Sans doute est-ce […]jours « son » magistrat qui […] quand il met dans le même [sac] Syndicat de la magistrature, U[nion] syndicale des magistrats, [juges] réservés et juges tribuns. […] n'est-il pas, sur ce chapitr[e du] moins, le porte-parole de [son] créateur ?

Le propre d'un pamphlet — il ne saurait être question d'a[utre] chose en dépit de cette écri[ture] d'apparence placide — est d['être] provocateur et excessif. Cel[ui-ci] l'est à souhait, à croire qu'i[l ne] déplairait pas à son auteur [d'en] éprouver toutes les conséquen[ces]. Mais, après tout, Olivier de Ti[ssot,] par le biais de ce portrait f[…] d'un magistrat conservateur, r[éac]tionnaire jusqu'à la caricat[ure,] n'a-t-il pas voulu dire leur […] à tous ceux — et pas seulem[ent] magistrats — qui pensent — souffrant même de ne plus [pou]voir oser le proclamer — finalement, « *on peut dire tou[t ce] qu'on veut, mais la gueule [des] gens ça compte* », et que si err[eurs] judiciaires il y eut, il y a e[t il] y aura, ce ne furent, ce ne s[ont] et ce ne seront jamais que [des] acquittements...

L'ennui, c'est que pour ébra[nler] ces tenaces, pour les amene[r à] moins de certitude et de tranq[uil]lité satisfaite, un livre com[me] *Sans âme ni conscience* ne sau[rait] suffire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

★ Editions Balland, 198 p., 3[…]



SUR LA MAGIS[...]
Casamayor

JUSTICE

MEURTRIER DE L'ASSASSIN DE SON PÈRE

[...]y Pietkiewicz comparaît devant la cour d'assises des Yvelines

[...]n et brave garçon » devenu meurtrier pour [...] son père, justicier d'un crime particuliè[...] odieux. M. Jacky Pietkiewicz, vingt-cinq [...] a-t-il pas déjà été jugé ? Neuf jours après [...]estation, il avait été remis en liberté, [...] l'avaient aussitôt demandé par lettres, [...]mmes ou pétitions près de quarante mille [...]nes. Une semaine avant son procès qui [...]vert le 14 octobre devant la cour d'assises [...]elines, une émission de télévision a fourni [...]y Pietkiewicz l'occasion de faire partager [...]te à des millions de témoins.

[...]faire Pietkiewicz est examinée au moment [...]minalité et violence semblent de plus en [...]quiétantes au regard d'une grande partie [...]inion publique, au moment où — comme vient encore de le reconnaître M. Jean Lecanuet, garde des sceaux — la justice est en question, souvent accusée d'être trop indulgente ; au moment où, enfin, un jury populaire dans l'Oise vient de condamner à mort un adolescent de dix-sept ans (« le Monde » du 11 octobre) dont le crime est inévitablement comparable à celui d'Alain Grenouille, la victime de Jacky Pietkiewicz. Les neuf jurés de Versailles (sept hommes et deux femmes) pourront-ils, comme ils le doivent, oublier tout ce qui pèse sur ce procès pour apprécier l'accusation la plus grave : meurtre avec préméditation ? Avant même que d'assister aux débats, ils pouvaient avoir l'impression de posséder tous les éléments de cette affaire. On prévoit d'ailleurs que ces débats seront plus brefs que prévu.

[...]aits sont bien établis, sim[...] peu contestables. Le 28 [...]1971, près de Villennes-sur-[...] (Yvelines), Alain Gre[...] dix-neuf ans, et Robert [...]sept ans, tuent de plusieurs [...]le carabine (1) M. Victor [...]wicz, quarante-neuf ans, [...]tre de son travail. Les deux [...]gens, au cours des mois de [...]juillet, ont dérobé plus de [...]nts voitures et deux cara[...]ont ils se servent « pour le [...] ». Trois jours après le [...] de M. Pietkiewicz, ils [...] un jeune pompiste, [...]ude Vachey, à Belleville-[...]ne. Ils ont, d'autre part, [...]plus ou moins grièvement [...]rsonnes.

[...] mai 1972, Jacky Pietkie[...] trouve par hasard sur les [...]de la reconstitution du [...] de son père. La maison [...]le est située à quelques [...]es de mètres de là. Il [...] sa femme chez le dentiste [...]y, puis revient chez lui. [...]une table où sont encore [...]es cadeaux de son mariage, [...] quelques semaines plus [...]lécouvre un couteau à dé[...] « Je l'ai pris, précise-t-il, [...]uis retourné sur les lieux. [...]moment, j'étais décidé à [...] mon père. » Se mêlant aux [...] profitant d'un moment [...]ntion, il frappe Alain [...]lle dans le dos. Ce dernier [...]uelques minutes plus tard [...] son transport à l'hôpital. [...]ietkiewicz déclarera avoir [...]qué par l'attitude désin[...] de Grenouille, souvent [...]ée dans la presse aupara[...]

[...]renouille avait toujours un [...] qui passait pour un ricanement », a indiqué M. Jean-Georges Diemer, président de la cour. Selon un commissaire de police qui était aux côtés de Jacky Pietkiewicz, ce dernier aurait simplement dit immédiatement après son geste : « Je suis le fils de la victime... Il (Grenouille) se serait fait passer pour fou. Il s'en serait sorti. »

Les défenseurs de l'accusé, Mes André Damien et François Gibault, nient la préméditation et rappellent que la cour n'est pas liée par cette qualification. Ils font valoir que la décision de Jacky Pietkiewicz a été prise trop peu de temps avant le meurtre pour qu'il ait pu mesurer vraiment la gravité de son projet. Hormis ce point dont l'examen est difficile, les jurés n'auront guère pour se déterminer que l'appréciation qu'ils pourront faire de la personnalité du meurtrier et de celle de la victime. Les renseignements dont dispose la cour à ce sujet sont essentiels. Ils sont autant de jugements. Le langage de la justice pour être clair est toujours chargé de signification. Il se réfère toujours à une norme. Il n'est que le reflet d'une réputation. Cela a d'autant plus d'importance lorsqu'il s'agit d'un jury populaire.

Jacky Pietkiewicz est un « garçon doux et calme », selon ses anciens instituteurs ; « un bon fils, plein d'admiration pour son père », selon ses voisins ; « un employé irréprochable, un ouvrier consciencieux », selon ses employeurs ; « bon esprit, notre meilleur élément », selon ses supérieurs à l'armée. « Tous les renseignement que l'on peut recueillir sont unanimement élogieux », conclut le président avant de souligner : « Vous êtes un exemple à l'heure où tant de jeunes se font remarquer par leur insolence et leur manque d'ardeur au travail. » D'autre part, le père de Jacky est présenté d'une manière tout aussi exemplaire : « Un excellent époux, bon père, travailleur, connu pour sa serviabilité et sa modestie. »

Alain Grenouille c'est tout le contraire, sa réputation se résume très rapidement : « malicieux, sournois, voleur ». Issu d'une famille de neuf enfants, livrés à eux-mêmes, son père « manquait complètement de volonté », sa mère (éthylique) « négligeait totalement son intérieur ». Passant de centres d'observation en maisons d'éducation, Alain Grenouille avait été incarcéré à plusieurs reprises.

Tout semble avoir été dit dans ce procès après seulement trois heures d'audience. A la fin de cette brève première journée, Me Damien a demandé la mise en liberté de son client qui a été — comme la loi l'exige — de nouveau incarcéré pour la durée du procès. La cour a rejeté cette requête « en raison des réactions passionnelles de l'opinion publiqu et parce qu'il convient de protéger l'accusé des manifestations extérieures ». On paraissait ainsi reconnaître que la sérénité de la justice était menacée. M. Pierre Bezio, procureur de la République, l'avait reconnu peu auparavant en reprochant à un journaliste de la télévision — appelé comme témoin par la défense — l'opportunité de l'émission consacrée à l'accusé à la veille de son procès. M. Bezio a rappelé les termes de l'article 227 du code pénal qui vise « quiconque aura publié des commentaires tendant à exercer des pressions sur les déclarations des témoins ou sur la décision des juridictions d'instruction ou de jugement ».

FRANCIS CORNU.

(1) Robert C... a été condamné le 23 octobre 1974 à vingt ans d'emprisonnement par la cour d'assises des mineurs des Yvelines.

[...]canuet : il faut maintenir la peine de mort pour des crimes odieux

[...]ois qu'une certaine discré[...] continuer d'entourer l'ins[...] a notamment déclaré [...] Lecanuet, au cours d'un [...] avec la presse, après [...]tion (le Monde du 15 octo[...] [...]ouveau palais de justice de [...]urthe-et-Moselle).

[...]le des sceaux a souligné : [...] notre droit, un prévenu est [...]nocent tant qu'il n'a pas [...]amné par un tribunal. Il est [...]e qu'en cours d'instruction, [...]qui concerne une personne [...]du dans le public. Je crois [...] nécessité de rechercher, [...]resse elle-même, une nou[...]ption du secret de l'ins[...] Il ne faut pas le supprimer [...]ment, il faut lui trouver des [...] ces limites, c'est le respect [...]rsonne humaine. »

« Le juge d'instruction, a ajouté M. Lecanuet, a un premier devoir : c'est de respecter la loi, même lorsqu'il souhaite le changement de la loi. Je ne peux pas admettre qu'un juge refuse d'appliquer la loi. Il est chargé de rappeler aux Français qui transgressent par la loi qu'ils doivent la respecter. Si le juge ne respecte pas la loi, qui la respectera ? »

D'autre part, le ministre de la justice a précisé son point de vue sur le problème de la peine de mort. « Les Français — et je partage tout à fait leur conviction — ne supportent plus, a-t-il dit, les excès de la criminalité. Ils veulent la sécurité, et une justice sévère. Cette justice, doit, pour autant, rester humaine et examiner chaque cas. Je ne connais pas l'orientation définitive du président de la République à cet égard, mais je peux vous donner mon sentiment : la peine de mort figure dans de trop nombreux textes. Il faut la maintenir pour des cas très rares, pour des crimes odieux. Elle doit être rarement appliquée, mais je crois que, pour des calculateurs tels que les auteurs de prises d'otages ou de rapts d'enfants, la menace de mort a un rôle d'exemplarité. »

Enfin, à propos du droit de sortie des prisonniers, M. Lecanuet a conclu : « Il ne faut pas supprimer le droit de sortie de certains prisonniers. Au cours de cette année, nous avons accordé vingt mille autorisations de sortie, et nous avons eu deux cents échecs. La mesure, si on établit le bilan, est positive. »

FAITS DIVERS

[...]ans le Bas-Rhin

[...]NFANT DE CINQ ANS [...]SSASSINÉ ET DÉPECÉ

[...]lier, Mathieu Kormann, [...] a été assassiné mardi [...]e, à proximité du domi[...]s parents, à Dursenheim [...]hin). L'enfant s'était [...]ns la matinée à l'école [...]ge, mais, l'institutrice [...]ade, il avait été, comme [...] renvoyé à ses parents. [...]pour la dernière fois à [...] du matin, alors qu'il [...] de l'Eglise, où habitent [...]ts, l'enfant ne devait [...]er chez lui pour le dé[...]partir de 14 heures, des [...]s étaient entreprises par [...]merie sur les bords du [...]che, et aux abords du [...]'est à 16 heures qu'un [...]r de la localité devait [...] dans un champ de maïs [...] dénudé et dépecé du [...]lieu.

[...]te immédiatement ou[...] la gendarmerie devait [...]ns la soirée à l'inter[...]l'un suspect, un homme [...]ntaine d'années, voisin [...]ille Kormann. Selon les [...]s, un chien policier, [...]ir senti les vêtements [...]ite victime, se serait [...]ment dirigé vers le [...]du suspect. Selon les [...]rces, des traces de sang [...]é relevées sur les vête[...] l'homme. Celui-ci, qui [...]rait pas de toutes ses [...]entales et aurait déjà [...] a une quinzaine d'an[...]orger une fillette, est [...]nt interrogé par les

UN MÉDECIN BULGARE POURSUIVI DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

M. Gallut, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, a fait écrouer à la Santé, mardi 14 octobre, le docteur Nicolas Dimitrov, quarante-deux ans, de nationalité bulgare, médecin attaché au C.H.U. de Strasbourg, sous l'inculpation d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère.

Le docteur Nicolas Dimitrov est venu s'installer en France en 1972 avec sa femme, de nationalité française, qui était jusqu'alors infirmière à l'ambassade de France à Sofia. Il est accusé d'avoir fourni à des agents secrets bulgares des renseignements sur le personnel de l'ambassade de France à Sofia grâce aux relations qu'y avait eues son épouse.

Principal accusé de l'affaire des « maisons » de Lyon

L'ANCIEN COMMISSAIRE TONNOT EST POURSUIVI POUR FRAUDE FISCALE

L'ancien commissaire Louis Tonnot, condamné en 1973 à cinq ans d'emprisonnement et 300 000 francs d'amende pour assistance à proxénétisme, a comparu le 13 octobre devant la cinquième chambre correctionnelle de Lyon pour fraude fiscale, en compagnie de son ancienne amie, Mme Andrée Maître, qui fut gérante à Lyon d'une maison de prostitution à l'enseigne du « Condé », ainsi que deux anciens tenanciers de l'établissement, M. Léon Galand et Mme Georgette Mazuire.

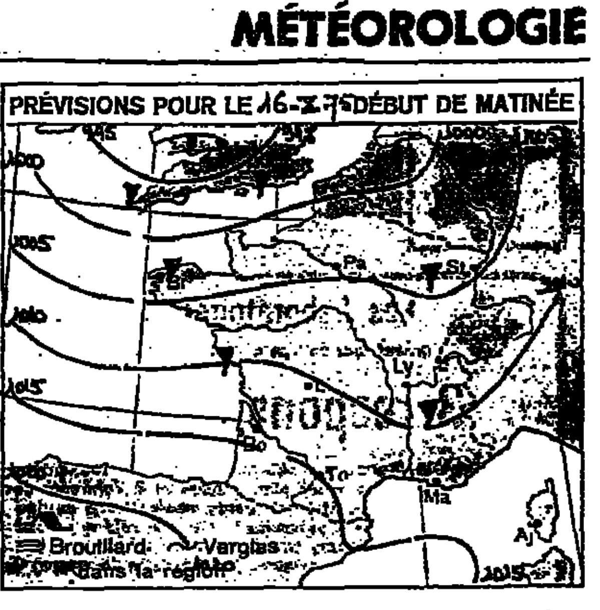
Ces nouvelles poursuites contre l'ancien sous-chef de la sûreté urbaine de Lyon ont été déclenchées par l'administration des finances après la découverte, entre autres irrégularités, d'absence de factures, de défaut de fiches d'inventaires, de destruction de pièces justificatives de frais généraux, de minorations de recettes, toutes malversations à porter au compte de Mlle Maître et des deux tenanciers et qui leur avaient permis, en 1972, de ne déclarer que 1 000 francs de bénéfice pour l'année. M. Tonnot, qui est poursuivi pour complicité, les aurait aidés à pratiquer ces dissimulations, ce qu'il a contesté à l'audience.

Le fisc réclame 120 000 francs à Mlle Maître, 220 000 francs à M. Galand, 200 000 francs à Mme Mazuire, et, solidairement aux quatre inculpés, 350 000 francs de pénalités. Le tribunal rendra son jugement le 17 novembre.

● *Deux meurtriers condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.* — Daniel Thouillez, vingt-neuf ans, et Louis Goussandier, quarante-huit ans, accusés du meurtre, en août 1974, d'un ressortissant portugais âgé de quatre-vingts ans, Joaquim Ferreira Morango, ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, mardi 14 octobre, par la cour d'assises du Pas-de-Calais. Le procureur de la République, M. Tabuteau, avait requis la peine de mort pour les deux meurtriers. Un complice, Etienne Bavière, vingt-six ans, s'est vu infliger une peine de vingt ans de réclusion criminelle.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 octobre à 0 heure et le jeudi 16 octobre à 24 heures :

Des masses d'air froid et instable venant de l'Atlantique continueront à circuler rapidement d'ouest en est sur l'Europe occidentale.

Jeudi 16 octobre, les vents, de secteur ouest, seront modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts près des côtes de l'Atlantique et de la Manche, ainsi qu'en Méditerranée, où ils tourneront au nord-ouest. Le ciel sera très variable, des éclaircies de courte durée alternant avec des nuages d'instabilité, qui donneront de nombreuses averses — souvent fortes — et localement accompagnées d'orages. Il neigera par intermittence au-dessus de 1 200 mètres.

Les températures seront en baisse au nord de la Loire, surtout le matin.

Mercredi 15 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 008,9 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 19 et 8 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 9 ; Dijon, 10 et 6 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille, 17 et 9 ; Nancy, 11 et 6 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice, 19 et 9 ; Paris - Le Bourget, 10 et 8 ; Pau, 19 et 5 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 17 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 7 degrés ; Athènes, 25 et 17 ; Bonn, 8 et 5 ; Bruxelles, 11 et 8 ; Le Caire, 29 et 20 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 9 et 5 ; Genève, 11 et 6 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 13 et 6 ; Madrid, 15 et 10 ; Moscou, 8 et 4 ; New-York, 29 et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 10 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 278

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV		■						■	
V					■				
VI			■			■			
VII									■
VIII	■			■					
IX								■	
X			■				■		
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Une pièce où la distribution joue un rôle essentiel. — II. Idée fixe d'un commerçant. — III. Blanc ou rouge ; Orientaliste allemand. — IV. Etait prophète. — V. Ses rives attirent surtout des Italiens ; Perd de vue. — VI. Témoigne d'une petit révolte ; Fruit épelé ; Mentionnée par l'histoire. — VII. Permettent de diminuer l'encombrement de certains articles. — VIII. Bienheureux ; Faire confiance en la justice de son pays. — IX. Fausses quand elles sont larges. — X. Léger agrément d'une vie de chien ; Genre de bouchon ; Vidait les nefs (épelé). — XI. Ont une certaine envergure.

VERTICALEMENT

1. Gîte posthume du lièvre ; N'exige pas un gros effort épistolaire. — 2. Des livres de jadis ; Pièces de musée. — 3. Souvent pris pour ce qu'il n'est pas ; Ile. — 4. Tissus ; Roi. — 5. C'est un risque ; Feras une besogne de saucier. — 6. Pronom ; Devint vachement bête ; Ne balancera pas. — 7. Familiers à l'administration. — 8. Langue ; Fait gagner du temps dans les écritures. — 9. Intéressa Schubert ; Peuvent être gros mais ne sont jamais larges.

Solution du problème n° 1 277

Horizontalement

I. Sauvetage. — II. Orduriers. — III. Uni ; Ecrus. — IV. Ponts ; Ami ! — V. Ea ; Liée. — VI. Râ ; La ; Tau. — VII. Amour. — VIII. Ne ; Seps. — IX. Tri ; Culte. — X. Eon ; Ur. — XI. Ossuaires.

Verticalement

1. Soupirant. — 2. Arno ; Amères. — 3. Udine ; Ios. — 4. Vu ; Talus ; Nu. — 5. Eres ; Arec. — 6. Tic ; Puni. — 7. Aérait ; Si. — 8. Grumeau ; Tue. — 9. Essieu ; Fers.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 octobre :

UNE LOI

● Etendant au corps des identificateurs de l'Institut médico-légal le bénéfice des dispositions de la loi n° 50-328 du 17 mars 1950.

DES DECRETS

● Portant fixation des modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale « Fonds d'expansion économique de la Corse » ;

● Portant application des articles L 259, L 260, L 264 et L 265 du code de la Sécurité sociale relatifs aux rapports entre les caisses d'assurance-maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux.

UN ARRETE

● Modifiant le tarif interministériel des prestations sanitaires.

Logement

● *Des centres d'information sur le logement* seront créés par l'administration dans les régions afin de fournir au public « *tous les éléments objectifs permettant un choix véritable et indépendant dans la recherche des meilleures conditions de logement* ». Ces centres, qui devront recevoir l'agrément de l'Association nationale pour l'information sur le logement (AMIL), créée au mois dernier, « *devront se limiter à la seule information, à l'exclusion de tout acte commercial, financier ou administratif, ou contentieux* ». M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, vient d'adresser aux préfets et aux services départementaux de l'équipement des instructions en vue de favoriser la création de ces centres : trois d'entre eux devraient se créer d'ici à la fin de l'année.

Documentation

● *Un manuel intitulé* « la Nationalité française », et dont l'auteur est M. Paul Lagarde, professeur à l'université de Paris-I, vient d'être publié par les éditions Dalloz. Cet ouvrage fait le point de la législation applicable en matière de nationalité après la nouvelle loi du 9 janvier 1973 (454 pages, 66 francs).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	89 F	160 F	232 F	309 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Apr. décès. Meubles et objets d'art du XIXe siècle. Me Delorme.

S. 3. - Tableaux modernes. Objets d'Extr.-Orient. Bijoux en or. Bagues. Brillants. Argenterie. Volumes reliés et brochés. Sièges et meubles anciens. Tapisseries. Tapis d'Orient. MM. Portier, Fauron. Me Lemée.

S. 6. - Tableaux. Bibelots. Meubles et sièges anciens et de style. — Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 10. - Vente à 21 h. - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.

S. 11. - Succession Paul Morange. Meubles et objets d'art XVIIIe siècle. Mlle Rousseau. MM. Lacoste, Antonini, Pacitti, Maréchaux. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 5. - Bibliothèque Paul Morange. Armée. Histoire. Mémoires. M. Leconte. Mes Ader, Picard, Tajan.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03.
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux



Les Laboratoires CILAG-CHIMIE

créent leur équipe d'information médicale et cherchent

3 responsables régionaux

Une Société jeune, une équipe de Direction jeune elle aussi; un groupe multinational de premier plan : Johnson & Johnson; des produits majeurs à mettre à la disposition du corps médical; une équipe de délégués médicaux à créer, former, dynamiser : c'est le rôle que nous souhaitons confier à de vrais animateurs, des hommes de terrain qui ont déjà pu, au cours d'une expérience de quelques années, faire la preuve de leurs qualités de leaders.

3 Régionaux pour toute la France, hors Paris, c'est dire que les secteurs sont vastes, qu'il faut être disponible et mobile.

1ère région : tout le Nord, de la Bretagne à l'Alsace. 2ème région : Centre et Sud-Ouest. 3ème région : Rhône-Alpes, Sud-Est.
Lieu de résidence libre mais de préférence vers le centre du secteur.
Rémunération attractive - 13ème mois - avantages sociaux.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV dét. précisant niveau actuel de rémunération et secteur choisi à D. de LARIVIERE - SÉLÉ-CEGOS, 33, quai Galliéni 92153 SURESNES, sous réf. M/11.980. Discrétion totale garantie.

S.E.R.P.

Conseil en relations publiques recherche POUR ETOFFER SON EQUIPE

UN (E) ATTACHE (E) DE PRESSE 25 ans minim.

Poste à pourvoir Région Nord
Anglais indispensable

- Le poste exige des contacts fréquents avec les milieux industriels et les organismes publics.
- Nombreux déplacements de courte durée.
- Responsabilité totale des relations avec la presse française et internationale.

Nous demandons donc :
- Une parfaite connaissance de ce milieu et des capacités éprouvées de rédacteur (ice).

EXPERIENCE DE A.T.C. DE C.C.I. APPRECIEES.

Envoyer C.V. détaillé, photo, à S.E.R.P., 8, rue des Jardins, 59000 LILLE.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE SAINT-BRIEUC cherche pour son Centre d'Examens de Santé :

Un Médecin biologiste

qui pourra être amené à faire des vacations de médecine générale

Un Médecin généraliste

adjoint au Médecin-Chef du Centre

Les candidatures doivent être adressées à :
M. le Directeur de la Caisse Primaire d'ASSURANCE MALADIE des COTES-DU-NORD, 53, bd Clemenceau, 22024 ST-BRIEUC, avant le 15 NOVEMBRE, avec la mention apparente sur l'enveloppe : « Personnel - Candidature ».

REGION NORD

ORGANISME créant *une équipe pluridisciplinaire* AU SERVICE DES MOYENNES ET PETITES INDUSTRIES

offre une activité enrichissante de
- CONSEIL D'ENTREPRISE
- ANIMATION DE GROUPE DE TRAVAIL

à

JEUNE INGENIEUR A.M.

ou équivalent
(pour conseil en gestion de production)

(Réf. 121 M 700)

JEUNE SUP de CO

ou équivalent
(pour conseil en marketing et gestion commerciale)

(Réf. 121 M 699)

Ayant déjà quelques années d'expérience en milieu industriel.
La formation à l'activité de consultant *sera assurée sur place.*

Adresser C.V. et prétentions sous référence indiquée
30, rue de Mogador
75009 PARIS.

Centre de Psychologie Appliquée

C&C

Filiale du groupe Sicli recrute pour son usine de ROYE (Somme)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Pour préfabrication chantier.
Sérieuse expérience.

Ecrire avec C.V. à S.C.M.I., Impasse du Moulin, Z.I. 80700 ROYE.



BANQUE COMMERCIALE

en pleine expansion et effectuant toutes opérations bancaires sur le plan national et international cherche

DIRECTEUR DE BANQUE

pour chacune des trois succursales suivantes :

Lyon, Rouen, Clermont-Ferrand

Ces postes seront confiés à des personnalités ayant déjà une solide expérience bancaire, niveau direction, et une connaissance parfaite de la vie économique et des affaires d'une des trois villes précitées ainsi que de sa région.

Veuillez adresser vos offres sous réf. N° 1479
Sélécadres S.A. met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.



Société Suisse à Dijon, filiale française d'une importante usine produisant gamme d'appareils mini-ménagers, recherche pour prospection en France

RESPONSABLE ANIMATION COMMERCIALE

LE CANDIDAT DEVRA :
- avoir une vaste expérience dans la distribution des articles de marque ;
- être bien introd. grandes surf. et grossistes ;
- connaître la vente en démonstration (foire, etc.);
- avoir le sens de l'organisation et de la conduite des hommes ;
- être de préférence diplômé d'une école commerciale (E.S.C. ...) ;
- être âgé de 30 ans minimum ;
- être libre janvier 1976 au plus tard.

Larges perspect. d'avenir pour candidat compétent.

Adr. C.V. dét., photo, réf. et prét. ss numéro 25.587, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

LES ABEILLES

COMPAGNIE DE REMORQUAGES INTERNATIONAUX recherche pour son siège

au HAVRE

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Officier de Marine, ayant une expérience civile, Ingénieur ou équivalent, ayant une connaissance parfaite de l'anglais et de solides notions de droit.

Nécessaire expérience de plusieurs années dans le domaine maritime avec exercice du commandement.

Collaborateur immédiat du Directeur de la Société, il aura la responsabilité du personnel et des études d'opérations. Ils participera à la gestion budgétaire et suivra l'entretien des navires. Il coopérera aux transactions commerciales.

Ce poste peut assurer l'avenir d'un collaborateur dynamique, de 30 ans minimum, excellent organisateur et disposé à voyager de temps à autre.

Inutile de postuler si l'on n'a pas le sens des rapports humains, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.
L'esprit commercial est également nécessaire.

Ne pas se présenter directement.
Envoyer lettre man. avec C.V. et photo d'identité, N° 25.983, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES - SUD-EST

recherche des personnalités de premier plan ayant :
- une formation supérieure (franç. ou étrangère);
- plusieurs années d'expérience professionnelle ;
- des aptitudes réelles pour l'enseignement.

1) PROFESSEUR DE MARKETING

entraîné aux approches quantitatives et capable de conduire des travaux de recherche.

2) PROFESSEUR DE CONTROLE

susceptible de mettre au point et de coordonner un nouveau programme de formation centré sur le contrôle de gestion.

3) PROFESSEUR DE FINANCE

ayant une très bonne connaissance des techniques et marchés financiers sur le plan français et international.

4) PROFESSEUR D'ÉCONOMIE

s'intéressant particulièrement à l'étude de l'environnement des entreprises et à la direction de travaux de recherche appliquée.

Ces professeurs seront employés à temps principal dans l'Etablissement. Ils pourront, cependant, exercer une activité complémentaire de conseil à titre individuel ou dans le cadre d'un cabinet.

Adresser candidature, C.V. et prétentions au COMES (sous la référence n° 1203), 19, r. de la Paix, 75002 Paris.

comes

---

offres d'emploi

LA MARGUERITE CHERCHE DES COMPAGNONS.

La marguerite, c'est la nouvelle machine à écrire à mémoire de Rank Xerox.
Si vous avez une expérience réussie dans la commercialisation des systèmes d'écriture automatique, rejoignez sa Force de Vente.

Des postes sont à pourvoir sur Paris

Merci d'écrire à G. Lelouvier sous réf. V. 106
Service O.R.I. Rank Xerox,
Boîte Postale 63 -
93602 Aulnay-sous-bois.

RANK XEROX

CREUSOT-LOIRE

Division ERMONT
Matériels pour revêtements routiers
recherche

1/ Pour Usine d'Assailly (Loire)

INGENIEUR

Chef des Etudes adjoint

Dépendant du Chef des Services Technique et Production, il sera chargé de la conception et des études des matériels.

Il assurera l'organisation et le commandement d'un bureau d'études de 20 personnes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur A.M. ayant de bonnes connaissances en résistance des matériaux, chaudronnerie, transmissions, thermodynamique.

La connaissance des travaux publics et des problèmes de chantiers serait appréciée.

2/ Pour Service Exportation (Paris)

TECHNICO-COMMERCIAL

Délégué à l'Exportation

Dépendant du Chef des Services Commerciaux, ce Cadre aura la responsabilité de la prospection et de la vente ainsi que de la recherche et de l'animation des agents à l'étranger.

Ce poste implique des déplacements fréquents et de courte durée à l'étranger et il suppose une maîtrise parfaite de l'Anglais. La pratique de l'Allemand serait appréciée.

Le candidat devra avoir une solide expérience des problèmes du commerce international et, si possible, une connaissance des gros matériels d'équipement et des travaux publics.

Ecrire avec C.V. en indiquant salaire actuel ou souhaité à CREUSOT-LOIRE
Service Recrutement des Cadres
75383 PARIS CEDEX 08.

CL

DIRECTEUR représentant l'entreprise en Irak — BAGDAD

Dans le cadre de son expansion, une entreprise de constructions mécaniques et métalliques offre un poste de haut niveau.

La personne retenue sera responsable du développement de l'antenne locale. Il prendra en charge la direction complète de l'agence qui comprend la partie MARKETING, VENTE, ADMINISTRATION, GESTION. Il assurera les relations avec les interlocuteurs irakiens principalement Administrations et différentes firmes.

L'expérience acquise doit être confirmée dans le secteur bâtiment, de préférence second œuvre, impliquant la mise en œuvre de chantiers importants et de leur gestion.

Une formation d'ingénieur semble indispensable. La langue anglaise ou arabe doit être parlée.

Rémunération : 130-150.000 + logement, voiture de fonction et divers autres avantages.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et transmises par Contesse Publicité 20 av. de l'Opéra - PARIS-1er q. transm. sous référence 1025.

BANQUE PRIVÉE PARIS (8e)

recherche
POUR SON DEPARTEMENT

GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES

UN GÉRANT

Quelques années d'expérience

Le candidat retenu doit pouvoir participer à l'élaboration de la politique de gestion au sein d'une équipe commerciale.

Il aura la responsabilité directe de comptes de personnes physiques.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, prétentions, photo à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann 75009 Paris (s/réf. D. 783), qui transmettra

---

NOUS SOMMES L'UN DES 5 PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DU CONSEIL (115 professionnels dont 80 ingénieurs)
Pour suivre notre expansion (37% par an depuis 4 ans) nous voulons intégrer à nos équipes D'INGÉNIEURS EN ORGANISATION

1 INGÉNIEUR (réf.3511)
ayant au minimum 5 ans d'expérience de l'Organisation Industrielle et de la Gestion de Production.

2 INGÉNIEURS (réf.3512)
ayant 3 années d'expérience acquise si possible dans une activité de conseil.

1 INGÉNIEUR DÉBUTANT (réf.3513)
de très bonne formation

Pour notre ACTIVITÉ INFORMATIQUE

2 INGÉNIEURS ANALYSTES (réf.3514)
ayant plusieurs années d'expérience

1 INGÉNIEUR (réf.3515)
d'encadrement technique, responsable du suivi des logiciels

1 INGÉNIEUR DÉBUTANT (réf.3516)

Pour être candidat il faut :
- *une formation supérieure Grande École (X, Ponts, Mines, Centrale, A.M....)*
- *une grande disponibilité permettant des déplacements nombreux de durée variable (France et étranger).*

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous la référence correspondante au poste souhaité à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transm.



LEADER DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE INDUSTRIEL

CHEF DU SERVICE

qualité et du labo mesures

- Possédant une sérieuse formation en Thermique et en électricité. *(connaissances en métallurgie souhaitées mais non indispensable).*
- Ayant sous ses ordres une équipe d'agents techniques.

Il aura la responsabilité :
- Du contrôle des fabrications.
- Du contrôle à la réception.
- Des mesures à effectuer en laboratoire sur les prototypes et les appareils de séries.

Adresser C.V. manuscrit détaillé à :

VULCANIC 1, avenue Kleber 94130 NOGENT S/MARNE



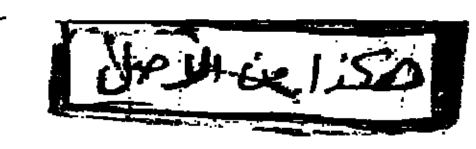
(ORSAY) recherche

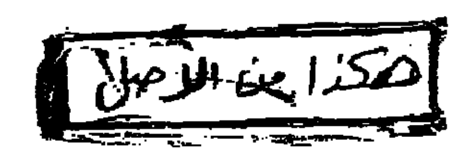
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Spécialiste TRAITEMENT DU SIGNAL
- Solides expériences en informatique vente appréciées ;
- Bonnes connaissances anglais.

NOUS OFFRONS :
- Intéressement aux ventes ;
- Voiture ;
- Ambiance dynamique dans une branche en pleine expansion.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions HEWLETT-PACKARD-FRANCE
Boite Postale n° 6 - 91401 ORSAY.





EXPANSIAL

Recherche pour importantes Sociétés Nationales

INGENIEURS

SECTEUR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Ingénieur Directeur de Travaux en Bâtiments traditionnels — REF. 1500
- Ingénieur Directeur de Travaux en Bâtiments traditionnels et préfabrication — REF. 1501
- Ingénieur de Méthodes, Chantiers, Ouvrages d'Art — REF. 1503
- Ingénieurs Calculateurs B.A. et Précontraint — REF. 1502
- Ingénieurs Bureau d'Etudes — REF. 2604
- Ingénieurs Chefs de Projets — REF. 2601

SECTEUR PÉTROLIER

- Ingénieurs Chefs de Chantier Pipe-Line — REF. 117
- Ingénieurs Chefs de Chantier (Unités Pétrochimiques) — REF. 401
- Ingénieurs Etudes des Constructions Industrielles — REF. 406
- Ingénieur Soudage — REF. 419
- Ingénieurs Mécaniciens entretien T.P. — REF. 423
- Ingénieurs Estimateurs Travaux Pétroliers — REF. 418
- Ingénieurs d'Affaires pour Unités Pétrochimiques — REF. 429
- Ingénieurs Instrumentation — REF. 431

Pour tous ces postes, il est offert, une bonne rémunération, des avantages sociaux divers.

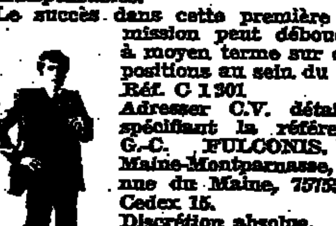
Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL 6, rue Halévy - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

Auditeur interne international

F. 120 000 - PARIS

Une Société américaine figurant parmi les premières sur le marché mondial du négoce de matières premières alimentaires a considérablement développé ses activités européennes et connaît un taux d'expansion d'environ 50 % par an. Elle souhaite créer le poste d'Auditeur Interne International.
Basé à Paris, siège de l'organisation européenne ; mais dépendant directement du « Head Office » aux Etats-Unis, le candidat sera amené à travailler dans les diverses sociétés européennes (Paris, Londres, Rotterdam, Genève, Rome).
Après un stage de trois à six mois aux Etats-Unis, il sera chargé de la création et de l'implantation de son service. Il sera responsable de l'efficacité du contrôle interne, du respect et de la régularité des procédures qu'il aura contribué à mettre en place. Une importante mission sera d'étudier la manière d'exécuter les contrats portant sur des marchés très importants.
Agé de trente ans minimum, de formation comptable, il possédera une solide expérience de 5 ans environ de comptabilité et d'audit acquise soit dans un cabinet d'audit international, soit dans un groupe international à un poste similaire.
Une excellente connaissance de l'anglais est requise. Une expérience de société commerciale, éventuellement dans le négoce, est un atout appréciable. Ce poste de haut niveau exige une présentation impeccable. Le tact, la diplomatie et l'imagination sont indispensables.
Le succès dans cette première mission peut déboucher à moyen terme sur d'autres positions au sein du groupe.



Réf. C 1301
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

Dormeuil recherche Directeur Marketing Couture

Nous sommes une des premières sociétés internationales dans le négoce et la vente à la couture et à la draperie de tissus de haute qualité.
Notre clientèle comprend la Haute Couture, le prêt-à-porter, et la vente au mètre sur une échelle mondiale.
Nous recherchons un Directeur de Marketing qui aura la responsabilité de l'exploitation et de la rentabilité de notre rayon Dames. Il devra diriger la création et l'achat des collections, la gestion des stocks et la force de vente.
Le candidat choisi aura déjà occupé avec succès un poste responsable dans la création et la vente de tissus de mode. Il aura l'esprit commercial, systématique et créateur. Agé d'au moins 30 ans, il aura le dynamisme pour réussir.
Envoyer rép. man., c.v. détaillé et prétentions à

Urwick France *60 rue Laugier, 75017 Paris*

PARIS

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS

Effectif + 1000 personnes recherche un

juriste confirmé

34 ans minimum, appelé à seconder le Directeur du Contentieux.

Indispensable :
- *D.E.S. de Droit Privé.*
- *Pratique du Droit commercial, de la Procédure et des Voies d'exécution.*

Apprécié :
- *Expérience d'un cabinet d'avocat, de préférence ex-agréé.*
- *Bonne connaissance du Droit et des Techniques bancaires.*

Le candidat devra faire preuve des qualités appropriées pour l'animation de collaborateurs de bon niveau.
Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous référence 2888 à

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

digital

INSPECTEURS de MAINTENANCE de tous niveaux

dans le cadre de son expansion permanente, le SERVICE APRES-VENTE *de* DIGITAL vous offre des possibilités intéressantes de responsabilités et de développement.

Après une formation initiale, vous aurez à travailler au sein d'une équipe dynamique sur les matériels de qualité, à la pointe de l'évolution technologique.

Connaissances "disques" et "terminaux légers" appréciées.

Envoyez C.V. sous référence FSM3 à :
Hubert de RIGAUD
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
18, rue Saarinen - Centre Silic
Cidex L. 225 - 94533 RUNGIS
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE Tél. 687.23.33

digital

IMPORTANTE SOCIETE A VOCATION PHARMACEUTIQUE

RECHERCHE
dans le cadre de son développement

UN INGENIEUR
Grande Ecole

Le poste proposé :
Etudes, montage d'usines, mise en route, en France et à l'étranger, suppose un minimum de 3 ou 4 ans d'expérience acquise soit en B.E. soit en société d'engineering
Mobilité géographique indispensable durant quelques années.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous référence 510.112 à :
GANIDE
19, Rue de Montmorency
75003 PARIS [illegible]

Poursuivant son expansion, une Banque spécialisée dans le Crédit à la Consommation recherche pour Paris et importantes villes de province

jeunes diplômés

de formation commerciale supérieure.

Mission :
Une fois leur formation technique assurée, ils feront leurs preuves dans l'une ou l'autre activité de la société, dans la perspective d'accéder ultérieurement à des postes de responsabilités dans le réseau d'agences.

Profil :
Goût du contact et de la vente.
Sens de l'organisation et de l'animation d'équipe.
Désir de se créer une situation d'avenir dans un groupe important.

Rémunération :
élevée en fonction de l'âge et de l'expérience.

Adresser c.v. + photo sous réf. 45851
à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société SPÉCIALISÉE dans la VENTE de BIENS D'ÉQUIPEMENT et particulièrement des MACHINES OUTILS souhaite accentuer son leadership dans la profession

Dans l'immédiat des postes

D'INGENIEURS DE VENTES SONT A POURVOIR

Mais très rapidement les candidats retenus peuvent

devenir des ANIMATEURS
et seront en tout cas
Les RESPONSABLES de DEMAIN

- formation générale et technique indispensable (diplôme d'ingénieur apprécié mais non obligatoire) ;
- connaissance d'au moins une langue (allemand ou anglais) ;
- goût du contact et des voyages.

Ecrire avec C.V. et photo à n° 26.109, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

LE CABINET KESSLER

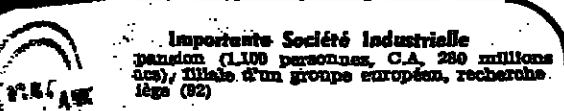
conseils en brevets d'inventions, à vocation tant française qu'internationale, souhaite développer une implantation régionale. Il cherche

un ingénieur

intéressé par le droit de la propriété industrielle.

C'est un ECP, de préférence. Il s'intègre à l'équipe actuelle (Paris), reçoit une formation en fonction de son expérience. Des perspectives très ouvertes s'offrent à lui s'il se sent **capable d'évoluer vers un poste de responsabilité en province.**
Ecrire à J. THILY ss réf. 2965 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES



Importante Société Industrielle
…pansion (1.100 personnes, C.A. 280 millions …ncs), filiale d'un groupe européen, recherche …iège (92)

…PLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES

…éférence INGENIEUR GRANDE ECOLE pour son SERVICE BUDGETAIRE

…des O.M., il sera chargé de formaliser et de …volner (notamment en liaison avec l'Infor…te) les méthodes et procédures budgétaires …Société.

…r curr. vitae, photo et prétentions à n° 4.136, … - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

SOCIETE EN EXPANSION
recherche

EXPERTS COMPTABLES

ayant expérience de la révision.
Situation d'avenir pour collaborateurs dynamiques.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à M. COUTEAU, 8, rue Bellini, 75016 PARIS.

SG2

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION SUR LE MARCHE DES SERVICES INFORMATIQUES EN FRANCE ET A L'ETRANGER
Société de Conseil et de Service Informatiques recrute des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX

Mission :
- prospecter et vendre des services et réalisations en organisation et informatique ; programmes-produits, systèmes « clés en main » ;
- assurer diagnostics, études préliminaires et participer aux travaux de mise en œuvre.

On demande :
- Age 30 ans minimum.
- Expérience en informatique de gestion niveau analyste/Chef de projet.
- Aptitude aux négociations à niveau élevé.
- Disponible pour déplacements à l'étranger.

Adresser candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence M.B.,
SG2 12, avenue Vion-Whitcomb, 75016 PARIS.

ASSURANCES I.A.R.D

…OPPORTUNITE DE DEVENIR RAPIDEMENT

…IRECTEUR DU …REAU DE PARIS

…LATIONS AVEC LES COURTIERS ET …ATION D'UN BUREAU TRES COMPLET …DUCTION • SINISTRES • COMPTABILITE

POUR UN

…OMME DE L'ASSURANCE

…ans minimum • Formation supérieure …ERIENCE à dominante COMMERCIALE …ou I.A.R.D., en COMPAGNIE, COUR…E ou AGENCE GENERALE importante.
…ARANTIT une DISCRETION ABSOLUE
…manuscr. CV. détaillé, rémunération et …et.) ss réf. 3318 à

sélection conseil
…6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Importante Société de Biens d'Équipements Industriels
Filiale Groupe
DENAIN — NORD-EST — LONGWY
recherche

responsable contrats
Paris — Réf. 33-75 A

Ingénieur Grandes Écoles, au moins 35 ans, parlant anglais et si possible d'autres langues étrangères.
Il coordonnera l'activité d'Ingénieur d'Affaires traitant, pour la France et l'Étranger, des gros contrats de Biens d'Équipements Industriels.

chef du service technico-commercial
Lille — Réf. 34-75 A

Ingénieur Grandes Ecoles, au moins 35 ans, possédant expérience d'encadrement ou de direction dans usine métallurgique ou sidérurgique de préférence.
Ce service est chargé de préparer les spécifications, de les discuter avec les clients, de faire les devis, d'établir les propositions, de participer à la prise des commandes.

ingénieur bureau d'études
Paris — Réf. 35-75 A

Jeune Ingénieur Grandes Écoles, électromécanicien, débutant ou ayant 2-3 ans d'expérience, pour réaliser des études d'équipements sidérurgiques ou métallurgiques.
Très importantes perspectives d'avenir.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération sous référence correspondante à .
SEXTANT/DPA
182, avenue Charles de Gaulle — 92200 Neuilly-sur-Seine
qui transmettra

Importante Société Parfumerie filiale groupe multinational
recherche pour la création d'un département nouveau susceptible d'un grand développement avec possibilité d'une carrière certaine

UN CADRE Confirmé

possédant :
- connaissances comptables (minimum D.E.C.S.)
- connaissances approfondies en Informatique.

Il devra avoir :
- un excellent contact humain et un sens aigu des relations efficaces entre services.
- la connaissance de l'anglais serait particulièrement appréciée.

Le salaire sera fonction des titres ainsi que de l'expérience acquise dans des postes similaires.

Ecr. avec Curr. Vitae + photo, n° 13.139
PUBLICITE ROGER BLEY
101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmet.

offres d'emploi

directeur du personnel

recherché par un très important Groupe du Secteur Alimentaire (Région parisienne)

Le candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation *supérieure, Grande Ecole* ou Université, devra justifier d'une expérience d'au moins 6 ans dans la fonction personnel.

En accord avec la Direction Générale dont il dépend il assurera la Gestion administrative du personnel. Il agira également en tant que conseiller auprès des différentes divisions opérationnelles où il *jouera également un rôle d'Assistant en* matière juridique (licence en Droit souhaitée). Il proposera de nouvelles solutions visant à une meilleure motivation de l'ensemble du personnel.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous réf. 489/M à

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, RUE DU RENARD - 75004 PARIS

IMPORTANTE STE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS (13e), recherche

CADRE COMMERCIAL
EXPORT

Connaiss. de l'anglais parlé et écrit indispensable. Expérience exportation souhaitée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
A.O.I.P. BOITE POSTALE 301, PARIS (13e).

Société coordination T.P. bâtim. et planification urbaine, recherche, banlieue Est, RESP. DE MISSION DE COORD. ING. T.P. ou équiv., connaiss. ordonnancement et conduite réunions. Ecrire avec C.V. sous nº 7.510, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Cherchons COUPLE FEMME, cuisinière HOMME, maître d'hôtel ayant permis de conduire, places stables dans villa moderne, banlieue Ouest. Ecrire avec réf., nº 25.947, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

cours et leçons

J. F. cherche enseignant psychol. pour cours particuliers. Tél. : 636-78-68.

autos-vente

Part vd très beau Coupé sport, blanc, Fiat 124 - 1600, année 71. Moteur révisé entiert. Px Argus. TÉL. : 352-77-23, après 18 h 30.

secrétaires

Secrétaires

de direction

SOCIÉTÉ PROXIMITÉ VERSAILLES recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant plusieurs années d'expérience professionnelle pour secrétariat de la Direction Générale

Elle devra prendre en charge des tâches administratives variées exigeant :
- *bonnes connaissances de la vie juridique des sociétés,*
- excell. pratique de la sténodactylographie,
- larges responsabilités, pouvant être étendues si compétente, au sein d'une équipe jeune et dynamique,
- Anglais apprécié mais non indispensable.

Position cadre
Nombreux avantages sociaux

Adresser CV avec photo et prétentions à : ORGAMATIC, 126, bd Auguste Blanqui, Paris 13e, ou téléphoner au 336.41.22

Secrétaires

Société production de films 6e recherche SECRÉTAIRE sténodactylo, devant s'occuper du téléphone. 2.300 × 13. Téléphoner 10 h. à 12 h. 30 : 033-97-05.

traductions

Demande

capitaux ou proposit. com.

LE PRINCIPAL PRODUCTEUR D'ALLEMAGNE DE L'OUEST de nouveautés ménagères (comme affûteurs, ciseaux spéciaux, articles de cuisine, produits pour l'entretien des tissus et moquettes, etc.) désire coopérer avec un importateur local et/ou un distributeur spécialisé

occasions

propositions diverses

demandes d'emploi

ORGANISATEUR GESTION

43 ans, formation supérieure
expérience (CONSEIL et ENTREPRISES)

- **VENTE** : Directeur de Société, vente et achats de produits comestibles.
- **PERSONNEL** : Adjoint Directeur du Personnel, législation du travail et du commerce, sélection et gestion du personnel, suivi action V.R.P. au niveau national.
- **GESTION** : Ing. Conseil, Chef de projet, responsable informatique, automatisation de la gestion, *analyse diagnostique d'entreprise*, gestion financière et commerciale.

Prop. sa collab. niveau Direction à Sté rég. Paris.
Ecrire nº 22.158, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

RELATIONS PUBLIQUES

Jeune Femme, 25 ans, E.F.A.P., 3 ans d'expérience professionnelle dans première société de service de sa catégorie. Responsable information interne, contacts et actions presse, organisation séminaires, voyage études, contacts extérieurs, expérience commerciale, grande disponibilité, dynamique et efficace, recherche
POSTE DE RESPONSABILITE.

Ecrire nº 128.311, REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.*

HOMME DE TERRAIN
DIRECTEUR VENTES - SERVICES

Dans 1er groupe français de sa catégorie - 49 ans

Libre rapidement - Rompu animation réseaux D.P.O. - Gestion analytique - Commandos de ventes - Recherche direction ventes ou commerciale Paris - Province.

Ecrire sous le numéro 409, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INGENIEUR CENTRALE

Licence sciences éco, 25 a., attiré par problèmes d'organisat. et traitement de l'information, le ch. poste d'analyste rég. paris. Ecr. No 538 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIE SC. ECO.

(option gestion d'entreprise) 24 a., dég. O.M., rech. empl. à respons.

J. Allemande, Secrétaire bilingue anglais, allemand, quel. connais. français, ch. place pour travail angl., allem., à partir déc. 75. M. Schulze, 563 Remscheid Lennep Alb. Schmidt Allee 61, Deutschland.

J. H. 38 ans, expérience gestion de patrimoine cherche poste animation commerciale dans banque Paris - Province. Ecr. nº 545 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur, 40 ans, marié, actuellement chef d'usine, cherche gardiennage. Grande propriété. Ec. HAVAS Draguignan, 583.641.

Comptable agréé recherche collaboration style N. 1. Région indifférente. Ecrire : nº T 76.424, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'immobilier

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-11

Pour vous loger et pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

LA VIE DE CHATOU A 15' DE L'ETOILE
C'est mieux - *Moins cher*
« LE BELVEDERE »
APPTS en direct sur la Seine
2 A 5 PIECES
3.300 F LE M² ET +

« CHATOU VILLE NOUVELLE »
2 A 7 PIECES
2.700 F LE M² ET +
RENSEIGNEMENTS : H. LE CLAIR - ALM. 13-72

NEUILLY

65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING

locations meublées Demande

Paris

Ch. à louer 6 à 8 sem. appart gd stdg, meublé, 2 ch., salon, s. à m., 8e arrt. Tél. : 206-07-96.

locations meublées Offre

Paris

chalets

04 - PRA-LOUP

locations non meublées Offre

Paris

Région parisienne

pension

Voir la suite de notre immobilier en page 33

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	28,00	28,85

L'immobilier

appartements vente

INVESTISSEURS
SOCIÉTÉS ou PARTICULIERS
CECI VOUS INTÉRESSE
Vend pour cause majeure, à des conditions exceptionnelles, TOUT OU PARTIE
50 APPARTEMENTS RÉCENTS DE 3 à 4 PIÈCES
partiellement occupés.
Situation : RÉGION PARISIENNE SUD-EST
Ecrire, sous référence 4.441, EURODIP, 4, rue Richepance, 75001 Paris qui transmettra.

Paris - Rive droite

Vue dégag. s/PORTE-MAILLOT agréab. 4 p. c., s. d. b, 120m²+ ch. s.+box, 650 F. TUR. 97-81.

PORTE-MAILLOT, 1er étage, très clair, 170 m², réception, 3 ch., tt cft, 2 ch. serv., box. G. CHEBAT. 622-54-80 et 53-40.

AUTEUIL. Réc. dble séj. + ch. Lux. agencé, 4e balc., pl. sol TEL. OCCASION. MIR. 80-89.

9e PART. 200 m2. Beau 7 P. 4e étage. Asc. Bne distrib. est, sud-ouest. 878-36-54.

16e SPONTINI-FOCH Exceptionnel - A voir Très grand standing - 7 PIECES principales, sur rue très calme et jardin. — Tél. : 260-88-31.

PRES AV. REPUBLIQUE Bel imm. restauré. Propr. vend beaux 2 P., tt conft, entièrem. refaits à neuf et aménagés. 242-49-19, après 18 h. 30.

AV. FOCH (même) Magnif. 5 P., dépend. Lingerie. Etage élevé. Vue exceptionnelle. 3 chbr. serv., gar. - AMP. 37-37.

16e O.R.T.F. Immeuble récent. 5 PCES 112 m2. Soleil. Verdure. Balc. Tél. - 520.000 F. - JAS. 51-84.

QUAI BLERIOT Ds imm. 1935 Part. vd appt 2 A, stand. Soleil. 4e ét. 107 m2. Poss. chbre serv. Tél. : 288-79-63

8e R. DE MOSCOU. Imm. P. de T. Gd 2 P. 57 m2, tout cft, décor. 6e ss asc. Px 180.000. KIJOXSON - LAB. 13-09

CŒUR MARAIS Propriétaire vend 2 pces rénové dans cadre agréable. Prix exceptionnel. — 770-40-30.

9e - R. DE CLICHY dans imm. bon standg, appart. professionn. 5 pièces principales. 170 m², 550.000 F. Pour rend.-vs téléph. heures bureau : 256-38-84.

AUTEUIL. Propr. vd duplex 220 m² gd stdg. 1.500.000 F. Tél. : 533-25-64 pour R.-V.

MARAIS. Près place Vosges. Dans bel imm. P. de T. XVIIIe je qualité, gd liv. + ch. 70 m² t cft., pl. Sud. Px. 320.000 F. Créd. 80 %. Voir propriétaire. 720-89-18 et 720-61-57.

PASSY. Magnifique duplex dern. étage, 276 m² + terrasses, très belle réception, sal., s. à m. 3 ch., 3 s. de bs., 2 ch. serv. G. CHEBAT. 622-54-80 et 53-40.

ST-GEORGES Mo. Coq. 2 P. cft. tél. 180.000 F. S/pl. jeudi 16 oct. 12 h. 15-14 h., 18 h. 30-20 h. ou tél. R. BELLANGER. 292-05-07.

141, bd MAGENTA (10e). Part. vd ds imm. P. de T., except. 3-4 p. + ch. serv., 100 m², tt cft. cave. Vis. t.l.j. s/R.-V. 770-24-58. S/pl. sam. 18, 10-18 h., 3e Droite

MAIRIE-17e. Imm. Pierre de Taille, 3 P. cuis., bains, cft. 185.000 F. 387-65-24.

PL. des VICTOIRES près BEAU STUDIO 48 m², balcon, s. de bs., ch. cent., soleil. 210.000. Tél. 266-16-65, poste 6.

PONT MIRABEAU, beau 4 P. tt cft. 110 m², asc., tél., ch. de serv., cave, park., bel imm. 530.000 F. ORPI. 607-36-54.

AU CŒUR DE PARIS L'H.P. de Talma rénové et divisé en quelques appartements dont 2 avec grand jardin privé
PRESTIGE ET JARDINS
CALME ET SOLEIL PRIX ELEVES
Sur place du lundi au jeudi de 14 h. 30 à 17 heures, 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e. Renseignements : 874-19-73 à défaut 624-80-15.

2e - BOURSE Quartier central. Immeuble luxueusement rénové. Société propriétaire propose un studio en duplex et deux 3-4 pièces en duplex. Important crédit si sérieux par notre banque. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

PLACE DES VOSGES près, très bel Imm. Louis-XVI, appt. 100 m² environ caractère, 2 bains, tél. 530.000 F. TEL. : 278-09-49.

RUE LA FAYETTE Ds imm. rav. spl. studio, cuis. équip., bns., 3 balcons, refait entièrem. nf. Exc. plac. 280-54-94

MUETTE. Bel appartement 280 m², triple liv., 4 chbres, plan idéal, grand standing. Immob. MERGUI. 754-96-87.

16e Pr. AV. MOZART. 11e et dern. étage. Imm. récent 208 m². TERRASSE. Même superf Piscine. 3.500.000 F. 525-42-28.

PALAIS-ROYAL Charm. 2 p., bns, 45 m², 5e ét. Cft. Parfait état. Téléphone. Prix 200.000 F. 265-90-85.

16e AV. KENNEDY Somptueux appart. 300 m2, gde récept., s. à m., 4 ch., 2 bns, 2 ch. serv. Boiseries. Décoration - 567-22-88.

LEDRU-ROLLIN Luxueux studio tout confort. Prix intéressant. 628-58-90.

MARAIS dans HOTEL PARTICULIER XVIIe sur 2 plans 2 APPTS possible réunir en duplex. 105 m², MED. 97-40.

QUAI HENRI-IV dans imm. de classe, asc.-desc., magnifique appt PLEIN SOLEIL 280 m² + 2 chambres service. Admirable décor et agencem. Renseignem. et vis. : 532-88-62.

Paris - Rive gauche

EMILE-ZOLA, récent, 2 P. URGENT. 622-82-17.

VAUGIRARD-CONVENTION Magn. séj. + 3 ch, 2 s. de bns, terrasse. 60 m², 6e étage, tt cft. Px 690.000 F. Orgadis. 555-01-29.

PLACE ITALIE, vd 4 P. 84 m² nf. tt cft. Tél. : 588-94-11.

5e arrdt. GRENIER amén. tt cft., 3e ét. Tél. VUE S/ARBRES 337-68-09, 326-14-63.

VARENNE STUDIO + 1 P. Possibilité réunir. PLEIN SOLEIL. MED. 97-40.

VANEAU Bel immeuble Appart. 6 p., cft, 160 m2, 650.000 F. - 540-55-31.

ALESIA. Imm. neuf. Gd 4 p. tt cft. Facilités. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

PORT-ROYAL. Imm. P. de T. 5 P. tt cft., ch. serv. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

7e, RUE DE GRENELLE 150 m², vue impren., double liv., 3 ch., 2 s. de bs + gde terras. 120 m², park. Tél. : 326-88-07.

INVALIDES SUR ESPLANADE Lux. appt. 6 p., 220 m², 5e ét. Vue panoramique. Garage double, ch. serv. Michel et Reyl. 265-90-85.

Parc Montsouris à vdre appt. tt cft. 115 m², balc. 50 m², 3 exposit., calme, soleil, verdure 5 P., 2 s. bns., park. ss-sol. 583-32-62.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Appt. 130 m² aménagem., équipem. exception., imm. anc. P. de T., px élevé. LIT. 82-20.

14e, imm. P. de T., stdg. Bel appt. 4 p. cuis., bns. tt cft., 6e étage Sud. 425.000 F. 540-55-31.

XVe - 5 P. - TT CFT Immeub. neuf, surface 104 m² + balcon, 2 bains, dressing, poss. garage, 4e étage. Prix 549.000 F. ORPI. 577-46-10.

PANTHEON STANDING, IMMEUBLE NEUF Magnifiq. 3-4 p., grand confort, soleil, parking. Téléph. 522-92-10.

VUE S/PARC MONTSOURIS 14e étage, 58 M2 de terrasse. Plein Sud. très gd standg. Triple living, 3 chambres 140 m², excellent état, 2 salles de bains, placards, téléphone, 2 parkings. Prix 800.000 F. — 766-35-14.

25, R. GALANDE. 3 P., bains, w.-c. 250.000 F. Ce jour, 14-16 h. Après 20 h, 588-75-61.

V° - SAINT-GERMAIN 53, bd Saint-Germain (Immeuble classé). La presse et la radio (Europe n° 1) parlent de notre programme. Venez vous rendre compte sur place de la qualité de cette rénovation en visitant l'appartement témoin ouvert de 14 heures à 18 heures. Toutes surfaces possibles. Prix élevés TRES justifiés. Le propriétaire GIRPA, 325-56-78.

TOLBIAC EXCEPTIONNEL. 20e étage, 105 m², 5 pièces, cuis., 2 bains, 2 w.-c., park. 460.000 F. 371-09-58.

QUAI D'ORSAY 300 M² 7 p. pr., 3 bns. 2 ch. serv. - Tél. 567-75-80.

GOBELINS 3/4 P. cuis. 5e étage sans ascenseur, 62 m2. Tél. 225.000 F. - 331-81-11.

Bd PASTEUR. Ds imm. classe idéal pr profession libérale, 150 m2, 6 Pces. tt cft. 566-80-31.

POUR INVESTISSEURS MONTPARNASSE Rue calme, à 300 m de la Tour Promoteur vd direct. magnifiq. STUDIOS libres ou occupés Immeuble récent, gd standing Tél. ELY. 12-50, de 10 à 19 h.

S/PARC MONTSOURIS Dans HOTEL PART. rav. et en copropriété. Gd salon + s. à mang. atten., ht ss plaf. 5 m + 2 gdes chb. + cuis. + wc + s. de bains + ent. + balcons + terras., chff. cent. nf par imm. Surf. tot. 145 m2 env. AFFAIRE A SAISIR. - Tél. 734-73-88.

14e DENFERT - 2 P., cuis., s. de bns, tt cft, impecc., très clair. 135.000 F. - 539-67-52.

Région parisienne

CHATOU Neuf - Jamais habité Dans petite et très belle résidence. Living double + 2 chambres. Jardin privatif. Prix : 284.000 F H. LE CLAIR - ALM. 13-72

VERSAILLES EXCEPTIONNEL Part. vend très bel appartement de caractère 240 m², plain-pied, sur jardin privé 600 m², calme, ensoleillé. — Téléph. 951-14-55.

RUEIL CALME VERDURE - VUE SPLEND. APPART. DERN. ET. Gd conft, 180 m2, récept. 75 m2 av. cheminée, 4 chbres + serv., bains, balcons, boxes. A SAISIR 610.000. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

LES METZ JOUY-EN-JOSAS Au troisième étage du château de Montebello dominant un parc boisé de 9 hectar. Appartement entièrement rénové à vendre : grand standing, 5 P., 145,89 m² + cave et parking, cuisine équipée, sal. de bains et sal. d'eau. 520.000 F. — Téléph. 288-85-82.

LEVALLOIS. Mo A.-FRANCE. P. à P. imm. 68, stdg, 3 P. 70 m² tt cft., balc., 6e ét. Sud. 300.000. Park. poss. 20.000 F. 757-66-16.

2 km ST-GERMAIN - R.E.R. Belle résidence, vue, 5-6 P., 114 m², 375.000 F. 973-25-83.

PECQ-ST-GERMAIN, vue Seine, séjour 35 m², balc., 3 chbres. Prix intéressant. 963-22-09.

Neuilly, château sur jardin. Bel appt. 6 P. Prix intéressant. Crédit. Ppta ire. 267-25-60.

Val-d'Yerres, appartement 2 P. 42 m² tt conft. + jardin-terrasse 22 m², 5 min. gare S.N.C.F. et centre commercial. Tél. 900-75-88, après 20 heures.

BOULOGNE 23, quai Alphonse-Gallo, esc. C., 12e ét., magnif. appt. 162 m², liv., 3/4 ch., cuis., lingerie, 2 bns., 2 wc., luxueusement aménagé, vue imprenable. Box. Px just. Jeudi et vendredi de 14 h. à 17 h. 30.

NEUILLY-SAINT-JAMES, récent très coquet, dble liv., 2 chbres tout conft. 266-16-65.

A CHANTILLY A céder pr raison déplacement profession., contrats réservations PARC DES AIGLES, 3 p.p. et 2 p.p. av. téléphone, cuisine et salle de bains carrelées, ascens., cave et garage. Livrables fin 75. S'adresser à l'agence MERY, 457-10-85.

Près Versailles, lux. liv. + 3 ch., 2 bns. + jdin privatif, tél. Prix 235.000 F. (facilités). 526-73-01.

PANTIN (Mo Eglise). Propriétaire vend libres studios et 2 pces confort. Crédit important. M. Martin, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

NEUILLY-ARGENSON Récent, stand., liv. dble + 2 chbres, cuis., bns., ch. serv., tél., cave, parking. 525-13-19.

VAUCRESSON. Imm. récent gd 2 P. 74 m², gd stdg., gar. 198.000 KIJOXSON. LAB. 13-09.

NEUILLY-CHEZY. Imm. neuf de 4 ét. 2/3 P., 3/4 P., 4/5 P. Loggias. Dble expos., gd stdg. Livr. déc. 8.400 F/m². LAB. 98-13

BOULOGNE PRES EGLISE S/AVENUE ET JARDIN Immeuble rénové. Occupés, 2 P., cuis., dépendances. TEL. 924-96-17 (p. 26).

MONTROUGE Imm. récent Liv., 2 chbres, s. de bains, 9e ét., asc., ensol. 183.000 F - 539-67-52.

ST-CLOUD Gd stand., s/jard. belle réception, 5 chbres, 2 bains, 2 wc, loggia, garage 650.000 F - 539-67-52.

NEUILLY Dans VERDURE Plein SOLEIL Ravissant duplex 210 m2, belle réception, terrasse, s. à mang., 3 chbres, 2 bains, lingerie, cuis., office, ch. de service. 2 garages. Tél. le matin : 387-23-59.

Province

Thonon. Rés. parc, bel appt. 4 P. P., cave, gar. + ch. ind. avec fen. égal. s. lac. TRI. 42-29, soir

Etranger

Vends Santa Ponsa (Baléares) appt. tt cft. 2 p. c., s. bs, 65 m² + 10 m² terrasse direct. mer. Tt meublé. 68.000 F. Pos. crédit. Ecr. No 6.065 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

ACH. URGENT RIVE GAUCHE Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO, paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT. VILLA PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, R. ST-CHARLES-XVe. TEL. : 577-46-10.

Recherche urgent vue mariage Paris-19e, 3/4 P. cft. M. Horne, 40, rue Joinville, Paris-19e.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT. VILLA PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, R. ST-CHARLES-XVe. TEL. : 577-46-10.

L'INDICATEUR LAGRANGE 34, r. Pasquier-8e. 265-53-94, rech. pour ses abonnés de prov. STUDIOS ET APPARTEMENTS Paris - Neuilly - Boulogne.

JE PAIE COMPTANT Pièces ou chambres à Paris même avec gros travaux. Me téléphoner : 531-85-57.

ACHETE URGENT COMPTANT 2 à 4 pièces, préférence rive gauche. Tél. : 873-20-67.

PAIE COMPTANT 4/5 P. tout confort PARIS à particulier - 266-82-85.

RECHERCHONS URGENT 4 A 7 P. QUARTIERS RESIDENTIELS NOTAMMENT 7e - 16e - 17e - NEUILLY GILER S.A. 59, av. d'Iéna 260-36-80

PARTICULIER RECHERCHE A VERSAILLES APPARTEM. ANCIEN 100 M2. Téléph. 460-35-60, après 18 hres.

viagers

LIBRE GAMBETTA. Gd Studio, s. de bns, kitchen., 2 têtes 72-74 ans. Cpt 28.000, rente 1.340 F mensuel. Tél. Roncey, 870-26-19.

Libre, NEUILLY. Gd 2 p. tt cft 25.000 + 2.800 F 2 T. 71-70 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion VERNEL 526-01-50 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e

MONCEAU - 5 p., 125 m2, 4e ét. 60.000 + 3.800 F, 2 Têtes 74 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

JASMIN Bel imm. P. de T. Etage élevé. Ascens. Dble liv. 2 ch. + chbr. serv., tt cft. Occup. 1 tête. 70.000 + rte 1.800/m. Vernel. 526-01-50.

châteaux

CHATEAU RENAISSANCE 12 pièces princ. tt conft, grdes dépendances. PARFAIT ETAT. 5 hectares clos de murs 60 km de Tours Téléph. : 536-32-11.

fermettes

22 CAP FREHEL. Ferme vieill. pierres. 3 ch., s. bns, séj., nbses dépend., 1 km plage et village. Ec. HVF BP 219 76054 Le Havre.

villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
A 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club house, tennis
- 11 villas de 5 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 235.000 à 285.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 104.500 à 169.000 francs.

LIVRAISON IMMEDIATE,
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES.
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

CARRIERES-S/SEINE LIMITE CHATOU. Villa parf. état, réception 37 m², cuis. aménagée, coin repas, 3 ch., rangements, s. de bs. w.-c., chf centr. jdin 315 m², Px 455.000 F. 965-00-65.

CHATOU Calme Projet construction villa Ile-de-France Gde réception, bureau, 4/5 ch., 2 bains. conft. garage 2 voitures. Surface habitable : 160 m2. Jardin 1.000 m2. Prix ferme et définitif. - 560.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE, Le Vésinet - 976-05-90

VESINET 3' R.E.R. MAGNIFIQUE PROPRIETE sur terrain 2.000 m2, réception 75 m2, 8 chambres, tt cft. Prix 1.300.000. Libre immédiatement. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

COTE D'AZUR SANARY - Villa fin construct. quart. résident., style provenç. Séj., cuis., 4 ch., bns, chauff. Gar. + possib. 2 ch. 1.700 m2 arborés - 390.000 F. Sélection gratuite sur demande Agce MOLLARD 37-Les Arcades du Port 83110 SANARY. Tél. : (94) 74-25-03

CHATOU ULTRA RESID. BELLE DEMEURE ANCIENNE Séjour double, 4 chbres, bains à rénover, grenier aménageable. Jardin 1.000 m2. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

Proche banlieue Ouest, rech. belle villa 5/6 P. - 825-90-39.

pavillons

VIROFLAY. Vds pavill. 8 p., id. 180 m², bien situé, poss. comm., restaur. gares bus, comm., pisc., écoles. Tél. ds la journée au 272-08-64 ou 824-42-95, Hres Bur.

CELLE-ST-CLOUD Pavillon 4 P. Cft Tél. Possib. agrandir, gar., terr. 1.200 m2. Verd., fruitiers. 5' gare. Face parc, château. 370.000 F. Sur place : jeudi 16, 10 à 16 h., 18, allée des Rigoles.

15' PARIS CONSTRUCT. NVE Pavillon F 4 tt cft Sarcelles centre, 6' gare, tous commerces - ESPACE VERT. Prix rare. - Tél. 990-16-19.

SCEAUX 5' Mo - Résidentiel Excell. construction 7 p. pr. tt cft. Tél. Jard. 958 m2 LARGIER - ANJ. 18-83

ASNIERES - GARE BEL. PROPR. S/815 m2 JARD. COMPRENANT : 1) Grand pavill., récept. 100 m2 + 4 chambres, tout confort + 2 chambres de serv., gd atelier. 2) Pet. pav. Séj. + 2 chbres, tt conft. Nombreuses dépendances. 2 garages. Tél. Prix 950.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

CHAMPIGNY 4 P., s. bns, 2 w.-c., pet. bur. 1 P. aménag. dans le grenier. Chauffage central. Gar. Caves. Jardin 600 m2. - Parfait état. 480.000 F - 874-01-91

terrains

FEUCHEROLLES 10 km. St-Germain, magnifique terrain 20.700 m², situation exceptionn. Ag. gare St-Germain. 963-00-40 - 963-48-55.

Dispose d'un terrain en zone industrielle de 4.000 m², dont 1.200 couv. et imm. à usage de bureaux de 500 m², région Nord de Paris (Le Bourget). Que nous proposez-vous ? Ecr. n° 26.102, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MASSY 91. A vendre direct. terrain de 1.000 m² env., avec permis de const., pr 12 studios et 2 2 pièces. Px 300.000 F. Pdre R.-V. hres burx 909-01-77.

Pr. DEAUVILLE quelq. kilomèt. échangeur autoroute Paris-Normandie, à vdre ds site protégé quelques très beaux terrains boisés et viabilisés. Permis de construire. Ecrire M. Bernard, Mont-Saint-Léger 14130 PONT-L'EVEQUE. Tél. : 380.

VALLEE DU CHER MONTRICHARD SPLENDIDE TERRAIN DE 12 HECTARES BORDURE FORET TRES BIEN SITUE sur route d'AMBOISE PRIX EXCEPTIONNEL Pour tous renseignements téléph. 531-94-58, M. BINOIS.

NORMANDIE 90 KM. DE PARIS FORET DE LYONS terrain à bâtir, toute viabilité, 10 F le m. carré. MAR. 91-41.

maisons de campagne

Proximité NIMES, domaine de rapport et d'agrément, 45 ha., en costières du Gard dont vignes 20 ha., bâtiments anciens, site très agréable. Prix 1.500.000 F. Ecr. Jacques DIDIER, ingénieur agricole, 3, rue Monjardin, 30-NIMES. Téléph. (66) 67-53-37.

locaux commerciaux

Local 92 m², 2e étg. Rivoli, Mo LOUVRE. B. neuf L. 22.000 F. Profess. libér. Tél. : 858-42-93.

A LOUER local commercial (prix exceptionnel), bureaux et magasin s/R.-de-ch., 425 m², 3, sente des Dorées, PARIS-19e, à 100 m. métro, périph., 10 lig. téléphone, parkings. Visite sur place. Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04 et 723-30-23.

Adresse prestigieuse. Local commercial neuf, à louer en rez-de-chaussée. Surface : 212 m². Grande vitrine déjà installée, parking. - Disponibilité immédiate. Téléphoner Martine LAFORGE - 720-65-21.

R. J.-Cœur 50 m², R.-de-chauss., mois 1.200 net. « FAC » 337-69-59.

Cède boutique rue d'Aboukir, bail neuf 120 m², 2 niveaux. Téléphone : 508-03-00.

NADE 110, bd Sébastopol Spécialiste locaux Industriels et entrepôts, toutes surfaces - A en exclusivité affaires Paris et pr. banlieue. Location ou propr. — 887-87-34.

PL. FELIX-EBOUE Local industriel et commercial, 8.000 m2 dont 4.000 m2 bureaux, dépendances. Près Mo. 50 park. B. GRIMBERT - 229-51-51 191, rue LEGENDRE, PARIS.

fonds de commerce

PARIS - Très bien placé. Agence Voyages Librairie en SARL, à prendre in totalité, bail 3-6-9 en 72, petit loyer. Urgent, cause santé. Ecrire à n° 1.267 PUBLICITES REUN., 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Agence de Voyages avec succursale à céder au 31-12-75, C.A. 7.000.000 F. Tél. aux H.B. à 387-43-10.

Part. cède HOTEL-RESTAURANT bail tous commerces, pouvant convenir magasins-entrepôts-bureaux. - Banlieue OUEST proche R.E.R. - Tél. : 204-14-34.

LABO ANALYSES MEDICALES Paris ancien et connu, quartier du ROULE, grd local, long bail avantageux. Pour 1er contact, écrire n° 608, Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui transmettra.

Entre ENGHIEN et PONTOISE CREMERIE-EPICERIE FINE vins fins, boutique moderne, vitrine réfrig., chambre froide, nombr. dépend., cave. Tr. beau logement, séj., 2 ch., s. e., arr.-boutique, cuis. et bur., ch. cent. gaz. Bail 9 ans. Loyer 12.000 F. Prix 60.000 F + stock. Facilit. LALLIER, 822-47-33 et 752-42-56.

propriétés

De l'air comme du champagne un paradis

VOICI CE QUE VOUS DIREZ QUAND VOUS VOUS TROUVEREZ SUR CE SITE MERVEILLEUX.

Terrain d'environ 18.000 m2, en pente, planté de vieux arbres, jouissant d'une vue magnifique, eau, situé à proximité de la route principale de Mogan, dans le sud-ouest de Gran Canaria. Ce site conviendrait parfaitement à la construction d'une maison de santé ou d'un sanatorium pour maladies de cœur ou des poumons, ou d'une demeure à votre goût avec piscine, boxes à chevaux, court de tennis, terrain d'atterrissage pour hélicoptère pour se rendre en quelques minutes à Las Palmas ou au terrain de golf.

Prix à négocier : 145.000 D.M.

Dans le sud-ouest de Gran Canaria

LA OU LE SOLEIL BRILLE TOUJOURS

et les touristes sont encore rares. — A vendre : penthouse avec terrasse dans le plus beau site directement au bord de la mer avec vue imprenable sur la mer et l'île de Ténériffe. Au dernier étage personne n'a vue sur votre terrasse, et pour vous baigner vous prenez l'ascenseur jusqu'au rez-de-chaussée. Saisissez cette occasion unique

au prix de 125.000 D.M.

Région Rhein-Main

Région de Francfort, aux environs de l'aéroport, sortie de l'autoroute.

OBJET A RENTABILITE, ensemble industriel/résidentiel : 60.000 m2 dont 16.000 m2 sont aménagés avec garage pour réparations de camions (bail à long terme), 5.500 m2 portant un immeuble de 125 unités et environ 40.000 m2 à construire.

Ecrivez sous n° MW 70.230 à
• Carl Gabler Werbegesellschaft MbH
D-8 München 1, Abholfach, RFA, qui transmettra

A V. 84, anc. moulin à farine, maison attenante, 3.500 m² de terrain, canal privé. JUSSIAN Lot. Fortore, 83000 Draguignan.

65 km. Paris-Ouest, val de la Seine. Ppté 4 p., conf 2.000 m² terrain, 30.000 F à déb. - Mais. rur. 3 pces, jard., gar., en princ. ou second. - 479-70-48.

— ABER VRAC'H (29). DEMEURE 1850 bord Aber, cft, parc 1 hectare - Site.

— Rég. ALENÇON-BAGNOLES-de-l'O. : PRIEURE 16e bien restauré, près forêt. MAISON de MAITRE, dép., parc 1 ha.

— ANJOU. DOMAINE 35 ha. Pt LOGIS 18e, bois, terres, étangs 3 ha.

— MORBIHAN. MAISON BOURGEOISE avec petit domaine agricole et forestier 50 ha.

— OUEST. Autres propriétés. Villas bord mer. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. 53-25-21.

VAL LOIR BATS. avec partie habitable de suite, sur 6 ha. Prix 320.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS 41-VENDOME. T. (39) 77-35-91.

A 35 minutes de PARIS, région CHANTILLY-SENLIS, belle maison 6-7 pièces, 140 m² + terrain. Ligne téléphonique réservée. Double garage 300.000 F. Crédit moins de 10 %. Maison tout équipée, visitable le week-end sur rendez-vous. 436-30-30. ou 087-30-13.

PRES SAINT-GERMAIN Ds site résid., raviss. maison style Ile-de-France, réception av. cheminée, bureau 3 chbres, r.-de-jdin aménagé, 2 ch., salle de jeux, gar., jdin d'agrément 800 m²; Ag. Gare St-Germain. 963-00-40 - 963-52-90.

CLAIREFONTAINE. Sur parc 3.000 m², très belle maison maître + pavill. gard., lisière forêt, vue imprenable, atelier artiste. Prix 695.000 F - 950-14-60.

VESINET Situation exceptionnelle Demeure classique. Réception 80 m2. 6 ch. 3 bns. Tt cft. pav. amis. gd gar., b. parc 2.250 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

BEYNES Splend. PROPRIETE S/5.800 m2 terrain bord riv., ss-bois, mais. maître 10 pces princ. + pav. gard. Prix largem. justifié 780.000 F. 950-14-60

NORMANDIE Proximité CONCHES-EN-OUCHE/ BEAUMONT-LE-ROGER Site protégé MAISON STYLE PAYS 140 m2 habitables. 5 pièces dont séjour-salon et chambre-living de + 45 m2. Tt conft. Chauff. centr. GARAGE DEUX VOITURES 3.500 m2 pelouse plantée 320.000 F à débattre Ecr. n° 6.069 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

50 KM OUEST Centre village résidentiel Belle maison dans un parc 6.500 m2. Réception, 7 chbres, 3 s. de bns, tt cft. Impeccable. Cabinet DUSSAUSSOY Téléphone : 487-61-41

77 - SEINE-ET-MARNE CHAMPS-SUR-MARNE Part. vd belle ppté 540 m2. R.-de-c. : bur., buanderie. Cave. Garage. 1er ét. : Séj. + cuisine, bur., w.-c. 2e ét. : 3 chbres, s. de bs, w.-c. Proximité tous commerces JARDIN PLANTE 957-00-02 à toute heure

bureaux

Sté en lancement rech. ss locat. 1 ou 2 burx, total 15 à 40 m², 2 lig. tél. disponibles, Paris ou proche banlieue. Tél. 278-31-96.

16e - A LOUER 8 BUREAUX, 218 m². CONDITIONS EXCEPT. 256-32-65.

Bureaux, refaits à neuf, 70 m², 4 lignes téléph., bien situés (9e). Particulier à part. Libr. imméd. Téléphone : 824-49-67.

A LOUER. Libres immédiatem. (400 F le m²), bureaux agencés 123 m², 260 m², 3, sente des Dorées, Paris-19e. A 100 m. Mo, périph., imm. neuf, grand stdg, parkgs et tél. Visite sur place et tél. 359-92-30, 92-79, 29-04, 723-30-23.

DIFF. IMMOB. MALESHERB. 66, boul. Malesherbes, Paris-8e, cède ses bureaux de prestige, 127 m² boutiq., 4 lig. tél. Prix cess. bail 135.000 F + travaux importants justifiés. T. 522-68-32.

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import. de qualité, libres ou occupés, préf. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

Madeleine 90 m2 div. tél. lib. rapid. Bail 3, 6, 9. 1.000 F/m2. - 265-21-39 - 266-27-87.

1 à 20 BURX. Ts quartiers Location SS PAS-DE-PORTE AG. MAILLOT. — 293-45-55 +

LA DEFENSE R.E.R. A louer Bureaux aménagés, tél., park. Bail 3-6-9 - 450 F m2/an H.T. DE MORCAN - ALM. 02-94

8e PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 723-55-18.

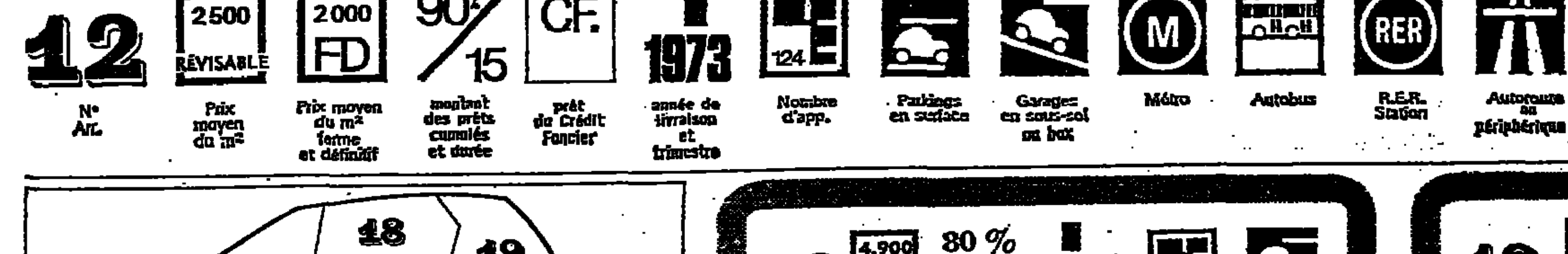
hôtels-partic.

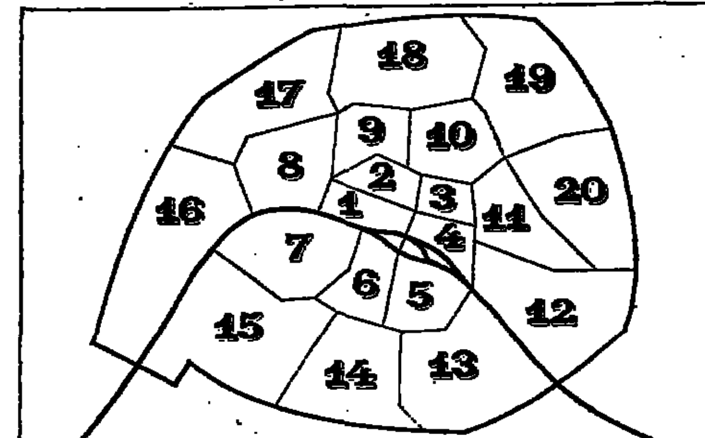
BOUGIVAL Splendide H. Particulier 240 m2 habit. 1.200 m2 terrain aménagé + pavillon gardien. 970.000 F - 950-14-60

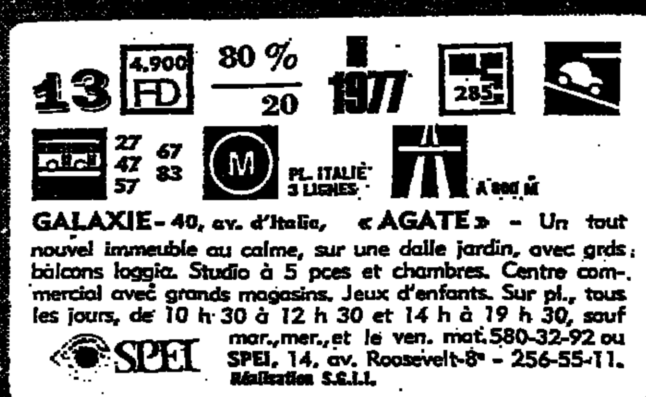
immeubles

ASSUREUR ch. plus. immeubles p. de t. PARIS seulement. Faire offres Sté SAINT-BRICE, 43, av. Suffren, 7e, T. 734-99-42.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

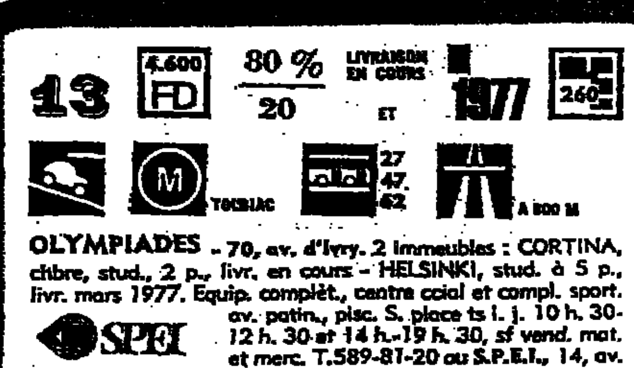






GALAXIE - 40, av. d'Italie, **« AGATE »** - Un tout nouvel immeuble au calme, sur une dalle jardin, avec grds balcons loggia. Studio à 5 pces et chambres. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl., tous les jours, de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h 30, sauf mar., mer., et le ven. mat. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. Roosevelt-8ᵉ - 256-55-11. Réalisation S.G.I.I.

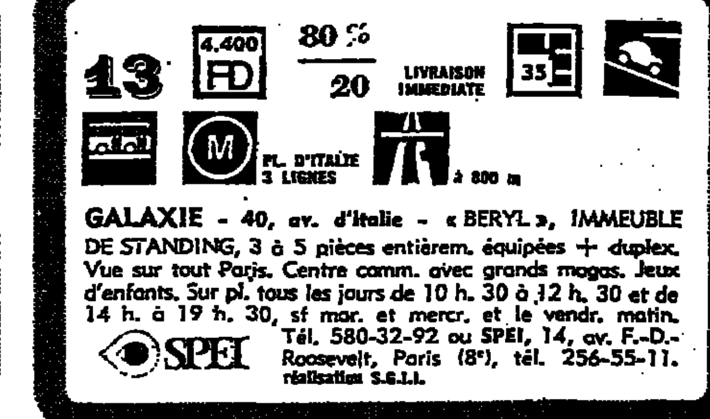
SPEI



OLYMPIADES - 70, av. d'Ivry. 2 immeubles : CORTINA, chbre, stud., 2 p., livr. en cours - HELSINKI, stud. à 5 p., livr. mars 1977. Equip. complèt., centre ccial et compl. sport. av. patin., pisc. S. place ts l. j. 10 h. 30-12 h. 30 et 14 h.-19 h. 30, sf vend. mat. et merc. T. 589-81-20 ou S.P.E.I., 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8ᵉ, tél. 256-55-11.

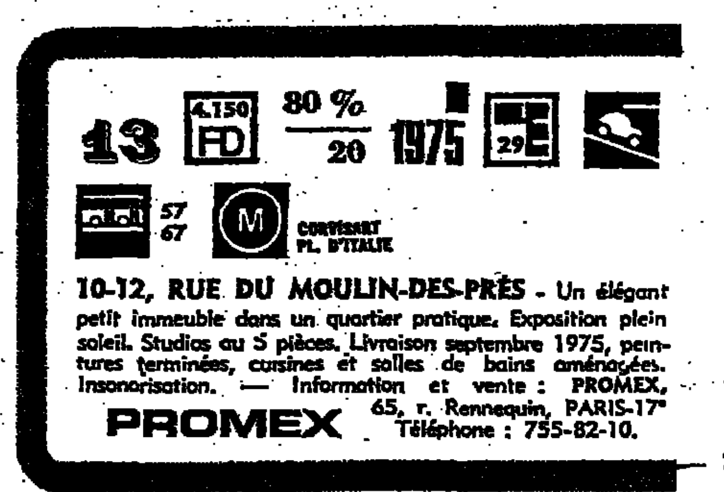
SPEI — Réalisation SAGG/SGII





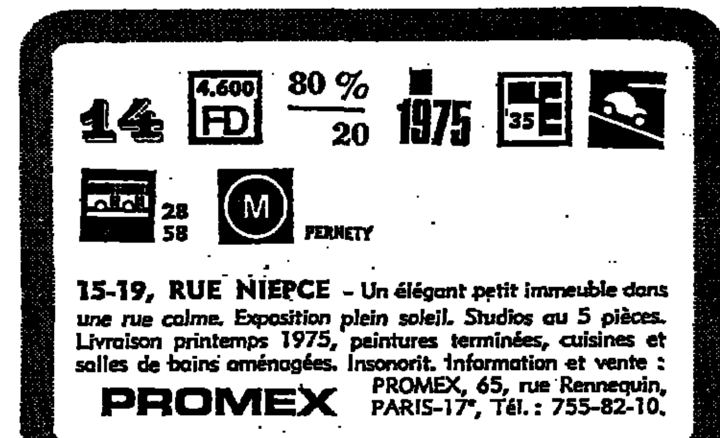
GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipées + duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30, sf mar. et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8ᵉ), tél. 256-55-11. réalisation S.G.I.I.

SPEI



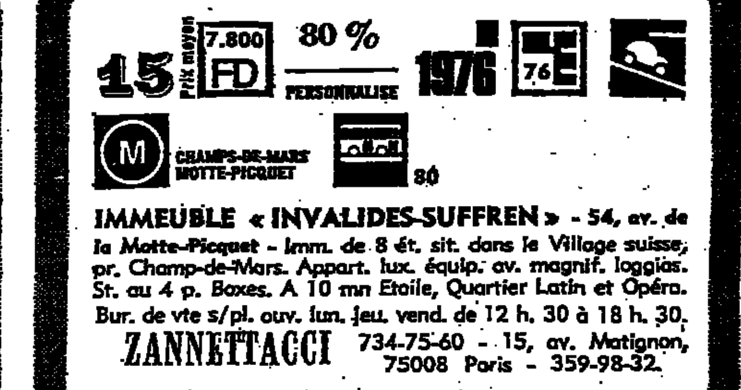
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17ᵉ Téléphone : 755-82-10.

PROMEX



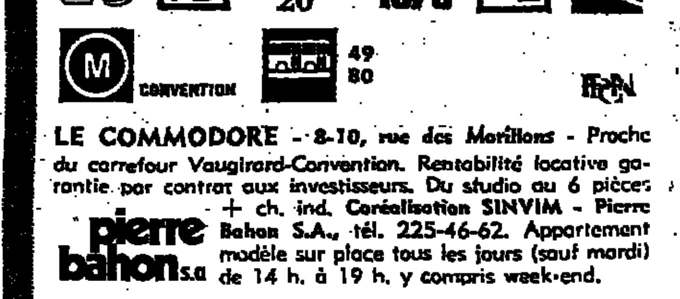
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17ᵉ, Tél. : 755-82-10.

PROMEX



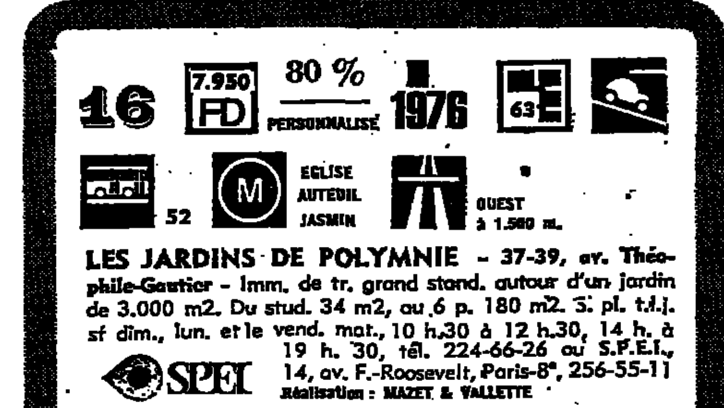
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quartier Latin et Opéra. Bur. de vte s/pl. ouv. lun. jeu. vend. de 12 h. 30 à 18 h. 30. 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.

ZANNETTACCI



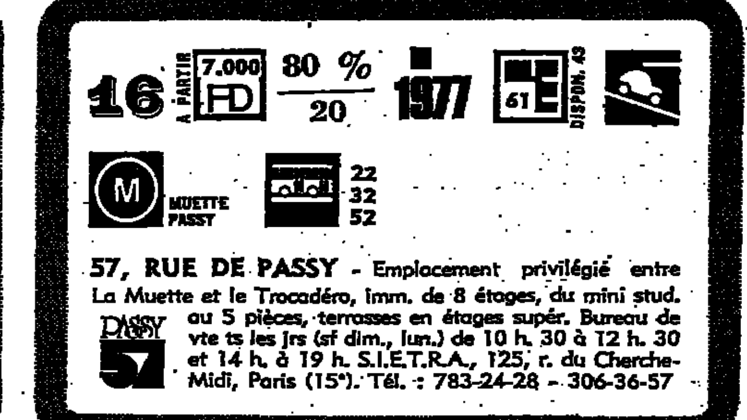
LE COMMODORE - 8-10, rue des Morillons - Proche du carrefour Vaugirard-Convention. Rentabilité locative garantie par contrat aux investisseurs. Du studio au 6 pièces + ch. ind. Coréalisation SINVIM - Pierre Bahon S.A., tél. 225-46-62. Appartement modèle sur place tous les jours (sauf mardi) de 14 h. à 19 h. y compris week-end.

pierre bahon s.a



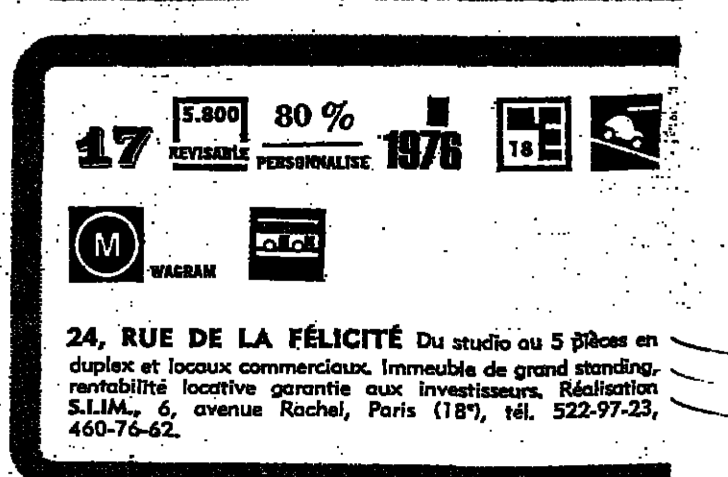
LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand. autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et le vend. mat., 10 h.30 à 12 h.30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8ᵉ, 256-55-11 Réalisation : MAZET & VALLETTE

SPEI

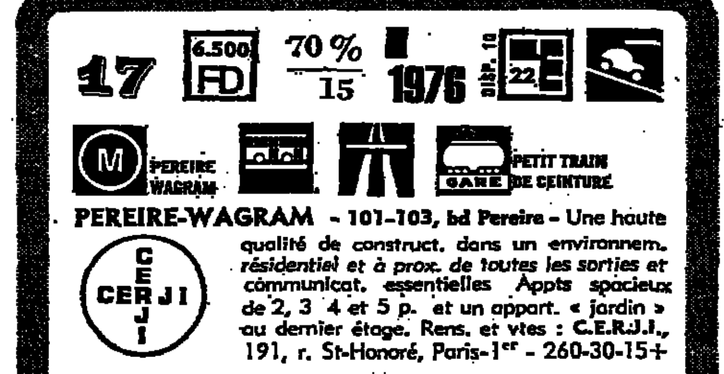


57, RUE DE PASSY - Emplacement privilégié entre La Muette et le Trocadéro, imm. de 8 étages, du mini stud. au 5 pièces, terrasses en étages supér. Bureau de vte ts les jrs (sf dim., lun.) de 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 19 h. S.I.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi, Paris (15ᵉ). Tél. : 783-24-28 - 306-36-57

PASSY 57

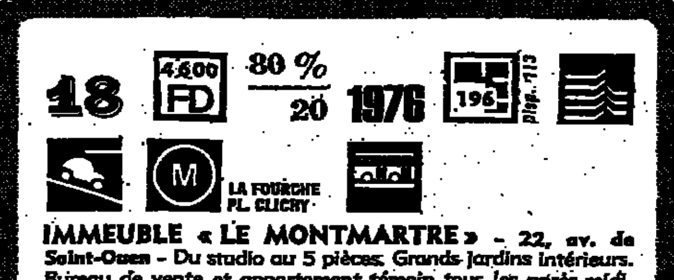


24, RUE DE LA FÉLICITÉ Du studio au 5 pièces en duplex et locaux commerciaux. Immeuble de grand standing, rentabilité locative garantie aux investisseurs. Réalisation S.I.M., 6, avenue Rachel, Paris (18ᵉ), tél. 522-97-23, 460-76-62.



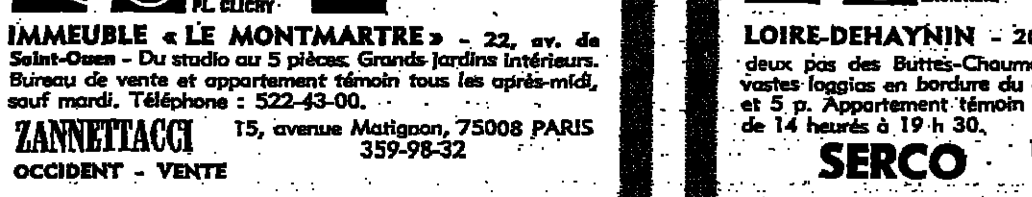
PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles Appts spacieux de 2, 3, 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1ᵉʳ - 260-30-15+

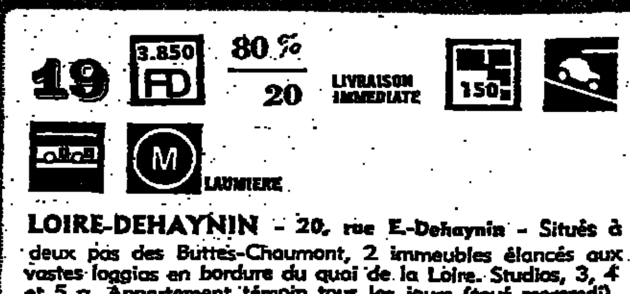
CERJI



IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi. Téléphone : 522-43-00.

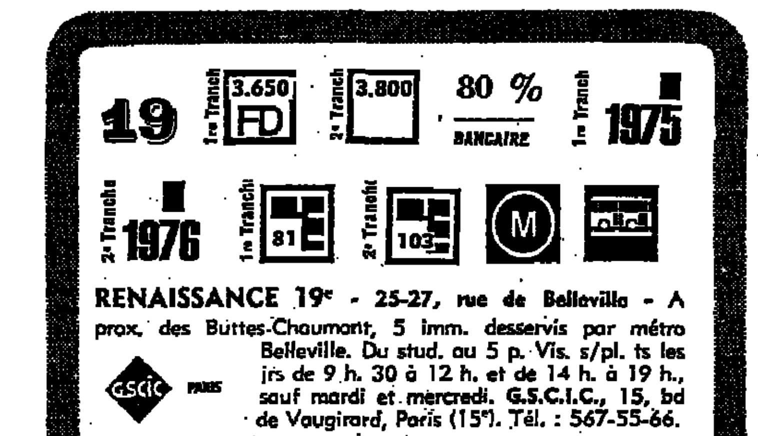
ZANNETTACCI OCCIDENT - VENTE — 15, avenue Matignon, 75008 PARIS 359-98-32





LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. Studios, 3, 4 et 5 p. Appartement témoin tous les jours (sauf mercredi), de 14 heures à 19 h 30.

SERCO — 14, rue Magellan - PARIS (8ᵉ). Téléphone : 723-72-00



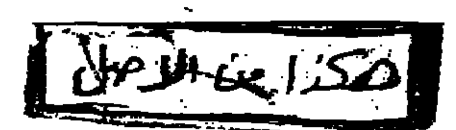
RENAISSANCE 19ᵉ - 25-27, rue de Belleville - A prox. des Buttes-Chaumont, 5 imm. desservis par métro Belleville. Du stud. au 5 p. Vis. s/pl. ts les jrs de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf mardi et mercredi. G.S.C.I.C., 15, bd de Vaugirard, Paris (15ᵉ). Tél. : 567-55-66.

GSCIC PARIS

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt
cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 261.50.11



ENVIRONNEMENT

UN AN APRÈS LE RAPPORT GRUSON

Une politique nouvelle : l'anti-gaspillage

L'Europe de l'environnement va faire un pas. Un tout petit pas. Le 16 octobre, à Luxembourg, les neuf ministres de la Communauté qui ont la responsabilité de la qualité de la vie, vont se retrouver pour leur colloque annuel. Ils tenteront d'adopter deux directives qui s'imposeront à tous : l'une sur la qualité des eaux de baignade, l'autre sur les normes de rejets de produits toxiques dans les rivières et dans la mer.

Même sur des sujets aussi partiels et techniques que ceux-là, l'accord sera difficile (*le Monde* du 15 octobre). Il se fera plus aisément sur l'impérieuse obligation d'une politique générale d'anti-gaspillage. *M. André Jarrot, notre ministre de la* qualité de la vie, aura sur ce point un bon dossier à offrir à ses collègues.

Il y a un an, presque jour pour jour, il remettait à son propre gouvernement un rapport intitulé « La lutte contre le gaspillage, une nouvelle politique économique, une nouvelle politique de l'environnement ». Ce document, imprimé symboliquement sur du papier « recyclé », était le fruit d'un groupe de travail animé depuis plusieurs mois par l'économiste Claude Gruson (*le Monde* du 6 juillet 1974). Devant la *crise de l'énergie, il proposait — comme son titre l'indique* — une audacieuse volte-face de notre conduite économique. Elle était fondée depuis quelques décennies sur l'hyper-consommation polluante ; désormais, il fallait revenir aux vieux principes d'économie, ménagers des ressources naturelles et, par conséquent, peu agressifs pour notre cadre de vie.

A titre d'exemple, le rapport formulait cent trente propositions concrètes. On convint sur le champ que les ministères et les secrétariats d'Etat présenteraient avant la fin de 1974, chacun dans son secteur, des mesure anti-gaspillage. C'était sans doute trop exiger. On ne change pas aussi vite les habitudes et les mentalités. Cependant l'esprit du rapport Gruson a largement inspiré, depuis un an, la poli*tique des pouvoirs publics, même si* celle-ci paraît se manifester de manière un peu « anarchique ».

Ainsi la loi sur les déchets, votée en juillet 1975, organise en fait l'élimination et la récupération des matériaux. On y a ajouté, au dernier moment, l'obligation pour les centrales nucléaires de mieux utiliser les calories qu'elles rejettent si généreusement.

Les organismes nouveaux se sont multipliés. Nous disposons maintenant d'un délégué aux énergies nouvelles (M. Jean-Claude Colli), d'un autre aux économies de matières *premières (M. Jean-Philippe Lecat)*, d'une agence pour les économies d'énergie (M. Syrota), d'une commission pour la production d'électricité hydraulique et marémotrice (M. J.-F. Pintat), d'une autre sur la consommation et le gaspillage, d'un groupe interministériel pour l'aménagement du temps (M. Bertrand Labrusse), d'un autre sur l'entretien et la réparation. De ces cellules de travail partent en rafale des idées et des mesures pratiques dont l'énumération formerait un dossier déjà aussi copieux que le fameux rapport qui les a inspirées.

Les institutions existantes semblent s'être attachées surtout à dresser des inventaires de ressources. Le Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) fait celui des eaux chaudes du sous-sol et des schistes bitumineux. Le secteur privé a élaboré un atlas des sables industriels La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) recense les sites propices à l'aquaculture. Les services de l'environnement poursuivent l'inventaire régional des déchets.

Pour l'immédiat on a cherché, ici et là, à juguler des gaspillages trop manifestes. L'éclairage publicitaire est interdit de 22 heures à 7 heures, ainsi que toute réclame poussant à *la consommation d'énergie*. Le fameux compteur bleu qui favorisait la boulimie de kilowattheures ne sera plus installé. Des déductions fiscales sont offertes à ceux qui améliorent l'isolation thermique de leur logement. La température des lieux de travail doit être partout limitée.

L'industrie chimique s'est dotée d'une bourse des déchets. La récupération des carcasses de voitures est activement poussée dans les départements. Les sociétés de télévision ont l'obligation d'informer les consommateurs sur la lutte anti-gaspillage. On subventionne les rues piétonnes. Les P.T.T. et l'E.D.F. veulent se doter de véhicules électriques et utilisent de plus en plus des poteaux com*muns. La S.N.C.F. a créé* — avec la R.A.T.P. et l'A.P.T.R. — la carte unique de transport en région parisienne et loue des vélos dans cinquante-six de ses gares. On songe à taxer les communications téléphoniques urbaines à la durée et le bon vieux tramway revient en force. L'éducation nationale elle-même annonce qu'on a économisé l'hiver dernier dans ses établissements de 5 à 25 % des combustibles habituellement « brûlés ».

Bref, les idées et les microréalisations fourmillent. Les contremesures non plus ne manquent pas. La plus énorme consiste à ne pas avoir réduit la vitesse des voitures de manière plus draconienne. La S.N.C.F. a relevé les tarifs de ses trains-autos alors que c'était le contraire qu'il fallait faire. Au total le bilan reste certainement positif. Mais il est fragile. Trop de Français, même parmi les plus responsables, ne sont nullement convaincus de la nécessité d'un comportement plus économe. On rêve encore aux beaux jours de la consommation à tout-va et au retour de l'énergie bon marché. Aussi la définition d'une *politique européenne* de l'anti-gaspillage ne manquera pas de frapper les incrédules. La France est en pointe, mais ses voisins voient loin. L'Allemagne met sur ordinateur un vaste plan d'économie de ses ressources nationales. La Grande-Bretagne en fait autant. Qu'on le veuille ou non l'ère du gaspillage est achevée.

MARC AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

La discussion de nouveaux tarifs aériens

Du bon usage des charters

Les compagnies régulières, membres de l'Association du transport aérien international (IATA), étudient, à Nice, la possibilité de réduire, en période de vacances, les tarifs aériens, de telle sorte que ceux-ci dépassent de 20 % seulement les barèmes « charters ».

Depuis cette année déjà, les passagers individuels peuvent bénéficier, sur l'Atlantique nord, d'un tarif « excursion » — dit tarif APEX — inférieur de 50 % à celui de la classe économique, à condition de réserver et de payer le billet soixante jours avant le départ et d'effectuer un voyage de vingt et un à quarante-cinq jours.

« Nous ne pouvons aligner ces *tarifs-là sur ceux des charters, a indiqué un porte-parole de l'IATA*. Notre clientèle bénéficie, en revanche, d'un réseau de lignes aériennes beaucoup plus large. Il ne s'agit pas de concurrencer les transporteurs à la demande, *a-t-il ajouté*, car, en période estivale, les compagnies régulières ne peuvent assurer la totalité du trafic. Nous voulons plutôt compléter le service des compagnies charters en sauvegardant l'intérêt des transporteurs réguliers dans le trafic des vacances. »

Cette volonté des compagnies régulières de rapprocher leurs tarifs de ceux des transporteurs à la demande — en fait, de créer sans le dire une autre classe, — s'explique par la décision des autorités américaines de libéraliser le régime applicable aux charters. Aux termes de cette nouvelle réglementation, qui est entrée en vigueur à la mi-septembre, il est désormais inutile d'appartenir à un club ou à une association pour emprunter un vol charter (le Monde *daté du 4 octobre*).

Région parisienne

148 MILLIONS DE FRANCS POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le conseil d'administration du District de la région parisienne a entendu, le 14 octobre, une communication du préfet de région sur l'utilisation des 570 millions de francs affectés à la région dans le cadre du plan de soutien. Il a été décidé que le budget du District prévoierait une participation complémentaire de 216,5 millions de francs, soit 148,5 millions pour les transports en commun et 68 millions pour les routes.

Le conseil a examiné les propositions de l'administration pour la préparation du VII[e] Plan. Deux hypothèses de croissance des investissements régionaux ont été étudiées : une croissance nulle ou une augmentation de 10 % par rapport aux investissements réalisés au cours du VI[e] Plan. Dans son rapport, M. Jean-Marie Poirier, rapporteur général du Plan, estime que l'hypothèse « basse » nuirait à la région. Il préconise un taux de croissance de 5 à 5,5%.

Un incident a opposé le préfet de la région parisienne aux représentants communistes qui critiquaient le prolongement de la ligne de métro n° 10 (Austerlitz-Auteuil), à travers Boulogne, de la porte d'Auteuil au pont de Saint-Cloud, alors que Bobigny attend le métro depuis des années : « *M. Fourcade, maire de Saint-Cloud, va avoir un métro dont le dossier n'est pas prêt. Le prolongement de la ligne n° 5 (Place d'Italie-Pantin) au-delà de l'église de Pantin à Bobigny, était pourtant inscrit comme prioritaire depuis 1973. Vous vous moquez de la classe ouvrière* », a déclaré M. Georges Valbon, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis. M. Lucien Lanier, préfet de la région parisienne, a répondu que l'importance de Boulogne-Billancourt (100 000 habitants) justifiait le choix de la ligne n° 10.

CIRCULATION

M. GALLEY : le rythme actuel de construction des autoroutes pourrait être maintenu.

« *Avec 3 300 kilomètres d'autoroutes à la fin de cette année et 600 kilomètres en 1976 on peut se demander si nous allons pouvoir continuer à ce rythme* », a déclaré M. Robert Galley, ministre de l'équipement, devant l'assemblée permanente des chambres de commerce, réunie en assemblée générale mardi 14 octobre. « *Cela va devenir de plus en plus difficile*, estime le ministre, *car ce rythme est supérieur à celui de l'accroissement du trafic. Il faut donc rechercher la rentabilité de ces équipements autoroutiers, et l'aide de l'Etat doit se manifester non plus par la construction d'équipements nouveaux, mais par des avances de fonds (qui pourraient aller jusqu'à 30 % du prix de l'autoroute), avances indexées et remboursables quand le seuil de rentabilité de l'autoroute est atteint.* » Le financement des autoroutes Tours-Poitiers et La Ferté-Bernard - Le Mans est étudié dans ce sens avec la société privée Cofiroute, a précisé le ministre.

Corse

LE CONSEIL RÉGIONAL AJOURNE SES TRAVAUX

M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche et président du conseil général de la Haute-Corse, a été réélu, le lundi 13 octobre, président du conseil régional. Les quatre postes de vice-présidents et de secrétaires ont été partagés à égalité entre l'union de la gauche, qui, au sein de l'assemblée régionale, détient huit sièges, et la majorité présidentielle, qui en occupe cinq.

Par huit voix contre cinq, le conseil régional a adopté une motion présentée par les élus de la gauche : « Le conseil régional de la Corse, considérant que les modalités administratives et budgétaires actuelles ne permettent pas, au triple plan des ressources, des attributions et de la composition du conseil, un bon fonctionnement des institutions régionales, décide de s'ajourner jusqu'à nouvel avis. »

M. Jean-Etienne Riolacci, préfet de la région Corse, a évoqué devant le conseil régional la situation dans l'île. Il notamment dénoncé « une forte campagne psychologique qui ressemble à une mise en condition et qui mêle l'appel à des instincts nobles — la solidarité, l'attachement à la terre corse, à la langue ou à l'emblème de notre île — et le recours à des réflexions contestables et parfois détestables à base de xénophobie et de pressions sur les individus ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

La faillite de SERCE ou les risques du capitalisme sans capital

Les pouvoirs publics tentent de trouver une solution pour sauver le groupe SERCE, dont quatre des six sociétés ont déposé leur bilan dans la seconde quinzaine de septembre. Près de cinq cents salariés, sur les mille que compte le groupe, effectuent actuellement leur préavis de licenciement.

Spécialisé dans la sous-traitance de composants pour les industries de l'informatique et du matériel téléphonique, SERCE disposait d'une excellente image de marque. Comment expliquer la faillite d'un groupe qui a connu toutes ces dernières années une remarquable croissance ?

A l'origine du groupe, un homme : M. Henri Lihoreau. Il crée, en 1961, la Société européenne de représentation et de construction électronique (SERCE), qui travaille à 80 % comme sous-traitant d'I.B.M. Après quelques déboires en 1969 lorsque le géant de l'informatique change de technologie, l'expansion de SERCE s'accélère à la fin des années 60 grâce au « boom » de l'électronique.

De 1970 à 1974, M. Lihoreau crée quatre nouvelles entreprises : la Société électronique de l'Ouest, à Angers ; Castelec, à Château-Gontier ; C.L.S., à Saumur ; CELCO, à Combrée. Il rachète une petite firme concurrente : Bobinage professionnel et réalisation électronique de Champigny (Val-de-Marne). Il contrôle chacune de ces sociétés, au moins à 90 %. Grâce à l'excellente réputation de ses produits, et à des prix serrés, SERCE voit se multiplier les commandes. La C.I.I. assure 20 % de son chiffre d'affaires, L.M.T. près de 40 %. Honeywell-Bull s'adresse à elle pour certains travaux de câblages. Le chiffre d'affaires passe de 11 millions de francs, en 1970, à 53 millions en 1974 ; les effectifs, de cent quatre-vingt-dix à près de mille personnes.

SERCE va subir de plein fouet, à la fin de 1974, le ralentissement économique. D'autant qu'à la baisse normale des ventes s'ajoute, au début de 1975, l'annulation de toutes les à 1,7 million de francs, soit le taine sur son avenir.

« Drame classique de la sous-traitance », *dira-t-on.* « SERCE aurait dû mettre à profit les années de vaches grasses pour trouver ses propres créneaux. » *Soit. Mais cela ne saurait tout expliquer.*

SERCE ? « C'est également le drame de ces industriels plus techniciens que financiers qui ont négligé quelques principes fondamentaux », *laisse-t-on entendre du côté des pouvoirs publics.*

« Trop souvent, les entreprises de ce type se laissent griser par leur taux de croissance. C'est la fuite en avant. Elles auraient dû, bien au contraire, profiter de leur expansion pour améliorer leur gestion, renforcer les structures financières, accroître les fonds propres, en ouvrant, au besoin, leur capital à des personnes extérieures. » *Chez SERCE, rien de tel. Il n'y a pas d'outils de contrôle, pas de prévisions budgétaires. Les prix de revient sont approximatifs. Quant aux fonds propres, ils s'élèvent à 1,7 millions de francs, soit le même montant que le déficit du fonds de roulement. Aucun apport en capital n'a été fait ces dernières années. Le factoring (1) suppléait à tout : capital et banquiers. Or, ce système (en vigueur chez SERCE depuis 1969) masque souvent la fragilité des entreprises qui l'utilisent.*

La faillite de SERCE, c'est en fait « les risques du capitalisme sans capital ».

Pour tenter de sauver l'affaire, la note est lourde. Les études et expertises se poursuivent encore, mais le chiffre de 10 millions de francs est avancé. C'est beaucoup. Trouver un groupe qui accepte de reprendre SERCE en bloc paraît bien difficile. Si L.M.T. est prête à apporter une aide technique et commerciale, il n'est pas question pour le moment qu'elle reprenne SERCE. Aussi les services du ministère de l'industrie et de la recherche, la DATAR, cherchent-ils plutôt des partenaires pour chacune des quatre sociétés. Or le temps presse. Pour la plupart des cinq cents salariés concernés, les licenciements deviendront effectifs à la fin du mois d'octobre.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) La Société française de factoring (filiale du C.O.F.) payait « cash » les factures de SERCE, qu'elle se chargeait ensuite de recouvrer. Pour une entreprise, le « factoring » permet d'avoir des avances de trésorerie et de se décharger du recouvrement des créances.

AFFAIRES

L'OFFENSIVE AMÉRICAINE DANS LA MONTRE A QUA

Lip commercialisera les produ de National Semi Conducto

Lip va commercialiser les montres à quartz fabriquées par Novus, division « produits grand public » du géant américain National Semi Conductor (N.S.C.), second producteur mondial de circuits intégrés. Un accord d'exclusivité a été signé à cet effet entre les deux sociétés. Novus disposera ainsi d'un des plus puissants réseaux de distribution horlogère existant en France. En contrepartie, Lip fournira à National Semi Conductor les boîtiers destinés de l'habillement de ses montres.

Ce n'est pas la première fois qu'un accord de ce type est passé entre un groupe américain et une firme européenne. Voilà longtemps que la firme suisse Nepro achète des circuits intégrés en provenance des Etats-Unis, les assemble et les revend aux horlogers, Herma et Yema par exemple. Plus récemment, l'américain Hughes Aircraft s'est associé au groupe helvétique Ebauches S.A., qui le distribue à Jaz, en particulier, du fait des accords de coopération passés entre eux. Par ce biais, la technologie américaine domine peu à peu le marché de montre à quartz.

L'accord passé entre Lip et National Semi Conductor sonne-t-il le glas de recherches effectuées par les Français dans ce domaine ? On peut se poser la question. Lip repousse de loin en loin la sortie de sa propre montre à quartz à affichage digitale. M. Neuschwander, son patron, affirme que le projet n'est pas abandonné mais l'on voit mal dès lors comment il s'y prendra pour commercialiser dans le même réseau deux montres concurrentes.

Par ailleurs, le plan de développement de la montre à quartz en France (*le Monde* du 27 juillet), dirigé par Montrélec, société d'études de la montre électronique créée en 1971 par les quinze principaux fabricants d'horlogerie et la C.S.F., est en panne. Les horlogers français, murmure-t-on, sont incapables de s'entendre entre eux. Peut-être se décideront-ils à se serrer les coudes s'il s'avère que l'avenir du quartz dans l'horlogerie est moins mythique que certains veul dire. Jaz en tout cas a reti billes de Montrélec, et Thor C.S.F. paraît très réticent Français vont-ils renoncer à ter dans ce domaine avec les ricains ?

ANDRÉ DESS

LE C.N.P.F. INCITE LES INDUSTRIE A INVESTIR MAINTENA

« *Investir maintenant* » est le titre de l'éditorial d méro d'octobre de la rev Centre national patronal çais. Après avoir rappel différents avantages f consentis aux industriels investiront, le C.N.P.F. « *Certes, de nombreuses prises travaillent aujourd'h dessous de leurs capacit production et n'ont pas l'int d'accroître leurs équipement l'immédiat. Mais, les chefs treprise doivent avoir cons du fait que l'avantage fisc leur est offert s'étend s livraisons des trois proc années, c'est-à-dire une p pendant laquelle, en toute thèse, ils auront à réalis investissements, ne serait- pour assurer le remplac indispensable de l'équip hors d'usage ou pour ma leur productivité.*

Si les industriels prennen conscience de l'intérêt mesure obtenue, il n'est pa teux que son impact devra assez fort pour permettre bon nombre d'entrepris s'équiper à meilleur compt en contribuant à faire r l'activité et à réduire le chôr

● M. JACQUES CHIR transmis au Conseil mique et social le rappo l'imposition des plus- établi par une commissio sidée par M. Mongulla Conseil économique et donnera son avis vers le cembre.

AGRICULTURE

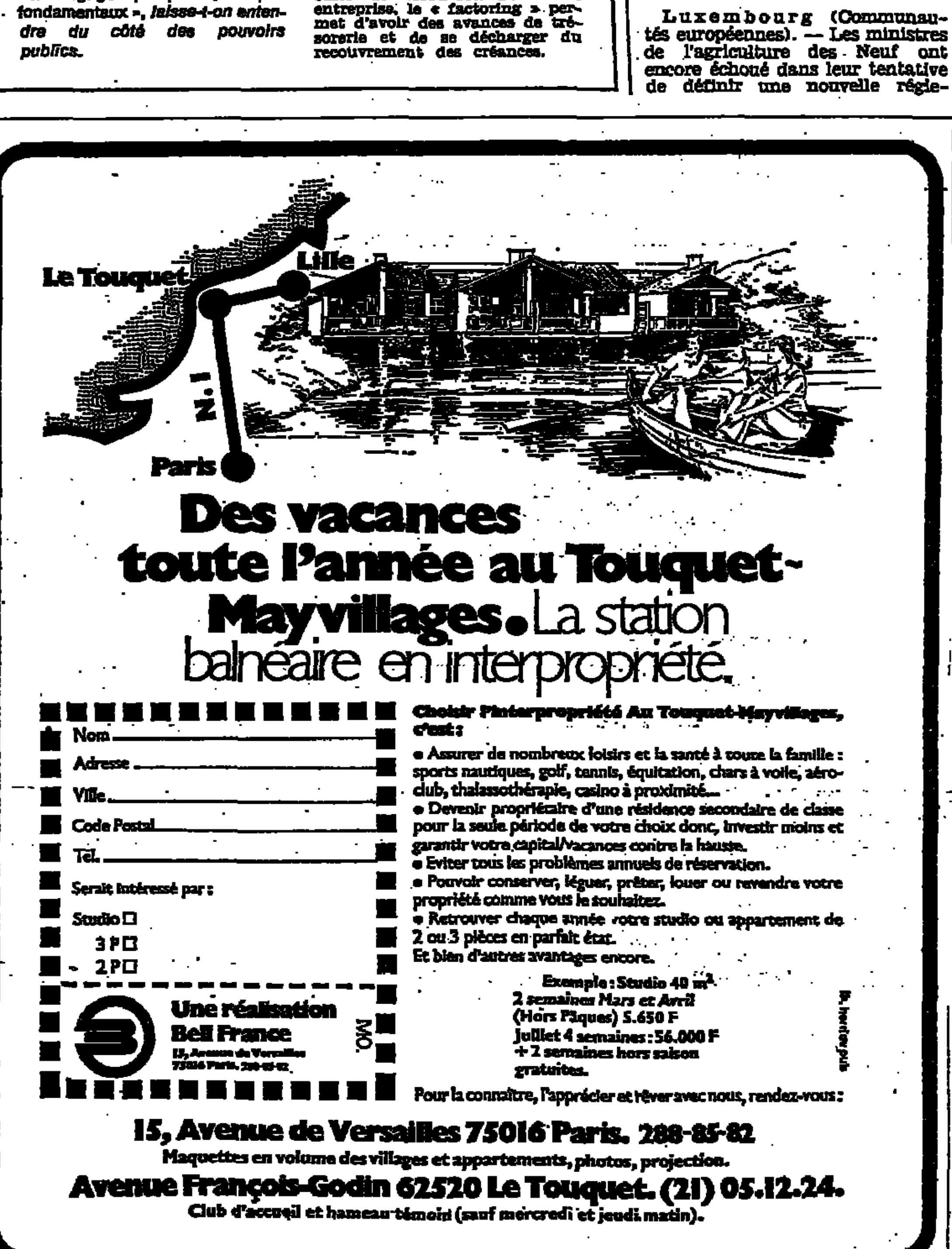
Les Neuf ont perdu une occasi de réorganiser le marché du v

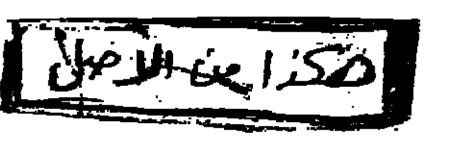
De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf ont encore échoué dans leur tentative de définir une nouvelle réglementation du marché du v discussion ne s'est mêm engagée : M. Marcora a diatement fait savoir qu continuerait pas la mise au du règlement tant que la perçue sur les importatio vin italien en France ne pas supprimée. Un déjeu travail, en compagn MM. Bonnet, Deniau et La ne l'a pas fait changer d'a conseil des ministres des reprendra donc le dossier sa réunion des 10 et 11 r bre. Compte tenu de l'év favorable du marché à cett la taxe aux frontières fra pourrait être supprimée. l'intervalle — les 29 et 30 c — les Neuf auront éga ouvert leur grand débat tomne sur la réforme de l' verte.

Mardi après-midi, Fran Italiens ne semblaient nu accablés par cet ajourneme premiers souhaitent ma quelque temps encore la ta frontières, afin de consol raffermissement du march çais. Compt etenu du ca contestable de cette taxe gard de la loi communaut se trouvaient mal placé bousculer les hésitation liennes. M. Marcora, de sc n'est pas pressé de voir un règlement dont il sait disciplines — conçues en partie pour freiner l'exten vignoble italien — sero accueillies par ses product présentées comme une déf Rome par l'opposition c niste. Il préfère que la r point du règlement inte dans le contexte du déba ral sur la réforme de la p agricole commune. Il lui se facile alors, croit-il, de l accepter par ses viticulte peut leur expliquer que crifices analogues sont im d'autres catégories d'agric en particulier aux prod français de lait et de bovine.

Une occasion vient p d'être manquée. La révisi fonde d'un règlement assurément trop libéral, être imposée aux Neuf du période de crise aiguë q vient de traverser. Au r où la conjoncture viticole liore, où le souvenir des tions massives et coûteus tompe, comment ne pas r que le gouvernement ital chigne à accepter une r dont il n'est pas évident aille à la rencontre de se rêts nationaux ? — Ph. L.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

LE DIALOGUE NORD-SUD

[...] question de la compétence des commissions de la conférence des Vingt-Sept a retardé la clôture de la « réunion préparatoire »

[...] « réunion préparatoire »
[...] prochaine conférence mi-
[...]lelle entre pays industrialisés
[...]s en voie de développement
[...]u, mardi 14 octobre à Paris,
[...]es difficultés. Exactement
[...]e la septième Assemblée
[...]le de l'ONU sur le dévelop-
[...]t, il y a un mois, à New-
[...] Il s'est agi pour les Dix
[...] mettre définitivement d'ac-
[...]sur les mandats à confier
[...] « orientations générales »
[...]ner aux quatre commissions
[...]seront chargées par la
[...] conférence ministérielle des
[...]-Sept d'étudier les problè-
[...] de l'énergie, des matières
[...]ères, du développement,
[...] que des questions finan-
[...]. Or, un tel accord n'est pas
[...]ement de procédure : il
[...]e également au fond du
[...]me. D'où quelques difficul-
[...]tténuées cependant par le
[...]u'à la différence de ce qui
[...]passé lors de la première
[...]n préparatoire, les délégués
[...]lent cette fois directement
[...] eux, au lieu de passer par
[...]e Guiringaud, le président
[...]ique.

[...] fin de journée, cependant,
[...]rogrès réalisés paraissaient
[...]ants pour qu'on puisse espé-
[...]e mercredi, au cours de la
[...]e plénière, la réalisation
[...] premier compromis sur la
[...] d'un document indien cor-
[...] par la C.E.E., en ce qui
[...]rne les trois premières
[...]missions, et d'un docu-
[...] saoudien, en ce qui con-
[...] la quatrième commission
[...]ve aux problèmes financiers.
[...]e entre-temps la rédaction
[...] déclaration finale repre-
[...] les décisions des recomman-
[...]s de la réunion préparatoire
[...]ndement avancé, il est gé-
[...]ment estimé, avenue Kléber,
[...]a réunion préparatoire de-
[...] terminer ces travaux mer-
[...] soir.

[...] façon générale, les pays in-
[...]ialisés, c'est-à-dire le Japon,
[...]États-Unis et la C.E.E., esti-
[...]t que les mandats des quatre
[...]nissions de la conférence des
[...]t-Sept *ont* été suffisamment
[...]sés par le consensus entériné
[...] les *dix* participants à la
[...]n préparatoire, les Améri-
[...] *surtout*, qui, d'autre part,
[...]iplient par la voix de
[...]ef de délégation, M. Robin-
[...]ous-secrétaire d'État pour
[...]faires économiques, et par
[...]de M. Enders, secrétaire
[...], les déclarations optimis-
[...]i frisent même l'enthou-
[...] M. Robinson a parlé ainsi
[...] : passionnante expérience »
[...]nstituera la future confé-
[...] des Vingt-Sept, du « pas
[...]nt » qu'elle manifeste en
[...] concerne l'interdépen-
[...]entre les peuples, de « la
[...]sation fondamentale de no-
[...]tion qui est intervenue tant
[...]n de l'opinion que de l'ad-
[...]ration américaine ». Pour
[...]résentants des États-Unis,
[...]atre commissions doivent
[...]sentiellement des instances
[...] de recherche et de propo-
[...] qui, une fois ratifiées par
[...]istres, pourraient être mises
[...]vre par les organismes in-
[...]onaux existants.

[...]e conception ne saurait sa-
[...] les pays du tiers-monde.
[...]nt à une novation des règles
[...]'économie internationale,
[...]i gardent l'impression que
[...]ys industrialisés cherchent
[...]rs à se lier le moins pos-
[...] *Certes*, nous a dit le chef
[...]élégation algérienne, M. Aït
[...]l, ambassadeur auprès de
[...]E. et au Benelux, *de grands*
[...] avant ont été réalisés au
[...]les derniers mois. Les pays
[...] et les pays pauvres ne sont
[...]ntagonistes dans tous les
[...]es, comme autrefois. En ce
[...]cerne l'approche des pro-
[...]. le progrès est réel, mais
[...]ment au contenu de la
[...]tion et à sa finalité, tout
[...] faire. Les pays industria-
[...]t changé le fusil d'épaule,
[...] fusil est toujours là. Nous
[...] donc des orientations gé-
[...] qui confirment la globa-
[...] la négociation et permet-
[...]x commissions d'établir un
[...] général (de coopération)
[...]ble. »

Bref, des méfiances subsistent. Elles s'étaient beaucoup atténuées avec les résultats de la septième assemblée et la réalisation du consensus. Elles viennent de se réveiller avec la convocation à Paris, en novembre prochain, d'une conférence économique et monétaire « au sommet » réunissant les six pays les plus grands et les plus riches du monde. « *Quoi !* remarquent les délégués du tiers-monde, non sans irritation, *à peine les pays industrialisés ont-ils accepté de dialoguer avec nous sur les problèmes économiques qu'ils décident de se réunir auparavant dans le même lieu pour se concerter. Ils ont beau dire que c'est dans l'intérêt général, en réalité une fois de plus, les décisions importantes seront prises sans nous.* »

Quant à la demande de la Grande-Bretagne d'une représentation séparée de celle de la C.E.E., si elle n'est pas évoquée par la réunion préparatoire qui est parfaitement incompétente à ce sujet, elle continue de faire l'objet de bien des conversations en coulisse. En principe les délégués affirment tous, qu'ils soient ou non du tiers-monde, qu'il n'est pas possible que le Royaume-Uni compromette le sort d'une conférence par ses exigences et qu'il retirera certainement sa demande. « *C'est un problème à résoudre d'abord par les Neuf* », nous a déclaré, pour sa part, le chef de la délégation japonaise M. Miyazaki, directeur général des affaires économiques au ministère japonais des affaires étrangères. Ce dernier estime que l'O.C.D.E. n'aura sans doute pas à se mêler de la question, sinon peut-être pour faciliter une solution souple dans le cadre des commissions. Et il est bien vrai que devenue puissance pétrolière, la Grande-Bretagne n'a pas les mêmes intérêts que ceux de la C.E.E. et qu'en conséquence elle pourrait valablement revendiquer, par exemple, un siège séparé au sein de la commission de l'énergie, parmi les cinq sièges qui seront attribués probablement aux pays industrialisés.

JEAN SCHWŒBEL.

[...] TAUX DE CHOMAGE AU [...]ADA a très légèrement [...]inué en septembre, passant [...]7,3 % de la population [...]e, en août, à 7,2 %. Cepen-[...], le chômage a continué [...]gmenter dans trois pro-[...]es : au Québec (9,3 % de [...]opulation active), en Co-[...]ie britannique (9,6 %) et [...]ouvelle-Écosse (8,1 %).

[...] ÉTATS-UNIS, LES VEN-[...] DE DETAIL ONT PRO-[...]SSE de 0,4 % en septem-[...] pour atteindre 50 milliards [...]ollars. Les ventes avaient [...]enté de 0,3 % en août, et [...] reculé de 0,8 % comme il [...]t été primitivement an-[...]é. En un an, par rapport [...]ptembre 1974, la progres-[...] a été de 9 %. Enfin, [...]rès le département améri-[...] du commerce, les ventes [...] augmenté de 5,8 % au [...]s de la première semaine [...]obre par rapport à la se-[...]e précédente. — (*A.F.P.*)

M. Agnelli retour de Chine

De notre correspondant

Rome. — Ce ne pouvait être qu'une conférence de presse *affolata* (pleine de monde), comme on dit en Italie. Déjà quand il ne fait rien, M. Giovanni Agnelli subjugue la moitié de la péninsule ; mais quand il revient de Chine, après y avoir conduit une délégation du patronat italien, c'est un frémissement général de curiosité.

Fidèle à son personnage de Rockefeller italien, mitigé de Kennedy, le P.-D. G. de Fiat est cependant rentré de Pékin les mains à peu près vides. Il est vrai qu'en Chine « *les temps sont très longs, encore plus longs que chez nous en Italie* » et que l'objet de ce voyage n'était pas clairement défini. *Il s'imposait néanmoins : « L'Europe entière*, souligne M. Agnelli, *est en situation de surproduction, d'excès de main-d'œuvre et de carence énergétique.* » L'immense marché chinois peut difficilement ne pas la tenter.

Les échanges entre l'Italie et la Chine ne dépassent pas 250 millions de dollars par an et n'ont guère de chance à court terme de se développer. Mais M. Agnelli va un peu plus loin. Pourquoi « *la Chine n'importerait-elle pas aujourd'hui de la technologie italienne, payant demain en énergie* » ? Elle produit déjà près de 80 millions de tonnes de pétrole avec une augmentation annuelle de 20 %. « *Pour les automobiles,* dit en souriant le P.-D. G. de Fiat, *on verra après.* » Et — il n'est pas interdit de rêver — pourquoi la Chine et l'Italie n'engageraient-elles pas un jour « *des projets communs dans des pays tiers* » ?

Pour le moment, le pays de Mao a surtout besoin d'installations pétrochimiques, d'équipements pour l'industrie minière, de machines agricoles... L'Italie, qui réussit à s'implanter étonnamment bien dans les royaumes pétroliers, n'a aucune raison de reculer devant la Grande Muraille pour autant que M. Agnelli ouvre le pas et use de sa légendaire séduction. — R. S.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

TROISIÈME AGE

LA RETRAITE A 60 ANS

Les consultations approfondies commencent dès mercredi 15 octobre au ministère du travail

A peine terminés à Matignon, les entretiens sur l'abaissement de l'âge de la retraite entre le gouvernement et les partenaires sociaux doivent reprendre de manière plus approfondie au ministère du travail dès ce mercredi 15 octobre, en « nocturne » : une délégation de F.O. devait être reçue par M. Michel Durafour, ministre du travail, et les consultations devraient se poursuivre à « *rythme soutenu* », la rencontre avec la C.G.T. et la C.F.D.T. étant déjà fixée pour jeudi 16 octobre, à 17 heures.

Le premier ministre, M. Chirac, qui a terminé ses entretiens mardi 14 octobre en recevant une délégation de la FEN conduite par M. André Henry, a confirmé les orientations du gouvernement : première étape, en 1976, pour la reconnaissance du droit à la retraite à soixante ans au taux plein aux travailleurs manuels et — semble-t-il — pour une partie d'entre eux seulement, la priorité étant accordée à ceux qui occupent des postes pénibles.

Le premier ministre a en effet déclaré :

« *Il va y avoir un calendrier échelonné sur un certain nombre d'années ; c'est inévitable. Dans l'esprit du gouvernement et en fonction des directives du président de la République, une première étape sera franchie dès 1976 ; elle concernera en priorité les travailleurs manuels qui ont travaillé le plus longtemps et dans des conditions pénibles.* »

M. André Henry, qui conduisait la délégation de la FEN, s'est prononcé pour la formule de la retraite à la carte et s'est déclaré attaché à mettre fin au problème du cumul entre les pensions et les emplois de l'Etat.

● *Le groupe d'études sur la rémunération du travail manuel* constitué à la demande du président de la République et présidé par M. Pierre Giraudet, directeur général de la R.A.T.P., sera composé de MM. Francis Desrousseaux, secrétaire général de la fédération Force ouvrière des textiles ; Jean-Léon Donnadieu, directeur général des relations humaines de B.S.N. ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat et Paul Huvelin, président d'honneur du C.N.P.F.

Une campagne de la Fondation de France

ROMPRE LA SOLITUDE DES PERSONNES AGÉES

Ouvrant mardi soir la campagne nationale en faveur des personnes âgées, organisée par la Fondation de France et le comité national d'entente des associations concernées sur le thème : « Ne les laissez pas seules ! », Mme Simone Veil, ministre de la santé, a déclaré : « *Il n'est pas possible d'ignorer que notre pays compte plus de sept millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, qu'elles représentent 13 % de la population et que plus de un million et demi d'entre elles vivent seules. Chacun doit savoir qu'en 1980 le nombre de ces personnes atteindra huit millions. Comment, dans ces conditions, ne pas se soucier du sort de ceux qui ont fait la société où nous vivons et dans laquelle, pourtant, beaucoup d'entre eux se sentent mal à l'aise ? Nous devons comprendre que nous profitons tous de cet accroissement de l'espérance de vie qui a doublé en moins d'un siècle. Il est donc temps de penser que la vieillesse fait partie de notre vie...* »

Ainsi que l'avait rappelé M. Roger Seydoux, au nom de la Fondation de France, Mme Veil a souligné que la majorité des Français considèrent que la solitude est le problème majeur des personnes âgées. « *En décidant de consacrer une grande campagne d'information au combat contre cette solitude*, a-t-elle conclu, *la Fondation de France rejoint non seulement le sentiment du corps social, mais aussi l'aspiration des personnes âgées elles-mêmes.* »

Cette campagne, qui démarre vendredi 17 octobre, se traduira notamment par des collectes dans les endroits publics et par la vente de cartes de soutien, ainsi que par de nombreuses interventions de la presse écrite et télévisée.

LOGEMENT

LA HAUSSE DES LOYERS SERA TRÈS INÉGALE

Bien rares seront les locataires qui, s'apprêtant à régler le terme d'octobre, verront clair dans la somme qui leur sera réclamée, sans même prendre en compte le montant des charges, toujours source de contestations.

Les situations varient en effet selon que la hausse annuelle leur a déjà été ou non appliquée en juillet, et selon qu'ils habitent un immeuble ancien (loi de 1948), un logement « social » ou un appartement à loyer libre.

● *Logements anciens* (loi de 1948). La hausse, selon la recommandation de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (*le Monde* des 22-23 juin) doit être limitée à 7,5 % pour l'année. Si le locataire a vu en juillet son terme augmenter de ce pourcentage, il paiera cette fois-ci la même somme qu'il y a trois mois. En revanche, si le terme de juillet n'avait subi aucune augmentation (les quittances ayant été établies *avant* que ne soit connue la recommandation de M. Fourcade), il doit s'attendre à une augmentation de 7,5 % de son loyer, à laquelle s'ajoutera un rappel d'un montant égal.

● *Logements sociaux*. — En principe, les organismes d'H.L.M. appliquent à la lettre la recommandation du ministre. Mais certains d'entre eux avaient, en juillet, augmenté leurs loyers de 10 à 12 %. Leurs locataires devraient donc constater une baisse — tout à fait momentanée — de leurs quittances d'octobre, puisque le « trop perçu » en juillet devrait en être déduit. Mais la situation n'est pas si simple. L'extrême diversité des situations financières des organismes d'H.L.M., la péréquation qu'ils pratiquent, pour leurs loyers, entre les différents groupes d'habitation qui composent leurs patrimoines, ont amené leurs responsables à moduler les hausses à la fois dans le temps et suivant l'ancienneté et l'état des immeubles qu'ils gèrent. Aucune règle générale ne peut donc être dégagée, les situations variant d'un organisme à l'autre et d'un groupe à l'autre d'un même organisme suivant la politique des loyers pratiquée par les gestionnaires.

● *Loyers libres*. — La plupart des baux sont indexés sur l'indice du coût de la construction, dont la hausse est cette année de 21 %. La Confédération nationale des administrateurs de biens a cependant demandé à ses adhérents de limiter la hausse actuelle à celle de l'érosion monétaire ; les augmentations à prévoir, selon que la révision du loyer s'opère en juillet ou en octobre et selon qu'on paye à terme échu ou à terme à échoir, devraient donc être comprise entre 10 % et 14 %. Mais, là aussi, les situations sont très diverses selon les relations qui existent entre propriétaires et locataires, *selon la force de* persuasion des premiers et la capacité de résistance des seconds et, enfin, selon l'état du marché du logement dans la localité considérée.

J. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARCOR - LABAZ

Au cours de leurs réunions des 3 et 6 octobre, les conseils d'administration de Parcor et de Labaz ont examiné l'organisation industrielle des deux groupes.

Ils ont constaté que les importantes unités de fabrication pharmaceutique de Labaz à Ambarès et de Févrler Decoisy Champion, filiale de Parcor, à Paris, gagneraient à être mises sous une responsabilité unique. Ils ont en conséquence décidé le principe de l'apport à Labaz par Parcor de la quasi-totalité du capital de Févrler Decoisy Champion contre remise d'actions nouvelles Labaz. Sous réserve d'études complémentaires en cours, Parcor détiendrait à l'issue de l'apport une participation de 12 % dans le capital de Labaz.

Cette opération doit être soumise aux assemblées générales extraordinaires des deux sociétés, qui seront convoquées prochainement. Elle permettra de coordonner et de rationaliser plus librement le fonctionnement de cet ensemble industriel, sans que soient prévues de répercussions sur l'emploi dans les deux unités.

ÉLYSÉES - VALEURS

Assemblée générale ordinaire du vendredi 10 octobre 1975

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 10 octobre 1975, sous la présidence de M. Jacques Rueff, a approuvé les comptes de l'exercice clos *le 30 juin 1975.*

Les revenus distribuables de l'exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau, à 7 409 058,42 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,80 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1,23 F, soit un revenu global de 8,03 F au lieu de 7,57 F (6,60 + 0,97 de crédit d'impôt) pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a fixé au 16 octobre la mise en paiement du dividende qui sera matérialisé par deux coupons :

— N° 16 de 2,48 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,25 F ;

— N° 17 de 4,32 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,98 F.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en franchise totale des frais de souscription jusqu'au 31 décembre 1975.

Au cours de l'assemblée, M. Jacques Rueff a souligné que la valeur liquidative d'Elysées - Valeurs avait augmenté de 3,3 % de la clôture de l'exercice jusqu'au 9 octobre et de 26,81 % sur le niveau le plus bas atteint le 22 octobre 1974.

Il a, d'autre part, déclaré : « *J'ai la conviction que le problème de l'économie mondiale sera un jour résolu par le rétablissement d'un système monétaire international efficace, rien, malheureusement, ne permet d'affirmer que cette solution doive survenir prochainement.*

» *Ce diagnostic détermine notre politique — prudente et défensive tant que la solution ne sera pas en vue et préparation systématique d'une situation de liquidités qui permette une offensive vigoureuse tous azimuts dès qu'enfin la solution sera en vue.*

» *La flexibilité de gestion qui est le principe même de la formule de placement Sicav portera alors tous ses fruits, et vous ne manquerez pas de le voir apparaître dans les cours d'Elysées-Valeurs.* »

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le bénéfice net du premier semestre 1975 (résultats des agences outre-mer et étranger exclus) s'est élevé à 14,07 millions de francs contre 5,58 millions de francs au 30 juin 1974, après 13,29 millions de francs d'amortissements (contre 12,23 millions de francs) et 5,92 millions de francs d'impôts sur les sociétés (contre 1,68 million de francs).

Cette progression s'explique, en bonne partie, par l'augmentation des *dividendes reçus des filiales*, principalement étrangères, par des révisions de prix obtenues seulement cette année sur des travaux réalisés en 1974, et par le fait que le premier semestre de l'année dernière avait supporté une provision correspondant à la taxe exceptionnelle de 18 %.

Par ailleurs, les agences outre-mer et à l'étranger devraient, avec un chiffre d'affaires en très forte augmentation, obtenir dans l'ensemble des résultats favorables.

On peut donc aujourd'hui prévoir, pour l'exercice 1975, une progression sensible du bénéfice net de la société, ainsi que du résultat consolidé du groupe Routière Colas.

CROUZET

Résultats du premier semestre 1975

Le bénéfice net de CROUZET FRANCE, pour le premier semestre 1975, s'élève à 1 899 400 F dont 999 396 F de cession de « know-how », contre un bénéfice (avant déduction de la contribution exceptionnelle) au 30 juin 1974 de 4 889 000 F.

Le résultat au 30 juin 1975 a été déterminé après déduction :

— de la dotation aux amortissements de 15 502 300 F ;

— de la provision pour impôts de 804 300 F ;

— de provisions pour dépréciation de titres de 1 270 000 F.

La diminution des résultats à fin juin 1975 est due à la récession économique dont les effets ont été durement ressentis dans l'activité des « composants d'automatismes ».

L'option de maintenir, dans la mesure du possible, le plein emploi du personnel a eu pour conséquence une dégradation de la rentabilité. Celle-ci a pu néanmoins être pondérée par l'expansion enregistrée dans la division « aérospatiale et système », qui constitue un élément d'équilibre pour traverser une période de récession particulièrement longue.

CONVERTIBLES

SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Téléphone 261-53-44

ORIENTATION : Portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 30 septembre 1975

Nombre d'actions en circulation : 588 900.

Actif net en millions de francs : 60,13.

Composition de l'actif net :

— obligations convertibles françaises	36,7 %
— obligations convertibles étrangères	35,9 %
— autres obligations françaises et étrangères	15,4 %
— actions françaises et étrangères	7,5 %
— disponibilités	4,5 %

Valeur liquidative : 102,11 F.

Souscriptions et rachats à tout moment à :

— Société séquanaise de banque : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 : tour Assur, quartier *Louis-Blanc*, 92083 Paris-La Défense, tél. 766-16-10, et dans ses agences de province.

— Banque française de dépôts et de titres : 4, rue de Téhéran, 75008 Paris, tél. 924-90-54.

— Crédit universel : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. 231-36-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil, tél. 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne, tél. 603-08-30, *et dans ses* agences de province.

SACILOR

Pour le premier semestre 1975 résultats de Sacilor font appar au niveau de la société, une pert 320 millions de francs avant a tissements et provisions. Pour même période de 1974, les résu bruts s'étaient établis à 422 lions de francs avant amort ments, après prise en compte c provision pour hausse des prix.

Après consolidation ave quotes-parts de la société dans lac, Richemont et S.L.V., les r tats avant tous amortissement provisions font ressortir une de 249 millions de francs contr solde positif de 711 million francs pour le premier semestre

DOCKS DE FRANCE

Au 30 septembre 1975, c'est-à pour les neuf premiers moi l'exercice en cours, le chiffre faires provisoire consolidé, t *taxes comprises, s'est élevé* à 1 liard 950 millions de F, en pro sion de 13,7 % sur celui de l riode correspondante de 1974.

Si l'on inclut les ventes réa par les trois magasins Recor chiffre d'affaires a atteint 2 liards 155 millions de F, soit progression de 25,6 %.

AMREP

AMREP rappelle qu'en raison prochaine augmentation de ca la convertibilité des obligation 1972 sera suspendue du 22 oc 1975 au 6 janvier 1976.

Une plaquette contenant le port du conseil d'administrat l'assemblée générale ordinaire tuant sur les comptes de l'ex 1974 et une lettre aux action et obligataires, en date du 15 tembre 1975, sont disponible simple demande au siège, 49 avenue Hoche, 75008 Paris, 766-52-60.

MOTEURS LEROY-SOME

Résultats intérimaires du premier semestre 197

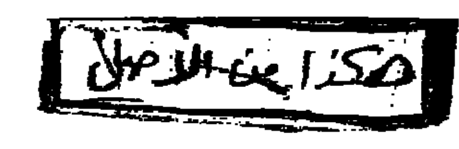
La situation provisoire au 30 1975 fait apparaître un résult de 10,438 millions de francs, po chiffre d'affaires hors taxe 323,693 millions de francs. A la époque de l'exercice précéder résultat net se montait à 0,244 lions de francs pour un chiffre faires hors taxes de 305,187 mi de francs. Cette situation trad résultat d'un effort importa niveau de la réduction des co fabrication, ainsi que d'une co reconversion sur le plan des pr et sur celui des clientèles.

Les méthodes de calcul du tat intérimaire sont identiq celles qui ont été utilisées en Il faut toutefois rappeler que sultat à fin juin 1974 tenait c d'une provision pour hausse de d'un montant de 5 millio francs, de la contribution exce nelle à hauteur de 2,35 milli francs et d'une provision pour de 1,8 million de francs, élé qui n'ont pas leur équivalent a Les amortissements dotés 10,795 millions de francs à fi 1974 l'ont été pour 10,866 milli francs à fin juin 1975.

Le chiffre d'affaires hors tax neuf premiers mois de l'exercic s'élève à 439,783 millions de soit pratiquement au niveau de de la période correspondan l'exercice précédent.

Les perspectives du dernie mestre permettent d'espérer *chiffre d'affaires 1975* avo celui de 1974, la capacité claire, bien qu'inférieure à c l'année dernière, pouvant se m nir à un niveau relativement faisant, compte tenu de la conjoncture actuelle.

De son côté, la filiale Eta ments Pompes Guinard, a réal cours des trois premiers trin un chiffre d'affaires hors ta 177,758 millions de francs (provisoire), contre 156,372 milli francs en 1974 (+ 13,7 %). Le tat (non imposable) est de de 4 millions de francs juin 1975.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 OCTOBRE

Assez vive reprise

ent tourne décidément très la Bourse de Paris. Orienté baisse lundi, il a soudain à la hausse ce mardi.

que toutes les grandes s de la cote l'ont eu en Michelin, Peugeot, C.G.E., Thomson-Brandt, Moulinex, Carrefour, Française troles, Roussel-Uclaf, L'Air Saint-Gobain, et bien s encore, qui ont monté en ne de près de 3 %.

otal, l'on a dénombré une cinquantaine de hausses, plus de vingt égales ou supérieures à 2 %. Le mouvement continu, à en juger l'indice t, dont l'avance attei-1,12 % à 14 h. 15, après à l'ouverture. La construction électrique, le secteur bancaire, le bâtiment et les grandes es ont, comme à l'habitude, particulièrement retenu l'at- des opérateurs.

reprise de Wall Street a llement favorisé ce redresse-t. Mais autour de la cor- certains professionnels in- ent un autre motif. Ne di- pas, en effet, que les non- nts ne devant pas être taxés plus-values, le phénomène onnel d'anticipation sur tuels achats émanant de ger s'était déclenché? Pré- ée mais pertinente, cette tion en vaut bien une au- Reste à savoir si elle est , malgré l'application de es achats japonais. Pour bornons-nous à constater volume d'activité, quoique mentation sensible, est loin ndre ses niveaux d'antan.

a encore fléchi, le lingot t 75 F, à 20.905 F, le kilo rre 90 F à 20.810 F et le on 2,50 F à 237,60 F (après F). Le volume des tran- ns est revenu de 11,21 à illions de F.

neté des valeurs étrangères, ment des américaines et troles internationaux.

ux du marché monétaire
s privés .... 7 .. %

LONDRES

La tendance est pour le moins indécise mercredi à l'ouverture. Les industrielles s'effritent légèrement de même que les banques et les pétroles. Nouvelle avance des mines. Relative stabilité des Fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 142 .. contre 140 50

VALEURS	CLOTURE 14/10	COURS 15/10
War Loan 3 ½ %	25 1/4	25 5/16
Beechams	311 ...	310 1/2
British Petroleum	585 ...	580 1/2
Shell	365 ...	361 1/2
Vickers	133 ...	133 ...
Imperial Chemical	283 ...	282 ...
Courtaulds	136 ...	135 ...
De Beers	310 ...	310 ...
*Western Holdings	27 ...	27 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	172 ...	172 ...
*West Driefontein	36 ...	36 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises	127,6	129,9
Valeurs étrangères	121,2	124,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,5	74

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SACILOR. — La situation au 30 juin fait apparaître une perte de 320 millions de francs avant amortissements et provisions. Bénéfice brut un an auparavant à même époque : 422 millions de francs après provision pour hausse des prix. Après consolidation, le déficit atteint 249 millions de francs contre un solde positif de 711 millions de francs.

VINIPRIX. — Bénéfice au 30 juin après amortissements : 7,7 millions de francs contre 6,4 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice précédent, d'une durée exceptionnelle de onze mois.

SAUNIER - DUVAL. — Le premier semestre se solde par une perte de 6,6 millions de francs, compte tenu d'une plus-value de cession de 16,7 millions de francs, contre un bénéfice de 0,71 million au 30 juin 1974.

ORIGNY-DESVROISE. — Le bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 30 juin s'élève à 9,93 millions de francs. Ce résultat, contrairement à ce que nous avions indiqué par erreur dans « le Monde » du 14 octobre, n'est pas comparable à celui obtenu pour le précédent exercice (6,55 millions de francs), d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois. Dividende global inchangé de 15 F, mais rémunérant sur douze mois un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

NEW YORK

Plus irrégulier

La tendance est redevenue très irrégulière mardi à Wall Street. Après une nouvelle hausse initiale les cours ont de nouveau fléchi. Tous les gains obtenus au départ n'ont toutefois pas été reperdus, et, en clôture, le nombre de hausses (780) dépassait encore celui des baisses (579). Mais, en raison du recul de plusieurs grandes vedettes, comme Kodak, General Electric et General Motors, entrant dans la composition du Dow Jones, l'indice des industrielles a cédé 2,52 points à 835,25. Aux alentours de midi, son avance atteignait près de 10 points. L'activité s'est notablement accélérée : 19,96 millions de titres ont changé de mains contre 12,02 millions la veille.

La perspective d'un nouvel affrontement, à l'avenir, entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole sur la question des prix, évoqué par le cheikh Yamani, et les réticences du président Ford à inciter le Congrès à voter à l'aide de la ville de New-York ont un peu rafraîchi l'atmosphère. Mais les spécialistes se refusent à interpréter dans un sens défavorable les ventes bénéficiaires qui ont été enregistrées.

Le mouvement de hausse s'est poursuivi dans divers compartiments : pétroles, bâtiment, sidérurgie, papier, tabac.

Indices Dow Jones : transport, 167,28 (+ 2,13) ; services publics, 81,51 (+ 0,32).

VALEURS	COURS 13/10	COURS 14/10
Alcoa	38 3/4	37 5/8
A.T.T.	47 5/8	47 5/8
Boeing	28 ...	28 ...
Chase Manhattan Bank	28 3/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	119 1/4	119 1/4
Eastman Kodak	102 1/8	100 1/4
Exxon	92 3/8	92 5/8
Ford	38 7/8	38 3/4
General Electric	48 1/4	47 1/2
General Foods	25 5/8	25 5/8
General Motors	54 3/8	53 1/4
Goodyear	20 5/8	20 5/8
I.B.M.	210 1/2	208 1/2
I.T.T.	20 ...	20 1/8
Kennecott	31 3/8	31 1/8
Mobil Oil	47 1/2	47 1/4
Pfizer	27 5/8	27 1/2
Schlumberger	74 5/8	74 1/4
Texaco	23 3/4	23 7/8
U.A.L. Inc.	25 1/2	25 1/4
Union Carbide	57 ...	57 1/4
U.S. Steel	63 1/2	64 1/8
Westinghouse	12 1/2	12 7/8
Xerox	63 ...	60 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/10	15/10
1 dollar (en yens)	302 60	302 70

BOURSE DE PARIS — 14 OCTOBRE — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 375	4 428	4 40
Canada ($ can. 1)	4 280	4 308	4 24
Allemagne (100 DM)	170 720	171 650	170 ..
Belgique (10 fr.)	11 387	11 322	10 90
Danemark (100 krd.)	73 370	73 620	72 50
Espagne (100 pes.)	7 431	7 472	7 22
Grande-Bretagne (£ 1)	9 031	9 093	9 ..
Italie (1 000 lires)	6 491	6 521	6 98
Norvège (100 kr.)	80 120	80 120	79 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 880	168 100	165 50
Portugal (100 esc.)	16 495	16 620	13 50
Suède (100 krs.)	100 620	100 570	100 ..
Suisse (100 fr.)	165 125	165 500	154 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/10
Or fin (kilo en barre)	20900 ..	20865 ..
Or fin (kilo en lingot)	20980 ..	20905 ..
Pièce française (20 fr.)	240 10	237 60
Pièce française (10 fr.)	169 50	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	209 10	207 40
Union latine (20 fr.)	196 50	195 ..
Souverain	199 70	197 30
Pièce de 20 dollars	1019 60	1011 60
Pièce de 10 dollars	500 ..	500 ..
Pièce de 5 dollars	320 20	... ..
Pièce de 50 pesos	820 ..	819 ..
Pièce de 10 florins	190 50	185 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1975 a été tiré à 550 640 exemplaires.

Doyen de la Comédie-Française

Jacques Charon est mort

Jacques Charon vient de mourir, dans son domicile parisien, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

LE MAITRE DU VAUDEVILLE

Combien de personnages était Jacques Charon, fils d'un bonnetier, voisin de la Comédie-Française, où il a fait une carrière « classique » : pensionnaire à sa sortie du Conservatoire, sociétaire, vice-doyen, doyen ?

Carrière classique mais point austère. Il initie la Maison de Molière au comique extravagant. Il y monte Feydeau comme personne. *Le Fil à la patte*, notamment, où il utilise, dans un second rôle qui devient l'attraction du spectacle, les acrobatiques délires de son ami et complice Robert Hirsch. Jacques Charon est fait pour mettre en place et huiler la mécanique du rire. Il peut se permettre de pousser le moteur au maximum parce qu'il en connaît les rouages, qu'il sait comment les entretenir. Il écrit dans son livre *le Paradoxe du comédien* : *« Eût-il du génie, un comédien ne fait rien passer avec une voix rauque ou détimbrée, une respiration spasmée, une diction molle, un débit boulé, un cheveu sur la langue... A vous les petits cailloux dans la bouche trop molle et la mâchoire qui fait mal d'avoir mordu des heures dans des morceaux bien musclés de la langue française, à vous les répétitions jusqu'à l'obtention du son exact, des syllabes et des finales bien soutenues... »*

Fidèle au Français, Jacques Charon est le maître incontesté du vaudeville. Il s'offre des fantaisies au Boulevard, dont il devient le metteur en scène fétiche, où il monte ses trois spectacles par an. D'une intrigue et de trois vedettes, il fait un triomphe.

Rondeur infatiguable — « *Simple question d'organisation* », dit-il, — il interprète chez lui, au Français, les grands classiques, surtout Molière. Il s'étudie pour vaincre un trac qu'il dit obsédant : « *Je ne joue pas dans l'émotion, je joue dans la gaieté. Il me faut un souffle libre, une mâchoire détendue, des mains paisibles...* » Il souffre peut-être, mais il n'y paraît pas. On se souviendra longtemps de Jacques Charon Sganarelle du *Dom Juan* monté par Bourseiller : faux bon gros sur ses gardes, il juge et jauge son maître aimé avec pudeur, pour savoir jusqu'où il peut aller trop loin avec lui dans l'insolence et l'amitié, valet comptant ses sous à venir et réclamant ses gages, frustré dans son affection et son intérêt, *étreint par un vrai désespoir* qui annonce la colère.

Jacques Charon devait monter un Feydeau à l'Atelier, il devait être Puntila dans *Maître Puntila et son valet Matti* mis en scène par Guy Rétoré, le premier Brecht inscrit au répertoire de la Comédie-Française.

COLETTE GODARD.

[Né le 27 février 1920 à Paris dans une famille de bonnetiers, Jacques Charon avait fait ses études secondaires au lycée Charlemagne, et ses classes d'art dramatique chez Julien Bertheau. Reçu en 1939 au Conservatoire national, il joue, pendant la guerre, à la Comédie-Française (qui manque, à cette époque, de jeunes comédiens) et participe à une tournée dans les Balkans.

Puis c'est la guerre et les chantiers de jeunesse. En 1941, il remporte son prix, devient pensionnaire au Français, signe, à cette époque, la mise en scène d'*Arlequin*, que lui confie Gaston Baty. Il est nommé sociétaire en 1947 et interprète alors de nombreuses comédies, et en particulier : *le Distrait*, *le Malade imaginaire*, *Amphitryon*, les vaudevilles de Labiche et de Feydeau, et, plus récemment, *Richard III* et *le Bourgeois gentilhomme*.

Entre 1945 et 1974, il met en scène plus de trente pièces, et notamment *la Double Inconstance*, *les Fourberies de Scapin*, *Un fil à la patte*, *Cyrano de Bergerac*, *la Puce à l'oreille*, *Occupe-toi d'Amélie*, etc.

En 1973, il est à la fois le metteur en scène et l'interprète de *l'Impromptu de Marigny*, au Théâtre Marigny.

Depuis 1942, il a figuré dans une quinzaine de films (*le Dindon*, *l'Auberge rouge*, *le Bourgeois gentilhomme*, *Comment épouser un premier ministre*) et, en 1968, il réalise lui-même *la Puce à l'oreille*. En 1966, les téléspectateurs le voient dans *Si Perrault m'était conté* et, en 1974, dans *Tartuffe*.

Directeur artistique des Bouffes-Parisiens, codirecteur du Théâtre Mogador, Jacques Charon n'avait jamais quitté l'administration du Théâtre-Français, où il avait été tour à tour membre du comité d'administration (en 1956), vice-doyen (en 1961) puis doyen (en novembre 1971), à la suite de Louis Seigner.

En 1975, il signait ses Mémoires, sous le titre : *Moi, un comédien*.]

● *La comédienne Catharina Renn* vient de mourir à Paris. Elle était âgée de soixante-deux ans. D'origine allemande, elle travaillait en France depuis la deuxième guerre mondiale. Elle avait joué, entre autres, dans *Tchin-Tchin*, de François Billetdoux, dans *Crime et Châtiment*, de Robert Hossein, et participé à de nombreuses pièces télévisées. Elle figurait dans la distribution du feuilleton *Noëlle aux quatre vents*.

M. GISCARD D'ESTAING EN TUNISIE DU 6 AU 8 NOVEMBRE

La présidence de la République a annoncé officiellement, ce mercredi 15 octobre, que M. Valéry Giscard d'Estaing se rendrait en visite officielle en Tunisie les 6, 7 et 8 novembre, à l'invitation de M. Habib Bourguiba, président de la République tunisienne.

A Paris

UN COMMANDO ANTI-TERRORISTE S'ATTAQUE A DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

La police judiciaire enquête actuellement sur les menaces dont ont été victimes, dans la soirée du 12 octobre, des réfugiés espagnols à Paris de la part d'un commando se réclamant de l'ATE (Anti-terrorisme-ETA).

Il est 21 h. 30 lorsque un commando de trois hommes pénètre au 26, rue Neuve-des-Boulets (onzième arrondissement), au domicile de deux *réfugiés espagnols occupés à regarder* la télévision en compagnie d'une amie. L'un des hommes porte un pistolet mitrailleur et les deux autres des pistolets automatiques. Après avoir neutralisé les occupants des lieux, les trois inconnus commencent une fouille en règle, s'emparant des passeports, des carnets d'adresses et de lettres personnelles des réfugiés.

Tandis que l'un des hommes quitte la pièce pour, prétend-il, communiquer les documents « *à ses supérieurs* », les autres interrogent les occupants pour tenter de savoir à quel moment doivent arriver trois autres réfugiés. L'un d'eux semble les intéresser particulièrement : M. Javier Lecumberry Beguiriztain, *trente-quatre ans, connu comme sympathisant* de l'ETA.

Vers minuit, le troisième homme du commando revient, rend son passeport à la jeune fille et précise que les deux autres seront renvoyés par la poste à condition qu'un silence complet soit observé sur l'opération. Puis le commando disparaît. D'après le récit des témoins, les trois hommes s'exprimaient dans un espagnol correct, « *avec, toutefois, un fort accent caractéristique des ressortissants français d'Afrique du Nord d'origine espagnole* ».

Au lendemain de cette expédition, un attentat à la bombe avait lieu contre les éditions Ruedo Iberico, 6, rue du Latran à Paris (5e). L'engin a explosé le 14 octobre, vers 2 heures du matin, provoquant des dégâts importants. Les éditions Ruedo Iberico précisent qu'elles publient, « *depuis 1962, des livres essentiellement sur l'Espagne qui sont dans leur totalité interdits par la censure franquiste* ».

La position britannique sur le dialogue Nord-

M. Callaghan ferait machine en arri

M. James Callaghan ferait machine en arrière sur la question représentation de la Grande-Bretagne à la conférence minist sur la coopération internationale, que finit de préparer, avenue I à Paris, la réunion des Dix (voir page 37).

On se souvient que le chef de la diplomatie britannique avait demandé que son pays soit individuellement représenté à cette conférence et non pas à travers la délégation de la C.E.E. Or, selon l'Associated Press, M. Callaghan aurait déclaré mardi soir à Londres, lors d'un dîner offert en l'honneur du ministre vénézuélien des affaires étrangères, que « *la Grande-Bretagne, bientôt producteur de pétrole aussi bien que grand consommateur, avait un intérêt primordial à participer* » à la conférence. Mais il a ajouté : « *Que nous soyons ou non présents, nous jouerons un rôle actif en maintenant le dialogue entre les pays en voie de développement et le monde occidental industrialisé.* »

Il n'en reste pas moins que l'attitude nationaliste manifestée ces derniers jours par le Foreign Office est « *très populaire* » outre-Manche, comme nous le signale notre correspondant à Londres. Jean Wetz ajoute que la lettre du chancelier Schmidt à M. Wilson a causé quelque surprise à Whitehall. On croit savoir que le chancelier d'Allemagne fédérale faisait en effet remarquer *dans cette lettre que le* Royaume-Uni ne pouvait prétendre jouir des avantages de la politique communautaire et en même temps faire cavalier seul dans le dialogue Nord-Sud. M. Schmidt aurait également écrit aux autres chefs d'État ou de gouvernement de la C.E.E. pour les mettre en garde contre des dépenses excessives, notamment en matière d'aide au tiers-monde.

Mercredi matin, avenue Kléber, on ne s'attendait pas à terminer dans la journée la « réunio paratoire » au dialogue Nor On avait « *encore l'espoir* » clôturer jeudi. La difficult vient de ce que les délég tiers-monde voudraient dès tenant avoir des assuranc les résultats des travau commissions de la future rence, alors que ceux des riches refusent de préjug avance ces résultats. De nuit de mardi à mercredi, l cussions avaient duré 2 heures du matin... — P.

LES MINEURS C.G.T., F.O. ET C.F.I CONFIRMENT LEUR ORDRE DE GR POUR LE 17 OCTO

Le mécontentement se m de nouveau dans le secteu et nationalisé. Des consig grèves ont été lancées par syndicats cette semaine pour les revendications sur les et les conditions de travail.

● *Dans les services posta siens*, les syndicats C.G.T., et F.O. des P.T.T. appel 15 octobre, les agents de l bution postale à une grève d quatre heures pour obte samedi de repos sur deux.

● *Dans les Charbonna France*, les fédérations C.G et C.F.D.T., réunies le 15 ont décidé, en commun, u de grève nationale pour l journée du 17 octobre. Elles r la revalorisation de la pr l'amélioration des cond d'hygiène et de sécurité et *sion de la politique charbon*

● *Les cheminots* C.G.T. 14 octobre, ont annoncé le lution de recourir à la grè négociations ne s'ouvrent encore, *sur la revalorisation* métier. Ils demandent l'élév salaire minimum à 1 700 fr mois et protestent contre l tarifaire qui avantage les chargeurs ».

L'ÉTRANGE HAU DE L'ACTION MA

La Société des engins l'un des plus beaux fleur groupe de M. Floirat, susc elle des convoitises ? En l'action fait l'objet depu mois d'importantes transa près de 65 % du capita échangé depuis le début née, dont près de 10 % a des quinze derniers jours. I est passé de 180 F le 31 d à 459 F le 14 octobre, s hausse de quelque 150 %

Ces achats importants ascension régulière du tit nent lieu à bien des rum Bourse. « *C'est un gro achète* », murmure-t-on. I uns, « *il prépare une of blique d'achat* » ; pour les « *il veut s'assurer une min blocage* ».

« *Personne ne s'est m jusqu'à présent* », pré chez Matra. Si ses di n'ont jamais été hostiles cuter avec des groupes q sent à visage découvert, *serait pas question de avec des gens qui auraien de tels procédés pour ent l'affaire. De toute faço sommes sereins. Nous co la société* ». MM. Floirat sagny, qui dirigent M concert depuis des années, nent chacun un peu plus du capital. Certaines de tions ayant droit de vote ils sont assurés d'une cor majorité.

Il reste que l'achete existe, connaît parfaiteme situation...

● *La cour d'assises de* a condamné mardi 14 o la réclusion *criminelle* à tuité M. Jean Seine, vi ans, ferrailleur. Celui 24 janvier 1973, à Gannat avait violenté puis s Mme Marie-Antoinette chaud, quatre-vingt-deux

A B C E F

